TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 246 | DERNIÈRE ÉDITION | VENDREDI 27 MARS 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 228 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pés. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,80 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. s. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La Bourse de New-York au plus haut depuis huit ans

LIRE PAGE 37

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Élections à la coréenne

Quelques semaines après la Corée du Nord, se targuant sans surprise de 100 % de votants pour la liste unique du parti du travail (communiste), la Corée du Sud vient à son tour de procéder, mercredi 25 mars, à des élections législatives. Bien que les pourcentages ne soient pas du tout les mêmes qu'au Nord, les résultats étaient prévisibles pour le régime du général Chon Doo-hwan, qui a remplacé celui de Park Chung-hee. Ils donnent d'ores et déjà au Parti de la justice et de la démocratie du président la moitié des 184 sièges à pourvoir. Première formation politique, elle obtient en outre, de ce seul fait, 61 sièges des 92 mandats supplémentaires non directs, les autres partis se partageant les 31 sièges restant en fonction de leur nombre de députés élus directement.

Ce système compliqué, mais qui ne laissait guère de chances à l'improvisation, ne pouvait qu'assurer le succès du régime autoritaire du général Chon. Le parti démocratique, d'opposition modérée, a lui aussi fait un bon score, avec d'ores et déjà 81 sièges (mandats supplémentaires inclus), devant le parti national, formé de partisans du président assassiné (25 sièges), les sociaux-démocrates (2 sièges) et quelques indépendants.

Arrivé au pouvoir par la force, le général Chon, qui s'était déjà fait désigner chef de l'Etat pour sept ans par un collège électoral de 5 270 membres le 25 février dernier, veille donc à l'apparence « démocratique » de son régime. Celui-ci en avait grand besoin. Le général Chon avait, en effet, commencé par faire emprisonner l'an dernier par centaines des opposants de tous bords, supprimer les partis politiques, réprimer dans le sang les émeutes des étudiants de Kwangju, avant de faire condamner à mort dans des conditions scandaleuses son principal rival, M. Kim Dae-jung, qu'il a dû gracier en janvier devant l'ampleur des protestations internationales, notamment celles de la nouvelle administration américaine.

Si le dispositif institutionnel est « normalisé », sous un contrôle militaire encore plus sévère que sous Park, la vie politique reste en revanche au point mort. Encore choqués par la violence de la répression, etroitement surveillés par des policiers en civil et par une réglementation scolaire stricte, les étudiants se taisent ; mais leur opposition n'en demeure pas moins réelle. Les journaux, la radio et la télévision, épurés, s'autocensurent.

Les électeurs se sont donc prononcés pour la stabilité que leur a promis le nouveau régime, après une année troublée sur le plan politique comme économique. Il faudra maintenant que l'équipe du président Chon montre qu'elle est capable de juguler l'inflation, de mettre fin à la crise économique et de ramener la prospérité que le pays avait connue au cours des années 70.

Ayant obtenu la grâce de M. Kim Dae-jung, Tokyo et surtout Washington ne mesurent plus leur soutien à Séoul. Le général Chon a été le second chef d'Etat à être reçu à la Maison Blanche par M. Reagan. Il y a obtenu des avions F-16, ainsi que la confirmation que toutes les forces américaines stationnées en Corée du Sud y seraient maintenues pour « la défendre contre l'agression » du Nord. Pour la nouvelle administration américaine, la Corée du Sud, comme le Chili ou le Salvador, fait partie de ces points chauds où la défense des « vrais amis » prime sur les considérations humanitaires.

POLOGNE

Les négociations continuent dans un climat tendu

Le comité central est convoqué pour dimanche

La tension est très vive en Pologne après la suspension des négociations de mercredi entre le vice-premier ministre Rakowski et le syndicat Solidarité. Ces négociations devaient reprendre ce jeudi 26 mars. Si elles n'aboutissent pas, une grève d'avertissement de quatre heures aura lieu dès vendredi.

Alors que des contacts se poursuivent en coulisse avec la participation de l'Eglise, on a appris, mercredi soir, qu'un plénum du comité central, qui départagera peut-être les factions rivales au sein du bureau politique, était convoqué pour dimanche. C'est mardi 31 mars que Solidarité doit décréter la grève générale si aucune solution de compromis n'a été trouvée.

Ce jeudi 26 mars, le président du conseil régional de Bydgoszcz, M. Edward Berger, a démissionné, donnant satisfaction à une des revendications mineures de Solidarité.

D'autre part, les manœuvres du pacte de Varsovie Soyouz 81 se déroulent toujours en Pologne, en U.R.S.S., en R.D.A. et en Tchécoslovaquie. L'agence est-allemande A.D.N. a indiqué qu'elles se poursuivront dans les prochains jours.

De notre correspondant

Varsovie. — Chaque heure qui passe multiplie sur les façades le nombre des drapeaux polonais, signes de ralliement et de défi de tous ceux qui se préparent à la grève. Comme si cela ne suffisait pas à montrer l'ampleur de la mobilisation, employés et ouvriers portent tous ou presque le brassard aux couleurs nationales qui montre leur détermination.

Une formidable ébullition a saisi le pays, noyé de tracts et d'affichettes. On fait la queue devant les sièges syndicaux protégés par des gardes ouvrières pour s'arracher les derniers bulletins tombés des ronéos. On court d'une usine à l'autre. La vague monte, monte sans cesse, dans un tourbillon politique dont nul ne saurait encore prédire qui sortira gagnant et à quel prix.

Officiellement, en coulisses, ou les *deux à la fois, tout le monde, Eglise*, parti, syndicat, négocie avec tout le monde. La base du parti, prenant la parole, comme l'y avait appelé lundi 23 mars le président de l'Association des journalistes, M. Bratkowski, est entrée en révolution — mais une *irréprochable révolution* destinée à sauver, contre les « durs », la mise au premier secrétaire et au premier ministre. A la direction, la bataille fait rage et le bureau politique siège pour ainsi dire en permanence dans un climat florentin.

Ce jeudi 26 mars, le gouvernement et Solidarité devraient reprendre leurs pourparlers interrompus mercredi au bout de quatre-vingts minutes. Vendredi, sauf coup de théâtre, grève d'avertissement de quatre heures. Dimanche, on l'a appris mercredi soir, réunion du plénum du comité central — *le sixième* en sept mois de crise.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le déficit commercial avec les États-Unis a doublé en 1980

Le déficit de la balance commerciale de la Communauté européenne dans ses échanges avec les Etats-Unis a doublé en 1980, atteignant 25 milliards de dollars (plus de 120 milliards de francs), contre 12,8 milliards de dollars en 1979. Globalement le déficit de la C.E.E. dans ses échanges mondiaux a également presque doublé, passant de 32,8 milliards de dollars en 1979 à 61 milliards de dollars en 1980.

Pour cette même année 1980, l'U.R.S.S. a enregistré un excédent record dans ses échanges avec les pays occidentaux. (Lire page 38.)

Ces chiffres ne laissent pas d'inquiéter les responsables de la Commission de Bruxelles. Pour 60 % le déficit commercial de la C.E.E. est dû aux échanges avec les Etats-Unis, le Japon et le Canada. Elle est la seule zone industrialisée dont le commerce extérieur soit déséquilibré davantage par ses relations avec d'autres pays industrialisés que du fait des importations en provenance des pays en voie de développement.

Ce déséquilibre montre clairement, estime-t-on à Bruxelles, que l'industrie européenne n'est pas compétitive. Le déficit de la C.E.E. est dû principalement aux besoins en produits fabriqués aux Etats-Unis et au Japon. Le point le plus préoccupant est la forte augmentation du déséquilibre avec l'Amérique, marché très ouvert, *alors que celui du Japon* est notoirement « fermé ».

Sans doute le déficit commercial de la C.E.E. avec le Japon s'est-il accru de 80 % en 1980, atteignant 10,7 milliards de dollars, en raison de la forte progression des importations de véhicules automobiles, de machines-outils et d'appareillage électronique et avec une accélération très rapide dans les deux premiers mois de 1981. Mais, à Bruxelles, on nourrit l'espoir que les négociations menées avec le Japon pour limiter ses exportations permettront de réduire le déficit européen. Il n'en sera pas de même avec les Etats-Unis, dont le dynamisme s'est affirmé non seulement dans le domaine des équipements, mais aussi dans celui des produits chimiques et des textiles synthétiques, obtenus à partir de matières premières (pétrole et gaz) notoirement moins coûteuses.

Sans doute, la hausse du dollar, dont la sous-évaluation a favorisé les exportations américaines, et la « dérégulation » des prix du pétrole et du gaz aux Etats-Unis sont-elles de nature à redresser un peu la situation, mais, de l'avis général, l'Europe semble « mal partie ».

L'ANNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS

(Lire page 34, le début de l'enquête de JEAN BENOIT sur la situation dans le tiers-monde et en France.)

La guerre des satellites

Un avertissement soviétique

par MAURICE ARVONNY

La récente destruction d'un satellite soviétique par un second satellite lancé et manœuvré dans cette intention pose de nombreuses questions : l'espace va-t-il devenir un nouveau champ de bataille ? Les Soviétiques ont-ils pris une avance sur les Américains dans la maîtrise du combat spatial ? Ont-ils une arme opérationnelle ou se sont-ils livrés à une simple démonstration ?

Sont-ils vraiment menaçants pour les Etats-Unis, et ceux-ci disposent-ils de moyens de défense appropriés ? Et, puisque l'information — comme souvent en pareil cas, mais il y a d'autres sources — est venue du Pentagone, est-elle vraiment crédible ou n'a-t-elle pas été gonflée par le « complexe militaro-industriel » pour les membres du Congrès, qui sont appelés à voter le premier budget de l'administration Reagan ?

Aucune de ces questions ne peut actuellement recevoir de réponse sûre. Certaines données méritent cependant d'être rappelées. Elles suggèrent des réponses plutôt rassurantes pour le présent, mais n'engagent pas l'avenir.

Le champ de bataille d'abord : l'espace extra-atmosphérique est couvert par un traité, ratifié en 1967 par les Etats-Unis, par l'Union soviétique et par de très nombreux membres de l'ONU. Les Etats signataires s'engagent « *à ne mettre en orbite autour de la terre aucun objet porteur d'armes nucléaires ou de tout autre type d'armes de destruction massive* ». Ce n'est pas une bien grande limitation — de telles armes peuvent être efficacement transportées par des missiles intercontinentaux — et le traité n'interdit en rien d'attaquer par tout moyen non nucléaire les systèmes spatiaux d'un adversaire éventuel. S'il y a une guerre mondiale, il n'y a aucune raison qu'elle se limite à la surface du globe et à la proche atmosphère.

L'outil ensuite : la récente expérience soviétique ne diffère que par un point mineur — même s'il est spectaculaire — de la quinzaine de tentatives qui l'ont précédée depuis octobre 1968.

(Lire la suite page 12.)

POINT

Réformes fiscales...

On aurait tort d'interpréter les propos de M. Giscard d'Estaing, mercredi soir à France-Inter, comme une attaque contre les deux impôts gênants que sont la loi sur les plus-values et la taxe professionnelle. L'actuel président de la République, s'il est réélu, gardera en bonne place dans l'arsenal du système fiscal français cet impôt d'Etat et cet impôt local. Telle est la réalité, n'en déplaise à ceux — très actifs au sein du patronat et du R.P.R. — qui voudraient qu'on supprime tout simplement l'un et l'autre.

La loi sur les plus-values, votée en 1976, avait été voulue — commandée devrait-on dire — par M. Giscard d'Estaing pour des raisons de justice sociale. Que cette loi, qui ne rapporte pas un centime supplémentaire à l'Etat par rapport au système mis en place en 1963, serre de plus près l'équité, on peut sérieusement en douter. Le texte de 1976, d'ailleurs amendé en 1978, contient de bonnes choses, mais aussi des incohérences et des injustices. Ce qui importe pourtant, c'est que le principe de l'imposition des plus-values soit maintenant reconnu en France. Le fait que M. Valéry Giscard d'Estaing lâche un peu de lest en annonçant qu'il préférerait une taxation forfaitaire à l'imposition actuelle, qui est soumise au jeu du barème général de l'impôt sur le revenu, ne change rien à l'affaire, sinon qu'une telle modification simplifierait la loi, mais réduirait un peu plus la justice fiscale qui préoccupait si fort M. Giscard d'Estaing.

Quant à la taxe professionnelle, qui a remplacé la patente en 1975, M. Giscard d'Estaing a raison de rappeler qu'il serait mauvais de la supprimer. En remplacer le produit par une augmentation de la T.V.A., déjà trop lourde en France, n'est pas une proposition sérieuse. On voit mal aussi pourquoi locataires et propriétaires paieraient des impôts dans les communes à l'exclusion des artisans, commerçants et industriels qui bénéficient, eux aussi, des équipements collectifs publics.

En fait, le vrai débat n'est pas là. Il est dans le formidable cadeau électoral accordé lors de la réforme de 1975 aux commerçants et artisans, cadeau dont les grandes entreprises et l'Etat ont supporté le poids par la suite. C'est sur cette erreur que le gouvernement voudrait bien revenir aujourd'hui par le biais d'une réforme actuellement à l'étude.

(Lire page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Le septennat nouveau

Le septennat nouveau sera bon cette année. C'est du moins ce qu'affirme un grand nombre de producteurs. Pourtant, les avis étaient partagés sur celui de la récolte précédente. Certains l'avaient trouvé inconsistant, sans saveur. D'autres reconnaissent que la qualité a parfois été inégale mais, selon eux, le prochain ne manquera ni de corps ni d'esprit. On espère ainsi rassurer les consommateurs et leur éviter la tentation du rosé, voire du gros rouge. Même l'étiquette a fait l'objet d'un soin particulier. Bref, tout a été mis en œuvre pour que le septennat nouveau ne reste pas en carafe.

BERNARD BRIS.

LE MAITRE DE THOMAS MANN

Découvrir Fontane

Considéré en Allemagne comme un des écrivains les plus représentatifs de la fin du dix-neuvième siècle, précurseur du roman psychologique moderne, Theodor Fontane (1819-1898) n'avait pas trouvé en France, jusqu'ici, la place qu'il mérite. Mais, *coup sur coup, la traduction* pour la première fois chez nous de son dernier livre, *le Stechlin*, la réédition de *Dédales* et d'*Effi Briest*, l'annonce d'une édition des œuvres complètes et d'une adaptation filmée d'*Effi Briest* par Werner Fassbinder, nous *révèlent* soudain l'œuvre romanesque de celui que le jeune Thomas Mann appelait, avec affection et admiration, « le vieux Fontane ».

La durée de son apprentissage littéraire est tout à fait extraordinaire : en effet, si Theodor Fontane *était mort à l'âge de soixante ans*, il nous aurait laissé des poèmes des ballades, des tableaux de voyages consacrés à l'Angleterre et à l'Ecosse, et un volumineux roman historique sur l'époque napoléonienne, mais nous n'aurions jamais rien su d'une œuvre de fiction tout à fait unique dans la littérature allemande.

« Mon illustre beau-frère que personne ne connaît », ironise le frère de sa femme (née Emilie Rouanet) à propos de ce petit pharmacien, qui semble voué pour le restant de ses jours à la notoriété locale d'un écrivain régionaliste. Mais, enfin, *vers 1878*, il se libère de tous les obstacles qui l'avaient empêché de devenir romancier.

Les frères ennemis, Thomas et Heinrich Mann, pour une fois d'accord, le considéraient comme leur maître. « *Il est le premier en Allemagne,* déclare Heinrich, *à avoir réussi à faire du roman le document véridique et durable sur une société et sur une époque.* » Le professeur Hans Mayer, *spécialiste de la littérature* contemporaine allemande, a analysé l'influence de Fontane — qui décrit la paralysie progressive d'un univers aristocratique prussien — sur l'auteur des *Buddenbrook*, peintre de la décadence de la société bourgeoise. De son côté, Jean-Louis de Rambures, dans une biographie critique, nous présente cette œuvre « *où notre monde d'aujourd'hui continue, néanmoins, de se refléter* ».

(Lire p. 25 du Monde des livres.*)*

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLE

Voici deux nouvelles pièces apportées au débat électoral : Jean Foyer rend compte de la lettre aux Français de Michel Debré, réquisitoire contre ce qui est fait, plaidoyer pour ce qui devrait l'être ; Jean-Pierre Cot dénonce dans la médication de Jacques Chirac un « superbarrisme » qui a les mêmes défauts que le « barrisme » tout court.

LA LETTRE AUX FRANÇAIS DE MICHEL DEBRÉ

Fausse image et authentique message

par JEAN FOYER (*)

LA vie politique, trop souvent, se satisfait de schématisations. L'homme politique ramène volontiers son action à quelques slogans ; il réduit hâtivement son adversaire à une caricature pendant que les moyens d'information, pressés par l'actualité, limitent leurs analyses au seul jeu des petites phrases. Et ainsi, sur la scène nationale, voit-on des personnages parfaitement typés tenir des rôles sans surprise dans des registres étroitement limités.

Si un homme est particulièrement victime de cette simplification, c'est bien Michel Debré. A un moment où l'héritage du général de Gaulle est partagé par toute la nation et revendiqué par la plupart des candidats, voici Michel Debré réduit à sa qualité d'« ancien premier ministre », dans un souci non pas de révérence, mais d'archaïsme délibéré. Tenu pour un homme de colère et de passion, longtemps présenté comme le prêcheur, sans fidèles, d'une politique de la natalité qui ne préoccuperait plus les Français, voilà que la campagne pour l'élection présidentielle lui assigne un nouveau rôle Tout aussi rigidement déterminé. Michel Debré, passé au crible hâtif des luées reçues et des lieux communs, serait l'anti-européen farouche et le nationaliste recroquevillé sur sa patrie, troublant la marche allègre et généreuse des bons Européens qui entonneraient l'hymne de l'unité des peuples par-delà les barrières surannées des frontières. Bref, disons-le, le passé le plus rétrograde d'un nationaliste d'un autre âge contre l'avenir ouvert aux aspirations d'un continent moderne. Va-t-on se demander enfin pourquoi Michel Debré, chargé de gloire et d'honneurs et dont personne ne peut contester qu'il fut, au sens antique, le principal législateur de la Vᵉ République, pourquoi cet homme d'Etat rempli d'expériences entame-t-il un nouveau combat ?

Parce que la France, à nouveau, doit faire rêver le monde ! Et qu'il n'y a pas, pour un univers dit blasé ou une nation qu'on croit ou veut assoupie de rêve possible qui ne s'inscrive dans un passé collectif et ne s'écrive en projet commun !

Un acte d'espérance

Le livre (1) de Michel Debré est une étape nouvelle et indispensable dans sa démarche. Il est un acte d'espérance et un cri sincère contre les conformismes de toute nature.

La démocratie ne peut pas se contenter de ses effets de miroir qui renvoient des images d'Epinal. Un peuple libre et responsable ne peut pas accepter que les idées et les hommes qui les défendent se laissent enfermer dans un catalogue figé et manichéen. On ne combat jamais efficacement une idée ou un homme en refusant de les connaître bien. On ne les sert jamais bien, non plus, en écartant tout esprit critique à leur égard.

Ne serait-ce qu'à cet égard, le dernier livre de Michel Debré est un ouvrage précieux. A quelques semaines d'une élection qui aura — chacun de pressent — un poids déterminant dans l'avenir de notre pays, tout citoyen soucieux d'une véritable information devrait l'avoir lu pour comprendre l'enjeu véritable de cette consultation.

Michel Debré affirme dans son livre que *« la France doit se hâter de redevenir elle-même exemplaire, afin de pouvoir rendre au monde qui l'attend un message de liberté et de fraternité renforcé par une capacité politique, économique, sociale, militaire et diplomatique enfin reconquise »*. Or la réalité de la compétition monétaire, énergétique, commerciale aussi bien qu'idéologique et démographique, est une réalité durable. Parler de crise provisoire, c'est s'en remettre à la fatalité. Et l'honneur de la politique est de refuser cette fatalité.

Que l'échéance immédiate soit pour nous l'occasion d'une interrogation en conscience : par quelle alchimie maléfique le miracle français des années 60 se solde-t-il par cette vulnérabilité à nouveau patente ? Pourquoi le formidable labeur engendre-t-il le chômage des jeunes, des femmes ou des moins jeunes ? Le déficit des finances publiques ? Pourquoi cette angoisse devant ce qui devrait être la chose la plus naturelle et la plus exaltante : l'accueil de la vie à venir ?

Pour Michel Debré, seule une France forte et libre nous permettra de dominer l'impitoyable compétition qui sévit entre les peuples du monde. Dans cette perspective, une politique de salut national s'impose. Comme souvent, depuis 1958, la Vᵉ République, qui n'en est pas à sa première épreuve, n'a jamais connu, en fait, de temps faciles. La vie ne lui a d'ailleurs jamais été tendre : née au feu de la guerre d'Algérie, d'abord acclamée puis bien vite critiquée, elle a tour à tour affronté la sédition militaire ou les mouvements de rue. Mais toujours elle sut s'imposer, triompher et de la meilleure façon, c'est-à-dire par le recours au peuple — ce qui finalement lui valut la gratitude générale. Tous les grands problèmes furent tranchés par le peuple français lui-même. Au peuple, il appartint de ratifier l'autodétermination en Algérie et l'élection au suffrage universel du chef de l'Etat, de décider du départ du général de Gaulle comme de l'échec de l'union de la gauche. A lui, comme en 1968, de savoir, quand il le faut, se défendre contre soi-même, en se dépassant, pourvu qu'une voix légitime sache l'y appeler.

La liberté, un honneur ; la paix, une charge

Adossé à l'histoire de cette république dont il écrivit quelques unes des plus belles pages, Michel Debré, en quatre grands chapitres, éclaire le chemin de l'action à mener pour que notre pays retrouve son équilibre et sa prospérité : politique de la famille et de l'enfance ; politique d'expansion agricole et industrielle ; politique de solidarité sociale approfondie et diversifiée ; politique d'ambition pour les Français et pour la France, qui est une « personne de la Communauté des peuples ». « La liberté est un honneur et la paix est une charge. »

Sous ce titre qui, à lui seul, appelle au courage et à l'effort, l'auteur renouvelle les orientations essentielles de la défense et de la politique extérieure « mise à mal ces dernières années par le mirage du mondialisme qui n'est que le masque du laisser-faire, du retour à la supranationalité européenne ou de l'alignement neutraliste ». La France, écrit, à juste titre, Michel Debré, doit reprendre l'initiative diplomatique et promouvoir des politiques hardies d'Etats à Etats afin de mettre en œuvre des coopérations industrielles, scientifiques ou humanitaires qui, loin de s'enliser dans des conférences multilatérales, aboutissent à des réalisations concrètes.

Avec un refus égal du discours officiel — « on ne peut faire mieux » — et du discours de l'opposition — « rien n'est possible dans un bouleversement général », — la *Lettre ouverte de Michel* Debré part d'un examen des réalités politiques et sociales pour ouvrir, par la « reconquête de la France », les chemins du renouveau et de l'espoir.

L'auteur ne croit pas à une France repliée sur elle-même ; il croit simplement à la France et il l'aime comme une personne tantôt éclatante de santé, tantôt fatiguée, parfois sûre d'elle-même, parfois saisie par le doute, mais toujours une personne douée de ce caractère unique, marque d'une identité qui n'appartient qu'à elle et d'où naît solidarité pour tous, dignité pour chacun, bref, une volonté nationale.

C'est cette France-là qu'entend préserver le premier ministre du général de Gaulle. Non pas par la solitude et dans l'égoïsme étroitement nationaliste, mais par l'affirmation d'elle-même. Et c'est en affirmant cette personnalité que la France doit dire oui à une Europe lorsqu'elle est « organisation et rapprochement tournés vers un avenir commun de sécurité et de progrès dans le respect des principes de la nation et du pouvoir de la République ». Avoir été le contemporain du général de Gaulle *suffit* à éclairer une vie. Vouloir faire revivre la communion nationale qu'il anima est une noble ambition qui suffit à justifier la candidature de Michel Debré.

On peut ne pas adhérer aux idées de Michel Debré ; on n'a pas le droit de les ignorer ou alors le débat est faussé — car il ne pose pas des questions théoriques et ne défend pas des thèses abstraites, — c'est de notre vie qu'il nous parle, c'est sur notre avenir qu'il nous interroge ; prenons conscience des « dangers » dont il démontre les mécanismes avec la précision que seules peuvent donner la connaissance et l'expérience d'un homme d'Etat authentique. Comment, hors de toute préoccupation de parti, et grâce à une réflexion d'homme libre, ne pas se sentir interpellé par son propos ?

Ecrite avec passion et conviction, la *Lettre ouverte aux Français sur la reconquête de la France* est à la fois un réquisitoire et un plaidoyer qui donnent un nouveau souffle à la campagne de Michel Debré et qui éclairent en l'élevant le débat qui s'engage dans la perspective de l'élection présidentielle.

Puisse cette *Lettre aux Français* être reçue, lue et déchiffrée par ses destinataires ! Puisse-t-elle leur inspirer le goût d'entreprendre et de ne pas désespérer ! Puisse-t-elle leur donner la mesure de leur potentiel que minent une gestion bureaucratique et l'esprit de parti !

En refermant ce livre, comment ne pas se sentir un peu différent ? *Comment ne pas se sentir orphelin du gaullisme,* donc orphelin de l'espérance ?

(*) Député R.P.R., ancien ministre.

(1) *Lettre ouverte aux Français sur la reconquête de la France*, Albin Michel.

NÉO-REAGANISME OU NÉO-GISCARDISME ?

Les réponses de M. Chirac à la crise

par JEAN-PIERRE COT (*)

QUE faire dans la crise ? Les ordonnances s'accumulent, impuissantes à empêcher la montée simultanée de l'inflation et du chômage, qu'accompagne la détérioration de la balance extérieure. Nous avons connu l'essoufflement des réponses keynésiennes, reposant sur la relance globale de la demande intérieure par l'injection de pouvoir d'achat supplémentaire et la création d'emplois publics. D'autres politiques ont alors été mises en place, visant à réduire au contraire le poids de l'Etat protecteur et à favoriser ouvertement le patronat à l'encontre des salariés, et plus encore de tous les laissés-pour-compte d'une croissance perdue Les médications de Giscard et de Barre en France, puis de Mme Thatcher en Grande-Bretagne, potions très classiques administrées avec une constance et une ténacité qu'il faut souligner, n'ont pourtant pas davantage réussi que les autres recettes.

Y-a-t-il une alternative à droite ? Reagan aux Etats-Unis — et plus près de nous, Jacques Chirac — essaie de convaincre qu'il faut aller encore plus loin et plus fort dans les directions précédentes. Il s'appuie pour cela sur la théorie de la stimulation de l'offre (« *Supply-sided-economics* »). Le plan est habilement ficelé et mérite mieux que le dédain rapide encore opposé l'autre jour par le citoyen-candidat Giscard. M. Chirac propose, on le sait, de relancer la production par un allégement de l'impôt, des charges sociales et des réglementations pesant sur les entreprises. Il compte financer son opération par une réduction importante des dépenses budgétaires (60 milliards sur deux ans), des coupes dans les effectifs de la fonction publique, enfin, l'économie assurée sur les indemnités de chômage du fait de la relance de l'emploi.

Certains aspects de cette proposition trouveront un écho important. Il en est ainsi de la suppression de la taxe professionnelle, impôt aléatoire et fluctuant, qui frappe aveuglément les uns et épargne curieusement les autres, variant au gré des ans suivant des règles mystérieuses que les fonctionnaires chargés de la percevoir ne comprennent pas toujours, facilitant la révolte contre la « patente » devenue symbole d'arbitraire fiscal comme la gabelle de jadis. Plus généralement, le parfum de nouveauté du projet du maire de Paris attire ceux qui en ont assez, qui ont constaté l'échec des politiques précédentes et ne croient plus aux discours usés. Essayons toujours, on verra bien ! Cela ne peut pas être pire qu'aujourd'hui ! Voilà les interjections que l'on entend fréquemment.

Et pourtant, le chiraquisme promet d'être encore pire que le barrisme, parce qu'il n'est pas son contraire, mais son prolongement. M. Chirac propose de pousser jusqu'à l'absurde — *pourrait-on dire* — la politique de M. Barre. Il s'agit de faire face à la tourmente économique et monétaire en passant de l'austérité à la déflation. En réduisant dramatiquement les dépenses publiques et la protection sociale, on espère assainir les finances des entreprises et leur permettre de repartir de l'avant. C'est ce que M. Barre s'évertue à faire depuis quelques années, en multipliant les cadeaux fiscaux aux entreprises, en rognant sur les dépenses maladie et en prêchant la modération de la masse salariale. M. Chirac développe simplement l'exercice plus loin. Par une austérité accrue, une réduction des dépenses budgétaires, équivalent à une politique rigoureusement déflationniste. Il espère relancer l'investissement et l'activité économique.

Le super-barrisme

Le super-barrisme ainsi proposé comporte les mêmes défauts que l'actuelle politique appliquée par Giscard et son premier ministre. Projet de régression sociale, il promet, en fait, d'aggraver les inégalités, de plonger dans la misère les plus démunis et d'exacerber les tensions sociales à un point insupportable. Car il faut se poser la question : qui paie ? La réponse de M. Chirac est claire. Ce sont les plus petits, les moins bien protégés, ceux qui sont déjà les plus atteints par la crise, qui paieront la politique de relance.

La suppression de la taxe professionnelle, soit. Mais remplacée par une hausse de deux points de la T.V.A. sur les taux réduits et moyens (on épargne le taux majoré). Cela veut dire l'alourdissement de la part de l'impôt indirect au détriment de celle de l'impôt direct dans le système fiscal. La conséquence est renforcée par la suppression de toute taxation des plus-values et par la réduction uniforme de cinq points du barème de l'impôt sur le revenu, réduction qui favorisera surtout les hauts revenus.

On sait que le système fiscal français est l'un des plus injustes qui soient parmi les systèmes occidentaux en raison précisément du poids des impôts indirects qui frappent aveuglément, sans prendre en compte la capacité contributive de chacun. Avec M. Chirac, l'injustice s'accroîtra, le poids du fardeau fiscal pèsera sur le consommateur, le petit consommateur, puisqu'il renchérira d'abord le prix des produits de première nécessité.

Dans le même ordre d'idées, la régression de la politique sociale exposera les plus défavorisés. L'encouragement au licenciement aggravera la précarité du statut des travailleurs en remettant en cause une des conquêtes fondamentales du mouvement ouvrier. L'allégement du poids du prélèvement global se traduira, si l'on ne veut pas toucher aux dépenses militaires et si l'on ne veut pas sacrifier l'investissement public, par une réduction des dépenses de transfert, c'est-à-dire celles qui assurent la protection sociale des Français.

La hausse importante des tarifs publics, conséquence immédiate et avouée des propositions de Chirac (n'a-t-il pas désigné à la vindicte la S.N.C.F.), pèsera dans le même sens sur les portefeuilles plus modestes. Le tarif voyageur, la facture d'électricité ou de gaz, les charges de logement social devront rapporter ce qui sera épargné aux entreprises. Tout cela, à quel prix social !

Car, et c'est en cela que le plan Chirac se situe bien dans le prolongement du plan Barre, le principe reste le même. On fait l'impasse sur les inégalités sociales pour résoudre les difficultés économiques. On se dispense de la nécessaire négociation du pacte social pour aller au plus court, cherchant dans la fuite en avant économique la solution. Or il n'y a pas de raccourci. L'exemple de Mme Thatcher le prouve surabondamment. En somme, avant d'être du reaganisme, le chiraquisme, c'est du thatchérisme. On y retrouve, à l'identique, les propositions de la « Dame de fer » associées à la politique industrielle de Sir Keith Joseph. Or aujourd'hui, il apparaît bien que, malgré le pactole de la mer du Nord, la politique menée outre-Manche par les conservateurs a conduit à l'impasse. L'inflation repart de plus belle cependant que le chômage s'aggrave et que les entreprises ferment leurs portes les unes après les autres.

Il faut s'interroger, en effet, sur l'échec de ce qui préfigure le chiraquisme. Mme Thatcher, comme tous les monétaristes, a été incapable de contrôler la masse monétaire. Les industriels anglais, pour éviter l'explosion sociale, ont finalement consenti des hausses de salaire importantes afin que leurs employés puissent faire front à la hausse des prix. Par ailleurs, en dépit des forts taux d'intérêt, le crédit a dû être stimulé pour relancer l'activité économique. Mais, malgré ces incitations puissantes, la production n'est pas repartie, laissant les prix s'envoler tout seuls. Tant il est vrai qu'on ne fait pas boire à l'âne qui n'a pas soif. C'est sans doute là le défaut le plus criant de la théorie de la relance par l'offre qui nous est proposée comme nouveau remède.

Je reconnais pourtant aux propositions de Jacques Chirac une qualité : c'est d'obliger le débat politique à se saisir de l'essentiel. En lançant un défi salutaire, Chirac contraint Giscard à lever le masque, les socialistes à préciser une alternative économique crédible et équilibrée, sinon chiffrée. Au-delà des perspectives tracées par le projet socialiste, quelle politique économique et sociale mettre en place à court et à moyen terme pour rétablir la situation ? C'est là un débat que les socialistes accueillent volontiers, persuadés qu'on ne saurait séparer la politique économique de la politique sociale, les grandes réformes de structure et la politique industrielle de la politique monétaire et de la politique économique extérieure. C'est à cette œuvre que François Mitterrand entend être jugé.

(*) Député de la Savoie (P.S.).

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Les négociations continuent dans un climat tendu

(Suite de la première page.)

Lundi, réunion du Parlement. Mardi, enfin, l'échéance : la grève générale illimitée. Voilà pour les repères. *Essayons maintenant d'y voir plus clair.*

A 18 heures mercredi, lorsque M. Walesa et la délégation syndicale arrivent devant la présidence du conseil, la foule, qui s'est amassée là depuis le milieu d'après-midi, le happe en un tour de main. On scande son nom au rythme des applaudissements, on le porte en triomphe, pipe au bec ; on lui crie surtout : « *Tiens bon ! Tiens bon !* » Les lourdes portes se referment. 19 h. 10, les délégués ressortent la mine grave : « *Le gouvernement n'était absolument pas préparé à cette rencontre, dont il n'est rien sorti de positif* » ; « *l'atmosphère était mauvaise* », et le vice-premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski, a lu en préambule une déclaration « *attaquant durement Solidarité* ». M. Jurczyk, le président du syndicat de Szczecin, a lancé : « *Si votre femme vous trompe, vous trompe, vous trompe sans cesse, aurez-vous, à la fin, confiance en elle ? Non ! Et bien nous, nous n'avons plus confiance en vous* » « *Monsieur le premier ministre,* a renchéri M. Walesa, *où sont les faits, les projets, qu'avez-vous à proposer ? Puisque vous n'êtes pas prêt, que vous n'avez rien à dire,* a-t-il poursuivi, *il vaut mieux que nous allions nous reposer et que vous vous prépariez.* » Seul résultat apparent : le nouveau rendez-vous de ce jeudi, proposé par le syndicat et accepté par le gouvernement.

L'espoir de M. Walesa

C'est très maigre, et pourtant M. Walesa affirme dans la soirée qu'il a bon espoir que cela se passe mieux le lendemain et fait une déclaration à *Trybuna Ludu*, l'organe du comité central, pour dire « *Les négociations n'ont pas été rompues mais reportées. Nous ne voulons pas que la grève ait lieu... Il est encore temps de l'arrêter et, même si un accord n'est trouvé que juste avant l'heure du déclenchement, j'appellerai par la télévision à ne pas l'entreprendre.* » En réalité, M. Rakowski, dont la déclaration liminaire est bientôt lue au dernier journal télévisé, a laissé entrevoir la possibilité de concessions importantes dans l'affaire de Bydgoszcz. Il l'a fait prudemment, commençant et terminant par des critiques brutales de Solidarité, parce que la marge de manœuvre des « modérés » est infime, qu'une réunion du bureau politique incertaine s'ouvrait à 19 heures et qu'il fallait aussi d'abord tâter le terrain.

« *Les faits témoignent qu'existent dans Solidarité des forces qui veulent lancer une croisade contre le pouvoir populaire (...),* dit d'abord M. Rakowski. *Dans l'agitation incroyable que mène Solidarité depuis quelques jours contre les autorités, il n'est pas difficile de voir la volonté d'opposer le gouvernement du général Jaruzelski à la direction du parti à laquelle il appartient (...). Des millions de membres de Solidarité ont été mis en état d'alerte, ce qui a provoqué une ébullition dans tout le pays et, selon vous, messieurs, la cause de tout cela est l'incident de Bydgoszcz. A quel point est-ce là la véritable cause ? (...) Premièrement, parce qu'il y a disproportion entre la cause et l'effet, et, deuxièmement, parce que, depuis déjà deux semaines, j'observe avec une anxiété croissante la multiplication des conflits. Cela, messieurs, a commencé avant les événements de Bydgoszcz.* »

M. Rakowski fait état alors de onze conflits locaux d'importance inégale *et des attaques visant la milice,* qui auraient été, selon lui, menées « massivement » par la propagande de Solidarité dans trente-trois voïvodies sur quarante-neuf. Puis il enchaîne : « *Personne ne pourrait citer un seul fait montrant que le gouvernement a voulu freiner le renouveau, étouffer la démocratisation ou arrêter les transformations qui se produisent en Pologne (...) Je ne peux résister à l'impression que de plus en plus d'organisations de Solidarité se transforment en partis politiques* » « *Vous pouvez, messieurs, me contredire, mais les faits reflètent cette métamorphose* », dit-il en citant des extraits très violents de bulletins syndicaux.

L'attaque a été menée et M. Rakowski en vient à Bydgoszcz : « *Les autorités de l'Etat ont le droit et l'obligation de sauvegarder les édifices publics et, en cas de nécessité, de se servir à cet effet de la force (...).* » Puis le vice-premier ministre explique que le rapport demandé au ministre de la justice n'est pas encore prêt, qu'il pourrait l'être jeudi et qu'il ne peut donc avoir pour l'instant une « *opinion objective sur le détail des faits* » ; puis il entre dans le vif du sujet. « *Les autorités pouvaient penser,* dit-il, *qu'il y avait une volonté d'occuper le siège de la préfecture. Peut-être a-t-on commis là une erreur de jugement. Peut-être n'a-t-on pas épuisé tous les moyens possibles de persuasion pour faire quitter l'édifice aux militants de Solidarité* »

Première perche maintenant : « *J'ai la pleine conscience que ce sont les autorités gouvernementales qui portent la responsabilité de l'expulsion des membres de Solidarité. Au cas où cela n'aurait pas été nécessaire, où les représentants de Solidarité auraient, en fait, été disposés à quitter le bâtiment d'eux-mêmes, cela signifierait qu'une erreur a été commise sur leurs intentions. Cela aurait constitué une erreur pitoyable dont nous tirerions les conclusions nécessaires.* »

Et là, il faut relever qu'a couru à Varsovie, toute la journée de mercredi, la rumeur de la démission prochaine du ministre de l'intérieur, rumeur que les services du porte-parole du gouvernement se sont refusés à confirmer ou à infirmer.

M. Rakowski poursuit : « *Au cours de l'expulsion, un incident s'est produit, réunissant tous les traits d'une illégalité. Trois personnes ont été amenées à l'hôpital.* » On en arrive à la deuxième perche : « *Si leurs blessures étaient le résultat d'une attaque de fonctionnaires de l'Etat contre des personnes non armées — j'utilise le conditionnel car l'enquête n'est pas encore terminée, — si qui que ce soit a appliqué les ordres des autorités de manière contraire à la loi et aux principes humanitaires, il devra subir les sanctions que cela impliquerait. J'exprime ma tristesse du fait que certaines personnes aient été blessées ; il est vrai que cela arrive dans le monde entier mais chez nous cela ne doit pas arriver (...). Je pense que cette déclaration est assez claire (...). Si le droit avait été outrepassé à Bydgoszcz, si cela a été fait sciemment ou si cela résultait d'émotion ou d'une incapacité, cela serait néfaste avant tout pour les organes de l'Etat et c'est également dans leur intérêt que cela sera examiné jusqu'au bout.* »

Au passage, M. Rakowski a déclaré que « *rien ni personne ne menace la sécurité personnelle des militants et des membres de Solidarité* ». Et il conclut : « *Voulez-vous démontrer au monde entier que des syndicats indépendants et autogérés ne peuvent exister dans le socialisme, car cela provoque un effondrement du pays et met fin à la paix sociale ? Je vous demande si c'est cela que vous voulez démontrer et si oui, au nom de quoi, mon Dieu, voulez-vous le démontrer ! (...)* »

Les luttes au bureau politique

Entendant cela, le syndicat a, lui, réagi avec encore plus de prudence que n'en avait montré M. Rakowski, sachant que les jeux n'étaient pas faits à la direction, et a préféré attendre des propositions fermes avant de se lancer dans une négociation qui risquait d'être illusoire. Pour que l'essai — car il y a clairement là essai — soit transformé, il faut maintenant que les pourparlers *reprennent bien ce jeudi,* et que M. Rakowski, après avoir pris connaissance du rapport du ministre de la justice, soit en situation de passer du conditionnel à l'indicatif. Cela suppose que trois hommes aient assez d'autorité pour le permettre : MM. Kania, Barcikowski et Jaruzelski, qui depuis le raidissement *des positions de M. Jagielski* et les graves troubles cardiaques qui ont frappé le général Moczar (toujours hospitalisé) se trouvent isolés face au courant « dur » qu'animent MM. Olszowski et Grabski.

Le premier secrétaire et le premier ministre ont pour eux qu'il serait difficile de réduire leur influence sans provoquer une levée de boucliers à la base du parti, où l'on sait qu'ils sont opposés à une politique de confrontation avec Solidarité, *ne serait-ce que par* réalisme. Il semble ainsi que, mardi soir, le général Jaruzelski ait réussi à bloquer une décision de proclamation de l'état d'urgence, en menaçant de démissionner. Depuis mercredi, on assiste donc dans le parti à une mobilisation de la base en faveur des chefs du parti et du gouvernement. L'*organe du POUP pour* la région de Wroclaw vient de publier la lettre ouverte de M. Bratkowski (*le Monde* du 25 mars), accompagnée de motions de cellules protestant contre les violences de Bydgoszcz, la manière dont a été ensuite traitée cette affaire par la direction et la résolution extrêmement ferme adoptée *dimanche par le bureau* politique (*le Monde* du 24 mars), en l'absence du général Jaruzelski, contrairement à ce que nous avions écrit.

Des motions de ce genre sont envoyées en ce moment en très grand nombre au comité central et à *Trybuna Ludu,* et le texte que le DIP vient de rendre public (voir ci-dessous) entre lui aussi dans le cadre de cette campagne de mobilisation. La convocation du plénum peut, dans ces conditions, tout aussi bien servir M. Olszowski en raison de la confortable majorité conservatrice qui existe au comité central, *que M. Kania si la pression de la* base devient suffisamment forte, ou déboucher encore sur un match nul et la reconduction sans changement de la direction.

Absolument rien n'est donc encore joué dans la partie très serrée qui vient de s'engager et cela d'autant plus que la conclusion d'un accord *entre Solidarité et le pouvoir* impliquerait, en tout état de cause, de très importantes concessions de la part du syndicat. Il n'est d'abord pas prouvé que les dirigeants régionaux de Solidarité, qui ont gagné un poids certain lors de la dernière réunion de la commission nationale, soient disposés à faire preuve de la souplesse nécessaire.

Il y aurait ensuite un choix difficile à faire entre les revendications à faire triompher dans l'immédiat et *celles à remettre plus tard. L'Eglise,* qui s'est engagée pleinement depuis plusieurs semaines en faveur de l'enregistrement de Solidarité rurale, voit là un objectif prioritaire et a tenté mercredi de conclure un accord avec les autorités garantissant la reconnaissance du syndicat paysan en échange de la modération des *autres revendications. Cet accord se* serait heurté à un veto de M. Kania, opposé, depuis le début, à cette reconnaissance qui serait, de surcroît, très mal reçue à Moscou. Même accepté par le premier secrétaire, il aurait sans doute suscité de violentes controverses au sein de Solidarité dont de nombreux membres accordent, eux, la priorité à l'obtention de garanties sur le respect de la légalité et la fin des poursuites pour délit d'opinion.

BERNARD GUETTA.

M. MAIRE : qu'on ne dise pas qu'il se trouve aussi des provocateurs à Solidarité.

Transformé en meeting de soutien envers Solidarité, le gala culturel et syndical que la C.F.D.T. avait d'abord organisé en prévision de la visite de M. Lech Walesa a rassemblé quelque deux mille personnes sous le chapiteau de la porte de Pantin, le 25 mars.

En l'absence du dirigeant polonais avait pris place à la tribune une délégation de Solidarité, conduite par M. Jerzy Mamontowicz, actuellement en France.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a réfuté avec vigueur la thèse selon laquelle les « *provocateurs, en Pologne, sont partout, qu'il y a balance égale entre des extrémistes de tout bord, qu'il se trouve aussi des provocateurs à Solidarité* ».

Admirant le « *sens extraordinaire des responsabilités* » des syndicalistes indépendants polonais, leur « *refus de la dramatisation et de l'engrenage de la confrontation* », leur refus d'« *imaginer que des forces extérieures constituent la menace première* », M. Maire a déclaré qu'il voulait « *réagir comme eux* » (...) « *L'apport de Solidarité au mouvement ouvrier international est fondamental (...). Depuis l'été dernier, une nouvelle aube se lève à l'Est.* » La C.F.D.T. a ressenti immédiatement la convergence fondamentale entre la démarche de Solidarité et la volonté de la C.F.D.T. de « *reconstruction du syndicalisme français contre sa double déviation de subordination au parti ou d'intégration aux forces dominantes de la société française.* »

Le film "Ouvriers 80" projeté à Paris

Ouvriers 80 (1) *s'adresse, bien sûr, à tous ceux qui suivent au jour le jour le destin de la Pologne, et voudront retrouver, de visu, ce qu'ils ont appris l'été dernier. Le film sera pour eux un arrêt dans l'histoire, un document brut, apparemment simple et formidable.*

Les spectateurs peu intéressés, peu informés (il y en a toujours plus qu'on ne croit) risquent d'être découragés par cette perspective : une heure trente de cinéma direct, une heure trente de discussions continues ou presque, traduites simultanément en français par une voix unique. Qu'ils prennent pourtant la peine de se déplacer, pour entendre ce que les Polonais avaient à se dire à ce moment-là à Gdansk, dans la grande salle des commissions, à la table des négociations.

Ce que les travailleurs de Gdansk ont réclamé, c'est que l'on compte avec eux. Ils parlent de travail, de savoir, de contrôle, d'autogestion. Le syndicat qu'ils demandent ne devra pas être dirigé par le gouvernement. Ils en ont assez de la clique qui à une époque se faisait construire des villas (ce sont leurs termes), ils se méfient du pouvoir parce que le pouvoir corrompt, ils ne veulent pas que l'unité de leur pays soit faite à coups de matraque et d'emprisonnements. Ils disent que leurs lois sont belles, mais qu'on ne les met pas en pratique. Ils pensent qu'il faudrait en trouver une qui donne la liberté d'expression, permette d'imprimer des opinions différentes, insistent-ils. Ils estiment que cela serait profitable. Parmi les dernières paroles du film, il y a celles-ci : « Enfin une journée polonaise après tant d'années », *dit un ouvrier.*

On assiste également à une messe gigantesque, on entend prier pour que sainte Marie protège les grévistes, pour que ceux qui gouvernent trouvent une solution équitable, pour qu'on n'oublie pas les morts de 1970. On respire aussi le temps de poses très brèves dans le film : une chanson, des hommes endormis.

Quelles que soient les opinions de ceux qui vont les recevoir, ce sont des nouvelles de nos voisins, des images de courage, de dignité, des visages, des voix dont le cinéma polonais exporté est bien avare.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) *Ouvriers 80*, film polonais réalisé l'été dernier à Gdansk lors des négociations entre Lech Walesa et Solidarité, d'une part et les représentants du gouvernement, d'autre part, est présenté les 27, 28 et 29 mars à 22 heures au cinéma Saint-Séverin (*le Monde* du 25 mars). L'entrée est gratuite : ce sont des séances non commerciales placées sous l'égide de l'association « Les amis d'Iskra ». Un débat a lieu le 27 mars avec des syndicalistes français et des Polonais.

Ces projections s'insèrent dans une programmation organisée autour du thème des luttes ouvrières.

LE GROUPE EXPÉRIENCE ET AVENIR CRITIQUE L'ATTITUDE DU BUREAU POLITIQUE

Varsovie (*A.F.P.*). — Le bureau politique du parti a contribué à accroître la tension en Pologne en adoptant, dimanche 22 mars, une résolution tenant Solidarité pour responsable des incidents de Bydgoszcz, estime le groupe de réflexion Expérience et Avenir (*DIP*), *qui réunit des intellectuels* de toutes tendances, y compris des membres du parti communiste.

Dans une déclaration diffusée mercredi et signée de cent quarante intellectuels, dont l'un des fondateurs du DIP, président de l'Union des journalistes polonais, M. Stefan Bratkowski, le groupe estime que le bureau politique a « *désavoué* » ainsi indirectement l'action du général Jaruzelski et de son gouvernement, ébranlant son autorité et *la confiance placée en lui*. Selon le DIP, cette résolution du bureau politique, qui appelait les membres du parti à « *s'opposer avec détermination aux grèves et à ne pas y participer* », comporte le risque supplémentaire d'élargir le conflit en créant « *un antagonisme entre les Polonais membre du parti et ceux qui n'y appartiennent pas* ».

Pour le DIP, qui a procédé à un examen attentif du « *dossier Bydgoszcz* » tel qu'il a été présenté dans la presse officielle, les *incidents violents de jeudi ont été* dus à l'intervention « *injustifiée* » de la milice. On peut se demander, estime-t-il, si ces incidents n'ont pas été « *sciemment organisés* » pour rendre « *un sentiment d'impunité à une fraction particulièrement incapable ou corrompue de l'appareil du pouvoir* »

Espagne

Le parti nationaliste basque pourrait réviser sa stratégie

Cinquante mille personnes ont manifesté à Pampelune, en Navarre, le mercredi 25 mars, à l'appel de la plupart des partis politiques et des syndicats, contre le terrorisme de l'ETA militaire. *Seule la coalition Herri Batasuna, proche de cette organisation,* n'a pas participé à la manifestation. On confirme, d'autre part, les arrestations de plusieurs dizaines de personnes soupçonnées d'être en relation avec l'ETA. Des unités militaires de la région de Burgos font mouvement vers le Pays basque et des navires de guerre surveillent, depuis mercredi, la côte entre Santander et la frontière française.

A Madrid, M. Garaikoetchea, chef du gouvernement autonome basque, a rencontré M. Calvo Sotelo. Le leader du parti *nationaliste basque s'est prononcé contre un éventuel état d'exception* dans les provinces du Nord, mais son parti pourrait amorcer une *révision* de sa stratégie.

De notre correspondant

Madrid. — C'est le P.N.V. (parti nationaliste basque) qui détient la clé du problème basque ; telle est l'impression qui prévaut à Madrid, où le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, a reçu mercredi 25 mars, le chef du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetchea, leader du P.N.V. L'entretien a porté sur les mesures antiterroristes décidées lundi. M. Garaikoetchea, tout en approuvant les grandes lignes, s'est *prononcé contre* la *promulgation* de l'état d'exception dans les provinces basques en ce moment.

« *Le parti nationaliste basque est le seul qui dispose de militants dans les trois provinces d'Euzkadi et qui possède donc les informations suffisantes pour démasquer les commandos de l'ETA militaire. Il a, en tout cas, les moyens de faire pression sur eux pour les contraindre à mettre un frein à leur action. Le P.N.V. doit aujourd'hui comprendre qu'il doit agir dans ce sens, ne serait-ce que par instinct de conservation.* »

Ces propos que nous tient un important dirigeant socialiste basque résument bien les craintes des formations de gauche à l'égard du P.N.V., qualifié habituellement de « nationaliste modéré ».

Principale formation politique de la région, majoritaire au Parlement local et seul à être représenté au gouvernement de Vitoria, le P.N.V. est dans une situation de plus en plus difficile. Il est soumis à de vives pressions des partis socialiste et communiste d'Euzkadi qui le pressent de former un front politique qui élaborerait une stratégie de lutte contre le terrorisme. M. Garaikoetchea a reçu, mardi 24 mars, les dirigeants les principales formations basques d'opposition, mais, tout en se montrant ouvert à toutes les suggestions, il n'a rien proposé de concret.

Son attitude et celle du P.N.V. sont très critiquées à Madrid depuis la tentative de putsch militaire du 23 février. Contrairement au président de la Généralité de Catalogne, M. Jordi Pujol, qui a manifesté activement sa solidarité, M. Garaikoetchea a été très effacé pendant ces heures décisives, *et* il n'avait donné aucune consigne aux dirigeants politiques locaux. Alors que de grandes manifestations avaient lieu dans toutes les villes d'Espagne *pour défendre* le système démocratique menacé, le P.N.V. s'est abstenu de s'y associer : les concentrations dans les villes basques ont été un échec presque *total*.

Aujourd'hui, le parti pourrait amorcer une « révision déchirante ». De toute évidence, la situation politique à Madrid et celle des *provinces* basques *ne* peuvent plus être dissociées. Comme l'écrivait récemment le quotidien de Bilbao, *Deia*, proche du P.N.V., « *s'il est vrai qu'il n'y aura pas de démocratie en Espagne sans autonomie en Euzkadi, il est temps de rappeler maintenant qu'il n'y aura pas d'autonomie en Euzkadi sans démocratie en Espagne* ».

Cette idée semble faire son chemin au sein du P.N.V. Le parti a tenu son assemblée nationale le samedi 21 mars à Zarauz et son président, M. Xavier Arzallus, a reconnu que « *à la lumière de la situation qui prévaut depuis le 23 février, il est possible que nous réexaminions certaines conduites politiques* ». Une Assemblée nationale extraordinaire a été convoquée à cette fin. Les secteurs nationalistes intransigeants appelés « sabiniens », en mémoire du fondateur du parti M. Sabino Arana, paraissent aujourd'hui en perte de vitesse.

Mais nombreux sont les militants du P.N.V. qui voient encore dans l'ETA l'aiguillon qui contraindra le gouvernement de Madrid à faire plus de concessions à l'exécutif basque et à lui transférer plus de compétences légales. En freinant comme il semble le faire ces derniers temps ce processus, le gouvernement central ne contribue pas d'ailleurs à renforcer la position des secteurs les plus modérés du P.N.V.

THIERRY MALINIAK.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le nouveau parti social-démocrate pourrait bouleverser le paysage politique

De notre correspondant

Londres. — La création du nouveau parti social-démocrate, annoncée ce jeudi 26 mars, est un événement politique majeur, comparable à la scission du Labour en 1931, sinon même à la grande percée du parti travailliste, remportant cent quarante-deux sièges aux élections de 1922.

Il est trop tôt pour apprécier si la nouvelle formation, représentée au Parlement par quatorze députés (treize élus sous l'étiquette travailliste et un sous l'étiquette conservatrice) et dix-neuf lords, annonce un réalignement politique important ou si le courant d'opinion en sa faveur, confirmé par tous les sondages, n'est que l'expression du mécontentement passager des électeurs à l'égard des deux grands partis.

La nouvelle formation dispose d'un certain nombre d'atouts, avec des dirigeants éprouvés puisque MM. Jenkins, Owen, Rodgers et Mme Williams ont été ministres travaillistes. D'autre part, elle a cet avantage sur le Labour de n'être pas prisonnière de statuts rigides et d'une charte trop ancienne. Ses statuts excluent toute affiliation collective, ce qui devrait lui épargner les pressions de groupements organisés comme les syndicats.

L'emprise de la gauche sur le Labour rebute de larges secteurs de l'électorat et l'évolution vers la droite du parti conservateur ainsi que les atteintes au niveau de vie dues à la politique de Mme Thatcher déçoivent beaucoup d'électeurs conservateurs. Les changements des structures sociales favorisent l'effort d'un nouveau groupement politique, qui ne soit pas comme le défenseur d'intérêts « de classe ».

L'obstacle du scrutin uninominal

L'obstacle principal à l'essor du S.P.D. est le mode de scrutin (uninominal à un tour) qui écrase les minorités. Par exemple, en 1974, avec 29 % des suffrages, les libéraux n'ont obtenu que quatorze sièges. Ainsi, faute d'une solide implantation régionale et de bastions, le S.P.D. ne pourrait l'emporter que si une poussée générale s'exerçait dans tout le pays.

Il faudrait que le parti franchisse la barre des 30 % de voix pour atteindre son premier objectif : emporter suffisamment de sièges pour négocier au sein d'un Parlement (où aucun des partis n'aurait la majorité absolue) l'introduction de la représentation proportionnelle. Avec 35 % des voix, le S.P.D. serait le parti numériquement le plus important et, avec 39 % il aurait la majorité absolue. En revanche avec 27 %, les sociaux-démocrates n'obtiendraient qu'un ou deux sièges.

L'alliance avec les libéraux, nécessaire à toute percée du centre, s'impose, malgré les réticences et même l'opposition d'un certain nombre de militants libéraux qui voient dans la nouvelle formation un concurrent plutôt qu'un allié.

En fait, l'avenir du S.P.D. dépend d'impondérables. Mais le fait marquant, c'est que le nouveau parti, à la différence des libéraux, apparaisse dès sa création comme un vainqueur possible

HENRI PIERRE.

LE GOUVERNEMENT DEVRA SE PRONONCER SUR LE RACHAT DE L'« OBSERVER »

(De notre correspondant.)

Londres. — M. Rowland, le directeur du consortium CONRHO contrôlant une douzaine d'entreprises de presse et des sociétés minières africaines, a décidément bien du mal à racheter l'*Observer*, le plus vieil hebdomadaire britannique, fondé en 1791. Il avait déjà échoué dans cette entreprise il y a quatre ans. L'accord qu'il a passé en février dernier avec le propriétaire du journal (*le Monde* du 27 février), la compagnie américaine Atlantic Richfield (ARCO), vient à son tour d'être remis en cause.

Le ministre britannique du commerce, M. Biffen, a en effet décidé, en vertu d'une loi de 1913, de renvoyer cet accord pour autorisation devant la commission des monopoles. Ce que voyant, M. Rowland tente désormais de tourner la loi de 1913 : il vient d'annoncer sa décision d'acquérir à titre personnel la moitié du capital d'une filiale d'ARCO établie aux Etats-Unis, mais qui possède toutes les actions de la société britannique Observer Limited. Cette opération, plaide M. Rowland, échappe à la loi sur les monopoles, puisqu'elle ne comporte aucun transfert d'actions de cette dernière société.

L'opposition travailliste, estimant que la loi est bafouée, au moins dans son esprit, a demandé au gouvernement de préciser sa position sur cette affaire. La démarche de M. Rowland a été en outre très mal accueillie par la direction et les journalistes de l'*Observer* déjà mécontents de n'avoir été informés qu'à la dernière minute de la vente du journal. Le directeur de l'hebdomadaire, M. Telfort, écrit à propos de cette tentative de tourner par des *« moyens clandestins »* la législation sur les monopoles : *« Une compagnie américaine ne peut ainsi traiter un gouvernement ou un conseil d'administration britannique..., c'est là l'inacceptable visage du multinationalisme. »*

Les syndicats de l'imprimerie, quant à eux, sont en principe d'accord avec les journalistes pour demander que l'opération d'achat soit soumise à la commission des monopoles. Néanmoins, les personnels de l'atelier de composition et des machines de l'*Observer* ont déploré dans une déclaration que les journalistes ne les aient pas consultés et déclaré que, bien que soucieux de garantir une presse indépendante et libre, leur premier objectif était d'assurer le maintien des emplois et l'expansion des entreprises de presse.

H. P.

Autriche

L'opposition réclame des élections anticipées

De notre correspondante

Vienne. — Le climat politique et économique ne cesse de se détériorer en Autriche, où, depuis un an, le scandale des « pots-de-vin » versés pour la construction de l'hôpital général de Vienne paralyse la vie politique. Mise en veilleuse après la démission de l'ancien ministre des finances et vice-chancelier, M. Hannes Androsch, il y a deux mois, l'affaire a rebondi à la suite de nouvelles révélations sur le gaspillage de plusieurs milliards de schillings par la ville de Vienne.

Les partis de l'opposition — conservateurs et libéraux — réclament la démission des responsables, en particulier celle du maire de Vienne, M. Léopold Gratz, et des élections communales et législatives (prévues pour 1983) anticipées.

Cette crise de confiance ne pouvait se produire à un plus mauvais moment. L'Autriche est à son tour confrontée à la stagnation et à la menace du chômage, jusqu'à présent presque nulle. Quelque deux mille ouvriers des aciéries nationalisées VEW (Vereinigte Edelstahlverke) risquent de perdre leur emploi. Une série noire de faillites de firmes privées — et non des moindres — aggrave le problème de l'emploi et le chancelier Bruno Kreisky s'attend à la *« plus sérieuse crise économique depuis trente-cinq ans »*.

Le parti socialiste gouvernemental doit présenter en mai un programme de relance. Il espère, en dépit des dissensions politiques, que le fameux « consensus social » tant envié à l'Autriche, permettra une nouvelle fois d'éviter le pire.

Ce programme est cependant loin de plaire aux milieux économiques qui le jugent trop à gauche. Le changement du système d'aide à l'exportation qu'il propose sent trop le dirigisme à leurs yeux, de même que le projet de créer un impôt sur les taux d'intérêt des livrets d'épargne.

Les partis préparent leur campagne électorale. Le parti socialiste discrédité par le scandale financier de l'hôpital de Vienne, que l'opposition exploite à fond, n'obtiendrait, à l'heure actuelle, que 48 % environ des suffrages. Et l'hospitalisation, la semaine dernière, du chancelier Kreisky souffrant d'une maladie des yeux, a relancé les spéculations sur sa succession. On n'exclut plus son départ avant la fin de la législature.

WALTRAUD BARYLI.

Suisse

M. WALTER BRINGOLF, FIGURE MARQUANTE DU SOCIALISME HELVÉTIQUE, EST MORT

Walter Bringolf, figure marquante du socialisme helvétique, est décédé le mercredi 25 mars, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

[*Né en 1895 dans le canton de Schaffhouse, d'abord maçon puis étudiant à l'université de Zurich, il devient rédacteur au journal socialiste* Volksrecht *et adhère au parti socialiste au lendemain de la grève générale de 1918.*

En 1920, il rencontre Lénine au deuxième congrès de l'Internationale communiste à Moscou et y devient secrétaire. Après la scission du parti socialiste, il participe en 1921 à la création du parti communiste.

En 1925, il est élu député au conseil national, où il siégera jusqu'en 1971. S'opposant à la politique de Staline, il est suspecté de trotskisme et inquiété par Moscou. Il rompt avec le P.C. et rejoint le parti socialiste en 1934. Il avait été élu maire de Schaffhouse en 1932 et fera de la cité rhénane un des grands centres culturels helvétiques.

Après la guerre, pendant laquelle il a accueilli de nombreux réfugiés, il devient tour à tour président du groupe socialiste aux chambres fédérales, membre du conseil de l'Internationale socialiste et président de son parti. En 1959, certains partis « bourgeois » proposent sa participation au Conseil fédéral, mais on lui préfère finalement un socialiste plus modéré. Ces mêmes partis gouvernementaux le portent trois ans plus tard à la tête de la Chambre basse. — (Corresp.)]

Irlande du Nord

● *Le Comité de défense des prisonniers politiques irlandais* organise le jeudi 2 avril à partir de 18 heures à la Bourse du travail de Paris (29, boulevard du Temple), « Cinq heures pour les prisonniers irlandais », avec notamment la participation de M. Tom McCan, ancien détenu des « blocs H », la projection d'un film, et un programme de musique irlandaise.

Le Monde

publiera demain

- ENTRETIEN AVEC M. EDGAR FAURE.
- IDÉES : De Hegel à Lukacs.
- CAMBODGE : Une interview du ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh.
- TOURISME : Comment acheter un voyage au Kenya ?

AMÉRIQUES

Nicaragua

L'opposition conservatrice dénonce la radicalisation du régime

De notre envoyé spécial

Managua. — La nouvelle pièce de 1 cordoba (monnaie nationale), qui devait être mise en circulation ce jeudi 26 mars, est ornée, outre la tête de Sandino, précurseur de l'actuelle révolution, de deux slogans, dont la cohabitation n'est plus aussi aisée qu'au moment de la victoire de juillet 1979. *« Nous avons confiance en Dieu »*, dit l'un, qui figurait sur les anciennes pièces, alors que l'autre : *« La patrie libre ou mourir »*, est le cri de ralliement du Front sandiniste de libération nationale.

Les contradictions au Nicaragua prennent un tour de plus en plus violent. Les incursions des anciens gardes nationaux, stationnés au Honduras voisin, sont de plus en plus fréquentes. *Barricada*, organe officiel du F.S.L.N., accorde la première page aux articles publiés dans le *Washington Post* et le *New York Times* sur les camps d'entraînement de contre-révolutionnaires cubains et nicaraguayens en Floride, alors que *la Prensa*, journal d'opposition, est des plus discrètes sur le sujet.

En revanche, *la Prensa* ne cesse de publier des articles sur les graves incidents du samedi 14 mars. Le Mouvement démocratique nicaraguayen (M.D.N.) devait, ce jour-là, organiser un meeting à Nandaime, au sud de la capitale. Le ministre de l'intérieur avait donné son autorisation à condition que la réunion se déroule dans un local ceint de murs, mais des centaines de militants des organisations de masse sandinistes se sont mobilisés pour bloquer les routes autour de Nandaime, dans la nuit du vendredi au samedi. Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes du pays, donnant lieu souvent à des débordements. Ainsi, le siège du M.D.N. à Nandaime a-t-il brûlé, et plusieurs de ses militants ont été blessés. Ailleurs, des heurts ont eu lieu entre étudiants. Dans plusieurs villes, des voitures de « riches » ou de militants des partis d'opposition, ou du Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP, organisation patronale) ont été brûlées.

Le vendredi 13 février, des incidents identiques ont eu lieu à l'aéroport international de Managua, où un groupe de membres de la commission permanente des droits de l'homme, venus accueillir le coordinateur national de la C.P.D.H., M. José Esteban Gonzalez, ont été rossés.

« Les actes arbitraires des autorités sandinistes et les atteintes graves aux droits de l'homme ont diminué », déclare Mᵉ Baltodano, membre de la commission exécutive de la C.P.D.H., *« mais la violence augmente et peut provoquer un état d'anarchie »*. Selon Mᵉ Baltodano, le chiffre de huit mille prisonniers politiques avancé par M. Esteban (accusé de lancer une *« campagne internationale pour défigurer l'image de la révolution »*) provient de déclarations de membres de gouvernement, qui avaient parlé de sept mille cinq cents gardes nationaux détenus, et des dénonciations recueillies par la C.P.D.H. *« Maintenant, nous acceptons le chiffre de quatre mille cinq cents des autorités, mais nous exigeons une liste complète des prisonniers. La différence entre les deux chiffres s'explique peut-être par les libérations effectuées sans que nous en ayons été avisés. »*

Luttes de classes

Les récentes manifestations de violence font penser à certains observateurs que l'on assiste à un durcissement du régime. D'autres parmi les diplomates hostiles aux sandinistes estiment que ces événements ne sont que des accidents sans singification particulière dans la mesure où il est évident, à leurs yeux, que la direction nationale du F.S.L.N. a pour objectif depuis le départ d'instaurer une démocratie populaire de type classique.

« Nous essayons de mener à bien une entreprise difficile, nous a déclaré le commandant Daniel Ortega, coordinateur de la junte de gouvernement de reconstruction nationale, *maintenir le pluralisme politique et l'économie mixte dans une situation où la lutte de classes atteint des niveaux explosifs. Le principal obstacle à ce projet, la raison de cette polarisation, est le manque de flexibilité de la fraction politique représentant le secteur privé. Tout est encore possible, mais il faudrait que ce groupe qui ne représente pas la totalité des entrepreneurs privés comprenne la révolution comme une réalité à l'intérieur de laquelle nous pouvons cohabiter. Pour le moment, leur attitude stimule la lutte de classes. »*

Les capitalistes n'investissent pas et l'économie tourne grâce à un accroissement énorme de la dette extérieure : production et productivité ont baissé et le pays risque de connaître bientôt de sérieux problèmes d'approvisionnement. Pour la population, il a fallu admettre que la révolution ne réalisait pas de miracle, que les dirigeants pouvaient commettre des erreurs. Mais beaucoup de travailleurs, chez qui les sentiments « antiriche » sont très forts, veulent en découdre et sont prêts à se lancer dans une nouvelle insurrection. Entre les deux camps, le dialogue est de plus en plus difficile.

Les dirigeants sandinistes semblent moins craindre une intervention extérieure, à court terme, qu'un processus de « déstabilisation » progressif dont l'objectif serait leur renversement. *« La stratégie de la bourgeoisie est claire*, déclare l'un d'eux : *Ils attaquent dans les domaines économique, idéologique, religieux. Quand la décomposition sociale aura atteint un niveau critique, les attaques des anciens gardes nationaux pourront faire pencher la balance en leur faveur. »*

M. Enrique Dreyfus, principal dirigeant du secteur privé, affirme de son côté : *« Nous avons agi avec un esprit patriotique élevé et nous sommes guidés par le désir inébranlable de voir s'établir une véritable démocratie au Nicaragua. Nous ne recherchons pas le pouvoir, mais nous n'agirions pas en bons Nicaraguayens si nous nous taisions devant les déviations du processus révolutionnaire. »* La bourgeoisie tente d'éviter l'affrontement. Certains de ses membres auraient même demandé à l'administration Reagan d'être plus souple avec les sandinistes, car ils pensent que le fruit finira par tomber de lui-même. Il est vrai que les sandinistes ont les moyens de radicaliser le processus conformément aux souhaits d'une partie de la population.

FRANCIS PISANI.

El Salvador

Attentat à la roquette contre l'ambassade des États-Unis

Plus de quarante cadavres ont été découverts, les mardi 24 et mercredi 25 mars, en plusieurs régions du Salvador. Vingt-cinq corps ont, en particulier, été retrouvés dans des bidonvilles de la capitale : sept victimes ont été dénombrées à San-Miguel, six à Santa-Ana et quatre à Chalchuapu (à 75 kilomètres de San-Salvador). Ces dernières étaient des professeurs. Le gouverneur suppléant du département de Chalatenango, et le maire de Corinto (nord du département de Morazan) ont été assassinés. La fille du président de la junte, Mlle Ines Guadalupe Duarte, a échappé à un attentat.

Dans la capitale, le calme relatif qui avait régné pour le premier anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, a été rompu par une attaque contre l'ambassade des Etats-Unis. Une roquette a été tirée par des inconnus contre l'édifice puissamment fortifié, qui, déjà, a fait l'objet de deux précédents attentats ces trois dernières semaines. Une salle de conférence a été saccagée. Deux passants ont été blessés lors d'une courte fusillade. Le groupe de guérilla F.P.L. a revendiqué l'attentat.

Lors d'une cérémonie célébrée le 24 mars à San-Salvador pour le premier anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, le R.P. Jesus Delgado a laissé entendre que le Vatican envisageait la canonisation du prélat martyr. A Rome, Jean-Paul II a rendu hommage, le 25 mars, lors de son audience générale, à l'archevêque. Le pape a formulé des vœux de concorde et de paix pour *« la chère nation du Salvador, encore éprouvée par de si graves tensions et par des violences qui accroissent de jour en jour la foule déjà trop nombreuse des victimes innocentes »*. Le Souverain Pontife a souhaité que le sacrifice de Mgr Romero soit *« un appel puissant à la réconciliation »*.

***

● *A Moscou*, l'agence TASS a commenté, le 25 mars, la décision américaine d'augmenter l'aide économique au Salvador. En accordant à la junte une assistance de 126 millions de dollars pour 1981, les Etats-Unis confirment leur intention de *« consolider un régime proaméricain qui cherche à noyer la révolte populaire dans le sang »*, déclare l'agence. — *(A.F.P., A.P., Reuter, UPI.)*

DIPLOMATIE

A la conférence de Madrid

LES NON-ALIGNÉS PRÉPARENT UN COMPROMIS

Madrid *(A.F.P.)*. — Le groupe des pays neutres et non alignés tente de sauver la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) avec un texte, en rédaction, pour concilier Occidentaux et Soviétiques, indiquait-on mercredi 25 mars à Madrid.

Ouverte le 11 novembre, la C.S.C.E. (trente-cinq délégations de toute l'Europe plus les Etats-Unis et le Canada) s'éternise faute d'accord sur le sujet le plus épineux : la convocation, d'ici à la fin 1981, d'une conférence sur la détente militaire.

Le texte des neutres et des non-alignés constitue, pour beaucoup d'observateurs, la dernière chance de la conférence ; collaborent à sa rédaction : l'Autriche, Chypre, la Finlande, le Liechtenstein, Malte, Monaco, San-Marin, la Suisse, la Suède et la Yougoslavie.

Ce texte serait assez proche de la position occidentale sur les aspects militaires de la détente. Il envisage que les *« mesures de renforcement de la confiance »* préconisées par la France, les Etats-Unis et leurs alliés soient obligatoires, vérifiables et militairement significatives et qu'elles s'étendent de l'Atlantique à l'Oural. Sur les droits de l'homme, les neutres et les non-alignés donneraient plutôt satisfaction aux pays de l'Est, opposés à une conférence d'experts chargés de suivre la façon dont ils sont respectés, notamment en U.R.S.S.

● *M. Raymond Barre* se rendra à Bonn, le jeudi 2 avril, pour s'y entretenir avec le chancelier allemand, ainsi que cela avait été décidé lors de la rencontre entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Helmut Schmidt, le dimanche 15 mars en Alsace (*le Monde* du 17 mars). MM. Barre et Schmidt *« procéderont à un examen d'ensemble de la conjoncture économique »*, indique-t-on à l'hôtel Matignon.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les conquêtes du mouvement écologique sont menacées par la nouvelle administration

De notre correspondante

New-York. — La reconquête des Etats-Unis par les milieux d'affaires paraît devoir se poursuivre avec l'abandon d'une bonne partie de la politique écologique qui prévalait depuis une dizaine d'années. *L'agence pour la protection* de l'environnement vient, en effet, de proposer une *série de mesures* destinées à réduire son budget et à faciliter les nouvelles implantations industrielles.

Parmi ces mesures figurent : une réduction de 25 % des subventions à la recherche des nouvelles techniques de contrôle de la pollution *industrielle* ; une autre de 72 % sur le budget du conseil de la qualité de l'*environnement* créé en *1970* pour informer la Maison Blanche *sur les questions écologiques et coordonner l'action des divers organismes* intéressés ; une troisième de 14 % sur la recherche concernant les espèces animales menacées d'extinction ; abandon, ou peu s'en faut, du programme de recherche sur la suppression des bruits « polluants », *suppression du fonds* de conservation des terres et des eaux qui permettait à l'Etat fédéral de transformer certaines zones en *parcs protégés* ; 27 % de réduction sur le programme de restauration des zones détruites par l'exploitation de mines à ciel ouvert ; suppression pratique du programme de développement de l'énergie solaire ; réduction de 20 % du programme de contrôle des déchets toxiques. Entin, l'agence, qui dépend directement de la Maison Blanche, a annoncé, par la bouche du vice-président, M. Bush, une *modification* prochaine de la législation sur la *pollution de l'air*.

Des facilités pour les raffineries de Californie

L'assouplissement des mesures qui réglementaient sévèrement l'émission de *fumées industrielles* ne changerait rien aux usines qui fonctionnent déjà, mais il réduirait notablement le coût des usines nouvelles. Il profiterait aussi aux raffineries de pétrole, notamment celles de *Californie, qui a été souvent dénoncée* comme l'un des Etats les plus pollués du pays.

Les réactions sont déjà nombreuses dans les organisations écologiques. M. Brock Evans, directeur *adjoint de la plus importante d'entre* elles, le Sierra Club, qui compte cent quatre-vingt-dix mille adhérents, *a déclaré que, « bien que encore vagues, ces propositions paraissent être la première salve tirée par la nouvelle administration contre la loi contre la pollution de l'air (Clean Air Act) »*. Les écologistes remarquent, par la *même occasion, avec amertume*, que le budget présidentiel prévoit une augmentation de 4 milliards 300 mil*lions de dollars pour* le développement de l'énergie nucléaire.

Le vice-président, M. Bush, qui est *président du groupe de travail de la* Maison Blanche pour la lutte contre les *réglementations*, a souligné que *l'élection du président* Reagan avait montré que l'électorat approuvait son souci de mettre fin aux ingérences de l'Etat qui constituent aussi un frein à l'économie.

Le début de la campagne anti-écologique rejoint d'autres préoccupations des milieux d'affaires, en particulier celles des sociétés minières qui s'apprêtent à lancer une grande offensive contre les réglementations fédérales limitant l'exploitation du sous-sol dans certaines régions protégées.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. James Watt, dont la nomination a d'ailleurs fait l'objet de commentaires acerbes des milieux libéraux en raison des liens qu'il entretient avec les intérêts miniers, a l'intention de remettre en question l'exploitation de *l'Alaska*, dont une partie importante avait été bloquée par l'administration Carter. En fait, une *partie des richesses minières* de l'Alaska sont ouvertes à l'exploitation, *mais le coût élevé de l'opération en a, jusqu'ici, écarté les compa*gnies privées. Pour M. Evans, directeur adjoint du Sierra Club, c'est *le principe même de l'embargo* de l'Etat *fédéral* sur certaines portions du territoire américain qui est *mis* en question par les sociétés minières.

Les minerais « stratégiques »

La nouvelle administration républicaine ne manque pas une occasion de souligner le danger que constitue, à terme, pour l'indépendance américaine, le manque de réserves minérales *d'importance* stratégique, notamment le cobalt et le manganèse. C'est l'une des raisons qui l'incitent *à remettre en question les accords* déjà conclus sur le droit de la mer. Un « lobby » minier *très* important *est à l'œuvre à Washington, dont* United Technologies, l'ancien « employeur » du secrétaire d'Etat, *M. Alexander Haig*, est l'un des éléments les plus actifs.

En lançant sa campagne pour une *nouvelle politique de l'énergie*, l'administration Carter avait tenté de préserver les intérêts écologiques : *elle avait, notamment, abordé avec* prudence les projets d'exploitation des schistes bitumineux qui se *trouvent, en majorité*, dans des Etats de l'Ouest, comme l'Utah, le Nevada et le Colorado, dont la beauté sau*vage devait*, pensait-on à Washington, être préservées à tout prix. Les projets d'exploitation des schistes sont, pour l'instant, passés à l'arrière-plan des préoccupations fédérales avec l'ensemble du programme de développement des carburants de synthèse.

Mais un autre problème risque de se dresser devant les ambitions des *sociétés minières* : les revendications indiennes. Une grande partie des ressources minières non encore exploitées se trouvent sur le territoire de réserves indiennes. Peu organisés, déchirés *par des rivalités* tribales, les Indiens d'Amérique sont mal armés pour lutter avec efficacité contre de puissants intérêts industriels, *mais ils peuvent leur créer des* difficultés. Le Conseil international du traité indien, une organisation à *l'idéologie assez confuse, mais fortement* marquée par le *mouvement* écologique, et qui se réclame, par ailleurs, du mouvement des pays non alignés, organise, au début du mois *prochain, une manifestation dans les* Black Hills du Dakota du Sud, une terre fédérale riche en uranium et *en minerai de fer sur laquelle les* Sioux accusent diverses sociétés multinationales d'avoir des vues.

NICOLE BERNHEIM.

Les dirigeants des syndicats de mineurs tentent d'éviter une grève inutile

De notre correspondant

Washington. — « *Pas de contrat, pas de travail.* » Fidèles à ce principe, les cent soixante mille mineurs syndiqués des Etats-Unis avaient décidé de se mettre en grève à partir du vendredi 27 mars, date d'expiration de leur convention collective. En 1977-1978, les puits étaient restés fermés cent onze jours, jusqu'à la signature d'un nouvel accord avec le patronat.

Théoriquement, la grève devrait être annulée, puisque le syndicat U.M.W. et les sociétés productrices ont trouvé un compromis le lundi 23 mars. Mais, selon la procédure normale, il faut une dizaine de jours à la base syndicale pour avaliser le contrat. Et les « gueules noires » sont attachées *à leurs traditions*.

Assistera-t-on à un arrêt de travail purement formel ? Il passerait totalement inaperçu du public, car les Etats-Unis peuvent vivre pendant trois mois et demi sur leurs réserves de charbon *extrait*.

Les dirigeants de l'U.M.W. cherchent à éviter cette grève inutile par une accélération inhabituelle de la procédure ou par une prolongation de quelques jours du contrat de 1978. S'ils y parviennent, ce serait la première fois depuis dix-sept ans qu'un accord aurait été conclu dans les mines sans un arrêt de travail.

Le compromis de lundi porte sur trois points principaux : les salaires, l'activité dominicale et le régime des retraites. Actuellement, un mineur des Appalaches ou du Middle-West gagne en moyenne 10,10 dollars (50 F) par heure. L'U.M.W. réclamait une augmentation de 51 %, échelonnée sur trois ans. Le patronat ne voulait offrir que 19 %. On a coupé la poire en deux : ce sera 36 %.

Les compagnies ont dû renoncer, d'autre part, à leur projet d'ouvrir les mines sept jours par semaine pour accroître la productivité. On s'en tiendra aux accords de 1978, c'est-à-dire à des heures supplémentaires le samedi. L'U.M.W. n'acceptait le travail dominical que si l'ensemble du week-end — samedi et dimanche — était matière à option.

Pour ce qui est du régime des retraites, les deux parties ont décidé de mettre la question « à *l'étude* ». *Le syndicat* est attaché au système en vigueur depuis trente-cinq ans : un fonds commun, géré par lui-même et par le patronat. Ce dernier souhaite, en revanche, des accords séparés d'entreprise qui lui reviendraient *moins* cher.

M. Sam Church, président de l'U.M.W., est persuadé que la base syndicale approuvera ce compromis. Peut-elle se permettre d'engager une épreuve de force dans la conjoncture actuelle ? Les stocks de *charbon s'accumulent* et on compte vingt mille chômeurs après la faillite de nombreuses petites sociétés.

En *fait*, le climat social s'est beaucoup amélioré dans les mines américaines. On y déplore moins d'accidents grâce à de nouveaux systèmes de sécurité. Depuis son élection, il y a seize mois, M. Church joue la carte de la concertation. Les grèves ont diminué et la courbe de productivité remonte sensiblement.

Les grandes sociétés exploitantes, *comme Consolidation coal ou* Peabody, voient l'avenir avec optimisme, compte tenu des réserves américaines de charbon et de l'emploi croissant de ce combustible dans la production nationale d'électricité (54 % actuellement, contre 44 % en 1978). L'arrivée au pouvoir de M. Reagan est diversement accueillie. Elle peut avoir deux effets opposés sur *les sociétés minières : leur per*mettre des économies appréciables grâce à un assouplissement des réglementations, mais leur enlever un précieux débouché si *l'aide* publique aux projets de liquéfaction du charbon encouragés par M. Carter devait être effectivement supprimée.

ROBERT SOLÉ.

POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ

Mme Byrne, maire de Chicago s'installe dans le ghetto noir

De notre correspondant

Washington. — Contre la criminalité, chacun lutte à sa manière. *Mme Jane Byrne*, maire de Chicago, a choisi de déménager. Quittant son bel appartement de Michigan Avenue, elle va s'installer à Cabrini Green, la cité maudite qui vit dans la peur du vol, du viol et de l'assassinat. « *Il faut empêcher le cancer de s'étendre*, a expliqué cette femme de quarante-sept ans. *Je veux montrer aux gens qu'ils n'ont pas à avoir peur.* »

Cabrini Green symbolise l'échec du logement subventionné. Les quinze mille habitants de ses tours sinistres affrontent toutes sortes de violences, dont une « guerre » entre plusieurs gangs qui veulent s'assurer le contrôle de la drogue et de la *prostitution*. On y a enregistré une dizaine de crimes au cours des *deux derniers mois*.

Mme Byrne entend faire davantage qu'un geste symbolique. Elle habitera à Cabrini Green « tout le temps qu'il faudra », persuadée qu'en raison même de sa présence les services publics et la police fonctionneront mieux. Mme Byrne n'exclut pas d'effectuer plusieurs déménagements ultérieurs, accompagnée de ses gardes du corps habituels et de son assistant, M. Jay McMullen, qui est aussi son mari.

La population noire, majoritaire à *Cabrini Green*, a généralement apprécié cette initiative, mais sans beaucoup croire à son efficacité. Les ennemis de Mme Byrne ne vont pas manquer d'en dénoncer le caractère publicitaire. On compte parmi eux le fils de M. Richard Daley, ancien maire de Chicago, qui dirigea pendant deux décennies une machine politique locale particulièrement puissante.

Elue en 1979, Mme Byrne est contestée. Un certain nombre de démocrates lui reprochent d'avoir abandonné le sénateur Kennedy l'an dernier pour se rallier à M. Carter, qui lui offrait des subventions. Les prochaines élections municipales de Chicago sont fixées à 1983.

R. S.

LE RECENSEMENT DE 1980 ILLUSTRE LE DÉPLACEMENT DE LA POPULATION VERS LES ÉTATS DU SOLEIL

Washington (A.F.P.). — Les premiers résultats du recensement de la population effectué aux Etats-Unis, en 1980, confirment le mouvement de migration des Américains vers le « Sun Belt », les Etats de « la ceinture du soleil » au détriment des régions du Nord-Est, et la tendance à la concentration urbaine. Ils illustrent également la période de prospérité que les Etats-Unis ont connue depuis le dernier recensement effectué en 1970. Publiés par le département du commerce, ils montrent notamment que l'agglomération de New-York a perdu en dix ans près d'un million d'habitants alors que celle de Houston (Texas) a augmenté d'un million et demi.

Ils indiquent d'autre part que, désormais, trois Américains sur quatre résident dans une agglomération urbaine (soit 10 % de plus qu'en 1970). Ils révèlent enfin que, si, en dix ans, la population du pays a augmenté de quelque 11 % (passant de 203,3 millions à 226 millions d'habitants), le nombre de logements dont les Américains disposent a augmenté, lui, de 28 % (passant de 68,7 millions à 88,2 millions).

Les résultats du recensement indiquent que les onze agglomérations métropolitaines suivantes — toutes situées dans le « Sun Belt » ou à ses abords — ont été les seules à faire ressortir, au cours des dix dernières années, des augmentations de population supérieures à 300 000 habitants : Houston-Galveston (Texas), Dallas-Fort-Worth (Texas), Phoenix (Arizona), Anaheim-Santa-Ana-Garden-Grove (Californie), San-Diego (Californie), Tampa-St-Petersburg (Floride), Atlanta (Georgie), Los Angeles-Long-Beach (Californie), Riverside-San-Bernardino-Ontario (Californie), Fort-Lauderdale-Hollywood (Floride), et Denver-Boulder (Colorado).

L'agglomération métropolitaine New-York-Newark-Jersey-City, bien qu'en baisse de 1 million d'habitants par rapport à 1970, reste la plus grande concentration humaine aux Etats-Unis avec 16 millions d'habitants. Elle est suivie par celles de Los Angeles-Long-Beach-Anaheim avec 11,5 millions d'habitants (1,5 million de plus qu'en 1970), Chicago-Gary avec 7,7 millions (inchangé sur 1970), Philadelphie-Wilmington-Trenton avec 5,5 millions (inchangé), San-Francisco-Oakland-San-José avec 4,8 millions (plus 0,4 million), Detroit-Ann-Arbor avec 4,6 millions (inchangé), Boston-Lawrence-Lowell avec 3,4 millions (moins 0,1 million), Houston-Galveston avec 3 millions (plus 1,1 million) et le district fédéral de Washington avec 3 millions également (plus 0,1 million).

ASIE

Pakistan

Le président de la Cour suprême refuse d'approuver la Constitution provisoire

Le président de la Cour suprême et une dizaine d'autres juges ont refusé, mercredi 25 mars, d'approuver les nouvelles dispositions constitutionnelles renforçant la loi martiale, accordant de larges pouvoirs au chef de l'Etat et apportant des restrictions au rôle des tribunaux civils et des avocats (*le Monde* du 25 mars). Ils ont été révoqués sur-le-champ.

Le président de la plus haute juridiction pakistanaise, M. Anouar Ul Haq, qui exerce ses fonctions depuis l'arrivée du général Zia au pouvoir, en juillet 1977, et avait à ce titre confirmé la condamnation à mort de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, a indiqué : « *En accord avec ma conscience, il m'est impossible de prêter serment sous la nouvelle Constitution provisoire.* ». Deux autres juges de la même juridiction, MM. Durab Patel et Fakhruddin Ibrahim, ont adopté la même attitude. En 1977, la Cour suprême avait statué que l'imposition de la loi martiale par le général Zia constituait une « *déviation constitutionnelle* » imposée par les circonstances et légalement acceptable pour une période limitée.

Neuf des vingt-huit juges de la haute cour de justice de Lahore, deux de celle de Karachi et au moins le président de celle de Guetta (capitale de la province du Baloutchistan), M. Marri, qui n'a pas été appelé à prêter serment sans doute parce qu'il s'est montré très indépendant du pouvoir militaire par le passé, ne se sont pas associés aux nouvelles dispositions constitutionnelles. Aux termes de celles-ci, ils se voient interdire de continuer à exercer leurs fonctions. Les magistrats avaient été appelés à entériner rapidement le décret modifiant la Constitution et confirmant la volonté du chef de l'Etat de rester au pouvoir. Des juristes de Lahore et de Karachi ont qualifié cette évolution d'« *acte de trahison visant à prolonger l'existance du régime illégal de la loi martiale* ».

Le juge Durab Patel avait été l'un des trois membres de la Cour suprême à s'opposer à ce que la peine de mort fût requise contre Z. A. Bhutto.

Le président Anouar Ul Haq (qui n'a pas de lien de parenté avec le chef de l'Etat) a été remplacé par M. Mohamed Haleem, qui s'était lui aussi, en tant que président adjoint de la Cour suprême, opposé à la condamnation à mort de l'ancien chef de gouvernement.

Cambodge

L'ASEAN estime illégales les élections législatives organisées par le régime de Phnom-Penh

Une intense activité diplomatique se déroule dans la capitale thaïlandaise, à propos du Cambodge, indique l'*A.F.P.*. Le chef de l'Etat indonésien, le général Suharto, est arrivé, mercredi 25 mars, à Bangkok. Le même jour, le chef de la diplomatie philippine, M. Carlos Romulo, s'exprimant au nom de ses collègues de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est — Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), affirmait à Manille que l'on ne « *saurait reconnaître comme valables* » les élections législatives organisées prochainement par le régime de Phnom-Penh.

Mercredi également, l'envoyé spécial des Nations unies, M. Essaafin, quittait Bangkok pour Hanoï, seconde étape d'une tournée asiatique destinée à tenter de débloquer les négociations sur le Cambodge ; il était porteur d'un message de Bangkok demandant aux Vietnamiens de cesser de s'opposer à la tenue d'une conférence internationale sur ce pays. Le même jour, M. Negroponte, sous-secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires d'Extrême-Orient et du Pacifique, arrivait à Bangkok, venant de Kuala-Lumpur, avant de se rendre au Laos ; il est le responsable américain de plus haut niveau à visiter la Thaïlande depuis l'entrée en fonction de M. Reagan.

Les premiers contacts

En début de semaine, le chef de la diplomatie de Bucarest, M. Andréi, s'était entretenu avec son homologue thaïlandais. Le ministre roumain s'est prononcé pour le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et pour une solution politique en Afghanistan qui conduirait au départ des Soviétiques.

Toutes ces visites interviennent deux semaines après les premiers contacts — non concluants — entre le prince Sihanouk et le chef des Khmers rouges à Pyongyang, et alors que le dirigeant nationaliste khmer, M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), se trouve à Paris. M. Son Sann, qui a été reçu, à sa demande, par un chargé de mission du secrétariat général de l'Elysée, ainsi qu'au Quai d'Orsay, compte partir prochainement pour les Etats-Unis, où il espère avoir un entretien avec M. Haig.

PROCHE-ORIENT

Liban

Nouvelle flambée de violence à Beyrouth et Baalbeck

De notre correspondant

Beyrouth. — Une flambée de violence, mercredi 25 mars, à Beyrouth et à Baalbeck, confirme que la dégradation de la situation au Liban ne cesse de s'accentuer.

Céla est particulièrement sensible dans l'extension des zones d'insécurité, des deux côtés de la ligne de démarcation à Beyrouth, qui se sont encore élargies, atteignant du côté est (secteur chrétien jusqu'à présent le plus affecté), la hauteur des places Sassine et Saint-Nicolas, et du côté ouest (secteur palestino-progressistes), Zohak el-Blatt. La circulation y est nulle par crainte des francs-tireurs, surtout sur les grands axes que l'on n'atteint plus qu'en passant par des ruelles donnant sur l'arrière des immeubles ; les barricades se multiplient de part et d'autre.

Pour la première fois depuis les affrontements de 1978, entre les troupes syriennes et les milices chrétiennes, l'activité économique se trouve sérieusement ralentie. Dans un pays où les affaires ont survécu à toutes les vicissitudes c'est une indication particulièrement alarmante. Les incidents de mercredi, à Beyrouth, ont touché, en particulier, deux écoles : l'université Saint-Joseph, qui a fermé ses portes, et le collège des Dames de Nazareth, dont les élèves de certaines classes du primaire ont dû être évacués à partir des fenêtres du quatrième étage, à l'aide de cordes installées par les miliciens des forces libanaises (chrétiennes), après que les enfants eurent passé plusieurs heures à plat ventre, leurs salles de classe étant prises sous le feu des francs-tireurs.

Les troubles de Baalbeck ont vu s'opposer le Baas pro-irakien et la milice chiite Amal, en conflit ouvert depuis plus d'un an et qui n'en sont pas à leur premier accrochage. Déjà, deux jours auparavant, un affrontement les avait opposés dans cette ville. Mercredi, ils se sont battus à l'arme lourde ; là aussi, des écoles ainsi qu'un hôpital ont été pris sous le feu. Il est à craindre que le bilan ne soit bien plus lourd que les six morts et trente blessés officiellement annoncés.

LUCIEN GEORGE.



AFRIQUE

République Centrafricaine

Le président Dacko semble décidé à exploiter sa victoire électorale

Les troubles ont fait de nombreuses victimes

De notre envoyé spécial

Bangui. — Même si tout est apparemment rentré dans l'ordre dans la capitale centrafricaine, rien n'y est réglé politiquement. Par ailleurs, il se confirme que les pillages dont plusieurs agglomérations de province ont été le théâtre ont été très importants et qu'ils ont été accompagnés d'une répression qui a fait de nombreuses victimes. L'afflux des blessés au centre hospitalier de Bangui, vers lequel ceux-ci ont été évacués, témoigne de la brutalité des affrontements qui ont eu lieu dans des villes comme Bossangoa, Bozoum, Pahoua ou Batangafo, dont plusieurs constituent des fiefs électoraux de M. Ange Patasse, chef du principal parti d'opposition au président Dacko.

De longues et difficiles tractations se poursuivent tant au sein du parti gouvernemental, l'Union démocratique centrafricaine qu'entre opposants. La population de Bangui connue pour sa turbulence découvre avec surprise le nouveau visage de fermeté du président Dacko, apparemment résolu à exploiter sa victoire. Le petit peuple a compris que quelque chose avait changé après les affrontements de vendredi dernier.

Les quatre concurrents du président élu, qui n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord sur une candidature unique de l'opposition contrairement à l'engagement pris ainsi que l'affirme M. Goumba, sont-ils résolus à constituer un front commun autour de M. Ange Patasse ? Ou vont-ils individuellement négocier leur ralliement au président Dacko ? Ils ont en tout cas compris que l'heure n'est plus aux barricades mais à la négociation. Bien que le chef de l'Etat n'ait encore pris contact avec aucun d'entre eux. Ils se sont soit engagés sur la voie de la négociation comme M. Maidou, soit murés dans le silence comme M. Goumba, candidat arrivé en dernière position le 15 mars.

Autre inconnue, l'attitude qu'adopteront, dans les prochains jours, celles des formations politiques qui n'ont pas présenté de candidat à l'élection présidentielle. La Centrafrique ayant, après la chute de Bokassa, opté pour le multipartisme, ce sont dix partis au moins qui se disputent les suffrages des électeurs. Parmi eux, se distingue notamment le Mouvement pour la démocratie et l'indépendance (M.D.I.) de M. François Guéret, magistrat, ancien ministre de la justice, démis par M. Dacko pour avoir voulu pousser jusqu'à leur terme les enquêtes en cours contre quelques-uns des anciens proches collaborateurs de l'empereur déchu.

N'acceptant pas, disent-ils, de « *se prêter au jeu empoisonné des partis* », les responsables de l'Association nationale des étudiants centrafricains (ANECA) et de l'Union des stagiaires centrafricains (USCA) refusent encore de céder à l'intimidation et à la force. Ayant joué un rôle non négligeable dans les désordres du « vendredi chaud », ils demeurent résolument hostiles à un président qu'ils estiment élu grâce à la fois à la fraude et à la présence dissuasive des forces françaises au Centrafrique.

Quant aux chefs de l'armée centrafricaine, que M. Dacko a lui-même dotés de pouvoirs étendus en proclamant l'état de siège, ils sont très conscients de l'importance de leur rôle. Ils ne manifestent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, un enthousiasme excessif pour une démocratie qu'ils rendent surtout responsable de premières et meurtrières « *bavures* ». « *Le pouvoir est entre les mains du président Dacko pour six ans et doit y demeurer parce que la loi doit triompher à tout prix* », nous a dit l'un de ces officiers. Cette mise en garde sans équivoque s'adresse à la fois à M. Patasse, accusé par ses adversaires d'avoir partie étroitement liée avec les Libyens et, à travers eux, avec l'Union soviétique, ainsi qu'à M. Goumba. Ce dernier est, en effet, considéré, tant par les milieux gouvernementaux que par une importante partie du clergé centrafricain, très influent politiquement, comme « *un dangereux communiste* ».

PHILIPPE DECRAENE.

LE CONFLIT SAHARIEN

Washington accentue son soutien à « l'ami traditionnel qu'est le Maroc »

Pour la deuxième fois en deux mois, les Etats-Unis viennent d'accentuer leur politique en faveur du Maroc. Fin janvier, l'administration du président Reagan avait décidé de vendre à Rabat 108 chars M-60, 20 chasseurs F-5 et 6 avions de reconnaissance OV-10.

Déposant mercredi 25 mars devant une sous-commission de la Chambre des représentants, M. Morris Draper, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, a annoncé que la vente de matériels militaires au royaume chérifien « *ne sera plus explicitement subordonnée aux efforts unilatéraux du Maroc en vue de réaliser des progrès vers un règlement négocié au conflit du Sahara occidental... car d'autres parties peuvent également en influencer l'issue* ».

« *L'administration actuelle pense fermement que des amis traditionnels de longue date tels que le Maroc ont besoin d'un soutien et d'une considération accrus* », a-t-il dit, tout en affirmant que les Etats-Unis sont neutres dans le conflit. L'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Alger, M. Ulric Haynes, ayant mis en doute cette neutralité, M. Draper a précisé que le Maroc a un désavantage de cinq contre un en blindés par rapport à l'Algérie. Toutefois, a-t-il ajouté, « *les Etats-Unis feraient preuve de courte vue en n'essayant pas de renforcer les relations qui se sont développées récemment avec l'Algérie pour le mutuel bénéfice des deux parties* ».

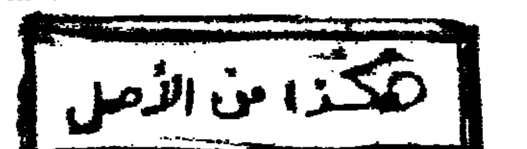
Les dirigeants algériens, faisant preuve de pragmatisme et de prudence, déclarent en privé « *ne pas vouloir couper les ponts avec Washington* », mais la presse a déclenché une vive campagne contre la politique américaine en Afrique. Commentant les dernières décisions américaines, l'agence A.P.S. écrit que le président Reagan « *encourage les menées et les visées annexionnistes du Maroc* ».

Parallèlement, M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, a adressé un message à M. Kurt Waldheim pour demander que l'ONU condamne « *avec la plus extrême vigueur la politique d'expansion et de déstabilisation du Maroc dans la région, en particulier son agression contre la Mauritanie* ».

A Alger, un communiqué du Front Polisario annonce un nouvel engagement mercredi dans la région de Guelta-Zemmour, au cours duquel les forces marocaines auraient eu « *de lourdes pertes en hommes et en matériel* ». A la suite de la première attaque de lundi (*le Monde* du 26 mars) le Maroc a adressé mercredi une nouvelle mise en garde à la Mauritanie. Dans un message à son homologue mauritanien, M. Ould Bneijara, le premier ministre marocain, M. Bouabid, affirme que « *les assaillants ont franchi la frontière mauritanienne, venant de la localité de Bir-Moghrein, en territoire mauritanien* », et ajoute : « *Le Maroc, qui entend exercer son droit naturel de légitime défense, ne restera pas inactif...* »

M. Mohamed Ould Zamel, ministre mauritanien des affaires étrangères, a aussitôt publié un bref communiqué assurant que « *le territoire mauritanien n'a jamais servi de lieu de passage aux troupes du Front Polisario* » dans l'attaque de Guelta-Zemmour, et que le Maroc cherche à faire de son pays « *un bouc émissaire pour l'exercice du fameux droit de suite dont il n'a cessé de menacer la Mauritanie* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

● A TUNIS. — Le conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe, qui s'est réuni en session ordinaire du 23 au 25 mars, a chargé le secrétaire général de l'organisation, M. Chadli Klibi, d'une mission de médiation entre la Mauritanie et le Maroc, nous signale notre correspondant. Les ministres ont appelé les deux pays « *à garder leur sang-froid et à résoudre leur différend par le dialogue* ».



هكذا من الأصل

AFRIQUE

Ouganda

Les opérations de guérilla de plusieurs mouvements d'opposition se multiplient

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *L'Ouganda est-il* décidément ingouvernable ? Depuis plusieurs semaines, la situation ne cesse de s'y détériorer Actes de sabotage, attaques contre des bâtiments officiels, meurtres de civils, arrestations arbitraires : trois mois après le retour au pouvoir du président Milton Obote, le pays connaît de nouveau l'incertitude et la répression. Les opposants armés au régime ont redoublé d'audace pendant la nuit du mercredi 25 mars en frappant dans plusieurs quartiers de Kampala. Les assaillants ont saboté le système d'alimentation électrique de la capitale, privant ses habitants de courant pendant treize heures Les installations ne seront réparées que dans trois jours. Dans le même temps, les communications téléphoniques et les liaisons télex avec l'extérieur étaient coupées (*le Monde* du 26 mars).

Les attaquants ont également ouvert le feu contre l'immeuble abritant le quartier général du Congrès du peuple ougandais (U.P.C.), parti gouvernemental, *blessant plusieurs personnes. Un* commando a tenté en vain de pénétrer dans la station émettrice de la radio nationale pour y diffuser une proclamation. Trois *soldats ont été tués au cours de* l'assaut et plusieurs suspects appréhendés. L'armée a multiplié les patrouilles et les barrages routiers.

Qui sont les *« éléments criminels ayant déclaré la guerre à la société »*, dénonces mercredi devant le Parlement par M. Paolo Muwanga, vice-président de la République et ministre de la défense ? Un groupe armé a revendiqué mercredi la responsabilité de ces raids. Il s'agit du Mouvement pour la liberté de l'Ouganda (U.F.M.). Celui-ci s'était manifesté pour la première fois, début février, en lançant une série d'opérations coordonnées contre plusieurs casernes, des postes de police et une prison (*le Monde* du 15 février).

L'U.F.M. semble recruter parmi l'ethnie des Bougandais, largement *majoritaire à Kampala et* dans la région du lac Victoria. Ceux-ci, profondément hostiles à M. Obote — un Lango du Nord — avaient massivement voté pour le *parti démocratique (D.P.)*, principale formation de l'opposition légale, lors des élections de décembre 1980. L'U.F.M. jouirait du soutien de M. Lule, éphémère successeur du maréchal Idi Amin, qui vit aujourd'hui à Londres.

L'U.F.M. est à la fois moins important et moins bien organisé que le Mospor (Mouvement de lutte pour les droits politiques), *dirigé par M. Yoweri Museweni.* Le président Obote tient M. Museweni pour son principal adversaire. Jeune et déterminé, il vécut en exil au Mozambique où il reçut un entraînement à la guérilla avant de devenir l'un des chefs de l'armée de libération qui participa au renversement du dictateur au printemps 1979 Il prit part au scrutin de décembre à la tête du Mouvement patriotique ougandais (U.P.M.). Son parti n'obtint qu'un siège et lui-même ne fut pas élu. Il dénonça d'emblée les illégalités ayant entaché la consultation puis opta pour la lutte armée. Début janvier, après avoir mis sa famille à l'abri à l'étranger, il plongea dans la clandestinité.

Un millier de combattants

Craignant une épuration de l'armée, *plusieurs centaines* de ses partisans, appartenant comme lui à l'ethnie Ankole, auraient alors déserté et rejoint l'ouest du pays, leur région natale. Sans doute avaient-ils *pris* leurs précautions en organisant des caches d'armes avant même les élections. Ils ont attaqué un camp d'entraînement militaire et tendu des embuscades contre des *soldats* ougandais et tanzaniens. Le Mospor affirme disposer de cinq mille hommes. Le chiffre de mille combattants paraît plus vraisemblable. Un troisième groupe dissident, plus mystérieux, le Mouvement de libération de l'Ouganda (U.L.M.), a fait parler de lui en menaçant de mort le personnel des Nations unies travaillant dans le pays.

Ces organisations dissidentes n'ont pas la même orientation politique. M. Museweni, admirateur de Samora Machel, a peu de chose en commun avec les conservateurs de l'U.F.M. sinon une haine farouche envers M. Obote. Elles ne semblent pas *avoir, jusqu'à présent, coordonné* leurs actions. Pourtant, un porte-parole de l'U.F.M. a fait savoir mercredi que ce mouvement poursuivait des *« objectifs similaires »* à ceux de M. Museweni et qu'il soutenait son appel en faveur de *« nouvelles élections supervisées par un organisme neutre »* (M. Museweni s'est engagé à *« renverser par la force »* M. Obote si satisfaction ne lui est pas donnée) Une concertation entre les mouvements de guérilla les rendrait évidemment beaucoup plus dangereux pour le régime.

Face à des adversaires décidés à aggraver le climat d'insécurité, M. Obote a accentué la répression. Presque tout l'état-major de l'U.P.M. est sous les verrous, dont deux anciens ministres Plusieurs dizaines de responsables ou de sympathisants du D.P., dont trois députés, sont détenus sans jugement en vertu d'une ordonnance prise par M. Obote... durant sa précédente présidence, il y a quatorze ans. L'Association des étudiants de l'université de Makerere *a été dissoute. Nombre de ses* dirigeants ont fui vers le Kenya voisin. Quatre hebdomadaires d'opposition, dont l'organe officiel du D P sont interdits depuis *dix jours. Ils s'étaient permis de* dénoncer les sévices de l'armée. La milice gouvernementale aurait massacré plusieurs centaines de villageois dans le Nord-Ouest du *pays. Le démenti évasif des autorités* à ce propos n'a guère convaincu.

M. Obote a dénoncé ceux qui veulent plonger l'Ouganda dans une *« nouvelle décennie de chaos et de destruction »*. Sa responsabilité n'en est pas moins lourde. Au lendemain des élections, il avait prôné la *« réconciliation nationale »* Il n'a pourtant rien fait pour apaiser l'amertume de ses adversaires. Pas un seul opposant ne fut convié à rejoindre l'équipe gouvernementale L'U.P.C., au contraire, a monopolisé les postes-clés. La lutte contre la contrebande s'est accompagnée de lourdes maladresses. Ainsi, le prix des produits de base a été doublé du jour au lendemain au détriment du petit peuple de Kampala. Les caisses de l'État demeurent désespérément vides et M. Obote a annoncé à ses compatriotes une période de *« pauvreté sans précédent »*. Dans trois mois, la Tanzanie doit rapatrier ses dix mille soldats encore présents en Ouganda. M. Obote sera-t-il contraint de demander à ses protecteurs un nouveau sursis ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE GENERAL BABA JAN, ancien chef d'état-major des forces armées afghanes qui aurait été récemment limogé, à la suite d'une tentative de mutinerie (*le Monde* daté 22-23 mars aurait été transféré à Moscou pour y suivre un traitement médical, a-t-on appris à Islamabad, de source proche des mouvements de résistance. D'autre part, des scènes de pillage de grande ampleur accompagnées d'au moins cinq meurtres, dans lesquels ni les troupes soviéto-afghanes ni les résistants ne semblent impliqués, ont eu lieu à Kaboul, dans la nuit du 19 au 20 mars. — *(UPI).*

Inde

● LE GOUVERNEMENT a fait part aux autorités américaines de sa *« grande préoccupation »* à la suite de l'annonce (*le Monde* du 24 mars) de l'éventuelle attribution d'une aide économique et militaire au Pakistan. Le ministre des affaires étrangères, M. Rao, a *déclaré au Parlement que « l'Inde avait fait savoir au Pakistan qu'elle n'était pas insensible à ses problèmes de sécurité et l'avait assuré qu'elle ne menacerait celle-ci en aucune façon »*. D'autre part, le premier ministre, Mme Gandhi, a déclaré que si une autre explosion atomique était nécessaire, *son pays y procéderait.* — *(A.F.P.)*

Israël

● L'EGYPTE n'a pas été officiellement invitée à la foire internationale du livre qui doit se tenir du 6 au 9 avril à Jérusalem, tous les contacts pris au préalable ayant révélé que cette invitation serait refusée, a indiqué le président de la foire, M. Ronnie Feinstein, au cours d'une conférence de presse à Jérusalem. Le maire de la ville, M. Teddy Kollek, a relevé que le fait que la manifestation se tienne à Jérusalem a créé pour les Egyptiens un problème politique qu'il a été jugé préférable d'éviter. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● LE CHEF DE L'ETAT PORTUGAIS fera une visite officielle à Maputo vers la fin de 1981. Ce déplacement, annoncé le mercredi 25 mars, alors que le ministre mozambicain des affaires étrangères se trouve à Lisbonne, marquera la normalisation des relations entre les deux pays, demeurés difficiles depuis l'indépendance de l'ancienne *colonie* africaine de Lisbonne en 1975. La radio portugaise a annoncé, le 25, la libération, par le gouvernement de M. Samora Machel, de cinq des six ressortissants portugais détenus pour espionnage. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

R. F. A.

● REPRESSION DU NEO-NAZISME. — Le chef de la police criminelle de Recklinghausen, dans la Ruhr, a été suspendu provisoirement de ses fonctions le mercredi 25 mars dans le cadre de l'opération de police déclenchée la veille dans toute la R.F.A. contre la diffusion de matériel de propagande néo-nazie (*le Monde* du 26 mars). D'autre part, l'éditeur d'extrême droite Erwin Schoenborn a été condamné en appel à deux ans et huit mois de prison par le tribunal de Francfort-sur-le-Main, pour avoir rédigé des tracts antisémites. Le tribunal a déclaré avoir voulu « faire un exemple » par ce jugement sévère. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Tunisie

● DEUX HEBDOMADAIRES SUSPENDUS. — Les hebdomadaires *le Phare* et *Erray* ont été suspendus, mercredi 25 mars, pour six mois à la suite de *« diffusion de fausses nouvelles portant atteinte à la dignité du président de la République et publication de photos de nature à troubler l'ordre public ». Le Phare,* journal indépendant de langue française, et *Erray* édité par M. Hassib Ben Amar, ancien ministre appartenant à l'une des deux tendances du mouvement des démocrates socialistes, avaient abondamment commenté le vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, célébré le 20 mars. M. Ben Amar conserve l'autorisation de poursuivre la publication de son hebdomadaire de langue française *Democratie.* — *(Corresp.)*

Union soviétique

● M VELJO KALPEP, dissident estonien de quarante-six ans, a été condamné à quatre années de camp de travail, à l'issue d'un procès à huis-clos qui s'est tenu à Tallin, pour *« agitation et propagande antisoviétique »*, apprend-on à Stockholm de source dissidente. Il était notamment reproché à M. Kalpep d'avoir rassemblé de la documentation sur la disparition du diplomate suédois Raoul Wallenberg, arrêté à Budapest par les troupes soviétiques en 1945. Les procès de deux autres dissidents estoniens, d'un an de camp. M. Kilsik paient des savants juifs attendant comme lui un visa pour Israël. — *(A.F.P.)*

● ARRESTATION D'UN DISSIDENT JUIF. — M. Vladimir Kislik, physicien nucléaire juif qui avait demandé plusieurs fois à émigrer en Israël pour y rejoindre sa femme et son fils, a été arrêté à Kiev, a-t-on appris, mardi 24 mars, à Moscou, de source dissidente. Accusé de « hooliganisme » pour inconduite avec une femme, il risque une peine d'un an de camp. M. Kilsik avait organisé chez lui des séminaires auxquels participaient des savants juifs attendant comme lui un visa pour Israël. — *(A.F.P.)*

● TROIS DISSIDENTS ORTHODOXES CONTRAINTS A L'EMIGRATION. — Les trois derniers membres en liberté du Comité de défense des croyants, M. Vadim Chtcheglov et les Pères Nicolas Gainov et Vassili Fontchenkov, vont être contraints de quitter l'U.R.S.S. dans les prochains mois, a-t-on appris, à Moscou, de source dissidente. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● IMPORTANTES PROMESSES D'AIDE ECONOMIQUE. — La conférence pour *« la reconstruction et le développement »* du Zimbabwe (Zimcord), réunie à Salisbury depuis lundi 23 mars (*le Monde* du 26 mars), a déjà permis au gouvernement de M. Mugabe de recueillir des promesses d'aide d'un montant de près de 9 milliards de francs, a déclaré, mercredi soir, un membre du gouvernement zimbabwéen. Ce chiffre est supérieur à ce qu'espérait le premier ministre du Zimbabwe, qui a, par ailleurs, accepté l'invitation à se rendre en visite officielle en France en 1982 transmise par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

A L'ÉMISSION « FACE AU PUBLIC » SUR

M. Giscard d'Estaing précise le contenu de l'idée de « pacte »

La campagne électorale de M. Valéry Giscard d'Estaing devait connaître une nette accélération en cette fin de semaine : après la participation à l'émission « Face au public » de France-Inter, le chef de l'Etat devait présenter, dans un hebdomadaire publié vendredi, ses propositions en matière d'emploi, et en particulier d'emploi pour les jeunes.

Ces propositions seront développées et commentées, samedi 28 mars, en fin de journée, par le président de la République devant un auditoire de jeunes — le « forum de l'avenir » — réuni à la porte de Pantin. Lundi, M. Giscard d'Estaing sera l'invité de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2. Le lendemain, 31 mars, paraîtra en librairie l'ouvrage-bilan « l'Etat de la France » et, le même jour, le chef de l'Etat entamera sa tournée hors Paris en se rendant à Metz et Nancy : puis à Pontoise et Meudon le 1er avril ; à Colmar et Strasbourg le 3 ; à Montreuil, Maisons-Alfort et Charenton le 6 ; à Amiens et Lille le 7, etc.

Mercredi, au micro de France-Inter, le « citoyen-candidat » n'a donc pas fait connaître dans le détail ses projets en ce qui concerne l'emploi. Il a seulement indiqué que ces mesures seraient au nombre de neuf. Il semble, en outre, que l'objectif prioritaire sera la possibilité donnée à tout jeune arrivant sur le marché du travail de trouver un emploi. M. Giscard d'Estaing n'a pas non plus insisté longuement sur les questions économiques et fiscales. Toutefois un bref développement sur la législation des plus-values lui a permis de rappeler indirectement, et sans nommer M. Chirac, que celui-ci était premier ministre quand cette législation fut adoptée. Le souci de rappeler que le maire de Paris partage la responsabilité de lois qu'il conteste maintenant était aussi manifeste dans les propos sur la libéralisation de l'avortement. De même, ce qui a été dit au micro de France-Inter sur la taxe professionnelle et la politique économique de M. Reagan visait à faire pièce aux arguments de M. Chirac.

M. François Mitterrand était pour sa part plus directement visé, encore que son nom n'ait pas, non plus, été prononcé : considération sur l' « état de grâce », rapepl des engagements du programme commun, etc. Le chef de l'Etat a souligné que ces engagements prévoyaient une collaboration gouvernementale entre communistes et socialistes, il a fait valoir qu'on ne pouvait pas les avoir mille fois proclamés dans le passé pour les oublier à présent.

Ainsi témoignait-il de sa volonté de ne pas laisser le candidat socialiste tirer éventuellement profit de l'hostilité des communistes, hostilité qui peut permettre à M. Mitterrand d'apparaître moins « dangereux » à l'électorat modéré.

Au cours de l'émission « Face au public », diffusée mercredi 25 mars par France-Inter, M. Valéry Giscard d'Estaing était interrogé par MM. Henri Amouroux (journal *Rhône-Alpes*), André Fontaine (*le Monde*), Patrick Poivre d'Arvor (Antenne 2), Pierre Sainderichin (*France-soir*) et Joseph Paletou (France-Inter).

Le président de la République a d'abord rappellé que les deux rélisations importantes de son septennat sont, à ses yeux, « *la recherche de l'indépendance énergétique de la France et l'action en faveur des personnes âgées* ». Il a cité, parmi les raisons qui l'ont conduit à briguer un « *septennat nouveau* », la nécessité de poursuivre l'action engagée en certains domaines (énergie, défense, « industries du futur ») et son souhait que la France continue à être guidée par certains principes (liberté, rejet des extrêmes). Il a ajouté enfin : « *Et il y a encore beaucoup à faire pour préparer l'avenir de la France.* »

A propos de « *l'état de grâce* » évoqué par M. François Mitterrand le 16 mars sur Antenne 2, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *L'état de grâce est une expression tirée de la théologie catholique. Je me réjouis de voir que la théologie catholique a un tel succès dans ce débat politique. Je ne crois pas en la matière à un état de grâce. Je crois à quelque chose de tout à fait différent qui est l'effet majoritaire, c'est-à-dire que le personnel politique, l'opinion publique, les grandes forces du pays, les moyens d'expression sont impressionnés par le fait qu'une majorité se dessine, s'exprime à l'occasion d'une élection. Cet effet majoritaire pendant quelques mois, pendant six mois ou un an, permet la conduite d'une action. (...)* »

Le président de la République a évoqué les raisons pour lesquelles les mesures pour l'emploi qu'il va rendre publiques à la fin de la semaine n'avaient pas été prises avant : « *Il y avait des étages successifs à mettre en place les uns après les autres. (...) Comme nous avons déjà mis en place le premier et le second étage de la fusée, nous pouvons mettre en place le troisième, c'est-à-dire aller plus loin.* »

M. Giscard d'Estaing a précisé que cette action comporte « *neuf mesures au total* » et il a estimé que les prévisionnistes qui annoncent trois ou quatre millions de chômeurs pour les prochaines années « *sont des gens qui se trompent, qui vous trompent et qui affolent l'opinion, car aucun calcul sérieux ne mène à des ordres de grandeur de cette nature* ».

Il a ajouté sur cette question : « *En revanche, il y a des prévisions sérieuses qui aboutissent au fait que le chômage continuerait à augmenter en France. Pourquoi ? Lorsqu'on voit la situation économique de la France à l'heure actuelle, on constate qu'elle crée des emplois, pas beaucoup, mais elle en crée. En revanche, nous avons une augmentation de notre population active qui va se poursuivre jusqu'en 1985. Elle se ralentit, elle est actuellement de deux cent trente mille par an environ et elle doit revenir au niveau de cent soixante-dix mille vers les années 1985. Donc, il est raisonnable de dire qu'il y a un rique, si nous n'accélérons pas la création d'emplois, ou si nous ne prenons pas d'autres mesures, de voir s'ajouter aux chômeurs existants ce surplus de population active.* »

« Je ne jouerai pas à la politique »

Interrogé sur la composition de la majorité et du gouvernement en cas de réélection, le président sortant a affirmé : « *S'il y a une chose que l'on ne fait pas dans une campagne présidentielle, c'est de jouer à la politique. Je ne jouerai pas à la politique.* » Il a poursuivi, à propos de M. Mitterrand, mais sans le nommer : « *Quand on a signé le programme commun et que, pendant six ans, il a été la règle de votre conduite avec des déclarations écrites et orales innombrables (...) et quand il était prévu dans ce programme qu'il y aurait une participation effective des communistes au gouvernement, on doit s'attendre à ce qu'on vous pose la question. Parce que les Français ont tout de même de la mémoire. Je ne voudrais pas que la célèbre chanson :* « J'ai la mémoire qui flanche, je ne me souviens plus de rien », *devienne la règle de notre vie politique. Le programme commun est un fait (...), c'est donc une interrogation légitime de savoir si ce qui était la vérité proposée aux Français hier est devenu tout à coup une question que l'on ne peut plus se poser.* »

En ce qui concerne ses propres engagements M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *J'ai toujours pensé que l'élection présidentielle est l'occasion, pour une majorité de Français, de voter ensemble pour un président de la République et que, chaque fois, cela entraînait des conséquences sur la vie politique de la France.* » Après avoir rappelé les ralliements de Jacques Duhamel en 1969 (élection de Georges Pompidou) et de M. Lecanuet en 1974, il a poursuivi : « *La majorité se prouve, se forme, à l'occasion de l'élection présidentielle, et il ne faut pas parler de la majorité d'hier, mais de celle qui apparaîtra le 10 mai prochain. Je suis convaincu que cette majorité comprendra d'abord les éléments qui la constituent actuellement, pour l'essentiel, c'est-à-dire ceux qui ont été associés dans le même travail, qui ont d'ailleurs voté tous les grands textes de la législature. Il y aura donc ces deux grands groupes, ils ont toujours été présents au gouvernement — U.D.F., R.P.R. — il n'y a jamais eu de démission de ministres R.P.R. de mes gouvernements...* » (interrompu par une remarque sur la démission de M. Chirac en 1976, M. Giscard d'Estaing note : « *C'est autre chose. Il y a eu des changements de gouvernements, mais pas de démission de ministre...* »). Puis il reprend : « *Comme il n'y a pas eu de désaccord au sein des gouvernements, je considère que, certainement, des personnalités issues de cette famille d'esprit, de cette tendance, participeront au futur gouvernement.*

» *Je pense aussi que l'élection est l'occasion, pour des personnalités nouvelles, d'apporter leur soutien : soit des personnalités qui n'étaient pas engagées dans le débat politique, soit des personnalités qui se sont trouvées libres de leurs engagements. Je pense, par exemple, à certains signataires du programme commun qui ont refusé de poursuivre cette action — il y en a. S'ils se retrouvent dans la majorité, ils auront vocation à participer au renouvellement de l'action politique.* »

Le président de la République note ensuite qu'en 1969 il avait été en désaccord avec « *des questions posées aux Français par le général de Gaulle, non avec sa personne* ». Il indiquera par la suite qu'il est toujours favorable au « oui mais » et qu'on ne l'a jamais entendu « *se renier* » sur ce point. Sur sa dénonciation de « *l'exercice solitaire du pouvoir* » par le général de Gaulle, il souligne : « *Cette déclaration, je l'ai faite à propos de deux décisions qui avaient été prises : l'une qui concernait l'Etat d'Israël au moment de la guerre de six jours et la manière dont la France avait pris sa décision ; l'autre, des déclarations qui avaient été faites sur le Québec, déclarations qui pouvaient donner lieu à discussion mais qui avaient été faites sans qu'il y eut consultation ou délibération des instances publiques françaises.* »

M. Giscard d'Estaing explicite alors l'idée de « contrat de majorité » qu'il avait avancée lors de l'émission « Le grand débat » sur TF 1, le 10 mars. Il déclare : « *L'impulsion, dans la vie politique vient de l'élection présidentielle. (...)*

» *Il y aura à ce moment-là une majorité parlementaire qui a été élue en 1978 et une impulsion politique du printemps 1981. J'ai dit que je ne proposerais pas la dissolution de l'Assemblée nationale. Pourquoi ? Parce que la majorité de 1978 partage les principes fondamentaux de ceux que je convie, que j'appelle à bien vouloir voter pour ma candidature à la présidence de la République.*

» *Il n'y a pas de contradiction entre elles et donc pas de raison pour que l'une veuille dissoudre l'autre. En revanche, il se pose un problème d'organisation de cette majorité. (...)*

» *Je vais vous dire ce qui se passera dans l'hypothèse où je serais élu. (...) Un premier ministre sera désigné (...) qui proposera la composition de son gouvernement au président de la République. Ils iront ensuite devant l'Assemblée nationale. Là, en raison même des circonstances, ils devront, à mon avis, demander un vote par application de l'article 49, premier alinéa, de la Constitution. C'est ce vote qui définira la majorité et qui devra avoir valeur de pacte* (1). *En d'autres termes, ceux qui voteront pour ce nouveau gouvernement devront s'engager à participer, dans des conditions normales, à la vie de la majorité, c'est-à-dire qu'il y ait concertation régulière, que le premier ministre puisse aller devant la réunion de ceux qui ont précisément voté pour l'existence de son gouvernement et qu'il y ait discussion, dans les formes appropriées, des principaux projets en cours. Ce sera cela le pacte. Il permettra à la majorité parlementaire de montrer qu'elle s'organise pour assurer la mise en œuvre des décisions ou des orientations qui auront été choisies par la majorité des Français. Je suis convaincu que la majorité parlementaire répondra à l'expression de la volonté des Français.* »

Le président sortant a évoqué ensuite les initiatives et les décisions qui lui ont été reprochées : la poignée de main à un détenu : « *Lorsque quelqu'un n'est pas jugé, je ne sais pas s'il est coupable. (...) Or les détenus qui étaient là* [à Lyon en 1974] *étaient en détention provisoire.* » La loi sur l'interruption de grossesse : « *Il y avait la solution de lâcheté qui consistait à laisser l'ancienne loi en l'état et à ne pas l'appliquer ou bien proposer une nouvelle législation qui, sans du tout encourager ou admettre sur le plan moral ces situations, permettait à l'individu d'exercer dans un cadre légal sa propre responsabilité. (...) Cette législation a été proposée de mon temps par un gouvernement, signée par un premier ministre et par le ministre de la santé, votée par la majorité (...) et l'opposition. (...) Il faut que vous sachiez que je l'ai fait bien que catholique, car je n'ai jamais dissimulé aux Français mes convictions personnelles. Mes convictions personnelles c'est ma règle de vie. Je n'ai pas à imposer ma règle de vie à d'autres catégories de Français.* »

La peine de mort

A propos de la peine de mort, le chef de l'Etat a affirmé : « *J'ai déjà dit, quand j'ai présenté ma candidature, que j'exercerais les responsabilités de président de la République jusqu'au bout, parce que c'est mon devoir. Le droit de grâce n'est pas, comme on le croit souvent, le fait que le président de la République décide de l'exécution lorsqu'il s'agit d'une peine de mort. C'est une décision négative qu'il peut prendre pour des raisons qui doivent être précises et qui consistent à ne pas appliquer la décision d'un tribunal. Je vais vous en parler mais vous comprendrez que s'agissant d'une décision qui concerne le sort d'un homme, je souhaite que ceci soit mis autant que possible en dehors du débat, surtout de l'abus du débat électoral.*

» *Quelle sera mon attitude à cet égard ? Il y a une procédure qui veut que, après le rejet d'un pourvoi par la Cour de cassation qui a été donné dans un seul cas à l'heure actuelle — nous verrons quelles seront les décisions pour les autres — on recueille un certain nombre d'avis : avis d'abord, du président des assises, avis du procureur général auprès de ces assises, avis ensuite des hauts fonctionnaires du ministère de la justice, et avis du Conseil supérieur de la magistrature. Ce Conseil désigne un rapporteur en l'absence du président de la République. Ce rapporteur présente ensuite les conclusions du Conseil à une réunion qui est présidée par le président de la République.*

» *Cette procédure se déroulera normalement — je veux dire qu'elle ne sera ni accélérée ni ralentie — comme elle se serait déroulée en toute autre période. Enfin, le président de la République, après avoir eu l'avis du Conseil de la magistrature, reçoit les avocats du condamné. Je les recevrai. Mais ce que je ne veux pas, c'est que la décision finale paraisse inspirée par les considérations électorales, soit qu'elle puisse être exploitée à des fins électorales. Donc, toute la procédure se déroulera et soit je prendrai ma décision mais elle ne sera rendue publique qu'après l'élection présidentielle. Elle sera rendue publique par moi-même, si je suis réélu, et, si je ne le suis pas, je transmettrai à mon successeur la conclusion à laquelle j'aurai abouti. Pourquoi la lui transmettrai-je ? C'est parce qu'il s'agira de crimes commis du temps où j'étais président de la République et de jugements rendus par les tribunaux du temps*

(1) Au cours de l'émission « Le Grand Débat », du 10 mars, M. Giscard d'Estaing avait parlé de « contrat de majorité formé au moment de la constitution du gouvernement » et non de « pacte de majorité ».

Après l'élection présidentielle de mai 1974, M. Jacques Chirac s'était présenté devant l'Assemblée nationale et avait engagé, le 6 juin, la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale.

M. Juquin : le P.C. veut « prendre des assurances à gauche »

MM. Pierre Juquin et Claude Poperlin, membres du bureau politique du parti communiste, se sont adressés à la presse jeudi matin 26 mars pour commenter les déclarations faites la veille par M. Giscard d'Estaing. M. Juquin a déclaré : « *Il faut battre Giscard d'Estaing, il faut battre cette politique.* »

Il a souligné, d'autre part, que le vote communiste n'est pas destiné à être mis « *au Frigidaire* » pour plus tard, mais que c'est « *un vote de combat et d'espoir pour l'union et le changement dans la période actuelle* ». Il s'agit, selon M. Juquin, de « *prendre des assurances à gauche* », contre « *les risques réels dus à l'orientation de François Mitterrand* ». Cette tactique peut aboutir, a-t-il ajouté en invoquant le précédent de 1936. « *Cinq mois après que le secrétaire du P.S. — le Jospin d'alors — eut répondu par les cinq lettres aux communistes,* a dit M. Juquin, *Léon Blum leur proposait d'entrer au gouvernement (1).* »

Pour sa part, M. Poperen a déclaré : « *Il n'y a pas de succès possible pour les revendications sans l'intervention des travailleurs, quels que soient les gens qui sont au pouvoir.* » M. Juquin a ajouté : « *Ce qui est intéressant, ce n'est pas que le parti communiste appelle les travailleurs à la lutte contre les Giscard et les Ceyrac. Cela fait soixante ans qu'il le fait. Ce qui est intéressant, c'est que même s'il y a des ministres communistes dans un gouvernement, cela ne peut pas suffire. Il faut les luttes. Les élections ne suffisent pas et ne suffiront jamais.* »

Interrogé sur l'application concrète de cette tactique et sur la façon dont les objectifs du P.C.F. concernant le P.S. pourraient être atteints, M. Juquin a répondu : « *Les longues négociations, les tractations, ce n'est pas le bon chemin pour l'union. Tout dépend de la poussée populaire ; c'est au premier tour que les travailleuses et les travailleurs diront quelle politique ils veulent. Les procédures sont tout à fait secondaires.* »

M. Juquin a résumé les perspectives proposées par le P.C.F. en disant qu'il s'agit de « *créer les conditions d'un déploiement des luttes* » qui, au contraire de celles de mai-juin 1968 par exemple, auront « *un débouché politique* ».

(1) Un pacte d'unité d'action avait été signé par le parti communiste et le parti socialiste le 27 juillet 1934 et un programme commun P.S.-P.C.-radicaux le 10 janvier 1936.

LA LETTRE DE LA NATION : le président fait rire à ses dépends

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du jeudi 26 mars, Pierre Charpy écrit :

« *Notre citoyen-candidat, alias président, a dû attraper mal dan les courants d'air qui soufflent de Moscou, Washington ou Maastricht. Lui dont tous les sondages vantaient la stature internationale* « se plante » *— comme on dit en argot professionnel — quand il est interrogé sur la politique extérieure. Ainsi tout le monde a pu s'esclaffer gentiment quand, dans l'émission de France-Inter* « Face au public », *il a assimilé la* Pravda *au* Washington Post *et au* New York Times. *De fait, il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour faire la différence entre l'organe officiel du parti communiste soviétique et des journaux américains indépendants de toute attache gouvernementale. Que Valéry Giscard d'Estaing soit contrarié par la bonne manière que lui a faite la* Pravda, *on le savait. Mais, d'ordinaire, il s'en serait mieux tiré qu'en faisant rire à ses dépens.*

Le sursis

L'exécution de la peine de mort en France est provisoirement suspendue et aucun condamné ne sera guillotiné pendant la campagne électorale Ainsi en a décidé le chef de l'Etat, laissant le soin au « citoyen-candidat » de l'annoncer, mercredi 25 mars, au micro de France-Inter. Philippe Maurice, le seul des cinq condamnés à mort dont la Cour de cassation a rejeté le pourvoi, devra donc attendre au moins un mois et demi pour connaître son sort.

La décision de M. Giscard d'Estaing de ne pas faire connaître sa... décision avant son éventuelle réélection, ou l'élection d'un autre, lève une hypothèque. Lors de son entretien télévisé du 10 mars, le chef de l'Etat avait laissé planer un doute à ce sujet en déclarant : « *Je remplirai les obligations de mon mandat jusqu'au bout.* » On pouvait, dès lors, craindre une utilisation électoraliste d'un refus de grâce, puisque M. Giscard d'Estaing, lors de la même émission, concluait sur ce point : « *J'estime qu'on n'a pas le droit d'aller contre la sensibilité profonde d'un peuple qu'on représente ou qu'on gouverne.* »

Refuser la grâce ou l'accorder, avant le 10 mai, ç'aurait été introduire dans le débat électoral une dimension inacceptable puisque la vie d'un homme devenait un enjeu politicien. Une tête contre des voix, le marché aurait été sinistre.

L'annonce d'un sursis de fait peut être considérée soit comme une habilité, soit comme une indécision. Il est certain que, en refusant de lier le sort d'un condamné au débat politique, le chef de l'Etat évite les « abus » qu'il redoute et veut marquer une grandeur d'âme. Mais les partisans de la peine de mort ne manqueront pas de lui reprocher cette reculade devant une décision qu'ils souhaitent, pour certains, connaître avant de voter.

En déclarant, le 16 mars, qu'il était hostile à l'exécution des condamnés — ce qui est conforme au programme du parti socialiste, — M. Mitterrand avait pris une position nette, manifestant que sa conviction l'emportait sur toute idée de calcul électoral. M. Chirac, de son côté, a pris à contre-pied nombre de ses partisans en indiquant, le 24 mars, qu'il était personnellement favorable à l'abolition de la peine de mort. Lui aussi prenait de la hauteur par rapport aux visées électoralistes M. Giscard d'Estaing, à son tour, devait adopter l'attitude annoncée mercredi pour ne pas risquer d'apparaître comme le seul candidat favorable à la peine de mort.

BRUNO FRAPPAT.

L'INFLATION ÉLECTORALE

Si la prochaine élection présidentielle confirme les tendances des précédentes, telles que les note M. Giscard d'Estaing et telles qu'elles se sont manifestées dans la réalité, on arrivera à un curieux résultat. Il risque de dépasser les espérances de chacun et l'entendement de tous.

Le président sortant constate, en effet, que, en 1969, avec Jacques Duhamel, et en 1974, avec M. Jean Lecanuet, la majorité s'est élargie. Il n'exclut pas qu'il en soit de même, cette fois encore, avec le renfort de personnalités qui ont rompu avec le programme commun. On pense, notamment, à M. Robert Fabre, ancien président du M.R.G., devenu médiateur en septembre dernier. Un poste ministériel semble l'attendre si tout se passe bien Au passage, on observera que la notion de « *rupture avec le programme commun* » est équivoque, puisque, selon le P.C.F., elle englobe le P.S., *et vice versa* !

Donc la majorité devrait s'élargir. De 1969 à 1974, l'opposition de gauche avait, elle aussi, progressé jusqu'à atteindre au deuxième tour, il y a sept ans, 49,19 % des suffrages exprimés. Si les deux camps continuent de la sorte, ils seront conduits à se répartir plus de suffrages qu'il n'y en a, et à désigner deux présidents de la République, à la majorité absolue, bien sûr. Ce serait l'aboutissement de la bipolarisation et le comble de la dyarchie. — A. L.

FRANCE-INTER

de majorité

M. Giscard d'Estaing s'est aussi employé à donner un contenu à l'idée de « contrat de majorité » qu'il avait avancée le 10 mars, lors de l'émission « Le grand débat », et à laquelle ses porte-parole ne semblaient pas en mesure jusque-là de donner une interprétation précise. Cette fois le chef de l'Etat n'a plus parlé de contrat « au moment de la constitution du gouvernement » mais de vote : celui par lequel le premier ministre peut engager devant l'Assemblée la responsabilité de son gouvernement, sur son programme ou sur une déclaration de politique générale.

Quant à l'idée que se fait M. Giscard d'Estaing de ce gouvernement, elle laisse prévoir une ouverture bien modeste. Si l'on a bien compris, les personnalités « s'étant libérées du programme commun » pourraient être... M. Robert Fabre et ses amis.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

où j'étais président de la République. »

Rappelant qu'un référendum sur la peine de mort est actuellement constitutionnellement impossible, le président sortant a, toutefois, indiqué qu'il demeure partisan de développer les référendums « à la suisse ». Il a annoncé que, s'il était réélu, il en proposerait un sur le cumul des mandats. Interrogés sur les raisons pour lesquelles il n'avait pas proposé de telles consultations pendant le septennat qui s'achève, il a répondu : « *Parce qu'il y avait trop d'élections et je n'avais pas de sujet à proposer. Jusqu'en 1978, vous aviez une échéance électorale considérable qui était : la France adoptera-t-elle le programme commun ? J'ai vécu pendant quatre ans avec cette question posée, et un référendum sur un sujet particulier aurait alourdi encore les innombrables élections qui ont eu lieu en France.* »

M. Giscard d'Estaing s'est ensuite prononcé pour une « *législation simplifiée avec des taux forfaitaires* » en ce qui concerne la législation sur les plus-values, dont il souhaite le maintien. Il a, au passage, rappelé que le débat et le vote de la loi avaient eu lieu en « *1975-76* » [M. Chirac étant premier ministre]. Il s'est aussi déclaré partisan « *de la réforme et du plafonnement de la taxe professionnelle* ».

Dans le domaine de la politique étrangère, M. Giscard d'Estaing s'est dit « *frappé* » du manque de symétrie avec lequel avaient été présentés dans la presse les hommages rendus à sa politique, d'une part à Moscou et, d'autre part, à Washington. Il a souligné que MM. Brejnev, Reagan et Schmidt « *n'ont pas de bulletin de vote* » pour l'élection présidentielle française, et il a déclaré : « *Cela ne me concerne pas. Je ne négocie avec personne, je ne demande rien à personne. Je n'ai pas dit un mot de l'élection présidentielle française à aucun chef d'Etat étranger, ami ou hostile. Aucun. Les gens portent le jugement qu'ils veulent (...). Tous ces articles veulent dire que la France est un pays important (...). Le fait que les commentateurs, quels qu'ils soient, de différents grands pays, hostiles ou non, portent des jugements positifs sur la politique étrangère de la France, montre une seule chose : c'est que cette politique est importante et qu'elle est indépendante.* »

DANS UN INTERVIEW A « PARIS-MATCH »

« M. Giscard d'Estaing est à bout de souffle et sans imagination »

affirme M. François Mitterrand

M. François Mitterrand estime, dans une interview à *Paris-Match* publiée jeudi 26 mars, qu'il se trouve « *dans une position ascendante* » ; il situe à 25 % des suffrages le résultat du premier tour qui serait pour lui « *raisonnable* ». Interrogé sur les conséquences politiques de son éventuelle élection à la présidence de la République, le candidat socialiste répond : « *Je pense que si les Français changent de président de la République, ils voudront aussi changer de majorité. Ce serait logique, en tout cas, puisque cette majorité a constamment approuvé — même avec des criailleries — les dispositions législatives proposées par le gouvernement, qui, lui-même, émanait du président de la République. Si donc il y a condamnation de la politique du président de la République, il doit y avoir condamnation de ceux qui ont permis que cette politique s'exécute.* »

Après avoir affirmé que M. Giscard d'Estaing est « *à bout de souffle et d'imagination* », il indique : « *Entre un homme nouveau à la présidence de la République, qui ne peut qu'être élu par un puissant mouvement populaire — sans quoi il ne le serait pas — et un candidat à fond de cale, je ne vois pas pourquoi l'espérance ne serait pas du côté du premier* »

Commentant les déclarations de M. Georges Marchais, lundi 23 mars, à l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, le candidat socialiste précise : « *Je ne pense pas que Georges Marchais ait voulu dire que le P.C. n'engagerait des actions revendicatives que si j'étais élu et qu'il les abandonnerait si c'était Giscard ! Ou bien ce serait une étrange collusion que les travailleurs apprécieraient à sa juste valeur. Qu'est-ce que vous voulez, nous sommes dans une compétition. Marchais est candidat. Moi aussi.* »

Interrogé enfin sur le point de savoir s'il souhaite « *changer de société* », M. Mitterrand répond : « *Si l'on nationalise Dassault, ou plus exactement l'aviation de bombardement, ce sera en effet un changement de société pour Dassault, auquel je ne veux par ailleurs aucun mal. Mais pour le reste des Français, on n'aura changé, tant mieux pour eux, qu'un tout petit bout de la société...* »

M. MAUROY : « LES COMMUNISTES DEVRONT FAIRE LEUR DEVOIR »

M. Pierre Mauroy, porte-parole de M. François Mitterrand, a déclaré, jeudi 26 mars, à propos des délcarations faites par M. Georges Marchais, le lundi 23 mars, sur Antenne 2 : « *Georges Marchais a froncé les sourcils, mais le P.C. devra faire son devoir.* »

Il estime que le P.C.F. ne pourra pas demander à ses électeurs de s'abstenir au second tour dans l'hypothèse d'un duel entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. « *Au-delà des péripéties et des outrances, le grand face-à-face sera celui du second tour : on rempile ou on change* », a-t-il ajouté.

● *Mme Huguette Bouchardeau*, candidate du P.S.U. à l'élection présidentielle, a annoncé, jeudi 26 mars, qu'elle dispose de quatre cent soixante-et-onze parrainages sur les cinq cents qui sont nécessaires pour que sa candidature soit reconnue comme telle par le Conseil constitutionnel.

M. Chirac présidera une grande réunion le 11 avril au Parc des Princes à Paris

M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, chargé de l'organisation de la campagne de M. Chirac, a annoncé la tenue d'une « grande réunion publique », le samedi 11 avril, au parc des Princes, à Paris (environ cinquante mille places).

Essentiellement destinée aux habitants de la région parisienne, cette manifestation accueillera aussi des délégations des comités de soutien provinciaux et devrait se dérouler, selon son organisateur « *dans une ambiance de grand match et de fête populaire* ». M. Pasqua a précisé que la campagne de M. Chirac allait « *s'amplifier et s'accélérer* ».

Le maire de Paris, qui se rend en Alsace vendredi 27 mars, sera lundi 30 l'hôte d'un déjeuner-débat avec des journalistes avant de se rendre à Grenoble. Le lendemain, il visitera la Franche-Comté. M. Pasqua a présenté mercredi 25 mars aux journalistes le courrier reçu le jour même au siège de l'état-major de campagne (« *le cachet de la poste faisant foi* »). Les journalistes ont été invités à ouvrir eux-mêmes les mille cinq cents lettres-réponses à la souscription nationale qui venaient d'arriver. La plupart contenaient des chèques ou des mandats variant de 100 à 500 francs, mais quelques autres de valeur plus importante, 1 000 et même 3 000 francs.

M. Pasqua s'est « *étonné de certaines pratiques de M. Giscard d'Estaing* ». Il a assuré que les trois membres du gouvernement qui s'étaient démis de leurs fonctions pour aider M. Giscard d'Estaing dans sa campagne avaient conservé auprès d'eux des membres de leurs anciens cabinets ministériels.

Il a d'autre part mis en cause M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé des immigrés et des travailleurs manuels, qui s'est installé rue de Marignan et M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères qui à ce titre a parcouru tous les pays où se trouvent des Français et qui est chargé également rue de Marignan de s'occuper des Français de l'étranger. « *En arrive-t-on à la candidature officielle ?* », a-t-il demandé.

LE MAIRE DE PARIS : le pluralisme scolaire est l'une des conditions de la liberté.

Au terme de son voyage dans les Pays de la Loire, M. Jacques Chirac a notamment déclaré, mercredi 25 mars, à Nantes : « *Rien ne doit remettre en cause le droit des familles au libre choix de leur école pour leurs enfants. Le temps des guerres de religion est passé. Le pluralisme scolaire, s'exprimant dans la complémentarité secteur public-secteur privé, est l'une des conditions de la liberté.* »

Le candidat R.P.R. a critiqué « *le programme économique absurde* » de M. Mitterrand, et condamné son « *associé communiste au visage marqué de plus en plus par le stalinisme* ».

M. Chirac a évoqué le « pacte majoritaire » proposé par M. Giscard d'Estaing, en rappelant que « *l'élection présidentielle n'a pas pour objet de désigner des députés ni une majorité à l'Assemblée nationale* ».

Traitant de la construction européenne et de la politique agricole commune, l'ancien premier ministre a déclaré : « *On ne peut laisser la Communauté européenne sous l'autorité du premier ministre britannique sous le prétexte que Mme Thatcher est la seule à avoir de la volonté.* » Et il a lancé : « *Si l'Angleterre ne veut pas supporter les contraintes du Marché commun, qu'elle en sorte !* »

A Angers, M. René La Combe, député R.P.R. du Maine-et-Loire, membre du comité de soutien à la candidature de M. Michel Debré, a accueilli M. Chirac et a siégé à son côté à la tribune.

● RECTIFICATIF. — C'est le 24 mai prochain qu'expire le mandat du président de la République et non le 17 (*le Monde* du 25 mars). C'est en effet le 24 mai 1974 que le Conseil constitutionnel avait proclamé élu M. Giscard d'Estaing.

POINT DE VUE

Voulez-vous des ministres communistes ?

par YVES ROUCAUTE (*)

GISCARD D'ESTAING a affirmé dans son allocution de candidature que les dirigeants de l'opposition sont *« condamnés par la force des choses, soit à gouverner avec les communistes, soit à trahir leurs électeurs après avoir bénéficié de leurs voix »*. Ce faisant, ce candidat savait qu'il mettait l'accent sur le point le plus sensible de son adversaire principal, François Mitterrand.

En effet, dans le cas d'un accord immédiat des socialistes quant à la présence de ministres communistes au gouvernement, en raison de la stratégie aventuriste, sectaire et populiste adoptée par les dirigeants communistes, Giscard d'Estaing (tout comme Chirac) sait que le candidat socialiste ne pourrait que s'aliéner une grande partie du centre gauche ; ainsi seraient réduites à néant les chances pour Mitterrand de l'emporter. A l'inverse, dans le cas d'un « non » ferme à cette participation gouvernementale communiste — en imaginant que le groupe dirigeant communiste accepte cependant d'appeler à voter pour le candidat socialiste. — c'est une partie de l'électorat communiste qui ferait défaut. Dans ce dernier cas, d'ailleurs, il pèserait une incertitude telle dans l'opinion publique quant à l'action post-présidentielle envisagée par les sommets du P.C.F. que la peur du chaos suffirait probablement à produire, vis-à-vis de l'électorat du centre gauche, un effet similaire à celui que produirait une réponse positive : l'échec du candidat de la gauche. Aventure ou aventure, chaos ou chaos, telles semblent donc être les seules voies possibles dessinées aux yeux des électeurs.

∴

Les dirigeants communistes sont très fermes. Ils ont fait de leur participation gouvernementale un des axes principaux de leur campagne. Affiches, tracts, journaux, reprennent régulièrement les propos du candidat communiste, qui n'omet jamais de préciser que les socialistes n'ont de choix qu'entre un gouvernement de gauche avec les communistes ou une politique de droite sans les communistes.

La question : « Voulez-vous des ministres communistes ? » paraît d'autant plus incontournable que lorsque les communistes réclament ces ministères, à l'appui de leur demande, ils peuvent faire valoir leur passé et leur existence institutionnelle. L'histoire du P.C.F. comprend en effet une période gouvernementale qui tend à démontrer qu'une participation communiste n'implique pas la déstabilisation du pays. Bien plus, durant cette période (septembre 1944 à mai 1947), les dirigeants communistes peuvent se targuer d'avoir fait ou d'avoir contribué à faire de profondes réformes. Dans des domaines aussi divers que le travail et la sécurité sociale, la reconstruction et l'urbanisme, dans la santé publique comme dans la production industrielle et l'armement, ils peuvent rappeler leurs faits et gestes avec fierté. Leur action envers les anciens combattants paraît tout aussi décisive. Reconstruction nationale dans la réconciliation nationale, que ce soit pour s'en féliciter ou le regretter, force est de constater que tel fut le mot d'ordre mis en pratique.

Les sommets du P.C.F. allèrent si loin en ce sens qu'ils s'opposèrent même aux grèves, qu'ils jugeaient désorganisatrices ; ainsi la grève des postiers du 31 juillet au 3 août 1946, celle des usines Renault le 25 avril 1946, sans oublier les grandes grèves des mineurs... La mort dans l'âme, les ministres communistes acceptèrent dans le même temps de soutenir les bombardements de Haïphong le 23 novembre 1946 ou de « laisser faire, laisser passer » lors des affaires algériennes. Parti de gouvernement, il avait su l'être, et jusqu'à quel point...

Un parti qui accepterait de ne jouer aucun rôle gouvernemental ne perdrait-il pas par cela même sa raison d'être ? Soutenir un candidat qui refuserait à l'avance toute collaboration gouvernementale, n'est-ce pas demander la pure et simple exclusion du P.C.F. du jeu politique français ? Autant d'évidences que l'on pourrait multiplier et que les dirigeants communistes ne se font pas faute de rappeler à leur base de masse, et au-delà.

N'est-ce pas la question qui fait problème, cette fameuse question : « Voulez-vous des ministres communistes ? » Ne faut-il donc pas l'interroger pour en percer le mystère ? D'ailleurs, à vouloir tout prouver, les arguments du groupe dirigeant communiste ne prouvent-ils pas trop ?

∴

Lorsque le passé est mis en avant, et en particulier la période gouvernementale du P.C.F., pourquoi omettre ce que fut l'attitude du P.C.F. d'alors envers ses alliés ? La volonté d'ouverture et d'union qui se manifestait alors, quel rapport a-t-elle avec le comportement des dirigeants communistes d'aujourd'hui ? Quel rapport peut-il donc y avoir entre ce parti et celui qui, dès 1947, quoiqu'il ait le même nom, a la volonté de camper hors de l'Etat et qui fixe l'Orient d'un regard épaissi par des théories archaïques et schématiques ? Quel rapport encore entre ce parti et celui que dirige Waldeck Rochet, qui, dès 1964, impulse une politique de conquête du pouvoir d'Etat, qui rompt avec le stalinisme et qui découvre des théories enfouies ?

Or la question « Voulez-vous des ministres communistes ? », parce qu'elle a trait à la stratégie et à la tactique qui en découle, contraint à poser cette autre question : quels sont les communistes dont vous parlez ? Sont-ce les dirigeants de la période d'union ? Cette période durant laquelle les sommets du P.C.F. ont mené une politique de conquête de l'hégémonie ; comprenant la nécessité pour la classe ouvrière de faire un certain nombre de concessions sur ses propres revendications pour obtenir la direction du mouvement populaire. S'agit-il plutôt du groupe dirigeant de l'époque stalinienne ? Epoque durant laquelle l'invective tenait lieu d'arguments et de programme politique ; socialistes, gaullistes, « gauchistes », militaires, hauts fonctionnaires, tous mêlés devenant « fascistes » ; époque durant laquelle la seule stratégie reconnue comme possible était celle d'une attaque frontale de l'Etat qui prenait appui sur le pôle magnétique soviétique ?

∴

Ainsi, si tel qu'il apparaît aujourd'hui, en fonction de multiples paramètres (rapport aux sommets de l'Etat, à l'U.R.S.S., aux revendications d'une partie de la classe ouvrière, aux socialistes...), le P.C.F. ne veut pas du pouvoir d'Etat, la question des ministres communistes est d'un même genre que celle de l'unité lorsque, en pleine période sectaire, le P.C.F., par ses dirigeants, disait à bas l'unité aux cris de « Vive l'unité ! ». Cette question est un pur non-sens car ces dirigeants communistes-là, aujourd'hui, ne veulent pas du pouvoir d'État. Cette interrogation est donc un pur sophisme.

C'est bien pourquoi les hommes de gauche qui veulent des changements ont tant de difficultés pour répondre à cette question, qui comprend deux termes contradictoires et qui appelle à son tour une autre question. Si les communistes ne veulent pas du gouvernement, il faut poser cette question adressée aux communistes : « Voulez-vous des ministres communistes ? »

Si, à cette question juste, les dirigeants communistes répondent véritablement « oui », c'est-à-dire s'ils changent de comportement, leur présence deviendra non seulement possible mais souhaitable comme présence de l'autre grande composante de la gauche, qui a son caractère et son histoire. A l'inverse, si les dirigeants communistes ne commencent pas avant le second tour leur transformation, si, par leur attitude, ils répondent en vérité « non », le candidat des transformations peut l'emporter quand même. Reprenant à son compte des revendications des catégories socio-professionnelles que dirigent les responsables communistes, Mitterrand est assuré de recevoir l'appui des électeurs communistes au second tour. Et quelle que soit l'attitude des sommets du P.C.F. dans l'après-présidentielle, si Mitterrand respecte ses engagements, il est assuré du soutien de la base de masse communiste face aux menées de certaines parties de la bourgeoisie. Dès lors, inexorablement, à nouveau, après le second tour, le candidat devenu président pourra engager des pourparlers avec les communistes et sera assuré de leur soutien.

∴

« Voulez-vous des ministres communistes au gouvernement ? » C'est aux communistes de savoir répondre. Assuré à coup sûr du soutien communiste s'il conserve fermement son point de vue, François Mitterrand peut mettre les droites face à la politique décadente menée dans le pays jusqu'à aujourd'hui et forcer la direction du P.C.F. à prendre ses responsabilités. Il y a déjà bien longtemps que la balle n'est plus dans son camp. Ainsi, il est assuré, parce que c'est aussi, en plus d'une volonté politique de transformer le monde, au point de vue moral, de recevoir — pour qu'une réponse véritablement positive de la part du P.C.F. soit donnée — le soutien de nombreux contestataires communistes anciens et nouveaux, et, au-delà d'eux, le soutien du peuple de gauche, peuple unitaire et déterminé.

(*) Auteur de *Le P.C.F. et les sommets de l'Etat* (P.U.F. éd.).

La situation en Guadeloupe

• Important mouvement de solidarité en faveur des quatre membres présumés du GLA

• Le P.C.G. appelle à voter pour M. Marchais

L'arrestation et le transfert à Paris des quatre Antillais suspectés d'appartenir au Groupe de libération armé (GLA) suscitent, en Guadeloupe, un important mouvement de protestation. Une cinquième personne, M. Rosan Lancrero, professeur de philosophie, a été interpellée par la police, mercredi 25 mars, à Pointe-à-Pitre. A Paris, les militants de Combat ouvrier (trotskiste) organisent, vendredi 27 mars, une réunion de soutien aux inculpés déférés à la Cour de sûreté de l'Etat.

Deux de ceux-ci, MM. Jean-Claude Mado et Louis-Alain Gamby, sont emprisonnés à la Santé, les deux autres, MM. Luc Reinette et Guy Jean-Baptiste, à Fleury-Mérogis. Leurs avocats estiment que la procédure suivie à Pointe-à-Pitre par les autorités judiciaires est entachée de « nullité absolue ». *Au ministère de l'intérieur, on indique que M. Christian Bonnet renoncera vraisemblablement,* « pour des raisons de calendrier », *au voyage qu'il devait faire aux Antilles, afin d'y mener campagne pour M. Giscard d'Estaing.*

Comme toutes les autres formations locales de gauche et d'extrême gauche, le parti communiste guadeloupéen (P.C.G., autonomiste) appelle à la « résistance à l'oppression », *mais ses dirigeants viennent de se prononcer en faveur de la candidature de M. Georges Marchais à l'élection présidentielle, alors que les indépendantistes appellent à l'abstention.*

« Jamais aucune manifestation politique n'avait rassemblé un tel nombre de personnes », affirme M. Dannyck Zandronis, directeur du *Journal guadeloupéen*, de tendance indépendantiste, à propos du défilé *« de solidarité »* qui a eu lieu le samedi 21 mars dans les rues de Pointe-à-Pitre après le transfert à Paris des quatre membres présumés du G L A (*le Monde* du 24 mars).

Bien que la préfecture de Basse-Terre estime que les observateurs locaux ont surévalué la participation populaire à cette manifestation, personne ne conteste que le mouvement de protestation présente une ampleur inattendue (1).

Les mouvements politiques et syndicaux de gauche et d'extrême gauche, qui dénonçaient naguère les méthodes violentes du GLA en y voyant la marque de *« provocations policières »*, ont constitué un front commun.

Divergences

De toute évidence, une partie de la population guadeloupéenne éprouve aujourd'hui un sentiment de sympathie, non pour les moyens de *« libération »* préconisés par le GLA, mais pour la nature de son action, qu'elle situe dans le droit fil des luttes ancestrales contre le colonialisme. Dans une déclaration commune, le parti communiste guadeloupéen, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (indépendantiste), la FEN, la Jeunesse ouvrière chrétienne et dix-huit autres organisations (partis, syndicats, groupuscules, organes de presse) soulignent notamment :

« Quelles que soient les charges présumées ou réelles qui pèsent sur ces militants, il ne fait pas de doute qu'ils sont traduits devant la justice française parce qu'ils auraient osé, à leur manière, se révolter contre l'oppression que subit notre pays, la Guadeloupe, depuis plus de trois cents ans. (...)

» A persévérer dans la voie de la répression pour masquer les vrais problèmes, le colonialisme français court le risque de voir sa Cour de sûreté de l'Etat insuffisante pour juger tous ceux qui oseront lutter, d'une manière ou d'une autre, pour l'émancipation du peuple guadeloupéen. »

A Paris, l'Association générale des étudiants guadeloupéens et l'Union des travailleurs émigrés guadeloupéens déclarent : *La résistance à l'oppression coloniale est un droit naturel.* »

Il serait abusif de conclure, toutefois, que cette mobilisation et ces manifestations de solidarité expriment une adhésion aux objectifs politique du G.L.A., qui préconise la guérilla pour aboutir à un Etat guadeloupéen indépendant *« de type socialiste »*.

Les conséquences politiques du rapprochement des autonomistes du P.C.G. et des indépendantistes de l'U.P.L.G. apparaissent d'ailleurs très incertaines. En 1968, un an après le démantèlement du GONG (Groupe d'orientation nationale de la Guadeloupe) — dont le G.L.A. se révèle être, en fait, une résurgence, — et après les émeutes qui avaient fait une vingtaine de morts et plusieurs dizaines de blessés, les élections législatives n'avaient traduit aucune évolution politique dans le rapport de forces entre l'opposition de gauche et la majorité favorable au statut départemental et au renforcement des liens avec la métropole.

Le risque de ne pas être suivi

Malgré l'« union sacrée » réalisée autour du G.L.A., au nom de l'« anticolonialisme », rien n'autorise à penser qu'il en ira différemment à l'occasion de l'élection présidentielle, car cette union n'a pas dissipé les divergences au sein de la gauche et de l'extrême-gauche. Ce n'est qu'à une faible majorité, semble-t-il, que le comité central du P.C.G., après un long débat interne, vient d'appeler à soutenir le candidat du P.C.F., *« le seul parti français qui a toujours aidé à la libération des peuples colonisés et qui, en ce moment, se prononce pour le droit à l'autodétermination du peuple guadeloupéen »*.

En se démarquant ainsi des groupes d'extrême-gauche, des indépendantistes et aussi du parti communiste martiniquais, qui appellent à l'« abstention militante », les dirigeants du P.C.G. souhaitent pouvoir mesurer précisément leur influence après avoir recommandé l'abstention aux élections européennes. Ils prennent le risque de ne pas être suivis. Leur insuccès renforcerait la position des extrémistes, qui dénoncent le légalisme des partis traditionnels. — A. R.

(1) Entre quatre et cinq mille personnes, selon les observateurs ; un millier selon la police ; sept mille selon les organisateurs.

La campagne en bref

● *M. Michel Debré* a annoncé, mercredi 25 mars à Nice, que les cinq cents signatures d'élus nécessaires à sa candidature ont été déposées au Conseil constitutionnel. Ces signatures proviennent, a-t-il indiqué, *« de quasiment tous les départements français, malgré les pressions de toute nature, et venant de plusieurs horizons, qui ont été exercées sur les maires pour les décourager de présenter ma candidature »*.

D'autre part, un comité de soutien des enseignants pour l'élection de M. Debré s'est constitué. Une centaine d'enseignants ont signé un appel en faveur de l'ancien premier ministre.

● *M. Jean-Baptiste Doumeng* a déclaré mercredi 25 mars à Europe n° 1 que si M. Marchais n'est pas présent au second tour de l'élection présidentielle, il votera pour M. Mitterrand si celui-ci *« accepte les conditions »* du candidat communiste. M. Doumeng, qui est président d'INTERAGRA (principale société française spécialisée dans le commerce des produits agricoles avec les pays de l'Est) a ajouté : *« Il faudrait qu'il y ait une aliénation formidable des travailleurs pour que Marchais ne soit pas présent au second tour. » « Je ne comprends pas*, a-t-il dit, *qu'un salarié ne vote pas communiste. »*

● *M. Guy Genneseaux*, vice-président du parti radical, conseiller de Paris, ancien proche collaborateur de M. Robert Fabre au Mouvement des radicaux de gauche, a décidé de soutenir la candidature de M. Jacques Chirac. Il a adressé à M. Bariani, président de sa formation, une lettre dans laquelle il lui indique qu'il se met *« en congé de parti »*.

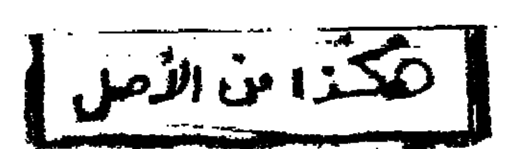
● *M. Jean-Louis Moynot*, secrétaire confédéral de la C.G.T., a affirmé, mercredi 25 mars, que les sondages *« sont actuellement l'apanage des puissances économiques privées »* et qu'ils ont une responsabilité importante en raison du *« rôle actif dans le renvoi sur la conscience individuelle d'une série d'images plus ou moins exacte de la conscience collective »*. Pour la fédération nationale C.G.T. des personnels des sociétés d'études, de conseil et de prévision, les sondages actuels sont critiquables à bien des égards, notamment en raison des conditions de travail *« précaires »* des enquêteurs.

● *Le comité national des « démocrates V° »* a décidé de soutenir la candidature de M. Jacques Chirac. L'ancienne présidente de ce mouvement, Mme Marie-Madeleine Dienesch, ancien secrétaire d'Etat, a pris position, pour sa part, en faveur de M. Debré.

● *Paris-Match*, daté du 3 avril, publie un sondage réalisé par Public S.A., en deux vagues du 11 au 13 mars et du 19 au 21 mars, auprès d'un échantillon national total de deux mille personnes âgées de dix-huit ans et plus. Selon cette enquête, M. Giscard d'Estaing serait réélu au second tour avec 50,5 % des voix, au lieu de 52 % au début du mois (*le Monde* du 6 mars), contre 49,5 % à M. Mitterrand au lieu des 48 % enregistrés début mars. Au premier tour, l'actuel chef de l'État est crédité de 30 % des intentions de vote (+ 1 point par rapport au précédent « baromètre »), le candidat socialiste de 24,5 % (+ 0,5), M. Chirac de 13 % (+ 2), un candidat écologiste de 6 % (— 3), Mme Garaud de 3,5 % (— 0,5), M. Debré de 3 % (— 1), M. Crépeau de 1,5 % (+ 0,5), un candidat extrême droite de 0,5 % (— 0,5). Les cotes de M. Marchais (16 %) et du candidat extrême gauche (2 %) restent stables.

● *L'Union des anciens députés gaullistes* précise qu'elle a *« pris pour règle de ne pas se prononcer entre les candidats se réclamant du gaullisme »* et que la lettre adressée par son président M. Raymond Triboulet à M. Michel Debré *« ne peut représenter qu'une opinion personnelle »* (*le Monde* du 24 mars). M. Triboulet demandait à l'ancien premier ministre de se retirer. A la suite de la publication de cette lettre, M. Maurice Druon, député R.P.R. de Paris, membre du comité de soutien à M. Debré, a renoncé à se rendre devant les membres de l'Union des anciens députés gaullistes qui l'avaient invité.





هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 25 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme des travaux, le communiqué officiel suivant a été publié :

● EMBAUCHE DE CADRES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant prise en charge par l'Etat de la moitié des cotisations sociales incombant aux *employeurs embauchant* comme membres du personnel d'encadrement certains salariés privés d'emploi.

Cette mesure concerne les entreprises engageant comme membre du personnel d'encadrement un salarié âgé au moins de quarante-cinq ans et en chômage depuis plus d'un an. Elles seront exonérées pendant un an de la moitié des charges sociales patronales de sécurité sociale.

L'Etat prendra à sa charge le coût de la mesure dont l'application est prévue pendant la période du *1er juillet 1981 au 30 juin 1983.*

Ce projet de loi, qui sera déposé dans les prochains jours au Parlement, manifeste ainsi la solidarité nationale à l'égard d'une catégorie sociale qui connaît des difficultés particulières en cas de chômage.

● PROTECTION DES ESPACES

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté une communication sur la protection et la gestion des espaces naturels et les résultats importants qui ont été obtenus ces dernières années.

Chaque année les plantations d'arbres en France sont deux fois plus importantes que les défrichements. *Les six* parcs nationaux couvrent 1 140 000 hectares ; les vingt et un parcs naturels régionaux, 2 500 000 hectares. Quarante-cinq réserves naturelles ont été créées sur 49 000 hectares. Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres a acquis plus de 14 000 hectares, dépassant de 4 000 hectares l'objectif *initialement fixé. L'agglomération* parisienne a bénéficié de l'ouverture récente de huit nouveaux parcs.

De façon plus générale, les documents d'urbanisme existants assurent la protection durable de 2 900 000 hectares d'espaces fragiles. Les directives d'aménagement national du territoire, relatives à la montagne et au *littoral, les procédures* d'inscription à l'inventaire des sites et de classement, les arrêtés de protection des milieux naturels propres aux différentes espèces (biotopes) permettent une protection efficace des zones les plus fragiles.

Les moyens législatifs et réglementaires de protection des espaces *naturels sont ainsi aujourd'hui en* nombre suffisant. Une pause réglementaire peut être observée, et il faut s'attacher à poursuivre une mise en œuvre cohérente de ces moyens, à rechercher les meilleures formes de gestion possibles, à développer les actions de formation et d'information.

● AMELIORATION DE LA SECURITE DES TRAVAILLEURS

Le ministre du travail et de la participation a présenté le bilan de la politique de prévention des accidents du travail. Les statistiques établies par la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés font apparaître pour l'année 1979, dernière année où les statistiques sont connues, une amélioration sensible de la situation. Elles révèlent en effet qu'en un an, et pour une population salariée en légère hausse, le nombre total des *accidents du travail* a baissé de 3,4 %, tandis que le nombre d'accidents graves diminuait de 1,25 % et celui des accidents mortels de 5,30 %. La fréquence des accidents avec arrêt de travail et les indices de gravité des incapacités temporaires ou permanentes se situent au niveau le plus bas jamais atteint à ce jour.

Par rapport à l'année 1974, le nombre total des accidents du travail a régressé de 15 %, celui des accidents graves de 13 %, celui des accidents mortels de 30 %.

Ainsi, la nouvelle politique de prévention dont les principes directeurs avaient été fixés dès 1975, et notamment par la loi du 6 décembre 1976, produit ses effets : amélioration de *la sécurité des machines ; meilleure* conception des ateliers ; meilleure sécurité dans l'utilisation des produits, dans l'organisation des chantiers ; développement de la formation à la sécurité dans l'entreprise ; campagne nationale de sécurité dans le travail ; protection accrue des salariés victimes d'un accident du travail.

Ces progrès décisifs ont pu être accomplis grâce à l'action des pouvoirs publics et au concours actif des partenaires sociaux réunis au *sein du Conseil supérieur de la prévention* des risques professionnels. Ils traduisent aussi une meilleure prise de conscience des employeurs et des salariés.

● ECONOMIES D'ENERGIE

Le ministre de l'industrie a présenté *une communication sur* le bilan et le développement des actions d'économie d'énergie.

1) La politique d'économie d'énergie conduite depuis 1974 a obtenu de très importants résultats. En sept ans, les Français ont économisé une quantité d'énergie équivalente à 100 millions de tonnes de pétrole, *soit une année d'importation pétrolière.* Le décuplement depuis 1974 des investissements pour économiser l'énergie et la diminution de la consommation pétrolière qui en résulte placent la France, dans ce domaine, en tête des grands pays industrialisés. Tels sont les résultats d'une politique qui a fait appel à *l'intelligence* et au *sens de la responsabilité* des Français, plutôt qu'aux restrictions et à la contrainte.

Durant l'année 1980, l'équivalent de plus de 6 millions de tonnes de pétrole supplémentaires a été économisé. Ce succès est dû à la *fois au civisme des Français et à* un effort d'investissement de plus *de 7 milliards de francs, qui a assuré* la création de plus de cinquante mille emplois.

L'Agence pour les économies d'énergie, créée dès l'automne 1974, a conduit avec efficacité des actions diversifiées et décentralisées d'information, de sensibilisation, d'incitations financières et de promotion des investissements d'économie

Le dispositif de financement des investissements permettant ces économies a été complété par la création de sociétés de crédit-bail spécialisées qui devront, avant la fin de l'année, atteindre un objectif de 1 million de francs de concours.

2) La poursuite des actions d'*économie d'énergie fera l'objet* d'un effort prioritaire en vue de : l'innovation et la démonstration de matériels nouveaux ; l'assistance technique aux petites et moyennes entreprises ; la promotion des énergies de substitution au pétrole.

Cet effort sera poursuivi et adapté en permanence pour atteindre, en *1990, l'objectif d'une quantité* d'énergie économisée équivalente à 60 millions de tonnes de pétrole, soit un chiffre du même ordre de grandeur que la production d'énergie d'origine nucléaire.

(Lire page 35.)

● LA CHARTE DE L'ARTISANAT

Le ministre du commerce et de l'artisanat a fait le bilan de l'application de la charte de l'artisanat. Elaborée avec les représentants de la profession et adoptée le 19 mars 1980, la charte, qui est aussi une charte pour les commerçants, a pour objectifs : d'améliorer la formation et la qualification ; d'accompagner la création et le développement des entreprises ; d'assurer l'égalité des chances avec les autres catégories de Français.

Pour les atteindre, trente-cinq premières mesures ont été arrêtées : la plupart sont entrées en application, les autres le seront prochainement ; d'autres, enfin, interviendront ultérieurement, après concertation avec les intéressés, et conformément aux orientations de la charte. Parmi les mesures prises par le gouvernement, figurent notamment :

— Le stage d'initiation à la gestion avant l'installation et la généralisation de la formation professionnelle continue dans le secteur des métiers : un projet de loi a été déposé au Parlement ;

— *La prolongation de l'aide spéciale* compensatrice pour les commerçants et artisans âgés, qui a déjà bénéficié à quatre-vingt mille personnes et dont le coût représente 2 milliards 700 millions de francs ;

— La reconnaissance des droits propres des conjoints travaillant dans l'entreprise ;

— La création d'un véritable statut de l'entreprise familiale ;

— L'accroissement des prêts spéciaux à taux réduits (5,2 milliards en 1981) ;

— La *mise en place d'une fondation* pour les jeunes créateurs d'entreprise ne disposant pas de patrimoine ;

— Un allégement des formalités pesant sur *les chefs d'entreprise.*

Ces mesures d'application de la charte, qui concernent cinq millions *d'artisans et de commerçants,* reconnaissent ainsi leurs droits, renforcent leurs entreprises et facilitent leur vie quotidienne. Par le dynamisme et la capacité d'adaptation des entreprises individuelles, le com*merce et l'artisanat sont deux sec*teurs nécessaires au développement de notre économie, à la qualité des rapports sociaux et à l'équilibre de notre société.

● LE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

Le secrétaire d'Etat aux postes et *télécommunications* et à *la télédiffusion* a rappelé les résultats obtenus depuis 1974 en matière d'équipement téléphonique. Depuis cette date, le nombre de lignes est passé de six millions deux cent mille à seize millions, et la densité de douze à plus de vingt-neuf lignes pour cent habitants. Le délai moyen de *raccordement s'est abaissé de plus* de seize mois en 1974 à moins de quatre mois à la fin de 1980 ; il n'est déjà plus, dans la région parisienne, que d'une dizaine de jours.

Dans cet effort d'équipement, une priorité particulière a été accordée aux personnes âgées et aux habitants des zones rurales : sur les deux millions sept cent cinquante mille lignes installées chaque année, deux cent mille l'ont été chez les personnes âgées et cinq cent quatre vingt mille en zone rurale dont cent cinquante mille dans les régions à habitat très dispersé.

Ce progrès de l'équipement a été accompagné, en francs constants, *d'une baisse des tarifs : les prix du* téléphone français se situent dans la moyenne des prix des pays européens comparables. Dans le même temps, l'industrie téléphonique qui est devenue pour l'essentiel française en 1976, a vu son chiffre d'affaires progressé de 7 milliards 700 millions de francs en 1974, à 15 milliards 200 millions de francs en 1980. Le volume total de ses exportations a dépassé 11 milliards de francs de 1976 à 1980.

Traçant les perspectives des télé*communications dans les années* à venir, le secrétaire d'Etat a souligné que l'effort engagé doit être poursuivi, le taux d'équipement français étant encore notablement inférieur à celui de l'Allemagne, du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de la Suède. En outre, il importe de permettre une véritable démocratisation du téléphone qui est maintenant accessible aux catégories sociales à revenu *modeste : dans cet esprit, il a été* décidé d'abaisser la taxe de raccordement de 500 francs à 400 francs, la France étant l'un des pays d'Europe dans lequel l'accès au réseau sera *le moins coûteux.*

Les télécommunications constituent un « point d'appui industriel pour l'ensemble de l'électronique ». De nouveaux services vont être offerts qui représentent d'importants marchés nouveaux évalués à 8 milliards de francs. Notre pays dispose dans ce domaine de perspectives commerciales mondiales très prometteuses : il en est ainsi notamment du lancement du télécopieur à grande diffusion, de la réalisation du satellite de télécommunication TELECOM 1 et de l'utilisation directe par les usagers de la télématique.

En conclusion, le secrétaire d'Etat a indiqué que l'industrie des télé*communications, avec sa forte valeur* ajoutée, son niveau technologique et sa capacité exportatrice, constitue l'un des pôles du redéploiement de notre industrie. Mais il se situe dans un contexte de vive compétition internationale, qui rend impérative la poursuite de l'effort entrepris.

Le président de la République a informé le conseil des ministres de la réunion du Conseil européen qui s'est tenue à Maastricht, les 23 et 24 mars. Il a relevé, en particulier :

— La volonté politique des membres du *Conseil européen d'assurer* l'adoption de décisions dans deux domaines prioritaires : la mise sur pied d'une politique de la pêche et la fixation, d'ici le 1er avril 1981, des prix agricoles pour la prochaine campagne. Les ministres de l'agriculture et des transports auront à veiller à ce que cette volonté poli*tique se manifeste et se vérifie par* la poursuite des discussions jusqu'à l'adoption de décisions définitives ;

— La confirmation, à l'unanimité, de la répartition des lieux de travail provisoires des institutions européennes qui, aux termes des deux accords de 1958 et de 1965, fait *de Strasbourg* le lieu de réunion de l'Assemblée des communautés européennes ;

— La réaffirmation par le conseil européen, de sa conviction que la Pologne est en mesure de trouver en elle-même les moyens de surmonter ses difficultés, dans un esprit de raison et de responsabilité. Le conseil européen a rappelé, à cet égard, que toute intervention extérieure serait contraire aux dispositions de la charte des Nations unies et de l'Acte final d'Helsinki ; *elle aurait, sur l'ensemble des relations* internationales, en particulier en Europe, les conséquences les plus graves ;

— La volonté d'apporter une aide à la Pologne, notamment alimentaire, pour l'aider à surmonter sa grave crise économique.

● *FRANCAIS* DES NOUVELLES-HEBRIDES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant ratifica*tion des ordonnances qui sont inter*venues pour régler les différentes situations des ressortissants français à la suite de la déclaration de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication consacrée à l'évolution de la situation en Amérique centrale et aux Caraïbes ainsi qu'à la politique que conduisent, dans cette région, les principales puissances concernées.

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE DU 2 AVRIL

Avantages et inconvénients de la motion de censure

Officiellement, l'Assemblée nationale et le Sénat devraient examiner plusieurs projets de loi lors de la session parlementaire de printemps qui s'ouvre jeudi 2 avril. M. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a d'ailleurs adressé une lettre en ce sens à M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, pour lui préciser la liste des textes que le gouvernement envisage de faire inscrire à l'ordre du jour des travaux législatifs.

Il s'agit des projets concernant, notamment, la participation des époux à une même société et à la transmission des entreprises à caractère familial, la modification de la législation sur les sociétés, la réglementation de la pêche fluviale, ainsi que du projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (D.D.O.F.). Cette liste n'est pas limitative et le gouvernement se déclare prêt à fournir suffisamment de projets pour occuper les parlementaires *jusqu'au 20 avril.* A cette date, la commission des lois de l'Assemblée nationale devrait avoir achevé l'examen du projet relatif au développement des collectivités locales, qui pourrait alors venir en discussion.

Ce scénario risque de ne pas se dérouler comme prévu. La campagne électorale officielle commençant le 10 avril, il est d'usage — faute de disposition constitutionnelle ou réglementaire — que le Parlement ne siège pas pendant cette période.

Pour cette raison, les débats parlementaires ne devraient pas — en théorie — excéder une huitaine de jours, jusqu'au 10 avril. Dans la pratique, ce délai sera vraisemblablement réduit au minimum, c'est-à-dire à un ou deux jours. Les groupes parlementaires de la majorité, et le groupe socialiste, sont en effet peu favorables à un travail législatif en pleine campagne électorale. D'une part, *parce que le débat politique lié* à l'élection présidentielle se situera ailleurs qu'au Parlement et, d'autre part, parce que la plupart des parlementaires souhaitent participer à ce débat en faisant campagne pour le candidat de leur choix, dans leur circonscription.

Les exigences du P.C.

M. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a clairement indiqué que *« toute discussion parlementaire de quelque nature que ce soit pendant cette période est inopportune »,* et M. Chinaud, président du groupe U.D.F., a estimé que l'Assemblée *« ne peut pas sérieusement légiférer pendant la période électorale ».* M. Defferre, président du groupe socialiste, partage ce sentiment. MM. Labbé et Chinaud, qui ont été reçus, chacun à son tour, par le premier ministre, lui ont fait part de ce souhait. M. Barre en a pris acte tout en précisant à ses interlocuteurs que le gouvernement est prêt à fournir un ordre du jour au Parlement si celui-ci le souhaite.

La conférence des présidents de groupes de l'Assemblée, qui se réunira vendredi 3 avril, est seule maîtresse de l'ordre du jour, mais il est peu probable qu'elle ne conclue pas à une suspension des travaux législatifs, et ce dès le 3 avril. La veille, l'Assemblée devrait procéder au renouvellement de son bureau. Les travaux pourraient cependant se prolonger, en raison de la position des députés communistes. M. Lajoinie, président de ce groupe, a en effet indiqué, mardi 24 mars, que le bureau du groupe *« exige que la session se déroule normalement ».* Les députés communistes demandent *« qu'ait lieu un débat suivi d'un vote sur les problèmes économiques et sociaux et les mesures urgentes permettant d'y répondre »* (interdiction des licenciements et des fermetures d'entreprises, versement d'une allocation pour les chômeurs sans indemnité, revalorisation du SMIC à 3 300 francs, augmentation de 15 % des prix agricoles, etc.). Ils souhaitent également *que la proposition de loi, adoptée* par le Sénat, conférant au 8 mai le caractère de *« fête nationale chômée »,* figure à l'ordre du jour.

Compte tenu de la détermination des groupes de la majorité et du peu d'enthousiasme manifesté par les socialistes, un tel *débat a peu de chances d'intervenir.* M. Lajoinie a cependant indiqué que les communistes pourraient utiliser toutes les ressources que leur offrent le règlement de l'Assemblée et la Constitution pour provoquer ce débat. Dans le contexte actuel, et du point de vue communiste, le dépôt d'une motion de censure pourrait constituer l' « arme » idéale. D'une part, un débat de censure constitue une « tribune » supplémentaire, permettant au P.C. d'exposer sa politique à la veille du scrutin présidentiel et, d'autre part, il permet de mettre une nouvelle fois les socialistes au pied du mur, selon qu'ils s'associent ou non à une censure du gouvernement.

Au regard des propos tenus, lundi 23 mars, par M. Marchais à « Cartes sur table » — la démarche actuelle du P.C. ne semble pas destinée à favoriser l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République, — une telle préoccupation pèsera sans doute dans la décision que prendra le groupe communiste, à l'issue de la conférence des présidents, le *3 avril. A priori, les socialistes* ne sont pas favorables à la censure, pour une simple raison d'efficacité. Le bureau exécutif ne s'est pas encore prononcé sur ce sujet, mais pour M. Defferre, le seul résultat d'une censure — dont l'adoption est exclue, sauf à envisager le vote favorable *d'une partie* du R.P.R. — serait de ressouder le R.P.R. à l'U.D.F., qui se trouveraient unis dans le refus de censurer le gouvernement. M. Chirac n'a sans doute pas très envie de se retrouver dans cette position...

Si une telle hypothèse se vérifie, le groupe socialiste a le choix *entre quatre solutions : voter* la censure du groupe communiste ; ne pas le faire ; déposer sa propre motion et ne voter que celle-ci ; voter sa propre motion ainsi que celle du P.C.

LAURENT ZECCHINI.

(1) En 1974, l'Assemblée avait suspendu ses travaux le 4 avril (élection présidentielle le 19 mai), pour les reprendre le 30 mai. En 1969, l'Assemblée avait ajourné ses travaux le 14 mai (élection présidentielle le 15 juin), pour les reprendre le 24 juin. En 1965, la session d'automne avait été interrompue le 19 novembre (élection présidentielle le 19 décembre), et reprise le 20 décembre. En 1974, 1969 et 1965, l'Assemblée avait siégé en session extraordinaire pour rattraper le retard pris sur le travail législatif. Du 2 au 11 juillet et du 23 au 28 juillet en 1974 ; du 16 au 20 septembre en 1969 et du 21 au 28 décembre en 1965.





Le Monde

société

ÉDUCATION

INFORMATION (S)

« Depuis quatre ans, en matière d'information, le ministère des universités est une chasse gardée. Celui de l'éducation le deviendrait-il à son tour ? » Telle est la question que pose, dans un communiqué, l'Association des journalistes universitaires (AJU) en relatant un incident récent. L'AJU fait état d'une *« note interne au ministère »* qui *« établit un choix entre journaux et journalistes à l'occasion des « actions entreprises pour faire connaître la nouvelle brochure des programmes du cycle moyen » : cinq quotidiens, seulement, sont retenus pour des entretiens particuliers avec le directeur des écoles ; et éventuellement trois autres titres. De surcroît, dans ces différentes publications, le ministère désigne les journalistes auxquels il souhaite s'adresser. Ce document vient confirmer des pratiques discriminatoires déjà constatées »*.

Le ministre de l'éducation, qui a brièvement reçu, à ce propos, le bureau de l'AJU, *« a reconnu que pesait sur les fonctionnaires un devoir d'information, mais que lui-même avait à faire passer un certain nombre de messages »*. Quant à l'action du service public, le chef de cabinet du ministre a expliqué qu'au-delà de l' *« information de base »* le ministère se réservait selon les sujets *« la liberté de fournir de sa propre initiative une information plus approfondie à certains journalistes »*. Selon quels critères ?

Cette inégalité de traitement entre les journaux, les journalistes — et donc les lecteurs — aurait pu n'être qu'un incident de parcours, mais il révèle, en fait, une confusion de plus en plus fréquente entre le rôle politique du ministre et le fonctionnement du service public. *« Une forme de pression »* aussi sur les journalistes, comme le relève l'AJU.

Tout récemment encore, le ministère a multiplié les communiqués porteurs tant de *« messages »* sur l'action du gouvernement que de prises de position politiques du ministre de l'éducation. Le 9 mars, son service de presse adressait ainsi aux journalistes des rubriques spécialisées une note et un dossier présentant les guides édités par le service d'information du premier ministre; les 17, 18 et 21 mars, se succédaient de longs communiqués sur la *« semaine de la jeunesse »* ; le 20 mars était postée dans une enveloppe du ministère de l'éducation une déclaration du *« citoyen »* Beullac, prononcée la veille à Lille, appelant à *« voter Valéry Giscard d'Estaing »* et critiquant le *« côté rétro du pseudo-plan de M. Mitterrand »*.

Ces pratiques ne seraient pas répréhensibles si dans le même temps les journalistes et leurs lecteurs avaient accès à l'information à laquelle ils ont droit sur le service public. Mais tel n'est pas le cas. Ainsi, les rapports quelque peu explosifs de MM. Jouvin et Bertaux, l'un sur l'orientation, l'autre sur les langues vivantes, n'ont-ils jamais fait l'objet d'une diffusion générale à la presse. Le 20 mars, le *Journal officiel* publiait d'importants décrets sur les responsabilités des directeurs d'école, mais le service de presse du ministère ne jugeait bon d'envoyer une note d'information aux journalistes que le... 23 mars (arrivée le 25).

Le 21 mars, M. Beullac prononçait un discours d'actualité à l'occasion du centenaire de l'école normale de Laon, mais le service de presse n'a pas jugé bon d'informer tous les journalistes... Au-delà, ce sont les lecteurs qui sont pénalisés.

CATHERINE ARDITTI.

A Fontenay-sous-Bois

Journée de dupes pour un lycée vétuste

« C'est une conférence de presse, alors taisez-vous les enfants. Essayez de ne pas fumer. » La directrice lance quelques regards d'avertissement à la foule des lycéens serrés sur les bancs du gymnase. Puis elle va s'asseoir près de l'orateur, M. Louis Bayeurte, maire de Fontenay-sous-Bois et conseiller général (communiste) du Val-de-Marne.

En fait de conférence de presse, le maire se contente de lire une longue déclaration dont les premiers feuillets, seuls, évoquent la grande misère du *« collège industriel »* Saint-Germain, c'est-à-dire de la partie vétuste du lycée d'enseignement professionnel (LEP) Michelet de Fontenay-sous-Bois. Ancien asile d'aliénés, le LEP de la rue Saint-Germain survit péniblement avec des portes — et une cour — condamnées, des canalisations qui gèlent chaque hiver, des chaudières non réglables qui font alterner le chaud et le froid, des toilettes aux portes arrachées et aux cuvettes bouchées (*« Nous devons aller jusqu'à la mairie pour trouver des toilettes convenables »*, protestent les élèves coiffeuses).

Mais M. Bayeurte ne veut pas s'arrêter à ces détails. Ce qui compte, pour lui, c'est d'abord la construction d'un nouveau LEP (*« Nous avons réservé le terrain, tout est prêt pour l'accueillir »*) et la situation de l'enseignement professionnel dans son département (*« sur trente-sept LEP du Val-de-Marne, huit seulement ont été construits après 1968 et un seul, celui de Villejuif, est véritablement moderne »*).

Puis le maire passe aux confidences : *« Je vais vous dire un truc,* dit-il aux élèves, *avec des ministres communistes, vous ne feriez pas vos études dans ces conditions. »* Un ange passe. Mme Graveleine, le proviseur, s'esquive discrètement. *« Vous avez raison de vous battre,* ajoute M. Bayeurte (les élèves sont en grève depuis la veille, mardi 24 mars). Puis il convie les lycéens à venir *« en masse, avec des banderoles »* à la *« marche de la jeunesse »* sur la Bastille, samedi 28 mars. *« Si vous voulez que ça change, votez et faites voter Georges Marchais. »*

Surprise : le proviseur découvre que la matinée *« portes ouvertes »* du 28 mars, décidée par son conseil d'établissement pour attirer l'attention des parents sur la vétusté du lycée, va servir de prélude à la marche de la Bastille organisée par le parti communiste. Les élèves, qui croyaient *« avoir été cherché le maire »*, s'aperçoivent que celui-ci a convoqué la presse plusieurs jours avant... Journée de dupes pour un établissement dont la vétusté est, elle, bien réelle, mais que les échéances électorales transforment en enjeu politique.

ROGER CANS.

LE PARTI SOCIALISTE ESTIME QUE M. BEULLAC FAIT PREUVE DE « HARGNE » A L'ÉGARD DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

« La hargne et l'agressivité de M. Beullac à l'égard des personnels de l'éducation ne fait que croître », a déclaré, mardi 24 mars à Marseille, M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national du parti socialiste à l'éducation. *« Son vrai visage,* a-t-il ajouté en parlant du ministre de l'éducation, *il le révèle lorsqu'il prétend interdire le droit de grève aux directeurs d'école et qu'il brandit la menace de sanction contre les résistants éventuels. »*

Après avoir dénoncé *« l'inguérissable néo-pétainisme giscardien inégalitaire, autoritaire »* de M. Beullac, le député socialiste conclut qu' *« en qualifiant de « rétro » les dix propositions de François Mitterrand sur l'école, M. Beullac rend involontairement hommage aux gouvernements républicains qui plaçaient l'éducation nationale au premier rang des priorités »*.

SCIENCES

La guerre des satellites

(Suite de la première page.)

C'est le fait que le satellite « chasseur » a explosé au voisinage immédiat de la cible et a endommagé celle-ci. A plusieurs reprises, de tels rendez-vous ont été réussis par les Soviétiques ; souvent, le satellite chasseur explosait, mais après le rendez-vous, assez loin pour ne pas endommager le satellite cible tout en permettant à ce dernier d'observer l'explosion.

En d'autres occasions, par exemple en avril 1980, le rendez-vous a été manqué. L'écart entre les deux satellites n'est pas descendu, cette fois, en dessous de huit kilomètres. Or, le satellite chasseur doit passer assez près pour que l'explosion projette de la mitraille sur le satellite cible. Comme on est dans le vide, il n'y a pas d'effet de souffle et on doit compter sur l'impact direct des fragments. Certaines indications américaines laissent entendre que les satellites chasseurs soviétiques projettent en explosant des billes d'acier.

En revanche, quelques impacts, sans détruire le satellite, peuvent suffire pour le déséquilibrer et pour lui faire perdre les références d'orientation qui permettent à ses antennes d'être dirigées vers les stations qui le contrôle. Ses communications coupées, le satellite devient inutilisable, au moins provisoirement. Il y a d'ailleurs de bonnes chances pour que la panne soit définitive, car il est difficile et aléatoire de reprendre le contrôle d'un satellite quand celui-ci est accidentellement perdu.

Les Soviétiques, donc, ont déjà réussi, dans le passé, plusieurs interventions assez rapprochées pour qu'une explosion ait pu être efficace. Qu'ils l'aient pour la première fois vérifié n'apporte pas grand-chose au plan technique mais comporte certainement un message politique. A l'adresse des Etats-Unis, dont la navette spatiale va bientôt voler ? C'est possible ; les conditions de l'expérience n'en font pas une menace à court terme mais constituent une mise en garde : les Soviétiques sont inquiets des possibilités d'intervention que la navette donnera aux militaires américains : mise en orbite de gros satellites d'observation, aide au pointage de fusées balistiques, par exemple. L'agence Tass n'a d'ailleurs pas de mots assez durs pour condamner la navette ; celle-ci est *« un important élément de la préparation des Etats-Unis à l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, une partie intégrante de leur projet hégémoniste »*.

A l'adresse de la Chine ?

Il se pourrait aussi que l'avertissement s'adresse à la Chine. Les capacités spatiales de celle-ci sont limitées. Mais ce pays a lancé huit satellites, dont au moins deux avaient une mission de reconnaissance photographique. En cas de tension grave avec la Chine, les Soviétiques pourraient éventuellement neutraliser un satellite de reconnaissance chinois, alors qu'il est peu probable qu'ils puissent, avant plusieurs années, affecter sérieusement l'impressionnante panoplie spatiale dont disposent les militaires américains.

De toute manière, les Soviétiques n'ont pas fait la preuve qu'ils disposent d'un système opérationnel — et il est douteux qu'ils en soient proches. C'est une chose d'envoyer un second satellite à la rencontre d'un premier qu'on a lancé dans ce but quelques jours auparavant, dont on a choisi la trajectoire pour faciliter cette interception, et dont on a tout le temps de mesurer finement l'orbite. C'en est une autre que de s'attaquer à un satellite ennemi, surtout si on veut le faire rapidement. La tâche se complique encore si la cible a des capacités de manœuvres — comme les ont certains satellites espions — et peut donc s'écarter de la trajectoire que lui assignent les lois de la mécanique céleste.

Première difficulté : il faut localiser la cible. Avec des radars de 3 000 kilomètres de portée, il est possible de localiser un satellite en orbite basse ou moyenne (moins de 1 000 kilomètres d'altitude). Il y faut un réseau assez dense de radars, bien répartis autour du globe, mais ceux-ci peuvent être placés sur des navires, dont la position doit alors être parfaitement connue. Avec des mesures de distance précises, les paramètres de l'orbite peuvent être calculés à partir de mesures faites sur une ou deux orbites — soit en une heure et demie à trois heures.

La position du satellite cible, à chaque instant ultérieur, sera alors connue avec une erreur ne dépassant pas quelques kilomètres, ce qui permet d'amener un satellite chasseur assez près pour qu'il puisse, par ses moyens propres, repérer la cible et affiner sa trajectoire.

Il n'est cependant pas possible d'amener rapidement le chasseur à ce voisinage encore lointain de la cible. Le satellite attaqué a son orbite dans un certain plan fixe par rapport aux étoiles, et on ne peut lancer le chasseur que lorsque la rotation de la terre amène la base de lancement dans ce plan ou à son voisinage immédiat, ce qui se produit deux fois par jour. Sinon, il faudrait faire, après la satellisation, une modification de trajectoire (changement de plan d'orbite) qui est très coûteuse en énergie (1).

Il est évidemment possible de tirer précisément quand la rotation de la Terre amène le site du lancement dans le plan où la cible est en orbite. Mais il se peut que celle-ci soit alors très éloignée du lieu de tir (aux antipodes, par exemple). Or, tous les satellites proches de la Terre ont des périodes de rotation assez voisines : ils décrivent leur orbite en quatre-vingt-huit minutes s'ils sont juste au-dessus de l'atmosphère, en cent cinq minutes s'ils sont à 1 000 kilomètres d'altitude. Il faut donc longtemps pour qu'un satellite en rattrape un autre, s'ils sont très éloignés au départ et si leurs orbites ont des caractéristiques voisines.

Si, d'autre part, les orbites diffèrent notablement, les deux satellites auront des vitesses très différentes quand le chasseur s'approchera de la cible, et les manœuvres finales — modification fine de la trajectoire du chasseur pour passer au plus près de la cible, orientation du dit chasseur pour que les projectiles qu'il envoie partent dans la bonne direction — seront délicates et devront être parfaitement réglées. Les expériences soviétiques relèvent généralement de ce second cas, avec un chasseur qui suit une trajectoire tendue et va beaucoup plus vite que la cible.

Mais ces expériences se sont plusieurs fois soldées par des échecs, les deux satellites ne s'approchant pas assez près pour que la destruction de l'un par l'autre soit possible ; cela montre bien que le pilotage du chasseur est très difficile.

Il l'est encore plus si le satellite visé est manœuvrable et peut s'écarter de la trajectoire calculée. Ce sera le cas de la navette spatiale américaine — mais comme ses possibilités de manœuvre sont faibles, celle-ci reste assez vulnérable. D'autre part, une petite impulsion donnée à un satellite a rapidement un effet considérable sur sa trajectoire : un écart de vitesse de 1 mètre par seconde peut se traduire, après une demi-orbite, par un déplacement relatif de 1 kilomètre. Il est vrai que cet effet est aussi profitable au chasseur qui, s'il « acquiert » assez tôt sa cible, n'a besoin que d'infimes manœuvres correctrices pour s'en approcher. Finalement, on retrouve ici un problème bien connu des aviateurs : le chasseur doit être plus manœuvrable que le chassé.

Un risque pour les télécommunications ?

A rebours, il existe des satellites qui ne peuvent absolument pas être manœuvrés ; ce sont les satellites géostationnaires de télécommunication, qui doivent rester absolument fixes — par rapport au sol — pour remplir leur mission. Bien que les essais soviétiques aient tous eu lieu à dse altitudes de quelques centaines de kilomètres, donc très loin de l'orbite géostationnaire qui est à 36 000 kilomètres de la Terre, il semble que ce soit surtout pour leurs satellites géostationnaires que les Américains soient inquiets: les communications qu'assurent ces satellites sont vitales pour le Pentagone, d'autant que celui-ci a parfois déclassé les moyens terrestres de communication employés avant les satellites. Et si une interception sur l'orbite géostationnaire demande plus de temps et plus d'énergie qu'une interception en orbite basse, la différence est de degré et non pas de nature.

Que les Soviétiques aient « démontré » qu'ils pouvaient détruire un satellite avec un autre n'a donc pas encore une valeur militaire très probante. Ils n'en sont certainement pas à pouvoir détruire n'importe quel satellite, n'importe quand, avec une quasi-certitude de réussite. Mais ils tenaient visiblement à faire savoir qu'ils s'approchent de cet objectif, qui pose des problèmes très ardus, mais n'est pas inaccessible.

Ce n'est probablement pas sans raison qu'ils ont choisi de faire une expérience spectaculaire, même si elle n'est au fond que spectaculaire, peu avant la première mission de la navette spatiale américaine. Considérant que cette navette est un sérieux appoint aux capacités militaires des Etats-Unis — après tout elle permettra à des astronautes d'aller inspecter de près des satellites, voire de les capturer et de les ramener au sol, — les Soviétiques ont montré qu'ils disposaient aussi de quelques armes, là où les Etats-Unis n'ont encore que des projets, pour une hypothétique guerre de l'espace ou, plus simplement, pour servir de monnaie d'échange dans une future négociation.

MAURICE ARVONNY.

(1) Pour faire tourner le plan d'orbite de 1 degré seulement, il faut modifier la vitesse du satellite de 140 mètres par seconde. Or, si un satellite brûle une quantité de carburant égale à la moitié de sa masse, cela ne lui fournit qu'une augmentation de vitesse de 2 000 mètres par seconde. Il est donc pratiquement impossible de faire tourner le plan de l'orbite de plus de quelques degrés.

DE LA THAILANDE A LA TURQUIE

Plus de trois cents Français sont détenus à l'étranger pour des affaires de drogue

Mille vingt-huit ressortissants français se trouvaient au 1er janvier 1981 dans les prisons étrangères pour des crimes ou des délits de droit commun. Parmi eux, trois cent soixante-deux personnes *ont été incarcérées* à la suite d'affaires de drogue. Petits trafiquants pour la plupart, ou même simples usagers, ils purgent, selon les pays, des peines plus ou moins lourdes.

Pour les deux cent *quarante-sept* Français emprisonnés en Europe, notamment en Espagne pour des saisies de haschisch, la durée et les conditions de détention sont comparables à ce qu'ils connaîtraient en France. Il en va autrement *avec des pays comme* la Thaïlande — trente prisonniers français — ou la Turquie — trois prisonniers. Dans ces pays qui, vis-à-vis de la Communauté internationale, veulent mener une action énergique contre le trafic *de drogue, les condamnations sont* extrêmement lourdes et peuvent aller jusqu'à plus de cent années de prison.

A Bangkok des libérations sous caution sont possibles mais les sommes exigées — jusqu'à 120 000 francs — sont trop importantes pour que les condamnés ou leurs parents, qui appartiennent le plus souvent à un milieu modeste, puissent les acquitter. Au ministère des affaires étrangères, la sous-direction des personnes et des biens vient en aide à ces personnes en difficulté hors du territoire national. Ses efforts, peu fructueux jusqu'à présent, portent essentiellement sur la signature d'accords avec la Thaïlande et la Turquie pour obtenir le « transfèrement » des prisonniers.

A Paris, les parents des jeunes incarcérés viennent de fonder une association d'entraide (1). De leur côté, le docteur Paul Hantzberg et Me François Boissel ont mis en place une Organisation nationale d'information et de *défense des Français à l'étranger* (2).

Les chemins de la corruption

Elle pense à *son fils* là-bas, au milieu de la nuit, à la prison de Lard Yao à Bangkok. Il ne dort plus. Il lui écrit *sur* des aérogrammes — des « *aérodrames* », dit-il — des phrases interminables et désespérées. Elle est là dans cette arrière-salle d'un bar de banlieue, avec dix autres parents réunis pour fonder l'association « *pour les personnes incarcérées pour toxicomanie à l'étranger* ». A côté d'elle, une autre mère à bout de forces. Son fils vient d'être condamné à cinquante années de prison. Pour le faire libérer sous caution, elle a vendu sa maison et pris deux emplois : un chez Kodak comme standardiste, l'autre au B.H.V., après la fermeture. Depuis, elle a dépensé des millions de bahts : les honoraires des avocats, les bakchichs des policiers et des juges... Sans résultat.

Pris au piège de la corruption, ils se saignent aux quatre veines, mais ils ne sont sûrs de rien et ne *comprennent pas cette justice* « à l'orientale ». J... a été libéré du jour au lendemain. F... est à nouveau jugé et sa peine est aggravée. Dès qu'un jeune *dealer* (pourvoyeur toxicomane) est arrêté, un avocat de Bangkok téléphone en P.C.V. pour avertir la famille et s'empare de l'affaire : « *Il faut arroser.* » Les parents ne peuvent plus. « *Le mien, j'ai réussi à faire couper sa condamnation en deux en soudoyant le juge.* » « *Moi, je suis allé à Bangkok avec les 50 000 F de la caution. Ils ont cru que j'étais riche, ils m'ont demandé 50 000 F de plus ; je n'ai pas pu les donner.* »

M. Parant, président de l'association, cherche des bienfaiteurs : « *J'avais demandé un prêt à l'Etat pour construire une maison et je n'ai plus les moyens de rembourser.* » Ils ont peur aussi, comme leurs enfants. Ils se passent leurs lettres, leurs témoignages incroyables : Patrick enfermé avec vingt-cinq autres étrangers se méfie de tout. Les « *matons* » font irruption à tout moment dans la cellule, et, comme l'héroïne circule, les toxicomanes *se débarrassent* des seringues en les jetant sur le lit de leurs voisins. C'est le *risque d'un nouveau jugement* pour des années de prison. « *L'héroïne est le seul moyen de supporter l'enfer de Lard Yao* », affirme l'un d'eux.

Les reverront-ils un jour ? Les familles angoissées souhaitent obtenir des accords de « transfèrement » dans des prisons françaises comparables à ceux que les Etats-Unis et le Canada ont passés avec la Thaïlande. Actuellement, trente jeunes Français *sont enfermés là-bas. Ils* appellent leurs mères. « *Souviens-toi,* écrivait un routard libéré après trois ans de *prison. Je devais avoir trois ou quatre ans lorsque, après avoir couru éperdument avec mon chien, je m'étais retrouvé perdu dans les jardins ouvriers. A cet âge, avoir couru si loin, ce n'était pas si mal non ? Mais alors, lorsque je me suis senti perdu, désemparé, j'ai crié « Maman.* »

16 kilos de chaînes

Paul, vingt-quatre ans, est revenu. Arrêté en août 1980 à l'aéroport de Bangkok avec sa sœur, il a subi neuf mois de détention préventive. Neuf fois, il a été présenté *aux* juges : « *A chaque entretien on me mettait des chaînes de 16 kilos qu'on fixait à grands coups de maillet. Si on les voulait plus légères, il fallait payer. Devant le juge on devait être pieds nus en signe d'humilité.* » Patricia, la sœur de Paul, vingt ans, qui avait dissimulé 26 grammes d'héroïne dans les talons de ses chaussures avant le départ pour la France, a été condamnée à cinquante années de prison deux fois divisées par deux pour sa bonne conduite à l'audience. « *Elle est contente de n'avoir plus que douze ans,* dit Paul, *mais cela nous a coûté 20 000 dollars.* »

Comme beaucoup, Paul et sa sœur avaient fait le voyage de Thaïlande. Ils s'étaient rendus de Bangkok à Chang-Maï, dans le nord du pays, où ils avaient rencontré un revendeur. « *J'y suis allé une première fois avec lui,* raconte un ami, *parce qu'il vivait chez moi et qu'il était insupportable en état de manque. Je l'ai donc aidé à s'approvisionner là-bas.* » Paul rapportait de 200 à *500 grammes d'héroïne* qu'il revendait à Paris. La vie était belle...

Patricia est *aujourd'hui* à Bangkok, à la prison des femmes, dans une cellule où vivent entassées *soixante-dix* personnes. Le quotidien tant bien que mal s'organise... Une Allemande condamnée à perpétuité a fait installer dans le pénitencier des sanitaires et une cuisine. Elle parle le thaïlandais, qu'elle a appris au cours des six années déjà accomplies. La vie parfois porteuse d'espérance, parfois atroce avec, au milieu de la cour, la « chambre noire » creusée à même le sol, sans air et sans lumière, où on peut être mis pour des mois.

Les Français qui ont beaucoup d'argent ont le droit d'acheter de la *nourriture. Ils s'attirent* ainsi la haine des Thaïs qui n'ont rien qu'un pain de 300 grammes par jour et qui *parfois* mangent des rats. Mais les condamnés à plus de vingt ans sont envoyés en centrale, loin de Bangkok. Là les étrangers sont en minorité, les prisonniers portent en permanence des chaînes aux pieds et l'on entend les fusillades des exécutions des condamnés à mort.

A Bangkok, à l'ambassade de France, quelques personnes s'occupent des prisonniers. Un médecin du contingent essaie de leur venir en aide en leur faisant parvenir des lettres et des colis. A Paris, au ministère des affaires étrangères, M. Jean Brouste, délégué dans les fonctions de sous-directeur des personnes et des biens, reconnaît que les conditions de détention sont inhumaines. « *A Chang-Maï, les femmes sont maltraitées par leurs codétenues thaïs qui, la nuit, urinent sur elles.* » Il essaie d'obtenir l'accord de « transfèrement », mais les Thaïlandais exigent *que les peines prononcées* soient maintenues si elles doivent être accomplies en France. « *Nous ne pouvons l'accepter, c'est contraire à notre droit. Pour ceux qui ont été condamnés en Thaïlande avant 1980, les peines sont raisonnables,* constate M. Brouste, *mais depuis elles sont très lourdes. Seize ans pour 1 gramme, trente ans pour 280 grammes...* » Curieusement la démesure des sentences semble rassurer les parents qui se disent et se répètent : « *Ce n'est pas possible, c'est trop !* » Mais les mois passent.

En Turquie, Francis Lamaignère, trente-cinq ans, est enfermé depuis trois ans, pour avoir importé 11 grammes de heschisch. Lui aussi raconte ces prisons. Les hommes bastonnés sur la plante des pieds, la faim bien sûr, mais aussi la drogue vendue par un *dealer* qui, officiellement, tient boutique *intra-muros*. Le docteur Hantzberg envoie *300* francs par mois à Lamaignère pour l'aider à survivre au spectacle de la déchéance *et de la peur. D'autres* que lui, là-bas, se prostituent pour obtenir un peu de drogue et d'oubli. « *La route est semée d'embûches, il faut prévenir les jeunes de ce qui les attend,* explique le docteur Hantzberg. *En Thaïlande comme en Turquie le marché illicite est florissant. La drogue est en vente partout offerte par des inconnus qui, ensuite, vont dénoncer leurs acheteurs à la* police. » Le piège alors se referme. Il faut payer, payer encore, la rançon du petit *dealer*. Ils s'y mettent tous. Les avocats en tête qui s'occupent d' « arroser » les corrompus insatiables après avoir prélevé leurs honoraires.

« *L'essentiel,* dit un jeune rescapé, *c'est de ne pas aller en justice et s'arranger d'abord avec les policiers. Sinon, après... c'est beaucoup plus cher.* » Ceux qui n'ont ni parents, ni argent, n'ont qu'à attendre les amnisties royales qui font régulièrement de la place *dans les prisons trop peu nombreuses.* D'autres, plus désespérés, plus impatients, se suicident.

D'autres profitent aussi de la situation. « *Un avocat de Dijon m'a réclamé 400 000 francs pour faire libérer mon fils,* affirme une mère, *il disait qu'il avait des contacts là-bas.* » Une « centrale de recherche et de détection », un organisme de police privée, s'est saisi du dossier. Le « patron » réclame aux parents de fortes sommes et s'engage à obtenir des libérations. Contre les « tondeurs », les victimes essaient d'organiser une riposte commune. « *Il ne faut plus payer*, conseille M. Parant, *nos fils et nos filles ont une dette envers la société. Il est normal qu'ils soient condamnés, mais pas à la barbarie.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Association pour les personnes incarcérées pour toxicomanie à l'étranger, 12, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. après 22 heures.

(2) ONIDEFE, 36, rue François-Miron, 75004 Paris.

TÉMOIGNAGE

Cinq milligrammes

Un Français de vingt-cinq ans a passé trois années dans les prisons thaïlandaises. Il vient d'être libéré. Voici un extrait de l'une des nombreuses lettres qu'il écrivait à sa mère.

Jusqu'au dernier jour, on m'a tenu dans l'incertitude. Jusqu'au *dernier jour, j'ai gardé l'espoir* (je l'ai toujours...). Les portes s... sont ouvertes, et je suis sorti. Oui, *sorti*, mais de Lard Yao seulement. On m'a tout de suite ramené là où j'étais il y a plusieurs mois, en l'occurrence Bum Bud Pisald. On m'accuse cette fois de m'être trouvé en possession de 5 milligrammes d'héroïne, à l'intérieur de la prison. Oui, j'ai bien dit 5 milligrammes. Rends-toi compte ! Prends trois têtes d'épingle, et tu auras sous les yeux la quantité avec laquelle on me charge.

Qu'aurais-je fait de 5 milligrammes ?... Un nourrisson en aurait besoin de dix fois plus... Absurde ! J'en suis resté, comme on dit en termes familiers, « baba ». Mais c'est toujours 5 milligrammes qui risquent de me valoir quelques mois supplémentaires à passer ici. Et un mois, un seul, sera déjà de trop. Car c'est là une affaire montée.

Cet argent qu'ils me réclament, je ne suis pour ma part que très peu décidé à le leur fournir. Si je devais être reconnu coupable pour cette affaire et condamné, ne serait-ce qu'à quelques mois, alors il serait peut-être préférable qu'ils m'enferment pour le reste de mes jours, car, sitôt sorti, j'irais tout droit dans une ambassade thaïlandaise, et ce que j'y ferais ne répond plus de moi ! Comprends, j'ai la rage, la rage, *la rage ! Je leur ai demandé de* m'apporter comme preuve à conviction ce avec quoi j'ai, *paraît-il, été attrapé*. Ils en ont été évidemment incapables. De la poudre, ils pourront toujours en trouver, cela ne manque pas en Thaïlande. C'est un fait ! Bon, eh bien je leur ai alors demandé d'inscrire dans leur déposition ce dans quoi ils ont, paraît-il, trouvé la drogue. Ils m'ont bien sagement répondu : « Dans un sachet en papier. » Et là, je veux bien être pendu s'ils arrivent à déceler la moindre *de mes empreintes sur ce papier.*

Mais prie pour eux plus que pour moi, car je te dis encore une fois que, *s'ils me trouvent* coupable pour cette nouvelle affaire, alors je ne répondrai *plus de moi.*

RELIGION

AVANT LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN ANGLETERRE

Le primat anglican invite l'Église catholique à faire progresser le dialogue œcuménique

La visite que Jean-Paul II doit faire en Angleterre en 1982 a relancé les discussions sur les relations entre les Eglises catholique et anglicane. Si l'aile « protestante » de celle-ci se méfie du rapprochement et ne voudrait pas que le pape soit reçu dans la cathédrale de Cantorbéry, le Révérend Robert Runcie, primat anglican, archevêque de Cantorbéry, a, en revanche invité les deux Eglises à faire le point sur ce qui les sépare. Il a, d'autre part, récemment reçu Mgr Godfried Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, en visite privée et, geste significatif, le lointain successeur du cardinal Mercier, qui avait mené au début du siècle les « conversations de Malines » sur l'unité entre catholiques et anglicans, a prêché une homélie pendant l'Eucharistie anglicane. C'est la première fois qu'un évêque catholique prend ainsi la parole au cours d'un office anglican célébré dans la cathédrale de Cantorbéry, église mère de la communion anglicane.

Ce geste œcuménique sans précédent est venu quatre jours après l'appel lancé par l'archevêque de Cantorbéry à l'Eglise catholique en vue d'entreprendre des négociations sérieuses et détaillées sur l'unité des deux Eglises.

Dans un discours prononcé dans l'abbaye de Westminster, le 11 mars, le Dr Runcie a énuméré les principales difficultés qui devraient être surmontées pour que l'Eglise anglicane puisse accepter l'union avec Rome; puis il a demandé à l'Eglise catholique de dresser sa propre liste d'obstacles à l'unité.

L'archevêque de Cantorbéry a notamment cité les problèmes de la contraception, du célibat sacerdotal et de la liberté des Eglises locales face à la curie romaine. *« Les anglicans seraient-ils tenus d'accepter les attitudes et les directives des congrégations romaines ? »*, a-t-il demandé. *« Finalement*, selon lui, *la question théologique se résume ainsi : qu'est-ce qui est impliqué par une acceptation du ministère universel de l'évêque de Rome ? Ce ministère se limite-t-il au maintien de l'unité de la foi au sein d'une diversité voulue par Dieu, sous la forme d'une présidence universelle dans la charité ? Quel pouvoir le Saint-Siège exercerait-il sur les divers synodes de la communion anglicane ? »*

« Nous sommes arrivés au point de notre dialogue, a conclu le docteur Runcie, *où il faut poser des questions concrètes. Et Rome devra se montrer aussi exigeante avec nous. »* Les remarques de l'archevêque de Cantorbéry se placent dans le contexte de la préparation lointaine du voyage que Jean-Paul II doit faire en Angleterre l'année prochaine, et le docteur Runcie a émis le souhait que le pape puisse *« faire un pas en avant vers l'unité des deux Eglises »*.

Le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster et primat de l'Eglise catholique en Angleterre et au Pays de Galles, qui est un ami personnel de l'archevêque de Cantorbéry, a laissé entendre qu'il partage l'idée de celui-ci, et que le temps est venu d'examiner les différends entre les deux Eglises en détail. Et la visite à Cantorbéry de Mgr Danneels, titulaire du siège épiscopal européen, qui a joué un rôle historique dans le rapprochement des catholiques et des anglicans, est interprétée comme une première réponse officieuse à l'appel lancé par le docteur Runcie.

ALAIN WOODROW.

SPORTS

FOOTBALL

LES FRANÇAIS BATTUS 1-0

Les Néerlandais à la reconquête d'un empire

La Belgique a fait un grand pas vers la qualification pour la Coupe du monde 1982 qui se disputera en Espagne, en battant par 1 à 0 l'équipe de la République d'Irlande, mercredi 25 mars, à Bruxelles, grâce à un but de Ceulemans, marqué à quatre minutes de la fin du match.

En revanche, la lutte pour la deuxième place qualificative est plus ouverte que jamais après le succès des Pays-Bas sur la France, acquis sur le même score de 1 à 0. Alors que douze matches ont déjà été disputés et qu'il en reste encore huit à jouer dans ce groupe II, seule l'équipe de Chypre ne peut plus prétendre à la qualification.

De notre envoyé spécial

Rotterdam. — Le football néerlandais va-t-il vivre ses Cent-Jours ? Le retour tant espéré de Napoléon-Cruijff en exil à Levante (Espagne) a certes été retardé. Pour une question de protocole ou plutôt de contrat passe entre la Fédération néerlandaise de football (K.N.V.B.) et une grande marque d'équipement sportif (Adidas). Johan Cruijff, sous contrat personnel avec un concurrent (Pony) et qui bénéficiait d'une dérogation du temps de sa splendeur, n'a pu, cette fois, obtenir de la K.N.V.B. le droit de revêtir un maillot vierge de publicité.

Kees Rijvers, l'ancien entraîneur du P.S.V Eindhoven et nouveau responsable de la sélection néerlandaise, ne désespère toujours pas de parvenir à une solution. *« On ne peut pas renoncer à un joueur comme Johan Cruijff »*, disait-il encore après la victoire sur la France. Tout avait d'ailleurs été préparé pour le retour de l'« empereur » avec, notamment, le rappel des deux grands maréchaux en exil, Rudy Krool à Naples et Johnny Rep à Saint-Etienne. Après deux défaites, à Dublin (2 à 1) et à Bruxelles (1 à 0), cette Légion orange qui a fait trembler l'Europe et même le monde du football pendant la décennie 70 en était réduite à repousser impérativement sur son propre sol l'assaut des Français pour conserver l'espoir de figurer parmi les vingt-quatre prétendants à la Coupe du monde 1982.

Campagne désastreuse

La campagne 1980 a en effet été la plus désastreuse que le football néerlandais ait connue : une victoire à domicile contre la Grèce pour neuf matches disputés. Elle s'était même terminée par un conflit ouvert avec le Parlement. Invités à suppléer l'Angleterre pour célébrer avec tous les anciens vainqueurs le cinquantième anniversaire de la Coupe du monde en Uruguay, la K.N.V.B. était passée outre à un vote défavorable du Parlement, qui estimait que *« les droits de l'homme n'étaient pas suffisamment respectés en Uruguay »*. Comme cette campagne lointaine se solda par un match nul avec l'Italie et par une nouvelle défaite contre l'Uruguay, Jan Zwartkruis, l'entraîneur, préféra démissionner dès son retour, le 15 janvier.

Dix ans de rayonnement et de conquêtes ont en effet laissé le football néerlandais exsangue. Pour des raisons fiscales (70 % d'impôts dans leur tranche de revenus), Johan Cruijff et ses lieutenants de l'Ajax Amsterdam ou de la Légion orange ont peu à peu recherché à mieux monnayer leur talent ailleurs. Johan Cruijff et Johan Neeskens à Barcelone, Johnny Rep à Valence, Robby Rensenbrink, Arie Haan et Rudy Geels à Anderlecht, Frans Tchijssen et Arnold Muhren à Ipswich, Rudy Krool à Vancouver, Wim Van Hanegen à Chicago, Wim Jansen à Washington, Michaël Van de Korput à Turin, etc. Les clubs néerlandais qui ont essayé de les retenir le plus longtemps possible ont irrémédiablement compromis leur trésorerie. Aujourd'hui, leur déficit global dépasse les 40 millions de florins, soit plus de 80 millions de francs.

Handicapé et appauvri, le football néerlandais n'a pas pu préparer la relève des conquérants de l'Ajax Amsterdam. En dix ans, l'affluence des spectateurs pour les deux divisions professionnelles est passée de cinq millions deux cent mille à trois millions cinq cent mille par saison, c'est-à-dire de six mille cinq cents spectateurs en moyenne par match à cinq mille cent. A cela il convient d'ajouter le refus du Parlement d'autoriser la publicité sur les maillots, sous peine de suspension des subventions municipales. Seuls le P.S.V. Eindhoven et AZ 67 Alkmaar, émanations de puissants groupes industriels (Philips et Molenar-Concern) qui les soutiennent financièrement, s'en sortent à moindre mal par rapport aux grands groupes d'un passé récent, comme l'Ajax Amsterdam ou le Feyenoord Rotterdam.

Maladresses

Dans ce climat de crise, le rappel éventuel de Johan Cruijff, dont le dernier match en équipe nationale remonte au 26 octobre 1977, répondrait plus à la recherche d'un choc psychologique. Après deux ans d'exil dans le « soccer » américain et son retour dans une équipe espagnole de deuxième division, le Johan Cruijff de Levante est sans doute aussi différent du jeune capitaine de l'Ajax Amsterdam que le Napoléon de Juan-les-Pins pouvait l'être du Bonaparte au pont d'Arcole.

Une fois dissipé l'ascendant moral qu'il exerce encore sur partenaires et adversaires, il reste à savoir si Cruijff, qui a renoncé depuis longtemps à jouer les francs-tireurs aux avant-postes, peut encore redonner à la mécanique orange un peu de son lustre passé. Si cette mécanique faite de permutations incessantes de joueurs, de courses d'appel, de mouvements perpétuels de flux et de reflux, selon que le ballon est gagné ou perdu, a une fois de plus donné, mercredi soir, contre la France des signes d'essoufflement, c'est parce que personne n'a su la remonter depuis la retraite de celui qui était incomparable par ses inspirations et la précision de ses passes de 30 mètres.

Mises à part quelques percées fulgurantes, les Néerlandais ont même dû laisser l'initiative du jeu aux Français, dont les patients travaux d'approche, à base de passes redoublées, ont une fois de plus été gâchées par des maladresses et un manque d'opportunisme dans la finition. Dès lors, le sort de la rencontre pouvait se jouer sur un coup de dé, comme un coup franc. Là encore, Arnold Muhren ne laissa pas échapper une bonne occasion : deux minutes après la mi-temps, tandis que Didier Six, placé dans les mêmes conditions, écrasa son tir sur le poteau huit minutes plus tard. L'équipe de France de Michel Hidalgo a donc connu pour la première fois trois défaites consécutives après celles de Hanovre (4-1 contre la R.F.A.), et Madrid (1-0 contre l'Espagne). Un nouvel échec contre la Belgique le 29 avril au Parc des Princes compromettrait définitivement les chances des Français de faire partie des vingt-quatre participants à la Coupe du monde 1982.

GERARD ALBOUY.

QUALIFICATION POUR LA COUPE DU MONDE

GROUPE II

*Pays-Bas b. France 1-0
*Belgique b. Eire 1-0

CLASSEMENT

	Pts	J	G.	N.	P.	p.	c.
1. Belgique	9	5	4	1	0	8	3
2. Eire	7	6	3	1	2	12	7
3. France	4	3	2	0	1	9	1
4. Pays-Bas	4	4	2	0	2	5	3
5. Chypre	0	6	0	0	6	4	24

RESTENT A JOUER

29-4-81 France - Belgique ;
9-9-81 Belgique - France ;
14-10-81 Eire - France ;
18-11-81 France - Pays-Bas ;
5-12-81 : France-Chypre.

FOOTBALL. — *L'équipe de France juniors a battu, le 25 mars à Creil, celle du Portugal par 2 à 0, les buts ayant été marqués par Der Zakarian sur pénalty (30e min.) et Goudet (56e min.). Auparavant, la rencontre des équipes cadets s'était achevée sur score nul (0-0).*

LA POLICE ESPAGNOLE A RETROUVÉ « QUINI »

L'avant-centre du Football-Club de Barcelone, Enrique Castro « Quini », âgé de trente-deux ans, qui avait été enlevé, le 1er mars, au terme d'une rencontre avec le club Hercules d'Alicante, a été libéré, mercredi 25 mars, vers 22 heures, par la police espagnole qui l'a retrouvé dans un atelier en sous-sol de Saragosse. Les trois ravisseurs sont des électriciens de la ville qui ont été arrêtés, deux sur place, Miguel Diaz et José Eduardo Sendino, le troisième, dont l'identité n'a pas été révélée, à Genève, par la police helvétique.

Le 2 mars, l'enlèvement avait été revendiqué par deux organisations inconnues, le Bataillon catalan espagnol et le groupe P.R.E. Toutefois, la police espagnole avait rapidement exclu un enlèvement politique. Plusieurs informations publiées par la presse espagnole ont laissé entendre qu'une rançon de l'ordre de 100 millions de pesetas avait été versée par le F.-C. Barcelone, puis des rumeurs de libération de « Quini » avaient circulé.

La police, qui avait reçu d'importants renforts, a finalement retrouvé le joueur en bonne santé à 250 kilomètres de son lieu d'enlèvement.

« Mes ravisseurs m'ont toujours affirmé que, en tout état de cause, il ne m'arriverait rien », a déclaré « Quini » après sa libération en exprimant son désir de reprendre rapidement l'entraînement pour pouvoir jouer dimanche prochain. Peu connu hors d'Espagne « Quini » est le meilleur marqueur de buts du championnat espagnol depuis dix ans. Il a été sélectionné vingt-neuf fois en équipe nationale. Très attaché à sa région natale, il a accepté en 1980 d'être transféré du Sporting de Gijón au F.C. Barcelone pour 82 millions de pesetas (environ 4 millions de francs).

D'un sport à l'autre...

GYMNASTIQUE. — *La Fédération française de gymnastique (F.F.G.) a signé, le 24 mars, avec le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, une convention de quatre ans (analogue à celle qu'a été passée entre les pouvoirs publics et les fédérations de football et de tennis). Cette convention prévoit notamment qu'en contrepartie d'aides financières programmées, la F.F.G. s'engage à porter le nombre de ses licenciés à cent vingt mille à la fin de l'année 1984, à classer l'équipe nationale masculine dans les neuf premières aux Jeux olympiques et à qualifier l'équipe féminine pour Los Angeles.*

SKI ALPIN. — *Déjà six fois victorieuse en slalom spécial cette saison, la Suissesse Erika Hess a gagné, le 25 mars à Wangs-Bizol (Suisse), le dernier slalom géant comptant pour la Coupe du monde 1980-1981. Cette victoire lui a assuré la troisième place au classement général de la Coupe de géant derrière l'Américaine Mc Kinny et sa compatriote Nadig, mais surtout la seconde place au classement général de la Coupe du monde derrière Nadig.*

A Borowets (Bulgarie) le Soviétique Zhirov a également gagné le spécial après avoir remporté le géant la veille. Le Suédois Stenmark ne s'était classé que cinquième, il faudra atteindre l'étape finale du « Cirque Blanc » pour qu'il se départage au classement général de la Coupe du monde avec l'Américain Phil Mahre.

● *Les démêlés de Lacans avec la police britannique.* — Troisième ligne aile de l'équipe de France de rugby et auteur du premier essai lors du match Angleterre-France à Twickenham, le Biterrois Pierre Lacans est accusé par la police londonienne, qui l'avait interpellé le 22 mars à l'aube devant une boîte de nuit, d'ivresse sur la voie publique et de tapage nocturne en compagnie d'un camarade, René Manenc. Pierre Lacans, qui avait regagné Paris, n'a pu se présenter le 23 mars devant le tribunal de simple police. Il devra se présenter devant la Cour de Bow Street le 8 mai.

Après avoir affirmé qu'il s'agissait d'une erreur sur la personne, Pierre Lacans a déclaré qu'en sortant d'un bar il avait aperçu René Mahenc, propriétaire d'une discothèque à Toulouse, mêlé à une bagarre : *« J'ai essayé de séparer les belligérants ; la police est arrivée ; comme je parle quelques mots d'anglais, j'ai proposé d'accompagner René Manenc au commissariat pour lui servir d'interprète. »*

JUSTICE

AUTORITÉ MEURTRIÈRE

Grenoble. — La réclusion criminelle à perpétuité avait été requise par l'avocat général contre un père de famille qui tua sa fille, le 5 juillet 1979, de plusieurs coups de revolver. Les assises de l'Isère ont condamné M. Michel Pellitteri, quarante-sept ans, d'origine sicilienne, à vingt ans de prison

Maria, qui était âgée de dix-huit ans, souhaitait se marier et quitter l'atmosphère familiale pesante. Née en France, la jeune fille avait reçu une éducation extrêmement rigoureuse. Son père, qui avait quitté l'Italie depuis 1960, et qui avait été naturalisé, était encore totalement imprégné des habitudes et des traditions de sa région natale.

Les experts soulignèrent à l'audience que la personnalité fruste et faible de l'inculpé se dissimulait sous la fermeté et l'autorité et que le contexte socio-culturel dans lequel vivant la famille Pellitteri *« valorisait une conception tribale de l'autorité paternelle »*. Enfin, l'instruction a montré que le père de Maria éprouvait pour sa fille une affection exclusive possessive et jalouse. Il n'a pas supporté qu'elle puisse désirer se séparer de lui et s'éloigner d'un foyer qui la maintenait jusqu'alors *« prisonnière »* de son père et de règles austères et rigoureuses. — *(Corresp.)*

Le Brésil demande le retour de Ronald Biggs.

Rio-de-Janeiro. — Le porte-parole du ministère brésilien des affaires étrangères, M. Pericas, a annoncé, mercredi 25 mars, que son pays allait demander aux autorités de la Barbade le retour de Ronald Biggs, le « cerveau » du vol du train postal (*le Monde* du 26 mars). M. Pericas a déclaré qu'il avait droit au Brésil à la même protection qu'un citoyen de ce pays. Les autorités brésiliennes ont également l'intention de demander l'extradition des six personnes soupçonnées d'être liées à l'enlèvement de Ronald Biggs le 16 mars. Il s'agit de MM. Thorsen Macver, Frederic Prime, Mark Algate, Antony Mariage, Gregory Nelson et Patrick Anderson.

Ronald Biggs est, pour l'instant, détenu à Bridgetown, capitale de la Barbade. La Grande-Bretagne a également l'intention de demander l'extradition de Ronald Biggs après avoir fait procéder à des vérifications concernant son identité. On ignore encore quel est le véritable mobile de l'enlèvement. — (A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.)

FAITS ET JUGEMENTS

Une pétition en faveur de M. Pierre-Charles Pathé.

Soixante-neuf journalistes et d'autres personnalités viennent de signer un appel pour la libération de M. Pierre-Charles Pathé. Agé de soixante-et-onze ans, écrivain et lui-même journaliste indépendant, M. Pathé a été condamné à cinq ans de détention criminelle par la Cour de sûreté de l'Etat, le 23 mai 1980, pour intelligence avec les agents d'une puissance étrangère, en l'occurrence l'Union soviétique (*le Monde* des 23 et 25-26 mai 1980).

La Cour le jugeait ainsi coupable d'avoir entretenu, durant vingt ans, des relations avec des diplomates soviétiques en poste à Paris et de leur avoir, notamment, remis des analyses politiques et des notes de synthèse. Dans son réquisitoire, l'avocat général avait noté que c'était *« la première fois qu'une juridiction d'un pays libre jugeait un agent d'influence »*.

Dans leur texte, les signataires de l'appel pour la libération de Pierre-Charles Pathé écrivent : *« [M. Pathé] n'était pas jugé pour avoir transmis aux Soviétiques des documents confidentiels, mais pour le contenu de ses écrits, qui aurait fait de lui un agent d'influence et de désinformation ! Quel journaliste quel écrivain, lorsqu'il livre au public ses analyses ou ses réflexions n'est pas, volontairement ou à son insu, un agent d'influence ? »*

● *Un jeune appelé a été tué* et deux de ses camarades blessés, dans un accident de voiture survenu mercredi 25 mars, sur le champ de tir de Vic-la-Gardiole (Hérault), entre Sète et Montpellier. Les trois jeunes soldats appartenaient au 81e régiment d'infanterie. Ils participaient à un exercice lorsque la Jeep dans laquelle ils se trouvaient s'est renversée. Pierre Poletta a été tué sur le coup. Ses compagnons, Marc Vaujeois et Ghislain Louset, ont été sérieusement blessés.

● *Un incendie a détruit à Marans* (Charente-Maritime), dans la nuit du 24 au 25 mars, une usine de fabrication de bateaux de plaisance, la société Gib'sea. Les dégâts sont évalués à 15 millions de francs. Cinquante bateaux de plaisance, un important stock de matériel et le bâtiment, d'une superficie de 3 000 mètres carrés, ont été la proie des flammes. Une trentaine d'ouvriers de l'usine risquent d'être au chômage forcé. — *(Corresp.)*

● *Le SAF demande la grâce de Philippe Maurice.* — Le conseil syndical du Syndicat des avocats de France (SAF), rappelant son hostilité au principe même de la peine de mort, souhaite que *« la grâce soit immédiatement accordée à Philippe Maurice »* et déclare : *« Est-il supportable qu'un seul homme, de surcroît soumis actuellement aux pressions d'une campagne électorale dont il est un des acteurs, ait le pouvoir exorbitant de décider de la mort d'un autre homme ? »*

Six ans après les faits, un détenu s'accuse du hold-up pour lequel Daniel Debrielle a été condamné.

Un détenu, Jean-Michel Jurquet, incarcéré à la prison de Fresnes, vient de s'accuser d'être l'auteur d'un hold-up commis dans un grand magasin de Deauville en 1975 et pour lequel un autre homme, Daniel Debrielle, actuellement détenu à la prison des Baumettes à Marseille, avait été condamné en octobre 1977 à douze ans de réclusion criminelle par les assises du Calvados. La chancellerie a décidé d'ouvrir une enquête au sujet de ces révélations qui, si elles étaient vérifiées, aboutiraient à la révision d'un procès que le condamné réclame, en vain, depuis des années.

Jean-Michel Jurquet, qui purge une peine de dix années de réclusion criminelle pour l'attaque d'un bureau de poste en mai 1978, a envoyé quatre lettres, à l'épouse de Daniel Debrielle, à son avocat, au procureur général et au garde des sceaux, le 28 mars, nous signale notre correspondant à Tours. « Je me dois de prendre mes responsabilités, ce que Debrielle a toujours refusé que je fasse », écrit Jean-Michel Jurquet.

L'affaire Debrielle connaît ainsi un nouveau rebondissement spectaculaire. Ce détenu, qui n'a cessé de protester de son innocence, fut, dès avant son condamnation, l'un des meneurs de la lutte contre les quartiers de sécurité renforcée. En juillet 1976, il avait participé à une tentative d'évasion avec prise d'otages à la maison d'arrêt de Lisieux, ce qui lui avait valu une condamnation à onze mois de réclusion, le 30 juin 1978, par la cour d'assises de Paris. A l'occasion de plusieurs grèves de la faim, il avait attiré l'attention sur son cas, notamment pendant deux mois durant l'été de 1978. Il faisait valoir surtout que, le jour du hold-up qui lui est reproché, il avait un bras dans le plâtre, ce qui ne rend pas aisé l'accomplissement d'un tel acte.

Tiercé truqué : 7,5 millions pour le Trésor public.

L'affaire du tiercé couru le 2 novembre 1969 sur l'hippodrome d'Auteuil, dans le prix Talhouet-Roy, a connu son épilogue, mercredi 25 mars, devant la treizième chambre correctionnelle de Paris, qui a prononcé la confiscation des gains frauduleusement acquis. C'est une somme de près de 7,5 millions de francs qui va être ainsi versée au Trésor.

Au mois d'octobre 1974, sur la plainte formulée par cinq sociétés de courses hippiques, une quarantaine d'inculpations pour infraction à la législation sur les courses, escroqueries, falsification de chèques, etc. avaient été prononcées par M. Landreau, premier juge d'instruction à Paris (*le Monde* daté 20-21 octobre 1974). Parmi les inculpés figurait Patrice des Moutis, alias M. X..., qui avait déjà connu des démêlés avec le P.M.U. et la justice en 1962, après le scandale du *Prix de Bordeaux*, et devait à nouveau voir son nom lié au scandale du prix *Bride-Abattue*, couru le 9 décembre 1973. Plusieurs fois condamné, Patrice des Moutis s'était donné la mort en octobre 1975 (*le Monde* du 18 octobre 1975).

Les débats concernant le prix Talhouet-Roy ont fait apparaître que les inculpés, pour la plupart des amis ou des parents de Patrice des Moutis, avaient soit joué pour le compte de celui-ci, soit lui avaient reversé leurs gains, en endossant à son avantage ou à celui de membres de sa famille, les chèques du P.M.U., enfreignant les règles en vigueur.

AÉRONAUTIQUE

Aux États-Unis

LE LANCEMENT DE LA NAVETTE SPATIALE POURRAIT AVOIR LIEU VERS LE 10 AVRIL

C'est avec un retard de quatre heures sur le programme initialement prévu que les techniciens de la NASA ont procédé, avec succès, à une série de tests sur le réservoir principal de la navette spatiale américaine. Au cours de cette opération, plusieurs centaines de tonnes d'hydrogène et d'oxygène liquides ont été déversées dans ce réservoir large de 8 mètres et haut d'une cinquantaine de mètres, pour en vérifier l'étanchéité et la tenue.

Ce remplissage s'est opéré à une pression plus élevée que celle prévue pour le lancement. Les techniciens de la NASA ont, ensuite, vérifié que l'isolement thermique du réservoir, qui, voici quelques semaines, avait présenté quelques défaillances, tenait bon.

Une nouvelle répétition de ces opérations devrait avoir lieu vendredi 27 mars. Si elle donne entière satisfaction, la date du premier vol de la navette pourrait, selon le directeur du programme, M. Georges Page, avoir lieu « autour du 10 avril ».

SIX AIRBUS POUR UNE COMPAGNIE AÉRIENNE CANADIENNE

La compagnie aérienne canadienne Wardair International vient de passer commande de six gros porteurs Airbus A-310 et a pris des options sur six appareils supplémentaires. Les deux premiers A-310 seront livrés en octobre et novembre 1983 et les quatre suivants en 1984 et 1985. Ce parc d'appareils devrait permettre à la compagnie charter canadienne, la première à mettre l'A-310 en service sur le continent nord-américain, d'étendre son réseau.

هكذا من الأصل



CARNET

Naissances

— Annie URBANIK - RIZK, Rady RIZK, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Vanessa, Aurore, Elizabeth,

le 24 mars 1981, à Colombo (Sri Lanka).

— Françoise et Jean-Yves LE MAZOU ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Maria Loeiza,

le 18 mars 1981.
13, rue Amiral-Bauguen,
29150 Châteaulin.
52, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Amédée BEAULIEUX,
ministre plénipotentiaire (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre du Mérite,

survenu le 21 mars 1981, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 25 mars 1981, à Paris.

De la part de :
Mme Amédée Beaulieux,
son épouse,
M. et Mme Georges Beaulieux et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Paget,
son beau-fils,
Mme Lucienne Espenel - Beaulieux,
sa belle-sœur,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Spontini,
75116 Paris.

[Amédée Beaulieux, né en 1904, diplômé de l'Ecole des langues orientales, était entré aux affaires étrangères en 1930. Jusqu'en 1943, il avait fait toute sa carrière en Chine. Nommé à la direction d'Asie - Océanie de l'administration centrale à Alger (1944), il fut ensuite consul à Nairobi, conseiller à Djakarta, sous-directeur d'Asie-Océanie, consul général à Hongkong, chargé d'affaires à Taiwan (1956); ambassadeur en Somalie (1960) et au Pakistan (1964-1968).]

— Jacques Canetti,
Françoise et Bernard Canetti,
ses enfants,
Suzanne et André Sauze,
sa sœur et son beau-frère,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lucienne CANETTI,
(Lucienne Vernay),
née Lucienne Torrès

survenu le 25 mars 1981, à son domicile, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le vendredi 27 mars, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes, mais selon la volonté de Lucienne Canetti une enveloppe sera ouverte et recueillera tous les dons pour favoriser la recherche sur le cancer.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

24, rue Nungesser-et-Coli,
75016 Paris.

— Mme Arlette Chemla,
Mme et M. Daniel Chemla et leurs enfants,
Mme et M. Sylvain Chemla et leurs enfants,
Mme Annie Chemla et ses enfants,
Les familles Shaffer, Taleb et Assous,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert CHEMLA.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 mars 1981, à 14 h. 30, au cimetière du nouveau Puteaux, rue des Longues-Raies, à Nanterre.

10, square Léon-Blum,
92800 Puteaux.

— Les familles Favier, Arquie, Pousot, Zarifian, Conorton, et sa fidèle Hélène Chassagny,
font part du rappel à Dieu de

Mme veuve Jules FAVIER,
née Maria, Victoria Conorton,

leur mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente,
survenu le 23 mars 1981 à Paris (16e).

Les obsèques religieuses se dérouleront dans la plus stricte intimité.

— Saint-Etienne, Paris.
Mme Lucien Linossier et sa famille,
Mme Jean Rivoire-Linossier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien LINOSSIER,
professeur
des facultés de droit,
ancien élève d'H.E.C.

Ses funérailles religieuses seront célébrées le vendredi 27 mars, à 14 h. 15, en la cathédrale Saint-Charles de Saint-Etienne (Loire).

Domicile :
11, rue de Thouin,
75005 Paris.

— Le président,
Et le conseil de l'université de Saint-Etienne,
Le directeur de l'U.E.R. de droit et sciences économiques,
Les enseignants et les personnels administratifs techniques, ouvriers et de service,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur
Lucien LINOSSIER,
chevalier des Palmes académiques,
ancien doyen
de la faculté de droit d'Abidjan,
ancien professeur
aux universités de Nice,
Lille et Grenoble,

survenu subitement à Saint-Etienne, le 24 mars 1981.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 mars 1981, à 14 h. 15, en l'église Saint-Charles, place Jean-Jaurès, à Saint-Etienne.

— Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MANNESSIER,

survenu le 17 mars 1981, dans sa cinquante-septième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Savy-Berlette (Pas-de-Calais), le 20 mars 1981.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Saint-Valéry-sur-Somme.
Mme Edmond Sauvage,
son épouse,
M. et Mme François Sauvage et leurs fils,
Mlle Monique Sauvage,
M. et Mme Emmanuel Sauvage,
M. et Mme Marc Rocheman et leur fille,
Mlle Christiane Sauvage,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
Son fidèle personnel,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Edmond SAUVAGE,
notaire
à Saint-Valéry-sur-Somme,
vice-président
du Conseil régional des notaires,
président honoraire
de la Chambre des notaires
de la Somme,
délégué national à l'information
au
Syndicat national des notaires,
membre
de l'assemblée de liaison des notaires
de France,

survenu le 25 mars 1981, à Saint-Valéry, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 27 mars, à 15 h. 30, en l'église Saint-Martin de Saint-Valéry-sur-Somme.

Réunion au domicile mortuaire, à 15 h. 15.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

— Mme Guy de Serres Justiniac,
son épouse,
M. et Mme René Baudier,
Rémi, Jean-François, Jacques et Isabelle Baudier,
M. et Mme Philippe Barbe,
Guillaume, Laurent, Christophe et Emmanuel Barbe,
M. et Mme Bernard Fauveau,
Pierre, Catherine et François Fauveau,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques de Serres Justiniac et leur famille,
Les familles Lemaire et Valchère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy
de SERRES JUSTINIAC,
officier de la Légion d'honneur,
administrateur civil
des finances honoraire,

survenu à Paris le 19 mars 1981.

Ses obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité familiale.

36, rue Lauriston,
75116 Paris.

— M. et Mme Jacques Trèves et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Trèves,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
Mme Lise Trèves, ses enfants et son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André TREVES,
née Suzanne Meyer,

survenu le 20 mars 1981, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de l'écrivain

Dominique de ROUX,

une messe sera célébrée en l'église Saint - Thomas - d'Aquin, le samedi 28 mars, à 10 h. 30, par le R.P. François Vallery-Radot.

Communications diverses

— Invitation. « Six heures pour le socialisme ». Samedi 28 mars, de 14 heures à 20 heures. Cinéma Olympic, 10, rue Boyer-Barret (Paris-14e).

14 heures : Théâtre « Areu=MC2 ».

16 heures : présentation du livre « Changer la vie dans le XIVe ».

18 heures : film « Daguerreotype », d'Agnès Varda.

Pendant tout l'après-midi, il y aura une exposition des œuvres des artistes expulsés de l'atelier du 44, avenue Jean-Moulin.

Entrée gratuite.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

HARRIS,
née Javet,
Alice Emily Josephine HARRIS,
née Javet (veuve),

demeurant au Wembley Eventide Home, Priory Close, Common Road, Stanmore, Middlesex (Angleterre), décédée le 26 juillet 1980.

Les parents de cette personne sont priées de se mettre en contact avec le notaire du Trésor britannique (Treasury Solicitor) (B.V.), 12, Buckingham Gate, London SW1E 6LJ (Angleterre), faute de quoi ce dernier pourra prendre des mesures pour administrer les biens de la décédée.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, samedi 4 avril, à 15 heures, amphithéâtre de l'Annexe, Mme Michèle Giraudeau : « Les notions juridiques et sociales chez Hérodote, études sur le vocabulaire ».

DÉFENSE

M. Galley confirme que la société Manurhin assurera le quart de la production du nouveau fusil d'assaut

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Robert Galley, ministre de la défense, vient de confirmer par lettre à M. Michel Durafour, député (U.D.F.) de la Loire, président du conseil régional de Rhône - Alpes, qu'un quart de la fabrication du nouveau fusil d'assaut le FA-MAS 5,56 dit le Clairon, le FA-MAS vement sous-traité par la société Manurhin de Mulhouse du groupe Matra (*le Monde* du 7 mars).

L'accélération du programme de production du FA-MAS a été décidée par les pouvoirs publics *« afin de procéder dans un délai plus court que celui du calendrier initialement prévu au remplacement complet des armes individuelles (fusil FSA-49-56 et pistolet mitrailleur modèle 49) équipant encore une grande partie des forces armées françaises »*, écrit le ministre.

Le besoin total étant d'environ quatre cent mille FA-MAS, auxquels doivent s'ajouter des possibilités d'exportation *« aujourd'hui impossibles à apprécier, mais certainement importantes »*, il a donc été décidé de porter la cadence mensuelle maximale de livraison de quatre mille armes à environ neuf mille armes, explique notamment M. Galley avant d'ajouter : *« L'examen des diverses possiblités, compte tenu des investissements déjà existants tant à la MAS* (Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne) *qu'à la société Manurhin, qui possède une chaîne de production des fusils de calibre 5,56 (fusil SIG), a fait apparaître que la solution la plus économique consiste à accroître largement la cadence de production à la MAS et à sous-traiter le complément à la société Manurhin, qui pourra s'appuyer sur cette commande pour maintenir son niveau d'activité économique. »*

Les pouvoirs publics conserveront le contrôle de l'opération, *« l'ensemble de la production sera piloté par le groupement industriel des armements terrestres (GIAT) ; la MAS produira elle-même au moins trois cent mille des quatre cent mille armes nécessaires »*.

Le ministre de la défense indique aussi *« qu'une importante partie de la production est actuellement sous-traitée par la MAS. Plusieurs firmes de la Loire sont concernées »*, dont la manufacture stéphanoise d'armes de chasse Verney-Carron. *« Dans un souci d'efficacité économique, les sous-traitances de la société Manurhin et de la MAS seront coordonnées. Dans cet esprit, des consultations seront prochainement lancées, notamment auprès des actuels sous-traitants, pour faire face à l'accroissement des cadences. »*

Après avoir garanti que *« l'emploi à la MAS, dont les effectifs ont été augmentés en 1981, est, grâce à ce programme, assuré pour les années à venir »*, M. Galley affirme encore que *« l'accroissement des capacités de production facilitera la prise des commandes à l'exportation. La commercialisation fera l'objet d'accords en cours de négociations entre le GIAT et Manurhin. L'un et l'autre exporteront le FA-MAS »*.

PAUL CHAPPEL.

Le Monde DES LIVRES

Les fantômes de notre jeunesse

Roger Bordier et la saga des années 30.

ILS sont là, impeccables, immuables, comme sortis tout frais, tout vivants, de la boite aux souvenirs, ces fantômes des années 30 qui ont embelli notre jeunesse. Briqués, astiqués, alignés comme à la parade, pour ces longs cortèges oscillant entre Bastille et Nation, Concorde et Père-Lachaise, dans une odeur de poudre et de vin blanc, le bruit des balles et des chants. Ils sont là. Ce sont les derniers descendants de Jemmapes et de Valmy, de 48 et de la Commune, des tranchées de 14 et des mutineries de 17. Ils ont le geste court, emprunté, des ouvriers et des paysans, la parole rare des autodidactes, mais l'esprit enfiévré de rêves et d'utopies nourris dans les universités populaires. Ils sont les ultimes vestiges d'un temps aboli : celui de l'espoir.

Voici Bob-Tonton, l'ancien Bat'd'Af, aux tatouages éloquents, qui tient, avec Majesté, sa compagne, un bistro aux Halles, à l'enseigne de la Reine de Hongrie, Majesté, qui aime tant le théâtre... Et voici Louis, le frère, militant C.G.T., dans le Val de Loire, et Antoine, le beau-frère, militant C.G.T.U. et communiste. Et voici Elisabeth, la jeune sœur, la « petite bergère » qui fera un mariage d'abord réussi, puis raté, avec le fils d'un notable du Havre. Et papa Sylvain, leur père, et maman Bassutte, dont je ne sais plus très bien de qui elle est la mère.... mais si, de Thomas, qui est dans les chemins de fer, à Montparnasse. En fait, elle est un peu leur mère à tous.

On se perd un peu, dans les ramifications de la famille Aubespin, dont Roger Bordier raconte la saga. Entre Pierrot, fils de Louis, qui sera reçu premier du canton au certificat d'études, et Alain, fils d'Antoine, qui ne veut plus aller au collège quand son père perd son emploi. Et Colette, qui veut être coiffeuse et qui le sera. Et Simone, femme d'Antoine, et Marthe, épouse de Louis. Mais qu'importe ! Je suis un étranger, invité en ami au fameux déjeuner de la fête du village, où la famille Aubespin, *réunie* au grand complet, sacrifie au culte de l'ancêtre Gaspard Jules Casimir, qui, sous le Second Empire, lui-même républicain et libre penseur, entreprit de faire décrocher, au mât de cocagne de cette même fête, une timbale frappée du bonnet phrygien.

Le stylo-caméra

Oui, qu'importe ! Et buvons « A la santé du peuple » que je ne saurais confondre. Il y en a un, en revanche, ce maître Paul Chantavert, dont les parents, autrefois, possédaient le château, et qui, devenu avocat régional, et érudit, se sent si fort poussé vers le peuple qu'au moment du Front populaire il épousera les idées extrêmes et révolutionnaires d'un Marceau Pivert. Sans toutefois militer vraiment. Trop philosophe. Il tient des carnets.

Un autre encore : ce M. Martineau, Croix-de-Feu, pète-sec, qui fréquente le café de Bob-Tonton, à Paris, où il ne boit que du lait, ce Martineau-Lolo qui entrainera Clotaire, le boucher, aux émeutes de la Concorde avant de provoquer, sous l'occupation, le drame qui...

Mais n'anticipons pas. Roger Bordier mène son monde lentement et son histoire au ralenti, comme une caméra qui s'attarderait minutieusement, reconstituerait tout dans le moindre détail. Il s'ensuit une impression de vérité, de réalité. Défunts, les personnages revivent sous nos yeux. On les reconnaît chacun à leur démarche, à leur poids, on pourrait presque dire à leur odeur. Ils ont une identité charnelle. Ils existent. C'est un peu comme si l'on avait pris des films d'amateur à l'époque, et qu'on les projette. On les revoit comme si on les avait vus et connus autrefois.

La contrepartie — car toute méthode a ses avantages et ses limites, — c'est qu'on les voit comme au cinéma. On n'ignore rien de leurs gestes, de leurs propos, de leurs habitudes, bref, de leur comportement. Mais on reste sur sa faim quant à leur être, à ce qui est derrière les apparences.

L'imagination du lecteur, tout entière requise par cette reconstitution minutieuse, n'a plus la moindre liberté de s'interroger, d'interpréter, d'imaginer elle-même. A l'exception de la petite bergère, qui sombrera dans une dérive sexuelle d'ailleurs prévisible, tous les personnages sont sans mystère.

Pour cette même raison, ils sont ou bien sympathiques (c'est le cas de toute la famille Aubespin) ou antipathiques (M. Martineau, Lolo, le fasciste). Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'ils ne sont montrés que dans leur comportement social, visible, et non dans leurs pensées secrètes ?

Mais c'est ce que Roger Bordier a voulu faire : montrer que, durant cette période de l'entre-deux-guerres, une grande partie du peuple, inspirée par les idées égalitaires de la Révolution, était dans son comportement le plus quotidien, animée de sentiments bons et généreux d'une morale humanitaire et d'un espoir, d'une confiance en l'avenir que la guerre de 1940 allait brutalement détruire.

Même la façon dont, à la fin de son livre, il escamote cette guerre, les mobiles et le processus de son déclenchement pour n'en révéler, quelque quarante ans plus tard, que les effets sur la famille Aubespin (« *Cette guerre nous a tout pris* », soupire maman Marthe, une de ses rares survivantes) répond au dessein du romancier : nous faire assister à la lente montée de l'espoir et à la brutale intrusion du désespoir.

Malgré les quelques réserves que je viens de faire, je recommande chaudement la lecture de ce livre. Il n'est pas si fréquent de se retrouver dans un groupe familial, aussi généreux, aussi chaleureux en un mot, aussi exemplaire, même si parfois les préoccupations, les occupations, les comportements paraissent ou conventionnels, ou complaisants, ou un tantinet ennuyeux. C'est la rançon des bons sentiments et d'un réalisme qui finit par se confondre avec la vie la plus quotidienne.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Un signe indiquera la puissance d'évocation de Roger Bordier, romancier de la générosité. C'est l'émotion qu'on éprouve à voir disparaître, dans des conditions dramatiques, tant de personnages aussi fraternels : Bob-Tonton, Majesté, Louis, Antoine, la « petite bergère » et les autres... Est-ce pour les avoir sentis si proches ? Est-ce dû au tragique de l'histoire et à l'injustice du destin ? Ou n'est-ce que le sentiment du temps qui passe inexorable, visage après visage, et se déroule comme un film sans fin ?

PAUL MORELLE.

★ LA GRANDE VIE, de Roger Bordier. Albin Michel, 550 pages. Environ 69 F.

Le vainqueur de Napoléon

Alexandre Ier, « le Sphinx du Nord », dépeint par H. Troyat.

« L'EMPEREUR *de Russie avait l'âme forte et un caractère faible* », disait Chateaubriand. La seconde partie du propos, surtout, annonce le portrait d'Alexandre Ier minutieusement peint, comme à son habitude, par Henri Troyat.

« Faible », mais plus encore ondoyant au point d'être quasiment insaisissable, *fils* d'un demi-fou, ce petit-fils de la Grande Catherine fut appelé, de *son vivant même*, « le Sphinx du Nord », énigmatique jusque dans sa mort, refusée par la *crédulité populaire*, qui le fit resurgir dans la personne du staretz Fédor Kouzmich : une *entrée dans la légende conforme* à son messianisme. Comment expliquer que le jeune homme *formé par Laharpe aux idées* libérales, et décidé à une profonde réforme de la société russe qui *comporterait la suppression* du servage, ait terminé ses jours dans la peau d'un autocrate, *créateur des « colonies militaires »* (des villages entiers soumis à une discipline tyrannique, les vies brisées de mille manières et les pires excès de la cruauté punissant tout écart), muselant la vie intellectuelle du pays et concevant, à l'extérieur, la mission d' « arbitre de l'Europe » dont il se croyait investi, comme une espèce d'oppression paternaliste ?

Jour après jour, le regardant vivre sans porter à sa personne une amitié excessive, attentif seulement à démêler les raisons et déraisons qui se livraient bataille en lui, son biographe fait apparaître un homme englué dès le départ et marqué définitivement par le remords, « parricide par consentement », de plus en plus incliné vers un fatalisme *mystique*, qui acceptait son propre assassinat *éventuel* comme une punition venue d'En Haut.

Des illuminés, comme la baronne de Krüdener, avaient favorisé cette évolution, mais *elle était congénitalement* inscrite dans la pâte même de cet être irréaliste, théâtral, infatué de soi jusqu'à s'imaginer chargé d'une mission providentielle, la lumière devant être apportée, *par lui, de la Russie « barbare »* à l'Occident réputé civilisé : la Sainte Alliance, ce pacte confus de 1815, était en germe des années auparavant dans la « Fédération européenne des Etats de bonne volonté » qu'Alexandre rêvait de créer pour assurer, aux peuples libérés du joug de Bonaparte, leur tranquillité et leur sûreté.

Tour à tour fasciné et révulsé par Napoléon — les deux sentiments simultanés, parfois — le tsar avait considéré « l'ogre corse » *comme* l'esprit du mal incarné lorsque, « Attila moderne », il avait déferlé sur la Russie. *Mais, vaincu*, « le grand diable d'homme » avec lequel, à Tilsit, il avait dansé un ballet de *séduction* réciproque puis, à Erfurt, scellé une alliance à la vérité peu viable, lui apparut, *bien plus tard, comme* l' « ennemi idéal », le seul Titan à sa taille qui, disparu, le laissait *seul de son espèce au milieu* de nains.

C'est cette solitude qui touche, dans un personnage peu attachant, dont la France n'eut cependant guère à se plaindre puisque, le moment des traités venu, il avait freiné les ardeurs vengeresses de l'Angleterre et de Metternich. La solitude d'un anxieux, tiraillé à vie entre deux extrêmes comme il l'avait été, durant toute son enfance, entre un père et une grand-mère résolument hostiles l'un à l'autre, et choisissant par impulsion. Un anxieux pitoyable parce qu'il n'a pas fait le bien qu'il aurait voulu alors qu'il faisait le mal qu'il ne voulait pas, conscient de cette contradiction, incapable de la corriger.

Préparée, comme à l'accoutumée, par une série romanesque : *le Moscovite* (1974-1975), cette biographie égale en intérêt celles de *Catherine la Grande* (1977) et de *Pierre le Grand* (1979), bien que le héros soit d'un format infiniment moindre que ses prédécesseurs. Cela tient au savoir-faire de l'auteur et plus encore à la qualité de l'attention que ce romancier, quand il entre dans une histoire vraie, porte à des personnages que son intuition perfore. A son humilité aussi. Soucieux seulement d'éclairer ce qu'il montre pour le faire mieux comprendre, Troyat est un metteur en scène comme on n'en fait plus.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ ALEXANDRE Ier, d'Henri Troyat. Flammarion, 487 pages. Environ 68 F.

Les vérités de Philippe Lamour

Lève-toi et marche !

DES amis de Philippe Lamour, ayant lu son *Cadran solaire* (1), lui firent remarquer qu'au fil des pages de cette superbe autobiographie, palpitante de vie et d'énergie, se trouvaient quantité de réflexions, d'idées, de suggestions, qui gagneraient à être ramassées en un *livre*. C'est maintenant chose faite : à soixante-dix-huit ans, ce lutteur infatigable, à qui l'on doit, entre autres, l'aménagement de la Camargue et du Languedoc, nous assène ses « quatre vérités ».

Le diagnostic, quant aux maux de notre société, a la force d'un réquisitoire. Première phrase de l'introduction : « *Non. Non, il n'est plus possible de continuer à rêvasser devant le réveil agressif d'un monde trop longtemps humilié.* » Première phrase du premier chapitre : « *L'orgueilleuse civilisation occidentale a été fondée sur l'intelligence et l'invention technique, mais aussi l'égoïsme et le pillage.* »

Tout est de cette encre : « *La France somnole, bercée par de petits airs de flûte qui se voudraient apaisants (...). Elle s'occupe de tout, sauf de l'essentiel, cependant que sous son regard aveugle tout part en charpie (...). Ce qui est hors de prix, ce n'est pas le travail en lui-même, c'est toute la sauce qui l'entoure (...). Ce n'est pas le criminel qui perturbe la société. C'est la société qui perturbe des êtres innocents jusqu'à en faire des criminels (...). Une nation qui a un urgent besoin de retrouver sa virilité ne doit pas laisser traînailler sa jeunesse dans la théorie et l'abstraction en même temps que dans l'irresponsabilité (...). La culture est actuellement figée dans la routine d'un cafardeux rabâchage* »...

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 24.)

(1) Paris, Robert Laffont, 1980.

« Le Grain de la voix », de Roland Barthes

« Outside », de Marguerite Duras

Disent-ils

JUSQU'AU début du siècle, les publications posthumes se composaient essentiellement de brouillons et de lettres. A mesure que les auteurs se sont préoccupés de l'actualité et ont collaboré à des journaux, on a vu se multiplier les recueils d'articles, du *J'accuse* de Zola, aux *Bloc-Notes* de Mauriac, en passant par les comptes rendus d'assises de Gide et les reportages de Kessel. Maintenant que les écrivains s'expliquent sans cesse de vive voix sur leur travail et tous autres sujets, il devient logique que les œuvres complètes des plus grands incluent la transcription de leurs paroles.

Cette conservation était particulièrement indiquée dans le cas de Sartre, pour les dernières années de sa vie, où la cécité l'empêchait d'écrire. Elle ne se justifie pas moins avec Barthes. *Certes, l'auteur de Plaisir du texte semblait, à ses* débuts, de la graine des dévots de l'écriture réfractaires aux affadissements de l'interview et aux malentendus de la photogénie. *A voir comme celle-ci décide désormais de presque* tout, on sourit de retrouver dans *Mythologies* l'indignation de l'auteur que les candidats députés des années 50 affichent leur portrait sur les panneaux électoraux !

On sait que, loin d'imiter l'ultime trio des « médiaphobes » — Beckett, Gracq, Michaux, — Barthes a répondu aux curiosités les plus frivoles et risqué sa célébrité de puritain dans des pièges journalistiques, tel son décevant bloc-notes, ou comme Cocteau, dans des opérations toutes parisiennes. Mais il avait raison, si tel était son plaisir, de ne pas jeter contre l'éphémère et l'audiovisuel l'anathème que leur voue une nouvelle démonologie en quête de repoussoirs. Il y a toujours eu du journaliste en lui, et sa recherche englobait les formes les plus actuelles, les moins culturelles, de la communication. Bref, on se réjouit de relire, sous le titre de *le Grain de la voix*, la plupart des entretiens accordés par l'écrivain, du *Magazine littéraire* à *Playboy*, entre 1962 et 1980.

AU lieu de semer la confusion entre textes écrits et transcrits, cette recension met en évidence leurs différences irréductibles, et repérables au premier coup d'œil, par exemple d'après la présence ou non de tirets et parenthèses, intraduisibles oralement.

par Bertrand Poirot-Delpech

Sartre a dit que la cécité interdisait d'écrire au sens strict parce qu'elle empêchait de « *raturer* » — encore que lui, personnellement, raturât peu. Barthes affine l'analyse. Selon lui, ce n'est pas le même sujet qui énonce des phrases ou qui les trace. La plume à la main, le corps se fait pensée ; celle-ci élimine les scories de l'improvisation, s'articule en subordonnées savantes. L'érotisme du stylet n'a rien à voir avec celui du grain de la voix.

Mais le professeur Barthes, passionné d'échanges et de séminaires, n'assigne pas à la parole une place mineure. Il apprécie ses flottements, ses pannes, la relative innocence de sa tactique, les dangers accrus qu'elle court, sans possibilité de se reprendre. De toute façon, la pensée plus aboutie à laquelle paraît conduire l'écriture n'est pas moins « *imaginaire* », à ses yeux, que le corps exprimé dans le discours oral.

SI Barthes préfère, bien sûr, l'écrit au parlé, c'est qu'il y rencontre, de manière plus concentrée, et pratiquement inépuisable, les phénomènes de création du sens qui l'ont toujours captivé.

Ces phénomènes, l'auteur de *Notes critiques* les débusque d'abord en tant que lecteur — avec beaucoup plus de désinvolture que ne le laissent croire ses analyses minutieuses de Racine, Loyola, Sade, Fourier, Michelet, Balzac ou Sollers ; mais surtout en écrivant lui-même.

Pourquoi n'a-t-il pas donné de romans ? Ses explications sur ce point s'éclairent d'être rapprochées d'une interview à l'autre. Il a parlé de la difficulté pour lui de nommer des personnages ; c'est une boutade. Le vrai est que l'aventure du sens dans l'art et dans la vie sociale comble son goût du romanesque. Plus décisif : la recherche intellectuelle de ce sens lui semble devoir prendre la suite du récit et du poème, comme transgression et parodie du discours occidental.

Car tel est son dessein permanent, mieux cerné par les redites du *Grain de la voix* que par les arabesques des essais écrits : suivre à la trace les tentatives des hommes pour rendre le monde intelligible, pour fabriquer du sens avec les mots. Peu importe à Barthes que la sémiologie — c'est son nom — et ses emprunts à la psychanalyse ou au structuralisme aient connu un succès de snobisme, pourvu qu'il en sorte davantage de transgression et de subversion.

LES enjeux politiques d'une œuvre apparaissent toujours *mieux dans le feu de conversations avec l'auteur que* dans le soliloque de l'écriture. Les entretiens rassemblés aujourd'hui confirment que la visée de Barthes dépasse les *projets réputés les plus révolutionnaires*.

Comme Brecht et Sartre, qui restent autant ses maîtres que Saussure ou Benveniste, il refuse la civilisation occidentale « *jusqu'à la nausée* ». Il lui reproche par-dessus tout qu'à cause de la tradition monothéiste, qui a remplacé Dieu par la Raison ou la Science, et par suite de la domination bourgeoise, le signe se donne pour un reflet naturel de l'ordre des choses et non, comme au Japon, par exemple, pour le code artificiel et arbitraire qu'il est en réalité.

(Lire la suite page 24.)

la vie littéraire

Cobra ou les mots à bras-le-corps

Ce qui continue de nous fasciner dans l'aventure Cobra, c'est que le groupe réunissait des femmes et des hommes qui pouvaient être tout à la fois peintre, sculpteur, ethnologue, dessinateur, humoriste et poète. Jorn, Corneille, Heerup, Mancoba, Pedersen, Bille, Else Alfelt, Sonja Ferlov, Constant Nieuwenhuys et leurs compagnons de route œuvrent en pleine pâte : formes et mots. Corneille griffonne une vue d'Amsterdam, et, sur une feuille de papier vierge, enfiévré, il jette une poignée de vers :

« La nuit est de laine, d'ours et de lait
Copenhague dort, dort d'un sommeil de chien
Esseulé dans une cage étroite.

Mais on sait aussi penser, chez Cobra. Asger Jorn, dans un fameux *Discours aux pingouins*, proclame : « *La loi esthétique est celle de nos désirs, qui enrichissent en le diversifiant le thème déterminé de la morale humaine... Le but de l'art est d'abord moral et ensuite esthétique.* » Ces conceptions conduiront Jorn et Constant à prendre place dans les rangs de *l'Internationale situationniste* quelques années après l'extinction des feux de Cobra, dissous en 1951, après trois ans d'existence.

A relire l'édition « reprint » des revues et documents de Cobra, on se persuade, mieux que jamais, qu'un tel discours était vraiment, en cette fin des années 40 — qui avaient commencé si sombrement, si tragiquement, — original. Le cocotier rudement secoué, ce ne sont pas des singes qui tombent, cul par terre, mai des vieillards installés de l'« avant-garde » autoproclamée du moment. L'arme, c'est le désir. Expérimentaux de Hollande, surréalistes révolutionnaires de Bruxelles et Paris, expérimentaux de Copenhague, font « juter » les mots pour dire ce désir. Mort donc à l'ennui, et vive la sexualité. Avec une jouissance de gourmet repu, Luc Zangrie — mieux connu sous son vrai nom de Luc de Heusch — raconte ce qu'il a vu et compris « *sur le terrain des Basumba* », au Congo encore belge. « *Abstraction faite* », et bien faite, Alechinsky n'est pas loin d'en appeler au débarquement en Occident des « superbes nègres ». « *Cannibale, mon ami, viens boire* », s'exclame Christian Dotremont dans son panégyrique du Carnaval de Malmédy.

ANDRE LAUDE.

Victoria Station

Sous le titre irrespectueux de *Victoria Station*, la revue *Critique* vient de consacrer un numéro spécial aux écrivains anglais de l'époque victorienne. Epoque maudite parce qu'elle incarne le règne de la bêtise bourgeoise et de l'impérialisme britannique, la seconde moitié du dix-neuvième siècle a pourtant été, outre-Manche, une période d'une exceptionnelle richesse : il était temps de la réhabiliter. Ou plus exactement de montrer que c'est là, et à ce moment précis, qu'ont été inventées la plupart de idées philosophiques, politiques et esthétiques sur lesquelles le vingtième siècle vit encore.

Des exemples ? En voici trois. Le marxisme, d'abord, dont Jean-Pierre Lefebvre montre bien qu'il a été « made in England » avant d'être exporté vers l'Allemagne et la Russie. Le culte du héros, ensuite : ce nerf des idéologies fascistes qui devait être appelé à une si grande vogue cinquante années plus tard, doit autant à Carlyle qu'à D'Annunzio. Le positivisme, enfin, dont Yves Michaud fait remonter l'une des sources à l'œuvre de John Stuart Mill, philosophe malheureux que tout le monde cite sans l'avoir lu.

Et il en va ainsi dans beaucoup d'autres domaines : qu'il s'agisse de dandysme ou d'économie politique, de la suprématie de l'Occident ou de la glorification de la technique, tout ce que nous croyons avoir découvert l'avait été par les Victoriens. C'est à cette constatation — généralement ironique — que conduisent la plupart des contributions à ce numéro collectif que présente spirituellement Yves Hersant. (*Critique*, numéros 405-406, 350 pages, 48 F.)

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

Femmes uruguayennes en lutte.

En Uruguay, mot qui signifie en guarani « fleuve des oiseaux peints », le budget militaire constitue 51 % du budget national et « *la plus grande prison se nomme Liberté* », déclarait récemment un universitaire uruguayen en exil. En Uruguay, depuis avril 1972, un habitant sur cinquante a été incarcéré ou soumis à des interrogatoires...

Depuis son exil parisien, une ancienne militante du M.L.N. Tupamaros (Movimiento de Liberacion Nacional) tente de repenser sa réalité passée, l'histoire de son propre échec et celle de son pays. Réflexion sur l'identité, sur le néo-colonialisme subi par ce que l'on continue d'appeler à tort l'Amérique « latine », ce livre-témoignage a quelque chose d'extrêmement troublant en ce qu'il démontre une nouvelle fois que l'histoire passe avant tout par le quotidien et l'individu.

Partant de la constatation que « *les femmes souffrent l'histoire et ne la font pas* » et que, loin d'être atténuée, l'oppression de la femme à l'intérieur des organisations révolutionnaires s'y trouve renforcée, Ana Maria Araujo pose en fait le problème de l'exclusion et de l'exil, que ce dernier soit intérieur ou non.

GÉRARD DE CORTANZE.

★ TUPAMARAS, de A.-M. Auraujo. Des Femmes, 288 pages.

Le retour de la Môme

Gallimard va réactiver prochainement sa flottille de Peter Cheyney. Ces somptueuses unités vogueront sous le pavillon « Carré noir ».

Comme si ça ne suffisait pas, *la Môme vert-de-gris*, numéro un de la trop célèbre Série noire, est portée à la scène, au théâtre de la Roquette. Première le 30 mars. J.-P. Bastid *(Dupont-la-joie)* est responsable de la mise en scène. Et qui plus est, un roman-photo, également adapté de *la Môme vert-de-gris*, doit sortir, publié par Polar. — C.C.

vient de paraître

Roman

MURIEL CERF : *Une passion.* — Une épopée et une histoire d'amour racontées par la passionnée de littérature qu'est l'auteur du *Lignage du serpent.* (J.-C. Lattès, 600 p.)

Ecrits intimes

CLAUDE LOUIS-COMBET : *Blanc.* — Une réflexion singulière sur la vie et l'écriture. Frontispice de Roland Sénéca. (Fata Morgana, 97 p.)

Poésie

LIONEL RAY : *le Corps obscur.* — Un nouveau recueil de l'auteur des *Métamorphoses du biographe.* (Gallimard, 113 p.)

Entretiens

ANDRE CHOURAQUI : *Retour aux racines.* — Le président du Comité pour l'entente religieuse en Israël et dans le monde confie ses espoirs en une paix réalisée grâce à l'alliance des enfants d'Abraham, d'Israël et d'Ismaël, unis à la chrétienté. Propos recueillis par Jacques Deschanel. (Le Centurion, 260 p.)

Documents

R. GRANDO, J. QUERALT, X. FEBRES : *Vous avez la mémoire courte...* — L'exode des cinq cent mille républicains espagnols, parqués à la hâte dans des camps du Roussillon, de l'Aude et de l'Ariège, en 1939, retracé par trois journalistes. (Editions du Chiendent, 259 p.)

JEAN BAUMIER : *la Fin des maîtres de forges.* — Pour comprendre la crise de la sidérurgie, l'auteur retrace l'histoire des célèbres maîtres de forge et interroge les protagonistes actuels du drame lorrain. (Plon, 280 p.)

Essais

COLETTE PIALAT : *la République des misogynes.* — Une analyse alerte du « *prétendu* » féminisme des partis et une attaque contre les « *maniaques de la ligne bleue des berceaux* ». Par l'auteur de *l'Homme à la casse.* (Plon, 282 p.)

GERALD ANTOINE : *Liberté, égalité, fraternité ou les fluctuations d'une devise.* — Trois études du recteur Antoine portant sur la devise de la République française examinée sous ses aspects philosophique et historique. (UNESCO, 186 p.)

PIERRE GENDRE : *La vie remise en question ou Pourquoi il faut voter blanc.* — L'auteur montre une autre vie possible, à condition de respecter « *la loi de la vérité* » dont le viol serait à l'origine d'un monde malade et dangereux. (Les Paragraphes littéraires de Paris, 14, rue Le Bua, 75020 Paris, 122 p.)

Politique-fiction

THIERRY JEANTET, MICHEL PORTA : *Matignon, c'est extra !* — Sous le couvert d'une fiction, les deux auteurs racontent ce que pourraient être la France et la gauche transformées par les « *radicaux-écologistes* » et font une série de propositions. (Encre, 235 p.)

Histoire

PIERRE PARAF : *la France de 1914.* — La vie quotidienne, politique, sociale, littéraire et artistique de la France à la veille de la grande guerre. (Editions du Sorbier, 166 p.)

Philosophie

JEAN-PAUL JOUARY : *Comprendre les illusions.* — Une théorie de l'illusion qui s'inspire de Galilée, de Diderot et de Marx (Editions sociales, 208 p.)

FRANCIS WOLFF : *Logique de l'élément : clinamen.* — Le premier essai d'un jeune philosophe, qui part d'une relecture originale de Lucrèce. (PUF, 288 p.)

COLLECTIF : *les Fins de l'homme.* — Les actes d'une décade qui s'est tenue à Cerisy en 1980 autour du travail de Jacques Derrida. (Ed. Galilée, 698 p.)

MIKEL DUFRENNE : *l'Inventaire des a priori : recherche de l'originaire.* — Dans la lignée de Merleau-Ponty, la philosophie personnelle d'un des principaux théoriciens français de l'esthétique. (Christian Bourgois, 320 p.)

Psychanalyse

PATRICK LACOSTE : *Il écrit.* — Une mise en scène de Freud lisant et écrivant. (Ed. Galilée, 482 p.)

en poche

L'âme des peuples

C'EST un grand plaisir, à chaque fois, de retrouver un esprit aussi généreux qu'Elie Faure, dans une époque où règne trop souvent la parcimonie des pensées. Après *Découverte de l'archipel* (1), le Livre de poche réédite *D'autres terres en vue*. Dans le premier volume, Elie Faure étudiait l'âme juive, et les caractères français, anglais, allemand, italien, espagnol et russe. Dans celui-ci, qui date de 1933, il considère l'esprit des peuples noirs, islamiques, hindou, chinois, japonais et américain.

Evoquant les Noirs, « cette race maudite que les Blancs ont affranchie de l'esclavage pour la précipiter dans le mépris, le désespoir et la misère », il montre l'aveuglement et la présomption des colonisateurs de l'Afrique. « Je ne suis pas, dit Elie Faure, de ceux qui refusent *a priori* toute qualité au vainqueur du fait même qu'il est le vainqueur. Mais il faut bien avouer que le fait d'être le vainqueur entraîne, chez la plupart de ceux qui participent au bénéfice de la victoire, une admiration pour eux-mêmes qui leur ferme, pour commencer, les oreilles et les yeux. » Un bon Indien, c'est un Indien mort, déclarait un sinistre général. De même, pour l'Européen, le Noir devient un homme civilisé quand il abandonne ses traditions, et qu'il se conforme aux coutumes occidentales. Dédaignant de prêter attention à la singularité des mœurs africaines, et jugeant le comportement des Noirs selon nos critères moraux, nous leur avons demandé de nous ressembler, et de consentir ainsi à la perte de leur âme.

Certes, les civilisations, comme le rappelle Elie Faure, sont en partie fondées « sur l'imitation », « les blanches plus que nulle autre, puisque l'obéissance est leur ressort le plus constant ». Pourtant, on commence seulement de s'enrichir soi-même quand, renonçant à copier l'autre, on s'étonne et on se nourrit de son secret. Hélas, nous avons ignoré sinon méprisé le secret des autres peuples, et nous les avons privés du meilleur de nous-mêmes, en leur imposant la triste loi de notre uniformité. Vivant depuis longtemps sous le règne de l'imitation, nous avons sans doute exigé d'être imités pour nous venger.

FRANÇOIS BOTT.

★ D'AUTRES TERRES EN VUE, d'Elie Faure. Le Livre de poche, 254 pages. Environ 12 F.

(1) Voir *le Monde des livres* du 23 décembre 1978.

● *Parmi les rééditions :* les romans d'Ernst Jünger, *Orages d'acier* (Le Livre de poche) ; de Mario Vargas Llosa, *la Maison verte* (« L'Imaginaire », Gallimard) ; de René Crevel, *Etes-vous fou ?* (« L'Imaginaire », Gallimard) et les poèmes de Giuseppe Ungaretti, *Vie d'un homme 1914-1970* (« Poésie », Editions de Minuit/Gallimard. Préface de Philippe Jaccottet).

en bref

● UN COLLOQUE JEAN-PAUL SARTRE aura lieu du 1er au 4 avril dans deux universités de New-York. La Columbia University et la New York University ont précisé qu'il s'agissait de la « première grande rétrospective sur la vie et l'œuvre de Jean-Paul Sartre » depuis la mort du « plus grand philosophe du vingtième siècle ». Le colloque, organisé en coopération avec la mission culturelle française à New-York, sera ouvert à tous.

● LE SYNDICAT NATIONAL DES BIBLIOTHEQUES (FEN) a tenu ses assises le 23 mars à Paris, en présence de M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale. Le S.N.B. avait organisé cette journée « pour faire prendre conscience de la dégradation du service » des bibliothèques publiques, municipales et universitaires « par suite de la diminution des crédits » de l'Etat. Les participants ont dénoncé le désengagement de l'Etat tant au niveau du financement des bibliothèques qu'au niveau de la formation professionnelle. Dans certains cas, les dépenses de fonctionnement absorbent la quasi-totalité des ressources. Des bibliothèques assurent des services de documentation amoindris : faute de crédits suffisants, elles suppriment des abonnements à des périodiques pourtant nécessaires à l'information de l'étudiant et du chercheur. Certains établissements n'achètent plus de livres et sont conduits à l'« asphyxie ».

● LE VIIe FESTIVAL POPULAIRE DE POESIE NUE se déroulera, du 3 au 5 avril, au palais des congrès de Nanterre. Des expositions sur les arts plastiques, des débats sur la poésie, un atelier d'initiation et des spectacles poétiques pour les enfants, un « carrefour des revues de poésie », des hommages (à Ilarie Voronca notamment), etc., sont prévus. (Renseignements : M.-A. Fernandez-Bravo, B.P. 111, 92153 Suresnes Cédex, ou J. Reby, tél. : 725-91-20, poste 406.)

● UNE RENCONTRE - DEBAT AVEC JOHN FOWLES sur le thème « Etre romancier aujourd'hui » aura lieu le lundi 30 mars, à 18 h. 30, au Centre culturel britannique, 9, rue de Constantine, Paris-7e, à l'occasion de la sortie de son livre, « Daniel Martin », chez Albin Michel.

● LE PRIX BALZAC, attribué chaque année à « une œuvre remarquée pour son importance dans la comédie humaine de notre temps », a été décerné pour 1981 à Roger Ikor pour l'ensemble de son œuvre.

● LES MEMBRES DU JURY INTERALLIÉ ont procédé, sous la présidence de Roger Giron, au remplacement de deux de leurs membres : l'écrivain et chroniqueur Henry Muller, décédé en novembre 1980, et Michel Déon, démissionnaire. A l'unanimité, deux anciens lauréats ont été désignés. Ce sont Henri-François Rey, prix Interallié 1962 pour « les Pianos mécaniques », et Pierre Schoendoerffer, prix Interallié 1969 pour « l'Adieu au roi ».

● LES DISTINCTIONS DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES SYNDICATS DE LIBRAIRES. — M. Jacques Plaine, président de la F.F.S.L., a remis, le 23 mars, le vingt-septième Prix des libraires à Claude Brami pour son roman « le Garçon sur la colline », édité chez Denoël (« le Monde » du 18 février), et la médaille de la librairie à Bernard Pivot, animateur de l'émission « Apostrophes », pour son action « en faveur du livre et de la librairie ».

● LES EDITIONS TECHNIQUES UNE « HISTOIRE UNIVERSELLE DES NATIONS » en quatre volumes, composés de fiches qui peuvent être détachées. Cet important travail a été réalisé par Philippe Aziz, avec la collaboration d'une équipe de chercheurs. Signalons l'abondance de l'iconographie : plus de trois mille photos en couleurs. (123, rue d'Alésia, 75680 Paris Cedex 14.)

● RECTIFICATIF. — Une fâcheuse erreur nous a fait écrire, dans « le Monde des livres » du 20 mars, que le poète Oljas Souleimenov, qui publie ce mois-ci un volume de poèmes et de prose intitulé « Transformation du feu » (Gallimard), était « mort en 1961 ».

Il est en réalité bien vivant et, âgé de quarante-quatre ans, ce Kazakh, qui écrit en russe et qui vit à Alma-Ata, est considéré aujourd'hui comme un des grands poètes soviétiques.

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU MICHEL DROIT

Le discours du récipiendaire

Éloge de la vie dangereuse

ON ne verra plus — on ne voit plus depuis ce fatal été 1979 — parmi les « immortels » la haute et souple silhouette de Joseph Kessel, sa crinière blanche, ses traits labourés par les rigueurs de tous les climats du monde. Du moins est-il bon et réconfortant de l'entendre évoquer sous cette coupole où, il y a dix-sept ans, il revendiquait l'honneur et proclamait sa fierté d'être juif.

Le voici ressuscité, l'homme « témoin parmi les hommes » dont la vie aventureuse, héroïque fait corps avec l'œuvre. Quel roman, déjà, que cette existence, même si « Jef », par malheur, n'en avait tiré que des articles éphémères ! Aviateur (de guerre) à dix-huit ans, grand reporter dès vingt et un ans, projeté aux points les plus chauds du globe, partout où l'on se bat pour sa liberté, partageant les dangers des pionniers de l'Aéropostale ou les orgies des « nuits de princes ». Le croyait-on. assagi ?

Il répond à l'appel du 18 juin, rejoint de Gaulle à Londres, survole la France occupée, et par la suite est toujours prêt à reprendre du service.

« Les catholiques d'Irlande, les juifs d'Israël, les musulmans d'Afghanistan, quel œcuménisme du courage, mais aussi quelle saisissante actualité ! » constate son successeur au vingt-septième fauteuil. Car, même posthume, Kessel demeure en prise directe sur l'évènement, ce qui confère une dimension supplémentaire à des livres qui n'ont pas vieilli.

MESSIEURS,

DEVENIR, un jour, académicien français ne va pas sans l'avoir profondément et, pour certains, longuement souhaité.

Aussi, lorsqu'il vous a plu d'aquiescer à l'audace de celui qui, pour la première fois, se présentait à vos suffrages, souffrez qu'il vous confie d'abord de ne pas pénétrer chez vous sans une très grande humilité, songeant à tous ceux qui, parés de titres et de mérites fort supérieurs aux siens, durent attendre davantage votre agrément pour, quelquefois même, ne l'obtenir jamais.

Accordez-moi de vous dire également que je ne ressens ni l'intention ni la tentation de traiter à la légère aucun de vos usages, le premier d'entre eux, celui des visites, m'ayant donné les plus fécondes raisons de m'en remettre totalement à vous pour me faire découvrir les vertus des autres.

Et, sans attendre, autorisez-moi donc à remercier chacun d'entre vous de m'accueillir en votre Compagnie, puisque, précisément, l'usage permet à celui que vous y admettez d'être aussitôt considéré comme l'élu de tous.

A une époque, enfin, où, sous couvert de libération des mœurs et de progrès de société, le bouleversement des valeurs et la pollution des esprits menacent de toutes parts la cité, au moment où notre langue, nos chefs-d'œuvre, notre histoire, subissent les quotidiennes agressions des saccageurs de notre culture, laissez-moi vous avouer à quel point il est rassurant, et même exaltant, de rejoindre la doyenne de nos assemblées, pour travailler à y défendre les suprêmes richesses de notre peuple.

Le privilège des très grands hommes ayant marqué de leur empreinte le destin de leur temps fut toujours de laisser derrière eux, davantage encore que le souvenir de leur politique ou celui de leurs victoires, des institutions gravant à jamais l'histoire du nom qu'ils ont porté.

Tout près de nous, Charles de Gaulle sut mettre le fonctionnement de l'Etat au-dessus des trop pressantes ambitions et confusions qui sont l'ordinaire de la vie des républiques.

Napoléon avait légué à la France un code civil qui prit aussitôt figure de modèle.

Le cardinal de Richelieu, en un temps où l'esprit était moins menacé qu'aujourd'hui, avait su imaginer l'institution qui, le moment venu, serait la plus apte à défendre sa primauté.

Permettez-moi donc de rendre grâce à l'inspiration prémonitoire de M. le cardinal, qui, vous ayant voulus tels que vous êtes, a fait que jamais, peut-être, ne s'est trouvée aussi justifiée qu'aujourd'hui l'existence de l'Académie française.

Au long des voies de l'aventure

MESSIEURS,

EN plus de l'honneur que vous me conférez, et s'ajoutant à la joie qui me comble, vous m'offrez également l'émotion très rare de succéder à un homme dont je n'admirais pas seulement le talent et le caractère, mais que j'aimais fraternellement, d'une amitié à laquelle il avait lui-même su donner pour modèle cette puissance d'affection, de générosité, de tendresse virile qui l'habitait sans partage, éclairait son œuvre tout entière, et qu'il n'avait jamais cessé de poursuivre au long des voies de l'aventure et du danger, du rire et de la mélancolie, de la musique et de l'alcool.

Mais j'ai prononcé le mot « aventure ». L'aventure, en vérité, paraissait bien attendre celui qui ne se lasserait pas de la vivre et de la chanter. elle paraissait bien l'attendre au creux même de son berceau, déposé par le destin migrateur de sa famille en pleine pampa argentine, où déjà les cavaliers des grands espaces faisaient escorte à son destin.

Le père de votre confrère, Samuel Kessel, était russe et médecin. Mais il était également juif. Or, sous le régime des tsars, une loi d'exception lui interdisait l'entrée des universités impériales. Le jeune Samuel, seulement titulaire d'un diplôme équivalant à notre baccalauréat, avait donc été contraint, pour répondre à sa vocation, de quitter sa terre natale. Et il était arrivé à Paris, en 1889, ne parlant que le russe et le yiddish.

Sept ans plus tard, ayant terminé ses études de médecine à Montpellier, et s'y étant marié avec une compatriote originaire de l'Oural, exilée pour des raisons identiques, le docteur Kessel prend la décision d'aller exercer son métier en Argentine, au sein d'une colonie de juifs rejetés loin de chez eux par les mêmes démons discriminatoires.

C'est là que Joseph Kessel voit le jour, le 31 janvier 1898. Mais, comme si déjà la vie tenait à lui indiquer son chemin de perpétuel découvreur de la terre des hommes, très vite, avec les siens, il quitte l'Argentine. Les voici en Oural. Et puis les revoici en France. Et en Oural à nouveau. Si bien que, à l'âge de sept ans, le futur grand reporter a déjà parcouru ses vingt-cinq mille premiers kilomètres à la surface du globe.

L'abomination du racisme

OBSERVONS-LE un instant, à cette époque, dans la petite ville d'Orenbourg, aux frontières de l'Asie, Orenbourg, jadis assiégée par Pougatchev et ses cosaques, dont Pouchkine avait célébré l'épopée dans *la Fille du capitaine*. Déjà le vent des grands espaces commence à remplir les poumons du jeune Joseph Kessel. Déjà commencent à s'inscrire, dans sa mémoire, les ensorcelantes images des Ouzbeks, des Kirghizes, des Tadjiks, de tous ces nomades couverts de laines chatoyantes et des poussières dorées que lèvent les vents de la steppe, tous ces nomades venus de Tachkent ou de Samarcande en longues caravanes de chameaux, pour troquer leurs pelleteries contre de la nourriture, des munitions de chasse, des instruments de travail. Mais c'est également à Orenbourg que les compagnons de classe de Joseph Kessel se chargeront de lui enseigner qu'il est des hommes pour croire que le sang dont ils sont nés leur donne une supériorité sur d'autres et le droit de les persécuter. Aux récréations, Joseph et son jeune frère Lazare doivent souvent se défendre à coups de poing contre les garçons de leur âge qui les attaquent parce qu'ils sont juifs. C'est à Orenbourg que Joseph Kessel apprendra, pour ne jamais l'oublier, ce qu'est l'abomination du racisme quand il s'installe dans le cœur de l'homme, donc pire encore dans celui de l'enfant.

En 1908, à l'âge de dix ans, Joseph Kessel quitte définitivement la Russie. Jamais il n'y retournera. Du moins en Russie d'Europe. Et ce sera peut-être l'un des drames de sa vie.

Sa famille s'établit à Nice.

Mais, six années plus tard, quand la guerre éclate, l'adolescent Joseph Kessel, qui a déjà lu Tolstoï, Dostoïevsky, Pouchkine, en russe, dévoré Balzac et Dumas, vient juste d'obtenir, à Paris, au lycée Louis-le-Grand, son baccalauréat de philosophie. Alors, dès sa rentrée, il se précipite à la Sorbonne pour y préparer une licence de lettres. Et Jean Mistler se souvient avoir fréquenté avec lui les cours de poésie du seizième siècle.

La vie d'étudiant est pourtant loin de lui suffire. Le théâtre exerce sur sa sensibilité une attirance que stimulent encore les dons exceptionnels de son frère Lazare. Tous deux montent même un spectacle représenté dans l'après-midi au Théâtre Antoine. Leurs noms sont à l'affiche. Entre celui de M. Paul Painlevé, membre de l'Institut et député du quartier des Ecoles, venu prononcer une allocution patriotique, et celui de Mme Marthe Chenal, qui terminera la matinée en chantant *la Marseillaise.*

L'escadrille 39

CEPENDANT, le théâtre non plus ne suffit pas à Joseph Kessel. Rien, d'ailleurs, ne lui suffira jamais vraiment. Et, puisqu'il y a la guerre, ce qu'il lui faut, c'est évidemment la faire. Par devoir, certainement. Mais aussi, n'en doutons pas, afin de saisir à pleins bras, à plein cœur, la chance d'une très grande aventure. Malheureusement, il n'a même pas l'âge réclamé aux engagés volontaires. Et l'armée, elle, ne connaît pas les dispenses.

Alors, le futur grand reporter va s'engager... dans le journalisme. Moins, d'ailleurs, par véritable vocation que pour se procurer quelque argent.

Grâce à l'un de ses anciens professeurs, Hubert Morand, qui publie parfois des articles au *Journal des Débats*, Joseph Kessel entre à celui-ci. Il a dix-sept ans. A travers les vieux et solennels bureaux de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, la vie n'a guère changé depuis le temps où Chateaubriand y avait sa table, qui, d'ailleurs, se trouve toujours là. Dans un coupé attelé d'un cheval à la robe luisante, le directeur, M. de Nalèche, se fait, chaque matin, conduire à son journal par un cocher en livrée. La plupart des rédacteurs utilisent encore la plume d'oie pour écrire leurs articles. A l'imprimerie, on ne compose qu'à la main.

Joseph Kessel est affecté au service étranger. Entendons-nous, ses responsabilités y sont modestes. Il découpe les dépêches, les trie, les distribue. Néanmoins, comme son père continue de recevoir la presse russe, il peut lire celle-ci, en extraire l'essentiel et rédiger des articles qui, bientôt, lui vaudront, toujours à dix-sept ans, d'être considéré au *Journal des Débats* comme le spécialiste des affaires russes.

Mais l'heure de la vérité sonne enfin. Le 31 janvier 1916, Joseph Kessel a dix-huit ans. Il s'engage dans l'artillerie, car l'aviation, où il veut servir, n'a pas encore acquis son statut d'arme indépendante. Il fait ses classes à Fontainebleau, devient aspirant et, s'étant porté volontaire, rejoint l'escadrille 39, où il découvrira vraiment la guerre dont il rêve, la guerre menée par ce qu'il appellera lui-même *« la cavalerie de l'azur, de la tempête et des nuages »*.

Un jeune officier de vingt-trois ans — l'âge de Guynemer, — le capitaine Vachon, commande l'escadrille 39. Il porte non seulement l'admirable prénom de Thélis, mais il le porte bien. Il tombera très vite au combat. Mais il ressuscitera, en devenant, quelques années plus tard, le capitaine Thélis de *l'Equipage.*

A l'autre bout du monde

L'ASPIRANT Kessel vole aussitôt comme observateur. Et, dans la solidarité de chaque instant qui l'unit au pilote, comme dans la vie quotidienne de l'escadrille, le voici définitivement touché par cette grâce de l'amitié qui illuminera son existence.

Le 14 juillet 1918, Kessel est nommé sous-lieutenant. La médaille militaire et la croix de guerre avec étoile et palme ornent déjà sa poitrine. C'est alors qu'on demande des volontaires pour former une escadrille française destinée à la Sibérie. En vue de quelle mission ? Kessel ne le sait même pas. Mais parce qu'il sent qu'en Europe la guerre touche à sa fin, alors qu'elle va peut-être se poursuivre ailleurs — ici ou là, qu'importe ? — il est volontaire. A vingt ans, pourquoi, en vérité, ne le serait-il pas ? Surtout s'il s'agit d'aller à l'autre bout du monde. Ce qu'il n'avait pourtant pas prévu, c'est que le jour fixé pour leur embarquement à Brest étant le 11 novembre 1918, ses camarades et lui seraient consignés à bord, avec interdiction formelle de descendre à terre, tandis que sonneraient toutes les cloches de la ville et que tonneraient tous les canons de l'arsenal afin de saluer l'Armistice.

Mais l'accueil de New-York, et plus particulièrement de Broadway, à ces jeunes officiers, incarnant à eux seuls, dans le cœur des foules américaines, toutes les armées françaises réunies, leur fera vite oublier de n'avoir point connu les foules en liesse dans la rue de Siam.

New-York n'est pourtant qu'un commencement. De la côte atlantique à celle de Californie, c'est en effet une vertigineuse traversée du fabuleux continent que vont vivre nos héros, qui, livrés à l'enthousiasme de leurs admiratrices, n'auront même plus toujours la force de leur demander l'armistice.

Et c'est ensuite Honolulu. Puis le Japon. Enfin Vladivostok.

Quel futur grand reporter connut donc, à l'âge de vingt ans, pareille chevauchée initiatique ?

A Vladivostok, où les avions ne viendront d'ailleurs jamais rejoindre les aviateurs, et où le pouvoir des tsars ne tient plus, en particulier, qu'à quelques régiments de cosaques livrés à eux-mêmes, Joseph Kessel découvre alors un monde étonnant de réfugiés chinois faméliques, de trafiquants et de pillards, mais aussi de militaires de tous pays venus prêter main forte aux derniers fantômes de l'armée impériale.

Le premier « homo kesselianus »

LE jour, puisqu'il parle russe, il aide le chef de gare à faire partir et arriver les convois. Mais, dès que le soleil se couche, et les nuits sibériennes sont longues en hiver, il a toutes celles-ci pour boire, pour chanter, pour danser à l'Aquarium, le seul établissement à cet usage... et à quelques autres à Vladivostok. Et c'est au cours d'une de ces nuits qu'il fait la connaissance de celui que nous appellerons, si vous le permettez, son premier personnage kessélien — son premier « homo kesselianus », pour reprendre l'expression d'André Chamson — le lieutenant de cosaques Leonid Savine, dont il écrira plus tard que *« les épaules orgueilleuses, la taille étroite, le port de la tête haussée avec défi et l'animale souplesse de tout le corps suffisaient à l'identifier »*. Et Leonid Savine, tout en écartant à coups de fouet les corps mourants du typhus qui encombrent l'accotement des voies ferrées au-delà des derniers quais de la gare, Leonid Savine l'emmène, pour lui en faire les honneurs, vers l'antre qui est le sien. Il s'agit d'un wagon de première classe du Transsibérien, aux parois d'acajou, au sol jonché de tapis de Boukhara, aux meubles recouverts des plus précieux tissus d'Orient, où l'on boit la vodka dans des gobelets d'argent, où l'on dévore des chachlicks dans des assiettes orfévrées, où l'on se déchire la gorge à chanter les refrains de la steppe, où le moindre claquement de fouet du maître fait immédiatement surgir une nuée de serviteurs, tous cosaques comme lui, qui s'agenouillent à ses pieds en l'appelant « Votre Seigneurie ».

Alors, Messieurs, imaginant notre jeune officier franchissant aux côtés de cet étonnant compagnon de son âge et de son grade le seuil de cette caverne d'Ali-Baba, je résiste mal à la tentation de dire : « Kessel est né ! »

C'est par la Chine, par l'Indochine, par Singapour, par l'Inde, par Djibouti, par Suez qu'il va bientôt regagner la France — là encore, quelle prodigieuse équipée ! — ayant ainsi bouclé son premier tour du monde.

Démobilisé à Marseille, fin juin 1919, comment Kessel ne serait-il donc pas, déjà et pour toujours, saisi par d'autres ambitions et marqué par d'autres leçons que celles qu'on lui a enseignées à l'école ou au *Journal des débats ?*

Or c'est pourtant celui-ci qui s'apprête à lui offrir l'occasion de faire ses premières armes de grand journaliste.

Quand et de quelle façon ?

Eh bien, comme si la chose allait de soi, le 14 juillet 1919, en le chargeant d'assurer le reportage du triomphal défilé de la victoire sur les Champs-Elysées, en confiant à sa très jeune plume le soin de décrire Foch, Joffre, Pétain, enveloppés de gloire et d'amour, Fonck, soixante-quinze fois vainqueur dans le ciel, portant le drapeau de l'aviation, et tous ces combattants des armées alliées, salués par la ferveur et les larmes d'un peuple qui croit avoir, à jamais, exorcisé la guerre.

Au lendemain de cette journée, qui en eût grisé beaucoup, Joseph Kessel n'en retrouve pas moins, très modestement, sa place au service étranger du *Journal des débats*. De même que si rien ne s'était passé. Ou plutôt comme si une sagesse fort précoce, elle aussi, lui conseillait, pour l'instant, de laisser quelque répit à un destin qui peut avoir besoin de reprendre souffle.

Chez les insurgés du Sinn Féin

PAS pour longtemps, d'ailleurs. Car le directeur du grand quotidien du soir, *la Liberté*, a entendu parler du jeune journaliste. Il le convoque et lui dit : « Voici 10 000 francs. Allez donc un peu voir ce qui se passe en Irlande ! »

A peine arrivé à Dublin, Kessel est aussitôt fasciné par la lutte que mène, contre l'occupant britannique, un peuple tout entier dressé pour sa libération. Le représentant à Londres des insurgés du Sinn Féin l'a directement adressé à Desmond Fitzgerald, ministre de la propagande du gouvernement clandestin irlandais. Il s'agit d'un très jeune homme que Kessel nous décrit habité par une sorte d'« *allégresse inspirée* », et que la bicyclette dont il use comme unique moyen de transport rend à la fois partout présent et partout insaisissable. Fitzgerald lui fait connaître les grands chefs de l'insurrection. Kessel devient alors passionnément amoureux de cette Irlande en lutte, comme il le sera de tous les peuples, de toutes les minorités opprimées qu'il verra se battre pour leur droit à la vie. Et l'on retrouvera, quelques années plus tard, cet amour pour l'Irlande dans *Mary de Cork*, une admirable nouvelle composée autour de l'héroïque figure du lord-maire résistant de Cork, mort à la prison de Brighton après une grève de la faim de soixante-seize jours.

En ce début des années 20, les grands reporters constituaient, au sommet de leur profession, une aristocratie très fermée. Il y avait les frères Tharaud, Albert Londres, Claude Blanchard, Henri Béraud. C'était presque un club. Or, à vingt-deux ans, Joseph Kessel vient d'y entrer par la grande porte, la seule, d'ailleurs, à y donner accès.

Le souvenir de cet âge d'or de la presse, dont j'ai seulement connu le crépuscule au seuil de ma carrière, a souvent engendré en moi, je l'avoue, comme un sentiment de frustration.

Je serais certes bien ingrat si je ne reconnaissais tout ce que je dois aux techniques modernes de l'information. Et pourtant, à une époque où l'inflation du voyage et de l'image n'aboutit que trop fréquemment à banaliser l'exotisme autant que l'événement, comment ne pas songer sans nostalgie au temps où la seule force des mots, servie par le style de celui qui les employait, suffisait à faire naître, dans l'imagination du lecteur, les plus fortes et, parfois, les plus durables des visions et des émotions ?

Comment ne pas songer sans envie à cette sorte de pacte qui s'établissait alors entre le public et l'homme sillonnant le monde au nom de ses lecteurs, et ne disposant, pour témoigner, d'aucun autre instrument que sa plume?

C'était le temps où le talent et la probité de quelques-uns rayonnaient sur une profession tout entière et où souvent, à l'éclat de ce talent et de cette probité, se mesurait le crédit fait à cette profession.

Oh ! ce n'est point que le talent et la probilité manquent à la presse d'aujourd'hui ! Mais il faut reconnaître qu'on y voit ausi bien des facteurs douteux fréquemment participer à sa réussite, sans quelquefois même, hélas ! porter atteinte à son crédit tant les besoins et les goûts qu'elle se doit de satisfaire ont également changé.

Fascination des Tziganes

DEVENU grand reporter, Kessel se découvre donc immédiatement des appétits nouveaux. Ceux de son métier, de son âge, mais également du sang qui circule dans ses veines.

Car c'est de sa Russie qu'il éprouve d'abord l'irrésistible appel. Il sait ce qui s'y passe. On devine ce qu'il en pense. Mais il voudrait voir tout cela de près. Or plusieurs membres de sa famille vivent en Lettonie. Envoyé, cette fois, par *le Figaro*, il part donc pour Riga, d'où il espère pouvoir franchir la frontière et s'enfoncer dans les profondeurs russes. Mais, sur place, on lui demande, avant de lui accorder le visa qu'il réclame, d'oublier sa qualité de journaliste et de s'engager à ne jamais rien écrire sur ce qu'il aura vu. Evidemment, il refuse. Mais il ne quitte pas Riga pour autant.

(Lire la suite page 20.)

Le discours de Michel Droit



(Dessin de Marek Rudnicki.)

(Suite de la page 19.)

Car de nombreux réfugiés ne cessent d'y arriver, en provenance d'Union soviétique. Kessel passe des journées et des nuits entières avec eux, l'oreille tendue aux récits qu'ils lui en font. Et, outre ses articles pour *le Figaro*, il en tirera les nouvelles réunies sous le titre *la Steppe rouge*, qui sera son premier livre édité, en 1922, par Gaston Gallimard.

Mais à Riga, Joseph Kessel fait également une rencontre qui va marquer sa vie entière. Celle des Tziganes.

Dans plusieurs restaurants de la ville se trouvent, en effet, quelques-uns de ceux qui, de leurs violons, de leurs guitares, de leurs voix, à Moscou et à Petersbourg, ont ensorcelé, à la lueur des flambeaux, les dernières nuits de la Russie des grands-ducs.

Et, les découvrant, Kessel succombe aussitôt au sortilège de leur musique et de leurs chants. Mais ce qu'il ne sait pas encore, c'est à quel point le rythme de sa vie, du moins pour quelques années celui de son existence parisienne, va s'en trouver totalement bouleversé.

Car à Paris aussi il y a maintenant des Tziganes que le fleuve de l'émigration a charriés avec lui, mêlés aux princes, aux généraux, aux intellectuels et aux grands fonctionnaires du régime impérial. Et, puisqu'on lui refuse la Russie d'aujourd'hui, Kessel va désormais se noyer toutes les nuits dans la pathétique nostalgie d'une Russie disparue, qui ne ressuscite qu'avec le crépuscule pour s'évanouir de nouveau avec l'aube.

Evoquant il y a instant le jeune sous-lieutenant aviateur de Vladivostok allant boire de la vodka dans des gobelets d'argent sur des tapis de Boukhara, j'avais dit : « Kessel est né ! » Mais, dès à présent, l'imaginant durant des nuits entières — et je vais encore le citer — vivant du « *souffle barbare, désespéré et parfois sublime que la Russie sans limites a déposé dans ses chants, ses danses et dans le cœur de ses enfants* », l'imaginant ainsi, j'ai, cette fois, envie de m'écrier : « Jef est né ! »

« Nuits de princes »

CHEZ les vrais personnages de légende, celle-ci n'est jamais qu'une expression lyrique de la réalité.

Certes, il y avait une légende Kessel qui courait aussi bien les salles de rédaction et les maisons d'édition que les cabarets russes de Montparnasse et de Montmartre. Ainsi l'affirmait-on capable de passer plusieurs nuits d'affilée à chanter et à boire, sans dormir pour autant une seule heure du jour qu'il travaillait alors à un livre. Ainsi le disait-on broyant volontiers entre ses dents et avalant ensuite les débris d'un verre qu'il avait auparavant écrasé dans la paume de sa main. Ainsi le décrivait-on, abattant d'un crochet à la mâchoire le noctambule, choisi de préférence pour sa forte carrure, et qui avait étourdiment refusé de partager avec lui une bouteille d'alcool.

Mais rien de cela ne relevait de la légende.

C'était Jef.

Et si, au petit matin, on le découvrait dans un café de Pigalle, en compagnie d'un guerrier du Caucase coiffé d'astrakan, et que venait les rejoindre un homme au visage insomnieux mais d'élégante silhouette, il ne fallait surtout pas s'étonner d'apprendre qu'il s'agissait, un jour, du propre fils de Léon Tolstoï, mais, le lendemain, du prince Youssoupov, celui qui avait tué Raspoutine.

Cette passion des nuits russes, à l'envoûtement desquelles il savait ajouter la magie de ses rêves, jamais, pour tout dire, Kessel n'y échappa. Et jamais non plus je ne le vis entrer au-delà de minuit dans un de ces établissements où chantaient une Valia Dimitrievitch ou un Volodia Poliakov, sans que la meilleure table, qui n'avait pourtant pas été réservée, s'y trouvât libre comme si elle n'attendait que lui, sans qu'elle se couvrît instantanément de caviar et de vodka, sans que les artistes présents vinssent aussitôt faire cercle autour d'elle, et sans que la nuit donnât l'impression de seulement commencer.

Ne regrettons surtout pas, messieurs, pour l'homme et pour l'œuvre, ce que lui-même a appelé « *ces longues nuits meurtrières que préside un démon acharné à notre destruction* ». Ne les regrettons pas, car, de toute façon indissociables de l'homme tel qu'il fut, elles nous ont donné une œuvre admirable, *Nuits de princes*, le livre d'un grand écrivain russe de langue française.

Terre sainte, terre juive

UN écrivain pour qui, dès le commencement de sa carrière, les choses étaient d'ailleurs allées aussi vite que pour le journaliste.

En 1923, Kessel, âgé de vingt-cinq ans, avait écrit en trois semaines et aussitôt publié son premier roman, *l'Equipage*, salué par la critique unanime, de Robert Kemp à André Billy, de Léon Daudet à Maurice Martin du Gard, *l'Equipage*, qui deviendrait vite l'un des classiques de l'après-guerre. Et trois ans plus tard, pour *les Captifs*, Kessel serait, à vingt-neuf ans, lauréat du Grand Prix du roman de l'Académie française.

Mais, avant d'obtenir celui-ci, Joseph Kessel avait tenté, et cette fois réussi, un autre retour aux sources, à celles d'un judaïsme dont, toute sa vie, il porterait en lui l'empreinte léguée aux siens par trente siècles d'errance et de fidélité.

Lequel d'entre nous, messieurs, ayant eu la chance d'assister, ici même, à la réception de Joseph Kessel, succédant au duc de la Force et superbement accueilli par André Chamson, aurait pu oublier l'exorde sublime de son discours se terminant ainsi :

« *Pour remplacer le compagnon dont le nom magnifique a résonné glorieusement, pendant un millénaire, dans les annales de la France, qui avez-vous désigné ? Un Russe de naissance et juif de surcroît.* »

Mais Joseph Kessel d'ajouter que, pour vous, la question ne s'était même pas posée. Ce qui devait permettre à Maurice Schumann, rendant hommage, le 27 septembre 1979, à celui qui venait de disparaître, d'assurer que « *jamais l'Académie n'avait été mieux remerciée* ».

En 1925, Joseph Kessel fait donc la connaissance de Chaïm Weizmann, le grand chimiste russe qui a succédé à Théodore Herzl comme chef du mouvement sioniste. Il part avec lui pour la Palestine. Et, face aux paysages de la vallée du Jourdain, du lac de Tibériade, plus encore devant ceux de Galilée, Kessel est saisi d'une émotion qu'il n'espérait même pas.

« *Rien n'a bougé ici*, écrit-il, *depuis les temps évangéliques, comme rien n'a changé au désert de la mer Morte depuis que Josué fit tomber les murs de Jéricho. Et pourtant, il y a quelque chose de neuf dans cette Palestine qui semblait vouée à un destin immobile, quelque chose qui charge l'atmosphère d'une fiévreuse présence ; un tressaillement obscur mais déjà sensible presque partout.* »

Car, à sa propre surprise, Kessel mesure instantanément quelle puissance, tout à la fois de rêve et de détermination, pousse vers le sionisme les hommes chaque jour plus nombreux qui vont l'édifier. Il sent là une force religieuse et humaine tout entière fondée sur la volonté, presque déjà sur la certitude d'un proche et massif retour des Hébreux à leur terre, la seule terre juive qui soit au monde, cette terre, écrit-il encore, où « *toute l'extraordinaire aventure d'Israël, depuis ses temps les plus anciens, s'offre toujours aux yeux du visiteur en une si puissante synthèse qu'il en demeure tout étourdi* ».

Le monde vu d'avion

L'EXTRAORDINAIRE aventure d'Israël... Une fois de plus, le mot a surgi naturellement sous sa plume. L'aventure. Mais la mystique de l'aventure fut-elle jamais, chez Kessel, autre chose qu'une mystique de l'homme, c'est-à-dire la recherche et l'attente du moment où, dans des circonstances exceptionnelles, il verrait, de ses yeux, l'homme devenir davantage que lui-même ?

Que poursuivait-il d'autre, en mer Rouge, sur le boutre d'Henri de Monfreid livré à la tempête ? Que poursuivait-il d'autre, sur les chemins du Yémen interdit ou dans les bas-fonds de Berlin ? Que poursuivait-il d'autre, dans le ciel et le désert de Mauritanie, avec les pionniers de l'Aéropostale ?

Volant à bord d'un Latécoère de Fort-Juby à Villa-Cisneros, manquant périr parmi ces vents de sable dont il allait faire le titre du livre où il conterait son odyssée, Kessel serait alors le premier homme de plume authentique à observer et à décrire le monde vu d'avion. Mais en se mêlant aux pionniers de la Ligne, en devenant leur compagnon, leur ami, Kessel ferait plus encore. Par son affection, par ses conseils, par ses encouragements, il aiderait l'un d'eux, son cadet, à remplir cette vocation d'écrivain qu'il ressentait profondément en lui. Cet homme était seulement âgé de vingt-huit ans. S'il n'avait pas trouvé la mort au cours de la dernière guerre, vous l'auriez certainement appelé à siéger parmi vous. Il se nommait Antoine de Saint-Exupéry.

Quant à Mermoz, son ami, son frère, et qui par plus d'un trait lui ressemblait en effet comme s'ils étaient du même sang, Mermoz dont il disait qu'il était « *né pour la conquête de l'inaccessible* », Kessel écrivit sur lui la seule biographie de son œuvre mais, peut-être ses pages les plus pathétiques.

En vérité, ceux qui le connaissaient le savaient bien, il existait, autour de Kessel, une sorte de champ magnétique attirant irrésistiblement à lui les êtres les plus divers, et souvent les plus surprenants, dont il écrivait que, partout, les meilleurs comme les pires lui avaient témoigné une étrange confiance.

Et je crois que cette étrange confiance naissait essentiellement de la façon dont Kessel savait écouter ces hommes. Pour chacun, il était, en effet, celui qui reçoit la confidence, voire la confession, sans l'avoir vraiment cherchée, celui qui laisse toujours l'autre entièrement libre d'être ce qu'il veut être. Mais Kessel était également celui dont l'attention passionnée, et d'ailleurs souvent muette, qu'il accorde à ses semblables peut constituer, pour certains d'entre eux, la tacite absolution dont ils ont précisément besoin avant de continuer leur route.

« Journalier »

OUI, cette étrange confiance, les meilleurs mais aussi les pires la lui témoignèrent toujours. Car, et là encore le titre d'un de ses livres nous le dit bien... tous n'étaient pas des anges.

D'ailleurs, messieurs, vous ne vous y êtes pas trompés. Et lorsque, le 6 février 1964, vous reçûtes Joseph Kessel sous cette coupole, vous saviez parfaitement que les ombres qui l'accompagnaient et pour lesquelles, d'une certaine manière, on avait indirectement fait battre tambour, n'étaient pas seulement celles de Desmond Fitzgerald, le jeune ministre irlandais clandestin, de Mermoz l'archange ou du fils du grand Tolstoï. Mais vous sentiez bien également qu'elles étaient celles de Léonid Savine, le cosaque au fouet du train de Vladivostok, d'Hippolyte le bataillonnaire, de Mossa le tueur somali qui portait, noués autour de son bras, des trophées humains, de Mackno l'égorgeur, et de beaucoup d'autres, plus familiers des lieux où rôde la mort violente que de ceux où l'on s'emploie, comme ici, à faire régner l'immortalité de l'esprit.

Mais 1939 approche.

La guerre d'Espagne, où il a été l'envoyé spécial de *Paris-Soir*, n'a laissé à Kessel, pas plus qu'à Malraux, son ami, aucune illusion sur ce qui nous attend.

Envers lui-même, pourtant, la prévoyance n'a jamais été sa qualité majeure. Promu sous-lieutenant en 1918, alors qu'il possédait encore la nationalité russe, on lui a fort étrangement retiré son grade en lui accordant, après la guerre, la nationalité française. Trois mois de classes auraient suffi pour le rétablir à son rang dans la hiérarchie militaire. Mais il a été insouciant. Si bien qu'en septembre 1939 il se retrouve mobilisé en qualité de simple soldat. Et comme, sur son livret militaire, à la mention « profession », au lieu de « journaliste » on a écrit « journalier », sans l'intervention de Pierre Lazareff, qui le fait nommer « correspondant de guerre », Kessel n'eût sans doute pas tardé à être doté d'une pelle et d'une pioche pour défendre la patrie.

La déroute de l'armée française, en mai 1940, il éprouve un instant du mal à y croire. Car c'est à Rethel qu'il prend contact avec la vraie bataille, à Rethel où la 14e division d'infanterie du général de Lattre, qu'on appelait la « division de fer », a su arrêter les Allemands sur l'Aisne, et eût même été disposée à les poursuivre au-delà si, à sa droite et à sa gauche, le front n'avait cédé d'irrémédiable façon. Mais quelques jours plus tard, à Dunkerque, Kessel pourra constater, de ses yeux, l'ampleur du désastre national.

Dès la signature de l'armistice, il s'installe à Toulon, où il ne tarde pas à devenir agent de liaison d'un réseau de résistance de la France combattante. Enfin, dans la nuit de Noël 1942, Joseph Kessel et Maurice Druon franchissent les Pyrénées, avant d'échanger à haute voix, au cours d'une autre nuit, celle des Rois, où ils traverseront les montagnes de Galice, des hémistiches de Corneille, de Vigny et de Victor Hugo, afin que leur marche à travers les ténèbres et les bourrasques de neige ne vienne pas à les séparer.

A Londres avec de Gaulle

AUSSITOT arrivé à Londres, son premier contact avec le général de Gaulle est, pour Kessel, absolument saisissant.

A l'époque, c'est-à-dire aux premiers jours de 1943, Rommel est toujours en Libye et Paulus à Stalingrad.

« *Bien entendu, la guerre est gagnée*, n'assure pas moins à son visiteur le chef de la France libre. *Restent seulement à remplir quelques formalités.* »

Mais, après que Kessel eut demandé où, quand et comment il va pouvoir rejoindre son arme, l'aviation, et combattre, le général répond :

« *Combattre. Ce sera difficile, à cause de votre âge. Alors, vous pourriez peut-être écrire un livre sur la Résistance.* »

Kessel, évidemment, n'a pas rejoint ceux qui se battent pour s'adonner à la littérature. Il écrira pourtant *l'Armée des ombres*, Et de Gaulle, qui savait ce que peut être le poids d'un livre, ne s'était pas trompé en réclamant celui-ci à l'auteur de *l'Equipage*.

Mais c'est aussi le poids d'un chant que, avec Maurice Druon, Joseph Kessel va offrir à la France en guerre.

Dans un hôtel du Surrey, un dimanche du printemps 1943, tous deux, sur une musique d'Anna Marly, composent, en effet, les paroles du *Chant des partisans*.

Et quand, pour la première fois, celui-ci est repris en chœur, au domicile d'Emmanuel d'Astier, par des chefs de la Résistance et officiers de la France libre, ce sont les tirs de la D.C.A. qui, dans le ciel de Londres, en ponctuent les strophes. Tandis qu'en France, lorsque nous commençons à l'entendre, c'est au travers du brouillage de l'ennemi, qui contribuera ainsi à lui conférer son destin. Car, du 6 juin 1944, où, sur les ondes de la B.B.C., il suivit immédiatement l'annonce, par le général de Gaulle, du débarquement allié, au 19 décembre 1964, où il salua l'entrée au Panthéon des cendres de Jean Moulin, *le Chant des partisans* est bien devenu, après *la Marseillaise* et *le Chant du départ*, le troisième de nos hymnes patriotiques.

Rares et comblés sont les écrivains dont la plume, un jour de leur vie, sut ainsi donner à un peuple au combat les mots coïncidant tout à coup, et aussi parfaitement, avec ce qu'il y avait de plus profond dans sa conscience nationale, c'est-à-dire les mots qui, pour cette raison, demeurent à jamais dans la mémoire de ce peuple !

Mais la guerre continue. Et Kessel obtient enfin ce qu'il était venu chercher en rejoignant de Gaulle. Au camp d'Hartfordbridge, on forme une escadrille de dix avions qui s'en iront, la nuit, survoler la France pour prendre contact, en phonie, avec la Résistance. Les pilotes sont anglais. Mais ceux qui dialogueront avec les émetteurs clandestins sont français. Et Kessel, qui, ayant retrouvé son rang d'officier, a même été promu capitaine, est leur chef. Messager des ténèbres, volant sous les étoiles au-dessus de la France, voici l'écrivain de *l'Armée des ombres* parlant du ciel, comme à voix basse, à ceux qui en sont les soldats. Ami entends-tu ?

Aux côtés d'Israël

LA guerre s'achève. La paix revient. Mais, pour Kessel, c'est beaucoup dire.

Car, le 15 mai 1948, à bord d'un minuscule appareil, le voici qui survole la Palestine, où le mandat de la Grande-Bretagne a pris fin la veille, et où Ben Gourion a aussitôt fait proclamer l'indépendance d'Israël. Et quand Joseph Kessel atterrit à Haïfa un fonctionnaire juif appose, sur son passeport, le premier visa d'entrée accordé à un étranger par la République d'Israël. Mais déjà cinq armées arabes ont franchi les frontières du nouvel Etat hébreu. La guerre commence.

Kessel en suivra les opérations jusqu'à la trêve qui les suspendra, au bénéfice d'Israël. Il les suivra, chaque jour plus bouleversé par ce peuple, « *sorte de légion étrangère*, écrit-il, *rassemblée sur le sol des ancêtres, ayant pour langage commun la plus vieille des langues mortes, et nourrissant, pour ce sol et cette langue, le respect, l'attachement, l'amour passionné des hommes qui voient pousser une maison, croître un arbre, fleurir un jardin né de leurs mains* ».

Non, jamais peut-être depuis l'Irlande, Kessel n'a éprouvé semblable émotion au contact d'hommes défendant leur droit à l'existence.

Une troisième fois dans sa vie, il ressentira pourtant, avec une force égale, ce pouvoir d'envoûtement d'une terre et de son peuple quand, à deux reprises, en 1956 et 1967, il rencontrera l'Afghanistan. Et c'est dans ce pays grandiose, terre d'islam aux mesures de Dieu, que, avec *les Cavaliers*, il situera l'action d'une des aventures romanesques les plus puissantes et les plus violentes qui aient jamais été écrites, autour du fabuleux *bouzkachi*, le « jeu du roi », que se livraient alors, sur leurs pur-sang à peine dressés, les *tchopendoz* accourus des steppes et descendus des montagnes pour se disputer la dépouille sanglante d'un bouc au cou tranché.

Mais écoutons Kessel décrire sa première arrivée en Afghanistan : « *Le front collé aux petites vitres carrées du Dakota, nous regardions monter et décroître tour à tour les frontières d'un monde. C'était bien l'Afghanistan de nos rêves. L'Afghanistan clos, farouche, hérissé de montagnes inaccessibles, avec ses tribus nées pour la guerre et pour la liberté.* »

Faut-il remercier le destin d'avoir épargné à Joseph Kessel de voir l'Afghanistan « *avec ses tribus nées pour la guerre et pour la liberté* », l'Afghanistan, patrie de ceux qui étaient devenus ses frères par le cœur, victime de l'agression et de l'oppression de ceux qui, en dépit de tout, restaient ses frères par le sang ?

En tout cas, reconnaissons-le, messieurs, les catholiques d'Irlande, les juifs d'Israël, les musulmans d'Afghanistan, quel œcuménisme du courage, mais aussi quelle saisissante actualité !

Un grand cycle romanesque

DEPUIS *la Steppe rouge*, et jusqu'en 1939, Joseph Kessel avait surtout composé des romans relativement courts, des nouvelles ou des récits. En particulier, *les Cœurs purs*, *Belle de jour*, qui, à l'époque, témoignait d'une certaine audace, *Fortune carrée*, *les Enfants de la chance*, *Une balle perdue*. Mais cet amoureux de Tolstoï rêvait, et travaillait, depuis longtemps, au grand cycle romanesque d'où il espérait faire surgir un monde. Ce serait les quatre romans réunis, en 1950, sous un titre dostoïevskien : *le Tour du malheur*, et que Kessel avait mis plus de vingt ans à écrire.

Le Tour du malheur est une œuvre puissante, ardente, complexe. Jamais Kessel ne nous avait, jusque-là, révélé à ce point toute la gamme des richesses de son art. Certaines scènes d'amour sont d'une délicatesse d'écriture qui fait songer à Tchekov. Et puis, de l'ampleur prométhéenne du récit, monte soudain comme une humble prière à un père disparu, un pudique message d'amour à une mère encore vivante, s'incarnant l'un et l'autre à travers le docteur Anselme Dalleau et Sophie Dalleau, son épouse.

Alors, ayant terminé cette fresque à égale distance de la mémoire de l'imagination et du rêve, Kessel pénètre, avec les années 50, dans une sorte de plénitude rayonnante.

Regardons-le. Regardons ce Russe de France qui sut toujours être de partout pourvu que l'homme y fut grand. Jamais il n'a davantage ressemblé à lui-même, et, disons-le, jamais il n'a été aussi beau. La stature a gardé toute sa puissance et la démarche toute sa souplesse. Le visage, qu'on dirait sculpté par tous les vents du monde, a définitivement trouvé ses reliefs et ses tonalités. La lourde et forte chevelure commence à se couvrir de neige. La voix grave et douce résonne comme une sorte de mélopée envoûtante et fraternelle. Quant au gris-bleu transparent du regard, a-t-il jamais reflété autant d'incessante volonté de découvrir et de comprendre, c'est-à-dire d'indulgence, de tendresse, d'amour infini du prochain ?

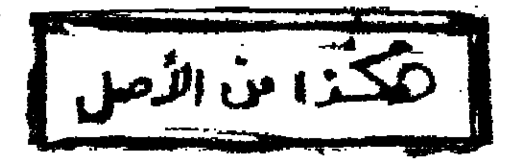
La vérité demeure sa seule morale.

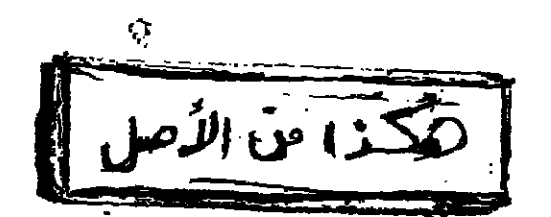
Rester témoin parmi les hommes, plus que jamais sa seule ambition.

Les grands fauves

PARAISSENT alors les livres qui eussent enchanté Kipling, *la Vallée des rubis*, *Hong-Kong et Macao*. Et puis, des spacieuses fermes coloniales plantées autour de Nairobi où, dès que tombe le soir, on se barricade et l'on s'arme pour se prémunir contre une attaque des Mau-Mau, surgit soudain cette *Piste fauve* qui conduira son auteur jusqu'au pied du Kilimandjaro, où vivent, en toute liberté, les plus beaux animaux du monde. Un matin, dans le parc d'Amboselli, Kessel sort de la case où il a passé la nuit, et découvre... le paradis terrestre.

(Lire la suite page 22.)





La réponse de Thierry Maulnier

MONSIEUR,

IL y a deux mois, sous cette coupole, le protocole traditionnel de nos réceptions était bouleversé par le seul mot de « madame », qui y était prononcé pour la première fois, pour y accueillir un élu féminin ou une élue féminine. Nous avons tous, ceux d'entre nous que cette nouveauté ravissait et ceux qu'elle inquiétait quelque peu, refusé d'admettre qu'il pût s'agir là d'une victoire historique dans la guerre des sexes, encore moins d'une démission du nôtre. Que ceux qui nous voyaient déjà assiégés, submergés, par une armée de suffragettes impétueuses se rassurent. Il y a encore place à l'Académie pour des individus du sexe mâle, et vous en êtes la preuve.

Les prestiges de l'audiovisuel...

RECONNAISSONS pourtant que, avec la complicité du hasard, la proximité de la réception à laquelle je fais allusion et de la vôtre crée un effet de contraste. Car vous prenez place parmi nous, premier élu après Marguerite Yourcenar, et il était difficile pour les machistes les plus exigeants, s'il s'en trouvait dans notre Compagnie, de porter leur choix sur un candidat plus masculin que vous ne l'êtes. Le grand public le sait déjà, puisque les écrans de la télévision ont mis sous les yeux de millions de Français votre visage et votre stature au cours des entretiens célèbres que vous avez eus avec un interlocuteur particulièrement imposant.

Les traits d'aucun de vos prédécesseurs, fussent-ils au nombre de nos écrivains les plus illustres, n'ont été, dès avant le jour de leur entrée chez nous, aussi bien connus que ne le sont les vôtres, par la grâce du choix du général de Gaulle et des prestiges de l'audiovisuel. Et ils vous font aussi différent qu'il est possible de la fragile silhouette vêtue de noir et de blanc qui vous a précédé.

Ces traits, nous en sommes tous les témoins, vous apparenteraient plutôt aux colosses militaires, à ces grenadiers des guerres napoléoniennes qu'on surmontait, pour les rendre plus terrifiants, de shakos et de plumets de 70 centimètres, à ces « hauts tambours-majors aux panaches énormes », que notre confrère Victor Hugo couchait comme des épis mûrs sur le champ de bataille de Waterloo.

Grâces en soient rendues à la providence et aux hasards de la guerre, vous ne vous êtes couché comme un épi mûr sur aucun des champs de bataille de notre temps, encore qu'il s'en soit fallu de peu, du côté d'Ulm, si je ne me trompe, où vous étiez en excursion, en 1945 avec l'armée du général de Lattre de Tassigny.

L'Académie n'est pas, en tant que corps constitué, antimilitariste. Elle accueille même volontiers dans ses rangs — si j'ose dire — des militaires, tout au moins lorsqu'ils sont parvenus au maréchalat. Elle ne pouvait donc être tout à fait insensible à ce qu'il y a de rigueur et peut-être de rudesse guerrière dans votre allure et dans les valeurs que vous défendez. Après tout, les soldats géants qui, voici vingt-cinq siècles, assuraient dans l'empire perse, qui n'était pas encore l'Iran d'aujourd'hui, la garde des princes achéménides, s'appelaient eux aussi les Immortels.

... et ceux de l'uniforme

BIEN des éléments assemblés ou rapprochés par le hasard devaient vous préparer un destin tout autre que celui d'un écrivain de tour d'ivoire : celui d'un spectateur et d'un acteur, ou d'un spectateur actif sur le théâtre tumultueux de ce siècle, à commencer par ces données premières de toute biographie, la date et le lieu de votre naissance, 1923, c'est-à-dire le temps où notre nation était déjà en train, sans le savoir, de dilapider les fruits de la plus glorieuse et de la plus coûteuse des guerres, d'une guerre qu'elle avait déjà, par présomption et futilité, commencé de perdre cinq ans après l'avoir gagnée.

Mil neuf cent vingt-trois, à Vincennes, vous naquîtes, Monsieur, avec l'histoire sous vos yeux d'enfant. Les fenêtres de l'appartement de vos parents s'ouvraient sur le château où le plus saint de nos rois rendait la justice et où mourut le duc d'Enghien. Vous avez pu nourrir, dans vos premières années, le sentiment que l'histoire de votre pays et sa légende s'étaient faites sous votre regard, dans les murs et autour des murs de ce palais, forteresse qu'en raison de sa rudesse martiale vous avez longtemps préféré à Versailles.

Les fastes militaires continuaient d'ailleurs pour vous. Vincennes était ville de garnison, pleine de dragons et d'artilleurs, grondante du piétinement des chevaux et du roulement des 75, éclatante de fanfares. Le passage ordonné des régiments, encore vêtus du bleu horizon victorieux de 1918, éveillait en vous la mystérieuse exaltation ou la fascination que décrivait déjà, pour les déplorer, le philosophe pacifiste Alain. La guerre est un rêve d'enfant réalisé dans l'âge adulte.

Il faut noter — ceci explique en partie cela — que votre père, entré comme caporal dans la guerre de 1914 au 226e régiment d'infanterie de Nancy, en était revenu capitaine, glorieusement décoré, et que chacune de ses périodes d'officier de réserve donnait à son fils l'occasion de l'admirer de nouveau dans son prestige et ses dorures de vainqueur. Cette même guerre, votre mère l'avait faite comme infirmière et avait été, elle aussi, décorée. C'est dire que votre enfance fut formée dans le respect, sinon dans le culte, de valeurs dont vous dites vous-même que vous ne les avez point reniées et que vous n'en avez point de honte.

Chaque 11 novembre, vos parents prenaient avec vous le métro pour gagner les Champs-Elysées et pour y assister au défilé commémoratif de ce que les Français considéraient alors comme la plus grande des victoires, gagnée par la première armée du monde.

Eloge de l'armée

PERMETTEZ-MOI de saluer en vous, Monsieur, un homme, un écrivain, fortement marqué par ce « patriotisme » dont notre pays ne se souvient sans honte que si d'aventure (à Dieu ne plaise que cela se produise encore, mais sait-on jamais ?), que si d'aventure il a besoin d'un sauveur.

Qu'on me permette à ce sujet une dernière remarque. Le mot même de civilisation, qui est, selon l'étymologie, le contraire de militarisation, nous rappelle que le destin et l'honneur des sociétés humaines ne sont point de se résoudre tout entières dans le service et le culte de la fonction guerrière. Mais cette fonction n'en appartient pas moins au domaine des nécessités fondamentales, qui astreignent tout groupe humain, s'il veut survivre et durer, à se mobiliser pour sa défense et la défense de son territoire contre l'agresseur, le dominateur, le prédateur éventuel. Et si cette fonction est nécessaire, il n'est pas opportun qu'elle soit en même temps discréditée.

Il est possible qu'un jour — nous n'en sommes pas encore là, — une heureuse évolution du monde rende toute guerre improbable, impossible et même impensable. Mais, aussi longtemps qu'une possibilité de guerre existe, il faut une armée pour y faire face, et une armée est faite pour livrer des batailles et, si possible, les gagner. Il n'est pas sûr que le meilleur moyen de mettre une armée en mesure de gagner des batailles soit de la mener à se considérer elle-même, ainsi que nous l'avons vu faire plus d'une fois en ce siècle, comme une institution archaïque, poussiéreuse, passablement ridicule, au service de valeurs périmées, comme une inutilité coûteuse, comme un conglomérat de ronds-de-cuir galonnés, de culottes de peau antidreyfusardes et d'amis Bidasse dans l'attente du train de 8 h. 47.

Ou l'institution militaire est inutile, et il faut la supprimer. Ou elle est ou peut être encore utile à quelque chose, et, dans ce cas, il est raisonnable de lui accorder un minimum de considération.

Bilan familial

POUR être ce que vous êtes, vous avez d'ailleurs quelques excuses. Vous êtes, par vos origines, un homme des marches de l'Est, de ces marches de l'Est dont les frontières ont été franchies tant de fois par les envahisseurs et un certain nombre de fois aussi, il faut bien l'avouer, du Roi-Soleil aux soldats de l'an II et à ceux de Napoléon, par les armées françaises en sens inverse.

Votre père, Jean Droit, dessinateur, peintre, écrivain, était né à Longueville-lès-Nancy. Votre grand-père paternel, Albert Droit, qui devait diriger de bonne heure une glacerie de Saint-Gobain, près de Charleroi en Belgique, avait parlé le wallon en même temps que le français.

Permettez-moi d'être particulièrement sensible à ce point, ayant eu moi-même une grand-mère wallonne et francophile. C'est d'ailleurs un des paradoxes de notre temps que, au-dedans de nos frontières, en Corse, en Bretagne ou chez mes compatriotes occitans, on trouve des militants politiques qui rêvent de relâcher leurs liens avec la France, tandis que, au-dehors de ces mêmes frontières, dans cet empire francophone qui a pris pour nous la place des empires perdus, en Wallonie, dans le Jura suisse, au Québec, on souhaite rester ou redevenir le plus français possible.

Du côté de votre mère, votre famille était profondément ancrée dans ce qu'il y a de plus parisien à Paris, l'île Saint-Louis. De ce côté, aucune question d'allégeance ne se pose. Il n'y a pas — pas encore — d'autonomisme parisien.

Résumons ce bilan familial en notant que, de votre propre aveu, vous avez aimé et respecté vos parents, que vous avez été aimé d'eux et élevé par eux avec sollicitude et tendresse, que de votre enfance vous n'avez gardé que de bons souvenirs. Je ne dis pas que ce soit là, pour qui songe à embrasser une carrière littéraire, une anomalie déshonorante. Mais c'est un bagage inhabituel et lourd à porter. J'oserais dire, sans vous offenser, que, mesuré à l'aune des valeurs que révèrent et chérissent bon nombre d'esprits distingués de notre temps, vous n'êtes pas intéressant.

Colonialisme

CE que vous appelez vous-même un des souvenirs les plus lumineux de votre enfance fut l'Exposition coloniale de 1931. Cette exposition, dont Lyautey avait été un des artisans principaux, et où les Français étaient invités à communier dans l'orgueil d'un empire qui semblait leur ouvrir l'avenir, alors qu'il lui restait moins de dix ans à vivre avant le désastre qui allait entraîner son naufrage. Vous nous dites vous-même que c'est peut-être dans l'émerveillement de vos yeux d'enfant, devant cette France des cinq parties du monde, devant cette France où le soleil ne se couchait pas, rassemblée autour du lac Daumesnil, que vous avez pris l'idée de la grande série d'émissions réalisées par vous à la télévision sur les quatre siècles de la grande aventure coloniale française.

Encore une chose dont vous ne parvenez pas à avoir honte. En un temps où l'évolution des rapports de force dans le monde, le poids de nos malheurs d'il y a quarante ans, le déclin commun où les peuples d'Europe ont été précipités par la folie suicidaire des deux guerres mondiales, ont bien évidemment réduit les dimensions de nos ambitions et de nos rêves, ce n'est pas seulement une nostalgie vaine, c'est une fidélité due à la grandeur de notre passé national que de nous rappeler les jours où des hommes de notre peuple attachaient au cou de la France les perles des Antilles, s'établissaient au Sénégal, rencontraient et affrontaient les Anglais aux Indes, les Portugais au Brésil, les Hollandais au cap de Bonne-Espérance, remontaient le Saint-Laurent jusqu'aux grands lacs américain, descendaient le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique et donnaient à la France un domaine, Canada et Louisiane, qui eût pu faire français les deux tiers du continent nord américain.

De nous rappeler aussi les jours où, à l'ombre d'un drapeau qui n'était plus celui aux fleurs de lys, mais celui des trois couleurs républicaines, une moitié du continent africain, forêts et jungles, déserts et savanes, devenait française. Certes, il y eut aussi les négriers de Nantes. Cela n'excuse pas ceci. Ceci ne détruit pas cela. L'histoire de la colonisation a ses beautés et ses laideurs. Le reste de l'histoire aussi.

Vocation tardive

MAIS venons-en, Monsieur, aux circonstances parmi lesquelles va s'éveiller votre vocation littéraire. Elles ne la favorisaient pas outre mesure. Votre père, dont les activités étaient diverses, fut dessinateur d'affiches, excellent aquarelliste, illustrateur de livres, — auteur notamment d'une édition de *Paul et Virginie*, l'œuvre de ce Bernardin de Saint-Pierre qui fut votre prédécesseur en tant que cinquième titulaire au treizième fauteuil de l'Académie où vous venez vous asseoir, — grand amateur de la nature à laquelle il consacra de bien jolies pages dans un livre intitulé *Lointains* qu'il illustra lui-même.

Il vous initia à la connaissance des arbres, des plantes, des oiseaux, des petites bêtes des bois, et vous avez vous-même décrit avec émotion des paysages de vos jeunes vacances dans votre suite romanesque *le Temps des hommes*. Mais si, comme il est naturel, vous avez commencé de bonne heure à amasser en vous, à incorporer à votre sensibilité les matériaux de vos ouvrages à venir, il ne semble pas que vous ayez, dès votre première adolescence, songé à utiliser ces matériaux sous la forme de l'expression écrite.

Vos études ne vous y poussaient pas particulièrement. On sait d'ailleurs qu'il ne suffit pas d'être lauréat du Concours général pour s'éveiller à une vocation d'écrivain et entrer à l'Académie française. Il n'est pas indispensable non plus d'être un cancre. Il semble qu'entre ces deux extrêmes vous avez choisi le juste milieu. Selon votre propre témoignage, vos études furent modestes par leur niveau, sinon par le nom des établissements fréquentés. Je ne sais plus combien de villes grecques se disputaient l'honneur d'avoir engendré Homère. L'école Massillon, le lycée Voltaire, le lycée Louis-le-Grand peuvent se disputer l'honneur de vous avoir conduit au baccalauréat.

Avec un don certain dans l'art d'économiser vos forces, vous saviez limiter vos efforts à ce qui était strictement nécessaire pour le succès aux examens, il semble que vous ne vous soyez jamais trompé dans vos calculs. Au lycée Voltaire, vous avez même remporté les prix de français et de latin, et ces prix se trouvèrent être des livres de Maurois, Mauriac et Mac Orlan qui devaient devenir plus tard vos amis. Mais il n'y avait pas là de quoi déterminer une vocation.

Il semble que vous ayez été un instant tenté par celle de journaliste sportif. André Leduc était votre idole. Mais rien ne vous pressait. Vous n'aviez pas encore atteint la classe de philosophie quand tomba sur vous, comme sur nous tous, le coup de massue de 1940. Vous aviez à peu près exactement le même âge que votre prédécesseur, Joseph Kessel, lors de la guerre de 1914.


(Dessin de MARK RUDNICKI.)

Juin 40, c'est le moment où la France touche le fond du gouffre. C'est le moment où des Français errent dans leur pays effondré, comme les survivants d'une cité détruite, essayant de sauver quelques restes de leurs biens ensevelis, se penchent pour recueillir dans leurs mains les débris de notre orgueil humilié, de notre grandeur abattue. On dit trop souvent que l'immense majorité de nos concitoyens accepta d'abord la défaite avec un lâche soulagement. Je ne crois pas que ce soit exact. L'immense majorité de nos concitoyens se résigna peut-être à ce qu'il lui paraissait alors inévitable, mais cette majorité n'en était pas moins convaincue que tout n'était pas fini, qu'il faudrait reprendre le combat.

L'importance de l'appel du 18 juin, cette lueur dans nos ténèbres, fut de convaincre un certain nombre d'entre eux, dès le premier jour, qu'il ne s'agissait pas d'attendre l'événement mais de le préparer, de reprendre la guerre, mais de la continuer. Dans les situations les plus désespérées, c'est le combat lui-même qui apporte avec lui son espérance.

Dans votre famille, cet appel eut d'autant plus d'écho que votre père, qui commandait la section topographique de la 14e division d'infanterie, division de Lattre de Tassigny, vous avait, au cours de sa dernière permission, parlé d'un certain colonel, d'une hauteur inhabituelle, qui était venu plusieurs fois déjeuner à la popote du général de Lattre, et dont les idées sur la guerre de mouvement et l'emploi des blindés lui avaient paru frappantes.

Premier contact avec la Résistance

DES que vous entendîtes le général de Gaulle parler à la radio de Londres, vous devîntes gaulliste. Mais, en 1940, vous aviez dix-sept ans. Vos études n'étaient pas terminées. Votre intention était de préparer une licence d'anglais, d'entrer aux Sciences politiques. Non sans sagesse, on tenait, on tient peut-être encore pour évident, dans la classe moyenne française, que, avant de s'engager dans des activités aussi hasardeuses que la littérature, la peinture, le théâtre, la guerre de partisans, il convient qu'un jeune homme assure ses arrières, au moyen de diplômes donnant éventuellement accès à des professions plus stables.

Vous n'en souffriez pas moins de vivre dans le Paris de l'Occupation, de l'humiliation. Votre plus grand désir était de pouvoir un jour vous battre. Vous eûtes enfin votre premier contact avec la Résistance, vous l'eûtes par votre ami Raymond Marcillac, que le sport vous avait fait connaître. C'était en 1943, c'est-à-dire au moment où Joseph Kessel, qui avait rejoint le général de Gaulle à Londres, composait avec Maurice Druon *le Chant des partisans*. C'était le premier rapprochement, voulu par les circonstances, entre le tout jeune homme que vous étiez et l'écrivain déjà célèbre qui vous précéda à l'Académie au fauteuil qui est aujourd'hui le vôtre.

Avec Raymond Marcillac, qui venait d'être chargé de constituer une équipe de reporters prêts à intervenir à la radio dès la libération de la France, peut-être même avant, votre premier guide dans ces sentiers nouveaux fut Jean Guignebert, ancien directeur du Journal parlé de Radio-Cité : un homme d'une générosité, d'une intelligence et d'un charme exceptionnels, que j'eus l'occasion d'approcher souvent et avec lequel, en dépit de toute la distance qui nous séparait sur l'éventail des opinions politiques, j'eus les rapports les plus amicaux. Jean Guignebert était l'homme à qui le général de Gaulle avait donné la mission de tout préparer pour le jour J, dans le domaine de l'information. Raymond Marcillac forma son équipe, qui comprenait d'autres sportifs tels que Loys Van Lee et Jean-François Brisson. Maurice Bourdet devait être arrêté et mourir en déportation.

Votre groupe assumait aussi, bien entendu, des responsabilités de renseignement. Parfois, le soir, vers 10 ou 11 heures, vous vous enfermiez dans un studio de radio, 37, rue de l'Université ; c'était le studio d'essai de Radio-Vichy, entièrement contrôlé par la Résistance, sous la direction de Pierre Schaeffer. Vous n'en ressortez que le matin, après la levée du couvre-feu. Ce travail clandestin allait vous donner l'occasion d'acquérir, en matière de journalisme radiophonique, des connaissances qui allaient trouver leur emploi.

Vous ouvriez ainsi, sans le savoir, la voie de ce qui devait être, au cours des années suivantes, une de vos activités principales et sur laquelle une de vos grandes étapes serait celle où le général de Gaulle, désireux de s'entretenir avec le pays sur les écrans de la télévision, ferait choix de vous pour apporter des questions à ses réponses.

Mais nous n'en étions encore qu'en 1944, à la veille de l'insurrection de Paris, au cours de laquelle vous fûtes de ceux qui, à pied ou à bicyclette, sur des itinéraires curieusement jalonnés par les barricades des F.F.I. et les automitrailleuses allemandes, se rendaient aux postes où ils assuraient déjà, par leurs émissions ou par leurs journaux, l'information de Paris libre dans Paris encore occupé.

Le 25 août, le général de Gaulle arrivait et, le 26, avec Pierre Crenesse et votre confrère Maurice Schumann, vous assuriez le reportage de la cérémonie au cours de laquelle le général venait se recueillir sur la tombe du Soldat inconnu.

Correspondant de guerre

VOUS ne manqueriez certes pas de besogne à Paris dans les mois qui allaient suivre. Mais la guerre s'éloignait vers l'est et vous ne vouliez pas qu'elle s'éloignât sans vous. Quelques semaines plus tard, vous rejoigniez en Franche-Comté la Ire armée française en tant que correspondant de guerre de la radio. Le général de Lattre n'avait pas oublié votre père. Il vous accueillit comme vous n'aviez jamais osé l'espérer. C'était le premier grand homme que vous aviez l'occasion d'approcher, et il exerça sur vous une sorte de fascination. Ainsi se nouèrent entre lui et vous des liens d'amitié qui ne se relâchèrent pas aussi longtemps qu'il vécut.

Avec la Ire armée vous faites la campagne d'Alsace. Avec la Ire armée vous franchissez le Rhin et vous faites la campagne d'Allemagne. Le 23 avril, vous prenez Ulm. Les Français de 1945 mettent leurs pas dans les pas de leurs ancêtres de 1805. Aucun d'entre eux ne peut être plus sensible que vous à cette résurgence de l'histoire. Votre trisaïeul Arnould Droit — il portait votre nom et même votre prénom, car votre second prénom est Arnould — avait reçu dans la cuisse, lors de l'attaque d'Elchingen, un boulet qui mit fin à sa carrière militaire. Et c'est à 35 kilomètres seulement de l'endroit où il avait été blessé que vous fûtes vous-même atteint de deux balles.

La guerre finissait donc pour vous comme elle avait fini pour votre trisaïeul, et pour ainsi dire sur le même champ de bataille. Mais à peine êtes-vous rétabli, ce que vous appelez une chance, et qui ne doit pas être une chance totalement imméritée, ouvre à votre micro l'Europe entière, puis le monde que vous allez commencer à parcourir.

(Lire la suite page 22.)

La réponse de Thierry Maulnier

(Suite de la page 21.)

A votre micro, à votre plume aussi, car il semble bien que, dès ce moment-là, votre préférence secrète aille à l'écriture plutôt qu'à la parole. Pour employer le mot des professionnels, vous « doublez » donc pour les journaux vos reportages destinés à la radiodiffusion : Afrique, Proche-Orient, Etats-Unis, Amérique du Sud, Extrême-Orient, Mexique, vous faites sur notre planète autant de chemin que Joseph Kessel.

« Plus rien au monde »

MAIS il est temps d'en venir à ce qui va constituer désormais votre premier souci et votre activité principale : les livres.

C'est par le journalisme, c'est-à-dire par le contact avec la réalité, que vous êtes venu à la littérature. Votre premier ouvrage était directement inspiré par l'événement, puisqu'il s'agissait d'un bref récit biographique consacré au général de Lattre et paru en 1952. En 1953 — vous avez trente ans, — vient un essai sur André Maurois que Robert Kemp a préfacé. Vous ne connaissez pas personnellement André Maurois à cette époque, c'est la seule admiration qui vous a inspiré votre livre et c'est ce livre qui a noué votre réciproque amitié.

Votre premier roman, *Plus rien au monde*, parait l'année suivante, en 1954. La guerre, les voyages, le journalisme ont retardé d'une dizaine d'années vos débuts dans la production romanesque, mais cette production va être désormais assez abondante et importante pour qu'on ne puisse parler de temps perdu.

A la grande surprise de l'auteur, qui ne se dissimulait pas les défauts de jeunesse de son livre, *Plus rien au monde* fut l'objet d'une chronique très élogieuse d'Emile Henriot, qui, dans son feilleton du *Monde* écrivit notamment : *« Il y a là des pages sur Rome qui eussent enchanté Stendhal. »* Emile Henriot ne devait pas être absolument seul de son avis, puisque votre premier roman reçut le prix Max Barthou donné par l'Académie française.

En ce qui vous concerne, et sous l'influence de ces jugements favorables, vous avez dû réviser votre première sévérité à l'égard de votre roman, puisque vous en avez publié une édition nouvelle en lui donnant un autre titre : *l'Ecorché*.

Dans les pas de Kessel

AU cours des années suivantes, c'est de nouveau aux voyages et aux reportages que vous consacrez le principal de votre travail et de votre temps, mais vous leur donnez désormais la forme du livre. Ainsi paraissent *Jours et nuits d'Amérique, Visas pour l'Amérique du Sud, J'ai vu vivre le Japon, Panoramas Mexicains*. C'est l'époque où vous vous liez d'amitié avec Joseph Kessel, encore un de ces hommes de grand format vers lesquels votre besoin d'admirer vous a toujours conduit. Il fut pour vous un conseiller dans le choix de vos voyages et de vos expériences lointaines, et même jusqu'à un certain point un initiateur, car il vous est arrivé plus d'une fois au cours de votre exploration du monde de mettre vos pas dans les siens.

Peut-être faut-il d'ailleurs — je ne serais pas, pour ma part, loin de le croire — y voir un signe de l'influence qu'il exerçait sur vous, ou du moins des affinités qui vous lièrent à lui, dans ce qui paraît être l'élément le plus caractéristique de votre technique romanesque comme de la sienne : mettre les personnages de la fiction en contact et en affrontement avec les événements de la réalité.

En fait, les personnages de vos romans ne devraient pas être toujours des personnages imaginaires. En 1957 vous avez fait paraître un deuxième roman, *Pueblo*, qui nous conte l'histoire d'un jeune Indien d'aujourd'hui né dans sa réserve du Nouveau-Mexique, étudiant à l'Indian School de Santa-Fé, aux prises avec les problèmes de sa race, de son temps, dont la sœur Maria, ancien ingénieur en physique nucléaire, a pris part aux recherches qui devaient aboutir à la première bombe atomique et qui, épouvantée par les conséquences de l'entreprise à laquelle elle avait participé, avait aussitôt démissionné pour se retirer parmi les siens dans le misérable village de sa tribu d'origine.

De la Camargue à l'Afrique

LE personnage de la jeune Indienne était même en réalité celui qui avait servi de point de départ au roman. Il pourrait paraître invraisemblable, s'il n'était vrai, car vous avez rencontré vous-même la vraie Maria dans un *pueblo*, non loin de Santa-Fé. Votre père avait illustré *Mireille*, et, à cette occasion, avait séjourné quelques mois — le temps de faire ses croquis — dans un mas camarguais, menant la même vie que les gardians. C'est probablement lui qui vous a légué son amour de la Camargue, ce pays singulier au sujet duquel il parlait d'une « minuscule immensité ». C'est l'impression que vous avez ressentie vous-même, et vous dites avec raison que ces mots proposent une juste image d'un pays auquel, à une certaine époque de votre vie, vous consacriez vos loisirs pour de fréquents séjours.

C'est en 1961 que vous avez publié un livre sur la Camargue, dont vous avez parlé de nouveau dans *le Vieil Homme de Vaccarès*. Sur votre épée, en témoignage de votre amour pour la Camargue et pour ceux qui y vivent, figure le trident des gardians. Vous évoquez volontiers vos longues galopades à travers la Sansouiro en compagnie d'André Chamson, et votre participation, qui n'alla pas sans quelques plaies et bosses, aux jeux équestres, aux « abrivades », où les Camarguais finirent par vous admettre.

Plus tard, vous eûtes un autre coup de foudre pour l'Afrique centrale, pour « l'Afrique fauve », où vous continuez à vous rendre chaque année. Vous y avez chassé. Je ne vous en félicite pas. Vous êtes même devenu guide de chasse et donc, sans aucun doute, le premier membre de cette corporation à être admis à l'Académie française. J'espère que vous ne serez pas pour vos confrères un exemple, qu'aucun d'eux n'est tenté et ne sera tenté par une activité de « chasseur professionnel » et guide pour les safaris, même si vous essayez de les convaincre que la chasse, conduite de façon « sportive et respectueuse », ce sont vos mots, est une forme de culte de la nature comportant, comme tous les cultes, des sacrifices sanglants.

Laissons les fauves et laissons les vivants, s'il vous plaît. Passons à un autre aspect moins sanguinaire, et plus digne d'approbation, de vos activités.

En 1961, alors que vous occupiez le poste de rédacteur en chef à l'actualité de la télévision française, Pierre Brisson vous offrit celui de rédacteur en chef du *Figaro littéraire*. Vous ne le connaissiez pas. Vous ne l'aviez jamais rencontré. Tout au plus aviez-vous publié quelques chroniques dans son journal. Vous deviez assurer cette tâche pendant dix ans, et vous n'eûtes qu'à vous féliciter de vos relations avec Pierre Brisson, grand directeur, défenseur intransigeant de la déontologie professionnelle, ami inébranlablement sûr et fidèle. Après Jean Guignebert, avant le général de Gaulle, il était le deuxième homme à vous témoigner une confiance totale.

Mais revenons à vos romans. En 1964, vous publiez *le Retour*, écrit selon la même technique qui mêle les événements réels et les personnages imaginaires et qui est consacré aux suites déchirantes de la guerre d'Algérie, à la réadaptation difficile et souvent douloureuse des Français de l'autre bord de la Méditerranée, contraints de trouver refuge dans leur première patrie dont les séparent beaucoup de ressentiments et de malentendus, et qu'il leur faut essayer d'aimer pour ne pas se sentir tout à fait orphelins.

Le Retour reçut le Grand Prix du roman de l'Académie française.

Les grands prix de l'Académie française sont décernés naturellement avec une justesse infaillible, en prenant en considération le seul talent. Ils n'en ont pas moins une signification parfois ambiguë. Ils peuvent être des prix d'encouragement ou des prix de consolation : je veux dire qu'ils peuvent entrouvrir pour un candidat, de façon prometteuse, la porte d'une entrée future parmi nous, ou au contraire lui marquer très discrètement que, en ce qui le concerne, il vaut mieux s'en tenir là. En fait, les grands prix de l'Académie ressemblent aux sourires que les belles frondeuses et les belles précieuses, contemporaines de sa naissance, adressaient à leurs soupirants et qui voulaient dire : *« On ne vous interdit pas d'espérer, mais on ne vous promet rien. »* En ce qui vous concerne, la signification du sourire de l'Académie était claire puisqu'elle annonçait les dernières faveurs que vous recevez aujourd'hui.

Le succès du *Retour* devait vous inciter à réaliser une plus grande ambition : celle de nous conter la vie d'un certain nombre d'hommes de votre génération, c'est-à-dire d'un certain nombre d'hommes qui ont eu vingt ans au moment de la libération, qui ont terminé la guerre en la faisant et en qui les événements de ces années tumultueuses ont précipité le passage de la fin de l'adolescence à l'âge adulte, leur imposant une marque profonde et sans doute définitive. C'est ainsi que furent publiés les quatre volumes intitulés *les Compagnons de la Forêt-Noire, l'Orient perdu, la Ville blanche*, et *la Mort du Connétable*.

Contrepoint historique

DANS la préparation de ces livres, plus particulièrement du dernier, dont l'action se situe entre 1965 et 1970, vous avez dû souvent avoir recours au journal que vous tenez depuis plus de trente ans et que vous ne comptiez pas publier sous cette forme. Mais vous avez constaté que ces pages n'étaient pas, de loin, sans intérêt pour les amateurs d'histoire, ne serait-ce que parce qu'elles faisaient surgir à chaque instant la figure du général de Gaulle. Ce furent *les Feux du crépuscule*, consacrés aux années 68, 69, 70. Ce furent, en remontant dans le temps, *les Clartés du jour* pour les années 63, 64, 65. Vous nous annoncez *les Promesses de l'aube* pour les années 58, 59, 60.

Mais, entre-temps, vous avez abordé aussi un autre genre, celui du pamphlet politique, avec *la Coupe est pleine*, petit livre virulent où vous dénoncez avec une vigueur impitoyable et peut-être parfois sans nuances, dans la tradition des grands polémistes, les vices, les tares, les fausses valeurs tabou. Il est probable — vous nous le laissez prévoir, — que d'autres livres de la même veine suivront.

Vos activités ont donc été et restent très diverses, et encore en ai-je omis plus d'une ! Mais au service des mêmes valeurs, des mêmes admirations, des mêmes inquiétudes, des mêmes convictions permanentes, d'une même vision de l'homme et de la société.

Vous venez de rendre un juste hommage à Joseph Kessel, le magnifique, l'homme exceptionnel auquel vous succédez parmi nous, et auquel vous lia une amitié d'un quart de siècle. Ce bel écrivain n'était pas seulement écrivain. Romancier certes, mais aussi en en même temps journaliste, voyageur, combattant, aventurier, merveilleusement à l'aise et passionnément intéressé dans toutes les situations et dans tous les milieux, y compris le milieu lui-même, on peut dire de lui que si, par hypothèse, il avait vécu la vie qui fut la sienne, telle qu'il l'a vécue, sans prendre une fois la plume, cette vie eût été néanmoins pleine à ras bord et rien ne lui eût manqué. Bernard Shaw, si je ne me trompe, est l'auteur d'un aphorisme qui n'est pas des plus flatteurs pour notre profession — une profession qui fut aussi la sienne — : *« Celui qui ne peut pas faire écrit. »*

La volonté de liberté

SANS reprendre la formule à mon compte, je concéderai volontiers au grand Irlandais que l'activité littéraire a été pour un bon nombre d'écrivains, non des moindres, une activité compensatrice éveillée, favorisée, nourrie par une certaine inadaptation au monde. Non pour Joseph Kessel, qui me paraît avoir été avant tout un grand vivant, à la recherche de la vie dans ses manifestations les plus puissantes, des aviateurs de *l'Equipage* aux grands fauves d'Afrique, de la lutte pour l'existence du jeune Etat d'Israël au *Jeu du Roi* des montagnards d'Afghanistan.

Je vois dans l'ensemble de cette œuvre si diverse, et sollicitée par tant d'expériences et d'investigations divergentes, un fil conducteur discernable, qui n'est pas seulement le goût des voyages, qui n'est même pas seulement le goût de l'action, mais une attention admirative profonde pour le spectacle de l'énergie mentale que mettent en œuvre les individus et les peuples héroïques (osons ce mot-là aussi) pour imposer à l'histoire le sceau de leur humanité.

Un grand vivant

POUR le spectacle de l'énergie mentale, mobilisée, non pas au profit de la volonté de puissance, mais de la volonté de liberté. L'histoire n'est pas tout entière déterminée par les pressions économiques, démographiques, technologiques. Ces pressions peuvent, dans certains cas, être défiées ou maîtrisées, et, même si elles devaient l'emporter en fin de compte, la partie vaut d'être jouée. La liberté n'est pas seulement un bien précieux, un trésor à préserver, un enjeu passif du combat, comme les captives des guerriers d'Homère. Elle est active, elle est par elle-même un élément modificateur de l'histoire. Elle pèse, dans la balance de l'histoire, le poids de l'énergie qu'elle est capable de mettre en jeu pour sa défense ou sa conquête.

Notre planète est née sans doute il y a cinq milliards d'années. Il y a deux milliards d'années que la vie s'y est manifestée sous la forme du premier organisme monocellulaire. Il n'y a guère plus de deux millions d'années, — le millième de ce temps, — qu'un vertébré supérieur s'est dressé pour la première fois sur ses pattes de derrière et a inventé la parole. Mais, de l'époque des Pharaons bâtisseurs de montagnes jusqu'à l'homme qui a mis le pied sur la Lune, il ne s'est guère écoulé que cinq mille ans. Ce sont les cinq mille ans de l'histoire humaine, et c'est au cours de ces cinq mille ans que l'homme a commencé d'émerger comme liberté.

Entre le temps encore tout proche de la horde, de la meute de chasse primitive, et les sociétés totalitaires, bureaucratiques, technologiques — ces trois formes ne sont pas incompatibles, bien au contraire, — qui nous menacent pour demain, cet effort vers la liberté n'aura-t-il été que l'éclair d'un instant dans l'opacité du déterminisme universel ? Ou moins encore qu'un éclair, une lueur fragile, une étincelle née par miracle d'un silex qui hésite et vacille au long d'une brindille sèche, comme le premier feu sous le regard de notre ancêtre paléolithique et qu'il nous faut, avec quelles précautions, entretenir de notre souffle.

Le discours de Michel Droit

(Suite de la page 20.)

« L'air, écrit-il, *était d'une odeur et d'une saveur exquises... Les grands arbres alourdis de rosée se tenaient immobiles dans la paix toute fraîche du matin tropical. Le soleil, dans sa première force, touchait de biais la haute crête du Kilimandjaro et faisait poindre, sur la neige éternelle, les douces braises de l'aurore. Et vers le point d'eau, encore plongé dans la pénombre, se rassemblaient déjà les hardes, les troupeaux, les tribus des gazelles, des zèbres et des buffles. C'était l'un de ces instants pour lesquels un homme doit remercier son destin. »*

Il est des phrases d'un écrivain où, soudain, l'émotion qu'il exprime, la façon dont il sait nous la communiquer sont telles que, même si l'on ne connaissait pas cet écrivain, même si l'on était pratiquement sûr de ne jamais le rencontrer, on se sentirait tout à coup uni à lui par une communauté de goûts, de sensibilité à laquelle il serait difficile de donner un autre nom que celui d'amitié.

Pour éprouver celle qui me liait à Joseph Kessel, je n'avais certes pas besoin de lire, sous sa plume, de telles phrases. Mais permettez, Messieurs, à un amoureux des grands espaces, des grands animaux, des secrets et des sortilèges de l'Afrique fauve, de vous dire combien de fois, au seuil d'un jour nouveau succédant comme une trêve à la nuit mystérieuse et meurtrière de la brousse, découvrant soudain les ballets d'antilopes dessinant de bondissantes arabesques sur l'herbe encore vaporeuse et grise de la plaine, apercevant, un peu plus loin, un long troupeau de buffles dont la lourde marche écrase la terre desséchée, permettez donc, Messieurs, à cet amoureux de l'Afrique fauve de vous dire, oui, combien de fois, devant un pareil spectacle, il lui est également arrivé de remercier son destin !

Le lion Kessel

VERS la fin de 1957, c'est-à-dire trois ans après la parution de *la Piste fauve*, je rencontre Joseph Kessel et suggère que, bientôt, nous déjeunions ou dînions ensemble.

« Volontiers, me dit-il, mais il nous faudra faire vite, car je dois quitter Paris sans trop tarder pour m'installer à la campagne et tenter d'y terminer un livre. Il s'agit d'une vieille dette dont je voudrais m'acquitter envers mon éditeur. Alors, à partir d'une histoire glanée au Kenya, j'ai imaginé un roman sans grandes ambitions, mais dont on pourrait tirer, à l'occasion des fêtes de Noël, un album illustré pour enfants. Ce que je vais donc essayer de raconter...

Mais vous avez déjà compris que ce livre auquel son auteur, trop modeste, ne prévoyait qu'une carrière limitée, serait en vérité son plus grand succès, puisque *le Lion*, traduit dans le monde entier, *le Lion*, que s'arracheraient bientôt les clubs d'Europe et d'Amérique, les collections de poche des deux continents, les producteurs de Hollywood, conférerait tout à coup à Joseph Kessel, alors âgé de soixante ans, une renommée universelle que ses œuvres les plus réussies et les mieux accueillies ne lui avaient encore jamais apportée. Lui-même deviendrait pour toujours le Lion. Et il ne tarderait pas à rejoindre, au milieu de vous, un autre grand écrivain de sang russe et d'âme française, Henri Troyat.

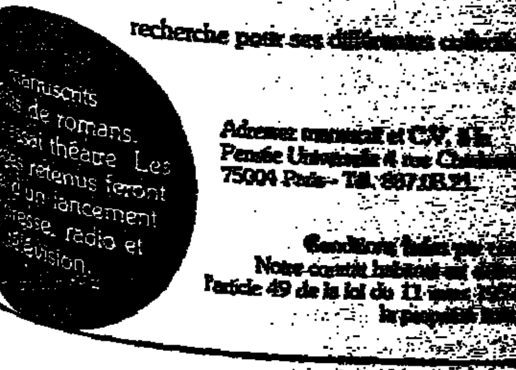
Joseph Kessel est mort, dans sa demeure, au sein de ce qui était devenu son village, foudroyé comme celui dont il avait été le soldat, au terme d'une journée que rien ne semblait devoir distinguer des autres. Il est mort intact, fidèle à ce que, de sa jeunesse, il avait su conserver de plus rayonnant.

Peut-être avez-vous trouvé, Messieurs, mon propos bien peu équilibré. Que dirait-on, en effet, d'un biographe qui consacrerait les deux tiers d'un ouvrage à l'enfance, à l'adolescence, aux débuts dans la vie de son modèle, et seulement un tiers à sa maturité ? Je reconnais mes torts, et plaide coupable de n'avoir pas su résister au fascinant spectacle d'un Kessel forgé tout entier par le destin dans l'éblouissante lumière de son jeune âge. Mais alors, ai-je trop parlé de l'homme et pas assez de l'œuvre ? Ai-je trop sacrifié à l'action et fait la part trop mince à la littérature ?

Qu'était pourtant l'œuvre chez Kessel, sinon l'incessante explosion de l'homme, de ses émotions, de ses élans, de ses passions, de ses envoûtements ? Si bien que, pas un seul jour de sa vie, l'œuvre ne s'écarta des paysages où l'homme était chez lui.

Quant à la littérature, ne croyant pas, avec André Breton, qu'elle constitue l'« *un des plus tristes chemins qui mènent à tout* », mais pensant, au contraire, avec Jean Paulhan qu'elle est une *« fête pour tout le monde, à laquelle tout le monde est invité »*, je dirai que l'œuvre de Kessel est magnifiquement littéraire, dans la mesure où elle est une fête constante *« à laquelle tout le monde est invité »*. Fête somptueuse de l'antique vertu, c'est-à-dire du courage; de l'immuable lumière, c'est-à-dire de l'amour des autres; de l'infaillible clé de toutes les rédemptions, c'est-à-dire du permanent souci de la dignité de l'homme.

Joseph Kessel, là où il est aujourd'hui, je crois l'imaginer... Eternel *« cavalier de l'azur, de la tempête et des nuages »*, une strophe de Pouchkine au cœur et tout Balzac à la mémoire... découvrant désormais, d'un seul regard, l'infini des terres promises... répercutant à jamais l'écho, par les splendeurs afghanes, du cri d'un montagnard vainqueur au « Jeu du roi ».



romans

Dominique Desanti « anthroposophe »

● *La libération d'une femme d'aujourd'hui.*

C'EST un curieux roman que *le Chemin du père*, de Dominique Desanti. Indéfinissable à force d'être, tout ensemble, un roman psychologique, symbolique, un roman de mœurs, d'initiation, un roman poétique et presque, oui, un roman d'aventures avec mystère, coup de théâtre, agent de la C.I.A., papiers d'identité volés à un mort, etc.

Au centre, une femme comme on n'en fait pas tous les jours, même si les mères célibataires par vocation se multiplient. Victoria Pontavy, dite Vic, en a l'étoffe : trente ans en 1980, ayant traversé, sans être une intellectuelle, mai 1968 et ses rêves de révolution politique, sexuelle, elle a ceci de particulier qu'elle ne rejette pas le mâle mais refuse la paternité. Depuis douze ans, elle vit avec deux hommes, un professeur et un normalien sociologue, Chris son mari et Serge son amant, dans un trio harmonieux auquel s'est naguère agrégée une communauté maintenant dissoute. Quand, il y a trois ans, son fils est venu au monde, elle a fait en sorte qu'il soit un enfant de cette collectivité : accouchement public et filmé.

Mais, de Chris ou de Serge, quel est le géniteur ? Vic se refuse à le révéler. Avec ses deux hommes, qu'elle satisfait tour à tour, elle a pris le bon moyen pour ne pas le savoir elle-même. Et là-dessus elle théorise : « *La paternité commence après la naissance* » ; c'est à l'enfant de choisir le père qui lui plaît ; nul doute qu'il n'élise celui qui lui *porte* le véritable amour. Mais quel est cet amour ? Celui de la mère ? Celui du père ? Traditionnellement, l'un faisait vivre de tendresse au jour le jour, l'autre lançait vers l'avenir.

Tandis que le mari et l'amant revendiquent une paternité qui leur tient à cœur pour des raisons différentes, la femme qui refuse de la leur reconnaître va soudain sentir bouger en elle les liens qui l'attachaient à son père. Le roman commence sur ce réveil.

Aurélien Pontavy est mort depuis douze ans. Ethnologue, marié à une couturière en chambre, il a laissé celle-ci élever ses quatre enfants, pendant qu'il parcourait l'Afrique. Vic garde de lui l'image d'un éternel absent auquel Jeannie, sa femme, vouait un indéfectible amour. Jeannie est toujours là, près de Vic, mais c'est à la découverte d'Aurélien que Vic part. Il l'a emmenée une fois, avec lui, en Afrique, quand elle avait douze ans. Elle ne l'a plus beaucoup revu depuis. Appris seulement qu'il était mort mystérieusement à Karachi l'année où Vic faisait sa révolution.

Sa quête du père la conduit dans un petit port de Sicile où se sont exilés deux anciens amis d'Aurélien. L'un, Grégoire, à qui Drieu La Rochelle sert de modèle psychologique, cache sa honte de s'être engagé à dix-sept ans dans la Légion Charlemagne. L'autre, le docteur Clémenti, un ex-communiste, accueille les jeunes rescapés des sectes de tous les pays. Chaque mois, une psychanalyste *de Paris, Camille, vient* les rejoindre. C'est l'ex-femme, juive, de Grégoire, qu'elle continue à aimer et à entretenir. Ces deux-là se déchirent. Camille aussi a connu Aurélien.

Tous trois vont faire à Vic des révélations progressives mais bouleversantes qui ruineront peu à peu l'image que la fille se fait *du père et de son rapport* à lui. Elle se sentira moins aimée quand elle apprendra l'existence dans la vie d'Aurélien d'une seconde femme qui ne se contente pas d'être noire, mais qui est aussi la prêtresse de cette religion Binkali à laquelle l'ethnologue a attaché son nom. De cette Prudence, persécutée par les siens pour avoir révélé les secrets de sa tribu, Aurélien a eu une fille. Quand Vic quitte la Sicile, elle est nantie d'une sorte de seconde mère et d'une demi-sœur, africaines, qu'elle va retrouver à Paris, où Prudence officie toujours parmi les immigrés de la Chapelle. Tout ce monde, psychanalyste, prêtresse et rééducateurs pratiquent différentes formes de l'hypnose pour *soulager* les maux d'autrui.

Comme on le voit, le romanesque ne manque pas dans *le Chemin du père. Dominique* Desanti le gomme autant qu'elle peut par la manière dont elle conte ces histoires. Elle n'en fait pas le récit, elle les intériorise dans une suite, discontinue, d'instants vécus ou revécus où le langage d'un groupe social — les anciens *soixante-huitards* revenus de leurs illusions, — avec ses abréviations, son argot, ses syncopes, se mêle à des notations poétiques, parfois précieuses. Dominique Desanti travaille dans la dissonance.

L'histoire se termine sur l'enterrement de Sartre, ce qui contribue à faire de ce roman un témoignage sur la génération dont le philosophe a été le père symbolique. Vic libérée de tout, *libérée de l'image de son père*, libérée de sa mère, avec laquelle elle a rompu parce que Jeannie l'ouvrière ne supportait pas l'existence de la femme noire, libérée aussi *de son trio scabreux*, libérée de Grégoire, auquel elle s'était donnée, va partir pour trois mois en Asie avec les Médecins du globe. Elle en reviendra sans doute pour découvrir, avec Chris, que le quart-monde dont Prudence lui a révélé la misère et *l'aide* qu'elle peut lui apporter, est au bout du métro.

Dominique Desanti « anthroposophe ». C'est l'étiquette que Vic se colle quand elle débarque en Sicile. Elle convient aussi à l'auteur de ce roman foisonnant qui reflète l'évolution de nos mœurs et de nos mentalités et *voit poindre, dans leur changement*, une nouvelle morale de l'amour.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE CHEMIN DU PERE, de Dominique Desanti, Grasset, 333 pages, Environ 65 F.

L'infortune d'être femme

● *Annie Ernaux montre que, trente ans après le* Deuxième Sexe, *rien n'a changé.*

UN beau jour, vous réalisez que votre existence est devenue opaque, qu'elle forme un bloc. Vous voici le nez au mur. *Vous n'y comprenez* plus rien. Vous n'avez jamais voulu cela, ce destin trop banal.

C'est le cas d'Annie Ernaux. Son premier livre, *les Armoires vides, racontait* l'histoire d'une fille d'épiciers que l'accès à la culture coupait de ses racines. Ne pouvant ni revenir en arrière ni se greffer sur un nouveau milieu, elle aboutissait nécessairement à l'avortement.

Dans *la Femme gelée*, notre héroïne va *plus loin. Elle* revient d'abord sur son enfance. Chez elle, c'est papa qui assumait le ménage. Maman tenait la boutique. Ses parents ne lui demandaient qu'une chose : réussir dans ses études.

L'enfant travaille bien. La famille fonctionne. Pas de drame. Nous sommes au cœur de la France profonde, et pas dans ces taudis où poussent prostituées et gibiers de potence, *providence de l'édition.*

La gamine se cherche. Elle ne veut pas la gloire. Elle se contenterait d'être institutrice. L'imagination ne déborde guère les frontières sociales.

Et puis, et puis, elle va prendre conscience de *son sexe*. Si elle veut *plaire aux garçons* — et bien sûr qu'elle le veut, — il lui faut apprendre à « s'écraser ». Ils préfèrent les filles gentilles, voyez-vous.

Alors ? Alors, c'est le tapis roulant. Les flirts, puis le petit ami *attitré*. Avec, pour *finir*, la tentation de la vie commune, cette « *aventure nécessaire* ». Nécessaire à quoi ? A ne pas rester seule. Corollaire : le petit meublé, avec *les deux repas par jour* à préparer, parce que le mâle-âme-sœur ne supporte pas le resto-U. Ils sont étudiants tous les deux, certes. Mais quand *sonne* le *compte-minutes pour* les repas, devinez qui les prépare ?

Banal ? O combien ! Des détails aussi mesquins, ça ne *compte pas. On ne va pas faire* échouer une entente pour des histoires de patates à éplucher. Bien sûr. D'autant qu'il a horreur des femmes-popotes. Que demande le peuple ?

La jeune femme comprend peu à peu qu'elle a été abusée. Un jour, c'est la première scène...

Voilà. Glissement progressif d'une image. Elle pensait qu'elle allait vers une vie à elle. Elle se retrouve fourbisseuse à domicile. Son temps ne lui appartient plus. Il appartient à son ménage, à son gosse. Ce qui lui reste de destin va passer au hachoir : six tétées, plus six changes, plus les pleurs. Qu'est-ce qu'il reste ? La consommation, puisque Monsieur est arrivé.

Elle aussi. Elle finit par être prof' mais sans rendre son tablier. Vie de couple, hein ? Elle va découvrir qu'ils n'habitent pas le même appartement : « *Lui allumait une cigarette, il promenait ses regards sur la lampe douce, les reflets des meubles...* » Elle, c'est le côté Ajax. Plus un autre même.

La vie continue. Les envies s'en vont. Pas le temps. Pas la foi. Elle traverse « les années pipi ». Il n'oublie pas de lui faire sentir *qu'elle est privilégiée*. Ben, oui ! Elle a tout pour être heureuse : un mari, des gosses, un foyer. Ça ne l'empêche pas de se sentir gelée à l'os. Gelée *comme un petit capital* qu'on n'a pas pu dépenser. Gelée pour n'avoir pas pu aller au bout d'elle-même.

Gelée au point de ne pouvoir quitter — *pas encore* — *les rivages* de l'autobiographie. Ce qui ne l'empêche pas d'écrire sacrément bien.

Annie Ernaux connaît le poids des mots. Sa phrase souvent sèche, haletante, colle à sa pensée. L'émotion est au rendez-vous, avec les premières rides, avec ce désarroi devant ce vide à côté du trop-plein.

Cette femme gelée ne vous raconte pas d'histoires. Trente ans après *le Deuxième Sexe, rien n'a* changé. La femme reste un animal domestique. Comme le proclame en ce moment une « pub » : « *Nous sommes toutes des mères Denis.* » Le reste est chansonnettes.

CLAUDE COURCHAY.

★ *LA FEMME GELEE*, d'Annie Ernaux, Gallimard, 186 pages. Environ 42 F.

Amitiés féminines

L'AMITIE féminine n'a pas *bonne réputation* : c'est un sentiment, à vrai dire, mal connu, et qui n'a guère inspiré de romans, bien qu'il se révèle, dans la pratique, plus désintéressé et souvent plus profond que bien des amours. *La Moisson saccagée*, de Denyse Vautrin, *et Braises*, d'Elisabeth Janvier, évoquent, dans deux univers tout à fait différents, la force et la fidélité de l'amitié des femmes.

Denyse Vautrin *s'est inspirée* des notes retrouvées dans un ancien journal intime pour faire revivre l'aventure de deux jeunes Parisiennes au printemps de *l'année 1906. Madeleine* et Gabrielle, l'une et l'autre bourgeoisement mariées, menaient une vie tout à *fait* agréable quand l'imprudente Madeleine s'aperçoit qu'elle est enceinte des œuvres d'un amant de passage. Que faire ? Elle ne veut pas d'enfant, et d'*autant moins* que, pour des raisons très intimes, son mari ne pourra pas croire à sa paternité. Elle se confie à son amie Gabrielle, plus *raisonnable qu'elle et d'un dévouement* éprouvé, en la chargeant de résoudre son problème. Les deux dames, sous de fausses identités, vont courir la ville à la recherche d'un médecin complaisant ou d'une matrone pas trop répugnante, qui accepteront de pratiquer un avortement clandestin.

A partir de cette situation de vaudeville, Denyse Vautrin a écrit un livre vif, animé, qui est comme un reportage dans les coulisses de la Belle Epoque. *s'expriment souvent comme* les Ses deux jeunes femmes qui héroïnes de Gyp, découvrent de sinistres officines et des cabinets feutrés, où des personnes *avides s'efforcent de leur* soutirer le plus d'argent possible. Tout s'arrangera aussi bien que possible, mais le lecteur reste effaré par des mœurs qui *paraissent si loin des nôtres*. Le sont-elles vraiment ? Sans déclamation, le livre de Denyse Vautrin pose des questions graves sur le mariage et la liberté des femmes.

⁂

Elisabeth Janvier s'est fait connaître par ses traductions sensibles et fidèles d'Anaïs Nin, de Joyce, et d'autres. Cette fois, elle publie un roman, *Braises*, *tout à fait remarquable*, car il révèle un tempérament original et une maîtrise de la langue à proprement parler poétique.

Une femme, ici, dont les enfants se sont dispersés, se cherche : après tant de lessives, de *repas*, de *rougeoles*, de vie vécue au jour le jour, vient le temps de *se retrouver* soi-même. *L'adolescence* est présente au cœur, plus que jamais : les amitiés féminines, si nécessaires, si méconnues, sont au centre de l'histoire profonde, de l'histoire *intérieure* d'un être *qui n'avait* pas choisi de se vouer à soi.

Pour Eliane, le destin de ses amies d'autrefois répond aux plus anxieuses questions. Florence, qui a *renoncé* à tout et à soi-même, est une part de sa propre aventure ; Stéphanie, qui s'est suicidée, est un reproche insidieux. Leurs échecs la *concernent au plus près, comme* une autre face de son échec même. Faut-il survivre à la jeunesse ? Eliane ne sait où trouver sa propre justification : elle craint de n'avoir pas été l'épouse ni la mère qu'il aurait fallu être. La figure trop familière de son mari *s'est comme brouillée : il ne* peut pas l'aider, dans cette crise intime, ce malaise sans nom. Eliane tente d'entrer dans l'énigme du suicide de Stéphanie, — la plus lucide, peut-être, du petit groupe d'amies.

Un regard nouveau fera-t-il naître d'Eliane une femme nouvelle ? Partie à la recherche du secret de la *morte*, elle rencontre une émotion dont elle avait oublié la fraîcheur, la *verdeur : est-ce le commencement* d'un autre amour ? Et les braises enfouies sous la cendre vont-elles se ranimer pour un grand feu éclairant, réchauffant ?

La musique d'Elisabeth Janvier n'appartient qu'à elle, et se prolonge longtemps, une fois le livre refermé.

JOSANE DURANTEAU.

★ LA MOISSON SACCAGEE, de Denyse Vautrin, Editions *Denoël*, 292 pages, environ 54 francs.

★ BRAISES, d'Elisabeth Janvier, Editions des Femmes, 218 pages, environ 50 francs.

essais

Disent-ils

(Suite de la page 17.)

Pour lutter contre le conformisme moralisateur et la contrainte par la majorité qu'entraîne cette illusion, Barthes croit moins aux militantismes qu'à la subversion du discours par la démystification de la prétendue naturalité des signes.

Vu le conditionnement général, cette tactique sophistiquée ne peut atteindre les masses, Barthes le sait. Mais il refuse de croire qu'un nouveau fascisme se serve encore de cette coupure inévitable pour dresser le peuple, au nom du « bon sens », contre les intellectuels. Il ne désespère pas que, selon le vœu de Brecht, des auteurs s'attachent à concilier lisibilité maximum et subversion en profondeur. Au reste, c'est déjà ce que tentaient Voltaire et Montesquieu en montrant, grâce à l'Orient, que *nous* n'étions pas le centre du monde, ni de toute pensée...

DEUX soucis de Barthes prennent une force accrue, un an après sa mort.

Le premier concerne les modes qui se donnent pour des mouvements durables des idées. Très sagement, pour quelqu'un qui fit figure de maître et fut gauchement imité, il ne conçoit les « nouveautés » — néo-romantisme, rejet des idéologies, retour au sacré... — que vécues individuellement et sans esprit de propagande. car dans des sociétés grégaires comme les nôtres toute valeur qui « prend » devient agressive, oppressive.

L'autre grande leçon de Barthes est de nous maintenir, sans violence, avec bonheur, en état d'alerte devant les manipulations sournoises du sens. Il n'eût pas manqué de relever l'affolement qu'a récemment suscité en haut lieu un montage télévisuel qui se contentait de briser le défilement d'un discours officiel, de revenir en arrière, d'isoler certains détails dérobés, bref, d'appliquer à l'image et au son un des privilèges banals de la lecture, qui en font l'apprentissage de la liberté par excellence...

LA libération du lecteur par le ralenti de type cinématographique et l'arrêt-sur-l'image, n'est-ce pas une des définitions possibles du style de Marguerite Duras ?

Un style qui varie, lui aussi, selon qu'elle parle — *les Parleuses* (Minuit, 1974), *le Camion*, suivi de *Entretien avec Michelle Porte* (Minuit, 1977), — qu'elle s'exprime en journaliste — *L'Eté 80* (Minuit), aujourd'hui *Outside* (Albin Michel) — ou en écrivain — *l'Homme assis dans le couloir* (Minuit, 1980), aujourd'hui *Agatha* (Minuit).

Outside réunit pour l'essentiel des articles parus dans *l'Observateur*, vers 1956-1958, et dans *Vogue*, vers 1966-1969 Les premiers rapportent des rencontres instantanées avec des victimes anonymes de la société : travailleurs immigrés, voyous, analphabètes. Les seconds percent le mystère de réussites féminines : Bardot, Callas, Mercouri, Moreau, Seyrig.

Dans l'indignation ou l'estime complice, la journaliste joue le jeu de la rapidité et du regard moraliste. Dès qu'au contraire la romancière reprend ses droits, comme dans le court dialogue incestueux d'*Aghata*, elle retrouve sa liberté souveraine à l'égard de l'objectivité et du présent, ces deux leurres de notre époque.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE GRAIN DE LA VOIX, entretiens 1962-1980, Roland Barthes, Seuil, 264 pages, environ 65 F.
★ OUTSIDE, de Marguerite Duras, Albin Michel, 380 pages, enviorn 65 F.
★ AGATHA, de Marguerite Duras, Éd. de Minuit, 72 pages. Environ 24 F.

Familles en thérapie

● *Un tournant dans la pensée psychiatrique ?*

DEPUIS quelques années déjà, une nouvelle mode thérapeutique nous vient des Etats-Unis : elle concerne l'observation et le traitement des familles. Ce courant se heurte, en France tout au moins, à une double résistance : celle des psychiatres organicistes, qui comptent sur les découvertes psychopharmacologiques pour résoudre les problèmes de leurs patients, et celle des psychanalystes traditionnellement méfiants à l'égard des innovations proposées par leurs confrères d'outre-Atlantique.

Aussi, les divers ouvrages des pionniers de la thérapie familiale traduits en français jusqu'à présent (1) n'ont-ils guère connu d'écho. On préfère les ignorer plutôt que de les discuter.

Pourtant avec *Psychothérapies familiales*, de James L. Framo et Ivan Boszormenyi-Nagy — ce dernier étant l'auteur d'un livre célèbre : *Invisible Loyalties* (2) — la curiosité du monde psy devrait être attisée. ce volume de 400 pages comporte, en effet, des contributions des plus grands noms de la psychiatrie américaine : David Rubinstein, Lymann C. Wynne, Carl A. Whitaker et Harold Searles.

Présenté par Daniel Widlöcher, cet ouvrage — paru aux Etats-Unis il y a près de quinze ans et amputé dans sa version française des chapitres rédigés par Murray Bowen et Ronald Laing — se veut d'inspiration psychanalytique : il vise notamment à jeter un pont entre les processus intrapsychiques et interpersonnels en psychothérapie. C'est d'ailleurs explicitement le sujet traité par Harold Searles, qui raconte comment quatorze années de thérapie individuelle avec des schizophrènes à Chesnut Lodge l'ont amené à s'intéresser aux potentialités, comme aux difficultés, de la thérapie familiale.

Yvan-Boszormenyi-Nagy fait justement observer que la plupart des psychiatres partisans de cette nouvelle méthode — qui consiste essentiellement à traiter la famille entière comme étant le patient — ont dans un premier temps été déçus par la pratique de la psychothérapie individuelle des schizophrènes.

« *En effet*, explique-t-il, *ils avaient constaté que, tout en traitant ces patients pour de graves perturbations du moi, ils le faisaient dans le vide. Le traitement ne progressait que jusqu'au point où la prise de conscience devait être traduite en changements comportementaux durables. Alors, tout s'effondrait, surtout à cause de la collusion inconsciente régressive entre la famille et le patient.* »

D'où l'idée que les membres apparemment bien portants de la famille sont également impliqués dans des processus morbides, et que le patient n'est pas tant une victime qu'un agent contribuant au maintien de la pathologie familiale. Ce qui apparaît clairement dans les cas fréquents où lorsqu'un membre de la famille guérit un autre tombe malade pour préserver l'équilibre du système.

Deux motifs cependant ont longtemps empêché l'étude intensive des règles, des interdits, des mythes, des alliances secrètes, des amours et des haines au sein du groupe familial. Le premier tient à ce qu'une investigation de ce type heurte un tabou culturel : on a presque toujours considéré que les affaires de la famille sont privées, personnelles et sacro-saintes ; il est entendu qu'on lave son linge sale entre soi. Freud lui-même répugnait à impliquer les membres de la famille de ses patients dans le processus thérapeutique. Le second motif est lié à la formation psychanalytique elle-même, qui méconnaît l'importance du cadre de référence familial et qui privilégie une relation duelle.

Outre cela, de nombreux auteurs, comme David Cooper, ont critiqué d'un point de vue politique ce nouveau courant ; il s'agit, selon eux, d'un moyen de renforcer de façon plus ou moins détournée la structure de la famille bourgeoise en crise, structure qui a si bien favorisé l'asservissement au « système » (3).

L'intérêt de l'ouvrage de Boszormengi-Nagy et Framo tient à ce qu'il ne se présente pas comme un ensemble de préceptes techniques ou théoriques ; on y trouvera, en revanche, de nombreuses observations cliniques : comme le note Widlöcher, une fois de plus le pragmatisme anglo-saxon peut décevoir une lecture superficielle, mais il préserve en définitive le libre-arbitre du praticien et laisse ce dernier confronté à ses propres hypothèses et à ses propres expériences. Les auteurs rivalisent d'ailleurs d'humilité. « *Seul le temps*, écrit l'un d'eux, *dira si oui ou non la thérapie familiale marque vraiment un tournant ou une rupture dans la pensée et la méthode psychiatriques.* »

ROLAND JACCARD.

★ PSYCHOTHERAPIES FAMILIALES, d'Ivan Boszormenyi-Nagy et James L. Framo. Trad. de l'anglais par Gérard Blumen. Présentation de Daniel Widlöcher. Collection « Psychiatrie ouverte ». Presses universitaires de France, 388 pages. Environ 148 F.

(1) *Nouvelles stratégies en thérapie familiale*, de Jay Haley. Ed. Jean-Pierre Delarge. *Familles en thérapie*, de Salvador Minuchin. Ed. Jean-Pierre Delarge. *Techniques de base en thérapie familiale*, sous la direction de Donald Bloch. Ed. Jean-Pierre Delarge. *Le Premier Entretien familial*, d'Helm Stierlin. Ed. Jean-Pierre Delarge.

(2) *Invisible Loyalties*, de Boszormenyi-Nagy et Spark. Harper and Row. New-York.

(3) *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques des réseaux*. Diffusion : Editions Gamma. 77, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

● *Le premier congrès international* des thérapies familiales et des pratiques de réseaux se tient à Bruxelles du 26 au 28 mars 1981. Parmi les orateurs prévus, signalons notamment : Ronald Laing, David Cooper, Luc Kaufmann, Robert Castel, Donald Bloch, Carl Whitaker, Helm Stierlin. Secrétariat : Dr M. Elkaïm, 5, square des Nations, 1050 Bruxelles.

Pourquoi les hommes font-ils la guerre?

ECONOMISTE de formation, Philippe Simonnot vient d'écrire un curieux mémoire dans lequel il s'efforce de poser en termes neufs la question de la guerre. Pourquoi les hommes éprouvent-ils le besoin de s'entretuer ? A ce problème classique, les philosophes — de saint Augustin à Alain en passant par Machiavel et Kant — répondent : parce qu'ils permettent à leurs passions de triompher de leur intérêt (*sous-entendu : leur intérêt étant de vivre en paix*). Les théoriciens de l'économie politique, de Malthus à Keynes en passant par Raymond Aron, disent en gros la même chose. Erreur, répond Philippe Simonnot : l'intérêt lui aussi n'est qu'une passion comme un autre, il n'est pas nécessairement rationnel, et n'importe quelle paix n'est pas toujours préférable à la guerre...

Ce livre fera crier les pacifistes, douter les non-violents et grincer quelques dents parmi les spécialistes d'économie. Quant aux philosophes, ils resteront perplexes devant la variété des textes auxquels Simonnot se réfère, et ils trouveront que la solution proposée par l'auteur pour conjurer la menace d'apocalypse nucléaire n'apparaît pas nettement. Cependant, tel qu'il est, ce livre jette une lumière originale sur un problème mille fois rebattu — un vrai problème, au demeurant, que Simonnot a eu le courage d'aborder. Par la même occasion, il règle leur compte à quelques idées reçues, en particulier sur les causes « économiques » de la guerre (inflation, chômage), et ce joyeux remue-ménage n'est pas déplaisant à voir.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ MEMOIRE ADRESSÉ A MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE SUR LA GUERRE, L'ECONOMIE ET LES AUTRES PASSIONS HUMAINES, de Philippe Simonnot, Le Seuil, 296 p. Environ 52 F.

ÉROS ET LA LIBERTÉ

Ouvertures est une suite d'essais consacrés à de grandes figures : Baudelaire, Musset, Shakespeare, Euripide... Chacun nous incite à rejoindre un théâtre, une époque, les lieux d'une création, Florence, Athènes, Paris..., et cherche à violer les mystères de la création littéraire, musicale, picturale aussi. La réflexion, l'imagination, l'expérience littéraire et dramatique d'Yves Florenne se mêlent constamment aux questions qu'il pose. Ouvertures n'est pas une juxtaposition de textes, mais apparaît comme un véritable acte poétique — ce qu'est d'ailleurs pour l'auteur toute véritable critique littéraire : une longue rêverie où les mots et les êtres se font écho. Yves Florenne s'explique ici sur le choix de ses élus.

Le seul lien qui existe entre tous, c'est leur relation avec celui qui parle d'eux, qui leur parle. Ils sont mes « phares ». Et c'est après que je me suis avisé, sans doute parce que je le savais sans le savoir, que leur lien fondamental, leur clef, c'était ce couple inséparable : l'éros et la liberté.

— C'est bien pourquoi un leitmotiv rythme votre rêverie : don Juan.

— Oui. Au fond, le premier de ces textes est une sorte de préface à la pièce que je viens d'achever, *Office de ténèbres pour don Juan*. J'y livre don Juan tel que je le sens, surtout à travers la musique de Mozart (pas le livret). Don Juan, c'est une spiritualité retournée, liée à un refus absolu et à la liberté totale à l'égard de Dieu. Etant entendu qu'on prête à cette liberté une dimension qui dépasse le libertinage sexuel. C'est la grâce refusée, le défi à Dieu.

— Quête mystique retournée, entièrement liée à l'éros, à la femme. Vous notez que les femmes sont bien absentes du Don Juan *de Molière. Et vous faites de* votre *personnage un Tristan* « qui a cherché son Yseut et qui pour ne pas l'avoir trouvé, s'est perdu ».

— C'est une clef possible de don Juan, c'est la mienne. Liée sans doute à ma conviction que le monde est dans les femmes et ne peut plus être sauvé que par elles. Précisons que l'éros de mon livre a peu à voir avec celui de la « littérature érotique ». C'est l'éros originel qui lutte contre l'instinct de mort. De même, la liberté, c'est aussi bien la liberté spirituelle que la liberté politique.

— Curieusement, le vingtième siècle, en revanche, est absent de votre livre, excepté Proust, dont vous révélez, dans les destins et les textes, d'étranges coïncidences avec Custine. On pourrait aussi s'étonner de l'absence de Racine, dont il vous arrive pourtant d'évoquer la modernité.

Bien d'autres manquent. Mais pour Racine, il y a une explication. Il est trop représentatif de la rupture — il en est même le couronnement, l'accomplissement parfait — avec la source celte de notre littérature, de notre culture. Corneille, au contraire, m'apparaît comme un baroque réprimé, brimé. Il aurait pu être quelque chose comme notre Shakespeare. Après l'*Illusion comique*, notre seule pièce shakespearienne, c'est justement *Lorenzaccio*, la seule grande œuvre dramatique de notre romantisme : explosion de jeunesse liée à une revendication magnifique de liberté — comme chez Beaudelaire, comme chez Delacroix. Une liberté révolutionnaire, portée par le texte ou la toile, qui sont théâtre.

— Un théâtre où le tragique est partout présent et qui pourrait se définir à travers vos essais comme la lutte de l'éros contre la mort et le temps. Pensez-vous que cette définition conserve une réelle modernité ?

— Le tragique a changé en effet. De personnel, il est devenu collectif et confus. La mort, la destruction, le néant ont pris une réalité totale et définitive qu'ils n'avaient jamais eue. Le tragique a changé aussi parce que le sens du sacré a disparu. Les Grecs, comme les chrétiens, avec plus ou moins de force, sous des formes différentes, surmontaient la mort. Aujourd'hui, l'absurde, le non-sens, la poubelle (devenue un poncif du théâtre), constituent une forme dégradée du tragique, qui correspond à une forme dégradée de l'homme.

— Mais le théâtre reste son expression privilégiée ?

— Oui, le tragique, selon moi, nécessite une grande concentration que seul le théâtre permet. Pour moi, dans la littérature, il y a le théâtre d'abord. Avec la poésie. Mais sans poésie, le théâtre n'est rien. »

Propos recueillis par
CLAUDE CANTEGRIT.

★ OUVERTURES. EROS ET LES CLES DE LA LIBERTE, d'Yves Florenne. PUF, coll. « Ecritures », 240 pages. Environ 90 F.

CORRESPONDANCE

Le Club de l'Horloge et le GRECE

L'article de Jean-Pierre Faye sur le colloque international organisé par l'Union des écrivains et consacré aux nouvelles formes du fascisme (le Monde *du 27 février) avait suscité une réponse du GRECE* (le Monde *du 13 mars). C'est maintenant Yvan Blot, président du Club de l'Horloge, qui, invoquant le droit de réponse, nous demande de publier cette mise au point :*

Rendant compte d'une réunion placée sous les auspices d'une « Union des écrivains », l'auteur se livre à un ahurissant amalgame entre le Paraguay, Prague, le P.C.F., l'ex-FANE, le parti conservateur, la nouvelle droite, à laquelle le Club de l'Horloge est hâtivement assimilé — toutes formes actuelles du fascisme, selon M. Jean-Pierre Faye. Faut-il répéter que le Club de l'Horloge est hostile à tous les extrémistes de gauche ou de droite, qu'il est attaché aux libertés républicaines et aux principes de tolérance, qu'il condamne l'imposture consistant à réunir dans la même opprobre la menace soviétique, les résidus du fascisme et les esprits lucides qui veulent défendre indépendance et liberté, qu'il ne s'étonne pas, enfin, de voir des « intellectuels » naguère fascinés par Staline user à son encontre de procédés qui relèvent moins de la « vie littéraire » que de la basse police idéologique.

Le Mouvement international des écrivains, qui s'est créé à la faveur de ce colloque, nous a adressé, d'autre part, une lettre collective qui comporte une série de questions sur le GRECE, et dont nous publions des extraits :

M. Pierre Vial, secrétaire général du GRECE, s'étonne du compte rendu que Jean-Pierre Faye a fait du colloque du palais du Luxembourg sur les formes diverses du néo-fascisme et du néo-nazisme. Et il prétend que les membres du GRECE n'ont cessé de « *dénoncer... toutes les formes de racisme et de l'intolérance* ».

Que dire alors des exhortations d'Yvan Blot (Michel Norey) au séminaire du GRECE du 16 avril 1972 sur « Nietzsche et notre temps » : « *Il faut des esclaves pour que surgisse une nouvelle aristocratie* » ? De sa déclaration à l'assemblée générale du GRECE, le 2 mai 1974 : « *Plus une société est évoluée, plus elle est hiérarchisée. De même l'évolution de l'espèce humaine est liée à la différenciation raciale ?* »

(...) Que dire du n° 22 d'*Europe Action*, cette publication pionnière des futurs fondateurs du GRECE, Pierre Vial, Jean-Claude Valla, Alain de Benoist, Jacques Bruyas qui annonçait : « *On recherche Mohamed Ben Zobi, né en Algérie, résidant en France : cet homme est dangereux, susceptible de tuer, violer, voler, piller... Autour de vous il y en a sept cent mille comme lui* » ? Que dire de la collection « Action », publiée par le même groupe aux éditions Saint-Just, qui éditait le *Combat pour Berlin* de Joseph Goebbels en mai 1966 en le présentant ainsi : « *Récit des luttes d'une poignée d'hommes décidés à tout... pour faire triompher leur idéal... pour implanter le mouvement national socialiste d'Adolf Hitler... en des combats où la S.A. voit tomber les meilleurs de ses militants* » ?

Dernières questions : Le GRECE, dont les membres ont investi le *Figaro-Magazine* de Louis Pauwels, n'a-t-il pas récemment récusé la Déclaration des droits de l'homme, inscrite au préambule de la Constitution ? (...) Et Alain de Benoist, avant de se dire récemment « giscardien », ne s'est-il pas déclaré dans le *Who's Who* membre de la Ligue nordique, dont l'un des fondateurs, Hans Günther, fut décoré en février 1941 par Alfred Rosenberg pour les motifs suivants : « *Votre œuvre a été de la plus haute importance pour le développement de la vision du monde national-socialiste* » ?

Les vérités de Philippe Lamour

(Suite de la page 17.)

Il faudrait citer presque tout le livre, tant ses formules brèves, incisives, carrées, font mouche. Philippe Lamour a décidé une fois pour toutes de ne pas se payer de mots. Il ne cherche pas à plaire, à se conformer à une mode, à une idéologie. Il cherche où est la vérité et, l'ayant trouvée, expose tout uniment ce qui lui paraît le remède. Les manichéens et autres amateurs de solutions toutes faites le trouveront simpliste. Les défaitistes et ceux, nombreux, qui veulent avant tout conserver leurs privilèges, utopistes. Aux uns et aux autres — et sans s'en prendre nommément à qui que ce soit, il n'épargne personne. — il répond : « *Expliquez-moi comment le monde occidental en pleine crise d'abandon va résister à l'offensive d'une majorité malheureuse et courroucée, alors qu'à la fin du siècle la population totale de ces pays occidentaux ne sera plus que le dixième de la population mondiale.* »

Autant dire que les recettes qu'il préconise ne sont pas des demi-mesures. Pour enrayer la débâcle démographique, qui, en freinant la consommation, contribue au chômage, il demande l'institution d'un salaire pour la mère de trois enfants, ou, si elle travaille, celle d'une indemnité lui permettant de faire garder sa progéniture. Pour remédier à la pénurie du pétrole, un énorme effort d'économie d'énergie et un coup d'accélérateur au nucléaire ; loin d'y voir une menace, il le considère en effet comme « *le plus grand progrès technique dont l'humanité ait jamais bénéficié* ».

Pour relancer une economie qui « patine »... un allégement des « *charges imposées à la production, qui les supporte si mal, en en reportant une partie sur la consommation qui les supporte si bien* ». Pour remédier à l'archaïsme institutionnel, il faut mettre un terme au pouvoir personnel, lequel « *isole l'homme qui l'exerce et l'égare, le sépare de la population, de ses soucis et de ses vœux* ». En finir avec la confusion actuelle entre les fonctions de décision et d'exécution, substituer à la forme décrépite de la démocratie que nous connaissons actuellement « *une démocratie virile et musclée, fondée sur une information honnête et capable de s'ordonner et de se défendre* ». Ce qui suppose, pour commencer, qu'on rende une ambition à la France et aux peuples occidentaux. Quelle forme peut-elle prendre, sinon de les associer à « *une grande et généreuse aventure qui mobilisera leur volonté et leur énergie, réanimera l'activité de leur économie, donnera aux générations nouvelles un idéal et un but* » ?

Le livre se conclut sur l'exposé du « Grand Dessein » qui devrait selon l'auteur, nourrir cette aventure : élaborer et mettre en œuvre un vaste plan de solidarité qui sera à l'échelle mondiale ce qui fut naguère, pour le salut de l'Europe, le plan Marshall. Non pas une aide temporaire et trop limitée aux pays en voie de développement, comme aujourd'hui, mais une entreprise d'une envergure immense, qui devrait devenir tout simplement désormais « l'élément prioritaire des dépenses publiques ». Le moment est venu pour le tiers-monde et les pays développés, capitalistes et socialistes, de se tendre la main et de travailler ensemble, s'ils ne veulent pas que ce siècle et ce millénaire s'achèvent dans le chaos.

L'idée n'est pas nouvelle pour les lecteurs du *Monde*. Elle tend même à devenir banale : c'est bon signe. Mais elle ne l'est pas encore au point de se traduire en initiatives politiques. Et le moins qu'on puisse dire, comme on l'a déjà constaté dans ces colonnes (2), c'est qu'elle est singulièrement absente du discours électoral. On le comprend : les prétendants au pouvoir sont rarement tentés de demander des sacrifices. La force du livre de Philippe Lamour, c'est qu'il convainc de leur nécessité.

Quel dommage qu'aucun des candidats à la présidence n'ose parler ce langage, qui est tout simplement celui de l'évidence et du courage ! Quelle leçon donne ce quasi-octogénaire que tout oriente vers l'avenir, en lançant son « *Lève-toi et marche !* » aux grincheux, aux ramollis, aux vieillards avant l'âge, dont la suffisance encombre l'Hexagone...

ANDRÉ FONTAINE.

★ LES QUATRE VERITES, de Philippe Lamour, Laffont, 218 pages, environ 42 francs.

(2) Voir notre article « la Dimension absente » (*le Monde* du 1er novembre 1980).

هكذا من الأصل

lettres étrangères

Découvrir Fontane

● ***Un grand écrivain prussien (1819 - 1898) qui pose les problèmes de son époque.***

COUP *sur coup*, la traduction, pour la première fois chez nous, du *Stechlin*, la réédition de *Dédales* (Irrungen und Wirrungen) et d'*Effi Briest* et l'annonce, chez Laffont, d'un premier tome des œuvres complètes, si tout marche bien, *révèlent cette année* en France Theodor Fontane. Un écrivain prussien aussi important pour la littérature allemande que Flaubert pour la nôtre et qui, pour des raisons mystérieuses, était resté jusqu'ici ignoré sur les bords de la Seine.

Né en 1819 à Neuruppin, chef-lieu somnolent *(« les seules anormalités que l'on pût y trouver*, précisera le futur écrivain, *étaient les verbes irréguliers »)* du comté de la marche de Brandebourg, Theodor Fontane descendait d'une famille de huguenots français, *réfugiés* en Prusse à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. La « colonie française », à laquelle il appartient par son père comme par sa mère, née Emilie Labry, forme en Prusse un petit monde fermé. On y cultive volontiers de lointains *cousinages*, réels ou hypothétiques, avec la France. Les Fontane se prétendent apparentés au grand maître de l'Université napoléonienne et ami de Chateaubriand, Louis de Fontanes. Mais l'on ne s'en veut pas moins plus prussien que les Prussiens.

Arrêté comme espion prussien

Theodor Fontane parlait peu le français et ne s'intéressait guère à la France, qu'il ne découvrira que dans des circonstances malheureuses : après avoir été arrêté comme espion prussien en *1870, au pied du monument de* Jeanne d'Arc à Domrémy, et incarcéré dans l'île d'Oléron, d'où il sera libéré à la suite d'une intervention personnelle de Bismarck (1). Les écrivains qui le remarqueront ne sont pas français mais s'appellent Walter *Scott, Dickens, Thackeray. La* « terre promise » (sic), c'est pour lui l'Angleterre.

Dès l'âge de vingt ans, il publie ses premiers poèmes dans le *Berliner Figaro*. Et pourtant, pendant près de quarante ans, la carrière de cet écrivain, chez qui le goût de la liberté le dispute curieusement au sens de l'ordre, ressemble à une valse-hésitation. C'est un essai désespéré de concilier le désir de *s'exprimer et la nécessité* de s'adapter aux circonstances pour faire vivre une famille.

Avec humour, Theodor Fontane faisait remarquer qu' *« il était entré dans la vie sans fortune, sans appui, sans instruction, sans santé, et avec, pour tout bagage, un pantalon mal ajusté »*.

Après qu'il a décidé de reprendre la profession de pharmacien exercée par son père, on commence à le suivre à Burg, *près de Magdebourg*, puis à *Leipzig*, Dresde, Letschin, une bourgade aux confins de l'Oder, enfin à Berlin, quittant une pharmacie pour l'autre au bout de quelques mois, voire quelques semaines, mais fidèle aux idées alors à la mode : l'unification allemande et le libéralisme politique.

En *1844*, le voici *néanmoins* devenu membre assidu d'un cercle littéraire berlinois conservateur, composé d'officiers, d'aristocrates et d'assesseurs de tribunaux.

La révolution de *1848* le retrouve devenu républicain. Il fait une apparition sur les barricades berlinoises, armé d'un fusil pillé dans les accessoires d'un théâtre. *Puis, ayant épuisé ses munitions*, il s'en retourne sagement à la maison.

Guéri de ses illusions, après avoir envisagé d'émigrer en *Amérique*, il décide finalement de *« se vendre à la réaction pour 30 deniers »*. Le voici pour plusieurs années en Angleterre, ce pays qui représente pour lui l'idéal de la liberté... au service du gouvernement prussien réactionnaire qui succéda à la *révolution ratée de 1848*.

Fontane a raconté comment, au cours d'une excursion en bateau sur le Loch Leven, en Ecosse, l'image du château de *Rheinsberg*, résidence favorite du jeune Frédéric II de Prusse, lui était apparue comme un mirage et comment il avait alors conçu l'idée de réhabiliter les paysages si décriés du Brandebourg, en écrivant, à l'exemple de Walter Scott, une geste de la marche. De retour à Berlin, il ne cessera pratiquement plus jusqu'à sa mort, parcourant les campagnes, *visitant les châteaux* et les presbytères, de rassembler la documentation destinée à cet ouvrage dont quatre volumes, sur les vingt initialement prévus, verront *le jour, sous le titre de Randonnées à travers la marche de Brandebourg*.

★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

Une fois de plus, il renonce au bout de quelques mois à un poste inespéré : *celui de premier secré*taire de l'Académie des arts de Berlin. Ce nouvel échec provoque une crise dramatique dans le *ménage* Fontane. Mais en renonçant à la sécurité matérielle et à l'honorabilité bourgeoise, *celui-ci s'est*, pour la première *fois de sa vie, libéré de tous les* obstacles qui l'avaient empêché de devenir romancier. Il lui reste vingt-deux ans à vivre. Un temps de grâce au cours duquel il écrira quatorze romans et nouvelles, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre.

L'alliance, caractéristique des romans de Fontane, entre le réalisme le plus minutieux et l'art de suggérer à mi-voix, n'est pas étrangère au pouvoir de *séduction qu'*exerce aujourd'hui encore sur le lecteur cette Prusse bismarckienne qu'il nous décrit, que ce soit le Berlin, encore à demi villageois de *Dédales*, les paysages du *Stechlin*, avec leurs chapelets de lacs et leurs junkers empêtrés dans leurs traditions, ou encore Kessin, la petite ville des bords de la Baltique d'*Effi Briest*, inspirée de Swinemünde, aujourd'hui polonaise, sous le nom de Swinoujscie.

Mais au charme ineffable des choses disparues corps et biens — le mot « Prusse » lui-même ayant *été rayé de la carte en 1945*, — s'ajoute l'intérêt dû au moment fatidique pour l'histoire de la Prusse, de l'Allemagne et, partant, de l'Europe, où Fontane a saisi le petit monde sur le vif.

En réussissant à son profit l'unité de l'Allemagne, la Prusse bismarckienne est en train d'être dévorée par sa conquête. Nous venons d'entrer dans les *« Gründerjahre », le temps des fondateurs*. L' *« idée prussienne »* (car, avant d'être une nation, la Prusse fut d'abord une certaine idée *incarnée sur* un territoire), cette morale de l'abnégation de l'individu au profit de l'Etat, telle qu'elle s'exprime *dans l'impératif catégorique* de Kant, a fait place au règne de l'argent et à l'appétit de vivre. Chacun à leur manière, les personnages de Fontane se heurtent aux contradictions entre ce nouveau monde et l'ancien code moral dépassé. On a voulu voir dans *Effi Briest, cette femme* mariée trop jeune à un homme âgé qu'elle n'aime pas, et, trompant celui-ci par ennui avec un jeune fat, une émule de Madame Bovary. C'est plutôt dans la lignée de Kleist qu'il faut la situer. Car le code moral qui finit par l'écraser est celui-*là* même, réduit à l'état de caricature, contre lequel venait s'écraser lui aussi *le Prince de Hombourg*.

L'ambiguïté de la vie elle-même

Face à cet affrontement *entre* l'ancien et le moderne, Théodor Fontane deviendra de plus en plus critique à l'égard de la société prussienne à mesure qu'il vieillira. Il refusera néanmoins, comme le vieux Dubslav du *Stechlin*, de prendre parti. Cette *incertitude, exprimée dans ses* romans par le jeu subtil du dialogue, où chaque affirmation débouche sur son contraire, confère à son œuvre une ambiguïté qui est celle de la vie elle-même.

Commentant le *Stechlin*, ce roman « politique » de cinq *cents pages, dans l'édition* originale, où il ne se passe, apparemment, rien, si ce n'est, tout à la fin, la mort d'un vieil homme et le mariage de son jeune fils, Theodor Fontane écrivait avec humour qu'il fallait chercher la clef de l'histoire dans le *lac* auquel le livre emprunte son titre, *« un lac minuscule et insignifiant »*, caché au coin d'un bois, mais dont les eaux ont la particularité de s'agiter *chaque fois qu'il se passe quelque* chose dans le monde.

N'est-ce pas là, justement, le secret de l'œuvre de Fontane ? Une œuvre dont le cadre, la Prusse, pourrait être qualifié de provincial. Dont les personnages, junkers et bourgeois, *appartiennent à un milieu relativement* étroit, les ouvriers en étant curieusement absents et les paysans n'y figurant guère que pour la galerie. Où certains thèmes, comme l'adultère, reviennent inlassablement d'un livre à l'autre, comme si l'auteur *avait voulu, chaque fois, leur* apporter une nuance supplémentaire. Une œuvre où, néanmoins, *notre* monde d'aujourd'hui continue de se refléter.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ LE STECHLIN, traduit par Jacques Legrand. Hachette, « Bibliothèque allemande », 426 pages, environ 49 francs.

★ DEDALES (« Irrungen und Wirrungen »), traduit par E. Koessler en 1931. Aubier-Montaigne, 250 pages, environ 39 francs.

★ EFFI BRIEST, traduit par André Cœuroy en 1942. Les Presses d'aujourd'hui, 296 pages, environ 45 francs.

(1) Le récit de cette mésaventure, *Kriegsgefangen* (prisonnier de guerre) sera le premier livre de Fontane traduit en France en 1892.

Le vieux maître de Thomas Mann

LORSQU'ON parle de Theodor Fontane, c'est toujours du « vieux Fontane » (1) *qu'il* s'agit. Un romancier qui, non sans une certaine coquetterie, aimait définir ses travaux *comme les produits d'une* tardive oisiveté et d'une gaillarde sénilité.

Fontane avait renoncé à raconter des histoires passionnantes. *Ce qui l'intéressait, c'était* uniquement le dialogue, ces mystères entre les êtres qui sont le plus souvent tus, *mais n'en* transparaissent pas moins en filigrane, de telle sorte que le lecteur peut deviner ce qui est passé sous silence.

Il n'était pas un homme de théâtre bien qu'il ait dû, pendant des dizaines d'années, gagner sa vie en exerçant avec brio le métier de critique dramatique. Le théâtre veut que les personnages conversent, qu'ils disent ce qu'ils ont sur le cœur, *et cela, même* lorsqu'ils mentent ou paraissent se taire. Le romancier Fontane a évité ce genre de confrontation. *Si les dialogues* entre ses personnages sont si fascinants, c'est parce qu'il n'y est jamais question (apparemment) du sujet.

Cet art *décadent* du récit, *et* surtout du dialogue, n'a cessé de charmer des générations de *lecteurs. Il a notamment incité* l'un d'eux à se mettre lui aussi à écrire, et à très bien écrire, dans la lignée de Theodor Fontane. Je veux parler de Thomas Mann.

En réalité, l'auteur des *Buddenbrook* et de *la Montagne magique ne s'est inspiré, dans* ses débuts, que des Russes, à savoir Tourgueniev, Tchékhov, Tolstoï, de quelques Scandinaves alors *à la mode et, justement*, de Theodor Fontane. Il n'a d'ailleurs jamais cessé de proclamer sa dette envers ce dernier. Dès 1910, à *l'époque* où il travail*lait à la Mort de Venise*, Thomas Mann, alors âgé de trente-cinq ans, lui consacrait un essai.

Un an avant sa propre mort, à soixante-dix-neuf ans, il se penchait à nouveau sur celui-ci et regrettait que *les Buddenbrook* n'aient paru qu'en 1901, soit près de trois ans après la mort de Fontane.

Quel bonheur, en *effet*, c'eût *été également pour les lecteurs* de pouvoir lire le jugement de Theodor Fontane sur le jeune auteur des *Buddenbrook*. Lui qui pouvait, à l'occasion, être d'une extrême *férocité* aurait sûrement loué ce livre car il est conçu en grande partie dans *son esprit*.

Dans les deux cas, il s'agit du plaisir de décrire un processus de dégradation, une « décadence » (2) sociale et économique.

Le thème de Theodor Fontane, c'était le déclin de l'aristocratie prussienne face à l'irruption et à la victoire de la classe bourgeoise. Le thème de Thomas Mann, c'est la décadence d'une société bourgeoise *allemande imprégnée des traditions* de l'époque de Goethe et peu à *peu supplantée* par la nouvelle classe *montante* du bourgeois, matérialiste et dénué de scrupules.

Cette rencontre du vieux maître et de son jeune disciple *reconnaissant fut féconde* pour la littérature allemande. Avec l'aide de Fontane, Thomas Mann *a réussi* à renouveler le roman *allemand, qui était devenu, au* dix-neuvième siècle, de plus en plus provincial et ne faisait pas le poids face à la grande école romanesque des Français, des Anglais, des Russes et même des Américains comme Melville. Mais elle ne constitue qu'une *étape — importante — dans* l'histoire de la littérature allemande.

Thomas Mann, en ce *qui* le concerne, n'a pas trouvé de disciples susceptibles de poursuivre son œuvre. Le roman allemand *des années* 1920, qui *atteint son apogée avec Berlin Alexanderplatz* d'Alfred Döblin, doit être considéré comme une réaction contre *Thomas Mann*. De même, *l'Homme sans qualités*, de Robert Musil, a été conçu fondamentalement dans un esprit polémique, comme un contre-projet opposé à *la Montagne magique*.

Le romancier allemand d'au*jourd'hui, Günter Grass* — pour ne citer que lui, car il représente un cas typique parmi beaucoup d'autres, — se réclame, sur le plan narratif, de la leçon d'Alfred Döblin et non pas, toute considération mise à part, de celle de Thomas Mann. Le vieux Fontane et le jeune Thomas Mann : un intermède dans la littérature allemande et *la littérature mondiale*. Mais rien de plus qu'un intermède.

HANS MAYER.

Critique littéraire. Spécialiste de la littérature contemporaine dans les deux Allemagnes.
(Traduit par J.-L. de R.)

(1) Allusion au titre du célèbre essai consacré par Thomas Mann à Fontane.
(2) En français dans le texte.

Le Monde

culture

MUSIQUE

« L'Escalier de Chambord », à Tours

LES JEUX DE MIROIRS DE CLAUDE PREY

L'Escalier de Chambord, *nouvel opéra de Claude Prey, est né d'une commande du Grand Théâtre de Tours, qui a brillamment créé l'œuvre le 21 mars ; né par association d'idées (Tours, la Loire, les châteaux), ce qui est naturel chez un musicien en qui textes et musiques jaillissent des mécanismes d'une imagination étincelante, nourrie de toute la littérature et la musique du monde, qui se laisse entraîner délicieusement par une sorte de délire plus ou moins conscient.*

La commande imposait cinq chanteurs ? Ce seraient cinq madrigalistes chantant un répertoire franco-italien (la Renaissance venue d'Italie sur les bords de la Loire, Léonard de Vinci, etc.), dans une salle de Chambord. Dans l'attente du clavecin, qui n'est pas arrivé, que faire ? Apprendre l'accentuation de la langue italienne, lire l'histoire de Laure et de Pétrarque ; Balzac n'est pas loin, on chante le Lys dans la vallée, *et Blois, bonne occasion de mettre en scène l'assassinat du duc de Guise, sans oublier la visite guidée de Chambord, ni la lecture des guides gastronomiques détaillant restaurants et spécialités, pour finir par un pèlerinage sentimental qui voit un couple se dissoudre dans l'escalier à double révolution ; c'est Eurydice deux fois perdue, qui permet de conclure (le clavecin étant arrivé) sur la musique de Jacopo Peri, premier opéra de l'histoire.*

Inutile de dire qu'on se perd dans ce jeu de miroirs perpétuel où l'on galope à travers les siècles et les styles, sans avoir un « conducteur » aussi solide que les Liaisons dangereuses, *par exemple. Nul doute qu'on savourerait l'œuvre davantage, armé d'une partition qui permettrait de déceler les allusions multiples. Mais elle est merveilleuse à entendre, fine, nerveuse, souple, d'un charme irrésistible et, cette fois, enfin Prey dispense à profusion la musique, autant dans les parties vocales (airs, récitatifs, polyphonies) que dans un orchestre de quinze musiciens jonglant avec les formes et commentant avec une grande fantaisie baroque toutes ces scènes entremêlées.*

Subtil et délicat

Dans un joli décor et d'amusants costumes de Jean Maillot, Jean-Jacques Etcheverry met en scène très adroitement ce labyrinthe de situations avec d'excellents chanteurs : Mireille Courrèges, Emmy Greger, André Battedou, Yvan Matiakh et Frédéric Vassar, fort bien entourés par l'Orchestre de Tours dirigé par Daniel Chabrun, qui n'a pas son pareil pour créer des œuvres aussi subtiles et délicates.

En lever de rideau, la désopilante Poule noire, *de Manuel Rosenthal, histoire d'une jeune veuve, inconsolable, promptement consolée par un jeune soi-disant veuf non moins inconsolable, était jouée à ravir par Isabelle Garcisanz, harcelée par des partenaires au grand abattage : Michel Roux, Léonard Pezzino et Anne Ludovik, dans une mise en scène de Michel Jarry qui ne craint pas les grosses farces d'« Au théâtre ce soir ». Charmants décors et costumes de Jean-Denis Malclès.*

JACQUES LONCHAMPT.

L'ORCHESTRE DE LODZ A PARIS

Haute tenue

Les mélomanes parisiens aiment la musique, c'est à peu près certain, mais ils ne sont pas curieux et l'indigence des programmes qu'on leur propose un peu partout à longueur d'année, loin de les irriter, flatte leur penchant naturel. Pour le premier concert à Paris de l'Orchestre philharmonique de Lodz, le Théâtre des Champs-Elysées n'était donc qu'à demi-plein. Lodz sans doute n'est pas Varsovie et comme l'affiche, exception faite de celui de Tchaïkovski, n'était pas prodigue en noms illustres, il était facile de prévoir, même parmi les invités, un cruel absentéisme.

La Toccata *(1948) de Boleslav Szabelski, très brillante, d'une esthétique proche de celle de Chostakovitch, avait cependant tout pour plaire, et l'exécution a permis de se rendre compte immédiatement de la haute tenue d'un orchestre qui, pour n'être pas le plus illustre de Pologne, pourrait rivaliser sans peine avec ceux des villes françaises de même importance. Les cordes sont « rondes » et sonores, la précision des attaques est si grande que la puissance s'en trouve considérablement accrue, les bois sont colorés et ne souffrent d'aucun des défauts qu'on observe souvent dans les orchestres allemands ou des pays de l'Est. Les cuivres, bien que moins exceptionnels, sont tout aussi infaillibles.*

Le Concerto pour violon nº 1 *de Szymanowski fait partie de ces œuvres rares où la virtuosité accompagne un grand raffinement poétique; c'est peut-être pour cette raison qu'on les entend moins que d'autres. Impitoyable sur le plan technique, cette partition exige, en outre, un tempérament alliant l'expression la plus diaphane et une sorte de puissance contenue. Barbara Gorzynska, qui n'a pas trente ans et vient d'obtenir le premier prix au concours C.-Flesch à Londres, possède une maîtrise complète de l'instrument. L'intonation, d'une justesse absolue, confère au timbre de son violon quelque chose de miraculeux; ce qui manque encore c'est ce poids intérieur qui devrait assurer l'équilibre de l'ouvrage. Peut-être est-ce davantage une question de maturité que de personnalité. L'orchestre l'accompagnait avec une si grande clarté et une précision si rare, qu'on pouvait bien augurer de la* Quatrième Symphonie, *de Tchaïkovski, qui terminait le concert.*

Dans le premier mouvement et, à un moindre degré, dans le second, le chef, Zdzislaw Szostak (chef adjoint de l'orchestre depuis (1971), a plutôt montré les limites d'une conception à la fois extérieure et assez banale de l'œuvre, la virtuosité du scherzo a largement réveillé l'intérêt, et le finale, sur la lancée, achevait la soirée en beauté. Les deux bis *brillants et un peu bruyants n'ont rien ajouté. Le 27 mars, c'est Jacek Kasprzyk, directeur artistique de l'orchestre (il a vingt-huit ans) qui conduira le* Concerto pour piano, *de Paderewski, et la* Symphonie nº 5, *de Beethoven.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre des Champs-Elysées, le 27 mars à 21 heures.

■ Un symposium international consacré à l'orgue à notre époque aura lieu à l'université McGill à Montréal, du 26 au 28 mai 1981. (Renseignements à la Délégation générale du Québec : 502-14-10 ou 222-50-60.)

CINÉMA

« Les parents du dimanche » de Janos Rozsa

Juli la mal-aimée

Elles sont là une dizaine, dont les visages fermés, boudeurs, résignés, révoltés, apparaissent successivement en gros plan sur l'écran. Que disent-elles ? Toutes à peu près la même chose : qu'elles voudraient être libres, trouver du travail, fonder un foyer. Qui sont-elles ? Voleuses, vagabondes ou droguées, des marginales, pensionnaires d'une maison de redressement. La scène se passe en Hongrie.

Parmi ces pensionnaires, Juli, *seize ans, fugueuse invétérée,* toujours reprise, toujours punie, toujours prête à tenter une nouvelle « cavale ». Une fille à la fois dure et vulnérable, impulsive et rouée, dont la mère est morte, dont le père se saoule, dont les compagnes jalousent en secret les audaces, et qui, tout autant que le plaisir de vivre à sa guise, attend de ses escapades le réconfort d'une affection familiale, la chaleur d'une amitié ou la promesse d'un amour.

Indomptable et s'obstinant à croire qu'un jour une porte s'ouvrira devant elle : telle est Juli. Mais qu'elle obtienne l'autorisation de travailler en usine ou qu'elle se réfugie chez sa sœur, qu'elle trouve auprès d'une assistante sociale un peu de compassion ou qu'elle se sauve avec un garçon, ce ne sont jamais que des miettes de bonheur, de brefs moments de paix, de réconciliation avec les autres, avec elle-même, qui lui sont accordés. Finalement vaincue, le dernier moyen qui lui reste pour obtenir sa liberté est d'épouser un inconnu choisi par l'Assistance publique.

Thème rebattu que celui de la délinquance juvénile. Sujet-piège trop souvent encombré de poncifs et de complaisance, mais que Janos Rozsa traite ici avec une acuité, une âpreté rarement égalées. Au cœur de l'histoire une scène donne le ton du film. Sous l'effet de l'alcool que leur a procuré Juli, les pensionnaires de l'établissement sont prises d'une sorte d'hystérie collective. Elles dansent, elles chantent, elles hurlent, jusqu'au moment où, littéralement possédées et comme si la mort seule pouvait couronner leur bacchanale, certaines d'entre elles commencent à se taillader les veines.

Un autre jour, les prisonnières assistent à une projection des *Quatre cents coups,* de François Truffaut. Citation significative, parenthèse émouvante dans un récit qui, d'ordinaire, préfère au sentimentalisme la sécheresse des faits, l'objectivité du constat. Pourquoi Juli est-elle devenue Juli ? Et comment aurait-on pu la sauver ? Voilà ce qui intéresse le réalisateur des *Parents du dimanche.* Eternel problème de la responsabilité des adultes, de leur égoïsme ou de leur maladresse, de leur impuissance à aimer. *« Beaucoup d'enfants dans le monde souffrent de la faim, chez nous ils ont faim d'affection »,* a déclaré dans une interview, Rozsa le Hongrois. Il y a quelques semaines, à propos d'un film pourtant très différent, Comencini, l'Italien, parlant de son *Eugenio,* ne disait pas autre chose.

Remarquablement dirigées, les jeunes interprètes des *Parents du dimanche* sont toutes des non-professionnelles. Parmi elles, Julianna Nyako s'impose dans le rôle de Juli. Aussi bouleversante quand la joie illumine son regard que lorsque le désespoir fige ses traits.

JEAN DE BARONCELLI.

VARIÉTÉS

« BARNUM » AU CIRQUE D'HIVER

Phinéas Taylor Barnum, dont le nom reste associé aujourd'hui au cirque, fut au siècle dernier l'un des promoteurs du show business américain. Vendeur de vent, génie publicitaire et poète de l'impossible, Barnum avait dans sa vie un besoin fou de couleurs et il désirait en recouvrir la terre entière.

Son aventure se déploie sur presque tout le dix-neuvième siècle. Elle commence dans une famille pauvre du Connecticut, se poursuit sur la route, sur les places de village et dans les foires. Barnum a envie d'aventure et il sait que son existence, il va la mener de manière à réaliser les rêves qui sont passés en lui jusqu'à l'âge de seize-dix-sept ans.

D'abord marchand et vendeur de billets de loterie, puis forain, Phinéas Taylor Barnum s'aperçoit vite qu'il a du talent pour travestir la réalité. Son premier succès, il le rencontre sur un champ de foire en 1830 — il a alors vingt ans — quand il présente effrontément une femme noire décrépite comme ayant été la nurse de Georges Washington. Il poursuit dans la même voie en exhibant, quelque temps après, une « sirène des îles Fidji », en fait, la partie supérieure d'un singe cousue au corps d'un poisson. D'autres attractions suivent, que Barnum promène à travers les Etats-Unis et même en Europe : le lilliputien surnommé Tom Pouce, la baleine blanche, les frères siamois, la chanteuse lyrique Jenny Lind.

A New-York, Phinéas Taylor Barnum imagine un gigantesque « musée américain ». En quinze ans, quarante et un millions de personnes défilent dans ce « musée », voient des milliers de curiosités, des phénomènes de toutes sortes, et aussi des drames édifiants. En 1868, le « musée » brûle. Barnum préside alors le premier concours de beauté, perd un demi-million de dollars et le récupère en faisant des conférences sur « l'art de gagner de l'argent », tente d'acheter la maison de Shakespeare et les chutes du Niagara.

Ce n'est qu'à soixante et un ans, mais toujours en quête de sensationnel et de spectaculaire, que Barnum se lance dans l'univers du cirque. Il monte un hippodrome à New-York, crée *« le plus grand spectacle sur terre »,* s'associe enfin avec James A. Bailey, et fonde le Barnum and Bailey, qui innove aussitôt en offrant trois pistes sous le même chapiteau.

L'aventure pittoresque de Barnum est l'objet d'une comédie musicale de Michaël Stewart, Mark Bramble et Cy Coleman, montée à Broadway en juin dernier. Jacques Collard et Charles Level ont fait une bonne adaptation française de cette comédie musicale, et Yves Mourousi l'a mise en scène en choisissant pour cadre non un théâtre, mais un cirque — le Cirque d'Hiver des frères Bouglione.

Ce n'est pas la première fois, on le sait, qu'une comédie musicale vient de Broadway à Paris. Ce qui est nouveau, c'est la lente, prudente, mais progressive implantation du genre en France. Il est vrai que l'opérette, malgré la présence de « lopézeries » dans un théâtre des boulevards, est enfin bien morte dans l'Hexagone. Il y a plus de quarante ans que l'Amérique a abandonné, pour sa part, le style des opérettes en développant une autre imagination, une autre sensibilité, plus contemporaine, en adoptant une chorégraphie moderne et des personnages différents des héros traditionnels, des personnages pas forcément fréquentables, avec beaucoup de traits, de défauts, que l'on n'attribuait guère au jeune premier d'opérette. L'intérêt peu à peu accordé en France, dans une période de crise, à la comédie musicale s'explique sans doute aisément par la combinaison heureuse, magique, de chansons, de comédie vaudevillesque et de danse, de folie, d'énergie et de lumière flamboyante.

Le travail effectué au Cirque d'Hiver par Yves Mourousi et toute l'équipe française de Barnum est remarquable. Dans un lieu remis à neuf, avec les couleurs beige et or de l'époque de son inauguration sous Napoléon III, avec ses lustres en cristal recréés par un vieil artisan et avec les peintures de Raymond Moretti, Mourousi a bien reconstitué un récit au mouvement perpétuel. Exploitant les possibilités dramatiques d'un chapiteau — après avoir supprimé par des aménagements la « caisse de résonance » qu'était à l'origine le Cirque d'Hiver, — combinant beaucoup plus étroitement qu'au Théâtre St James de Broadway la technique de la piste à celle de la comédie musicale, Yves Mourousi aboutit même à une création originale où s'affirme avec tendresse et éclat un hymne au cirque.

Toute la troupe de comédiens, chanteurs et danseurs, ainsi que les acrobates de l'Ecole nationale du cirque, concourent à faire du Barnum un spectacle en état de grâce. Jean-Luc Moreau est lui-même un Barnum attachant, drôle, vif, bonimenteur en diable et s'adaptant avec une aisance apparente aux techniques du cirque. Michel Creton est un M. Loyal convaincant, et Claudine Coster a juste ce qu'il faut d'émotion et de charme dans le personnage de Mme Barnum.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Cirque d'Hiver, 20 h. 30. Matinées le samedi, à 16 heures, et le dimanche, à 14 h. 15 et 17 h. 30.

ROCK

FÊTE D'« ACTUEL » A PARIS VIA NEW-YORK

Ils n'en font qu'à leur tête. C'était le titre d'un article, publié dans *Actuel,* qui présentait des groupes américains de la côte est et de la côte ouest, Alan Vega et Suicide, Snakefinger, Tuxedo Moon, Indoor Life, une certaine avant-garde, pas forcément toujours aboutie mais en tout cas nouvelle et, pourquoi pas, intéressante. *« Ils n'en font qu'à leur tête »,* c'était aussi l'intitulé d'une fête organisée par le mensuel, excusez du peu, à New-York.

Le prétexte est une soirée, « Rock in loft » patronnée par *Actuel,* qui réunira, le vendredi 27 mars, Indoor Life, Tuxedo Moon et Snakefinger dans un loft du quai d'Austerlitz à Paris. C'est la seconde du genre ; la première, voici deux mois, avait été une réussite, pas du point de vue des groupes qui s'y étaient produits mais de celui du public qu'elle avait attiré. Des gens qu'on n'avait jamais vus, des gens de tous les horizons qui étaient là, en masse, réunis, confondus. Certains avaient même poussé l'audace jusqu'à se parler. On aime ou pas, mais il est vrai qu'au-delà du phénomène de mode irritant, de cette espèce de « panurgisme » qui succède à toutes les initiatives du magazine, les gens d'*Actuel* sont les seuls, actuellement, capables de provoquer ce genre de réunion. Alors pourquoi ne pas faire de cette soirée un événement, pourquoi, en somme, ne pas en faire qu'à sa tête ?

Un échange publicitaire avec Air France, et c'est plus de trente personnes qui prenaient l'avion le vendredi 20 février pour revenir le 21. On a mis W.R.T.L. sur le coup pour enregistrer le concert sur place et on a emmené Sapho, flanquée d'une accordéoniste, pour interpréter Edith Piaf dans le Nouveau Monde.

Il faut imaginer la tête du douanier voyant débarquer ce groupe de Français pas tout à fait catholique, mais quand même assez pour ne pas l'être du tout. Et surtout, quel besoin avaient-ils ces mangeurs de grenouilles, de traîner avec eux quelque mille exemplaires d'une revue qui, jusqu'à preuve du contraire, pouvait bien être un organe de propagande antiaméricain, pour ne pas dire communiste. Bref, le temps de consulter l'objet douteux, le douanier accordant le bénéfice du doute, les invités s'engouffrèrent dans une brochette de limousines qui les conduisirent dans un hôtel luxueux non loin de Central Park, 5ᵉ avenue et 55ᵉ rue. On sait recevoir, chez *Actuel.*

Il suffisait d'acheter les principaux hebdomadaires locaux, *Village Voice* et *Soho News,* pour apprendre qu'*Actuel* est le « number one french avant magazine » et Celluloïd la « french number one avant record company ». En France on l'ignorait encore, chacun sait qu'on découvre toujours les choses six mois après les Etats-Unis. Restait à digérer les six heures de décalage horaire jusqu'au début des festivités. Une party d'abord, à 22 heures au Jefferson, où l'on attendait des gens comme Brian Eno, David Byrne des Talking Heads, John Hassel, Jack Nicholson ainsi que toutes les sommités, plus ou moins obscures, de la *hype* new-yorkaise.

C'est à minuit que débutait le concert au Ritz et le plus étonnant c'est que, même à New-York, *Actuel* avait réussi à créer l'événement. On se battait à l'entrée, certains se sont même battus pendant plus de deux heures avant de renoncer, car, en vérité, tout cela était si délicieusement français qu'il eût été inconvenant et terriblement de mauvais goût de ne pas en être, n'est-ce pas ? De tous ces groupes réunis sur un petit label parisien des plus actifs — Celluloïd qui vient d'installer une branche à New-York — un seul s'est détaché du lot, Material avec un funk éclaté. Il est vrai que les deux principaux, Suicide et Tuxedo Moon n'ont pas pu jouer en raison de l'heure tardive. Du coup, Sapho s'est abstenue aussi.

A 5 heures du matin, les quelques téméraires encore debout n'étaient plus sûrs que d'une chose, c'est qu'en France il était 11 heures et qu'ils entamaient allégrement un second tour de cadran. Dans l'avion du retour, les yeux brouillés et la tête en vadrouille, on se demandait encore, si oui ou non, comme on l'annonçait dans le *Voice, Actuel* allait être distribué aux Etats-Unis. On s'est endormi en se disant qu'après tout, on finirait par l'apprendre dans les six mois à venir.

ALAIN WAIS.

★ Soirée « Rock in loft », 24, quai d'Austerlitz, le vendredi 27 mars, à partir de 21 heures, avec Snakefinger, Tuxedo Moon et Indoor Life (Celluloïd).

PETITES NOUVELLES

■ Dans le cadre du salon Terre nouvelle 81, qui est présenté jusqu'au 29 mars dans l'ancienne gare de la Bastille, le Festival international de musique acoustique présente une série de concerts (musique indienne, cambodgienne, africaine, musique classique, folklore, jazz, chanson), qui ont lieu chaque soir à 21 heures. Renseignements : 345-04-41.

■ Le Groupe Extincteur, composé en partie d'élèves du lycée Lavoisier (« le Monde » daté 22-23 mars), donnera deux représentations supplémentaires de son nouveau spectacle « Wahnsinn Paris » (Théâtre musical) vendredi 27 et lundi 30 mars, à 20 h. 30, à l'Institut national de jeunes sourds de Paris (254, rue Saint-Jacques, 75005 Paris).

■ Le prix Drouant de peinture a été attribué, le 25 mars, à Jeanne Socquet. Ses œuvres sont exposées Galerie Drouant, 52, faubourg Saint-Honoré, jusqu'au 8 avril.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

La Mome vert de gris : La Roquette (805-78-51), 20 h. 30.

Jeudi 26 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : *le Grand Macabre.*
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Britannicus.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Films.
Centre Pompidou (277-12-33), Débat, 20 h. 30 : Pour Roland Barthes ; 18 h. 30 : Albert Camus.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Michel Portal ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Cendrillon.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I, 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II, 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208 - 77 - 71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633 - 48 - 65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : *Un conseil de classe très ordinaire ;* Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Centre d'arts celtiques (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale universitaire *(589-38-69), Grand Théâtre, 21 h. :* les Fiancés de K ou l'Eternel Masculin. — La Resserre, 20 h. 30 : Phèdre. — Galerie, 20 h. 30 : Visitation de l'Inde.
Comédie Caumartin (742 - 43 - 41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs - Elysées (723-37 - 21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : *les Malheurs de Pantalon.*
Croq'Diamants (272-20-06), 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742 - 57 - 49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glaces par Greta ; 22 h. : les *Bonnes.*
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce.
Fontaine (874 - 74 - 40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589 - 59 - 34), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs - Elysées (723 35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h. : Pénélope.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Antigone.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou ; 19 h. : Saison en enfer.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Karl ; 21 h. : Tell me.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : *Et cric et crac.*
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (342-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho (Tango avec la mort ou Hamlet et Hamlet).
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; *21 h. 30 : Poulet frites ;* 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière. — II, 23 h. 15 : Camisole Blues.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : A. Reverend.
Café de la Gare (278-52-51), 19 h. 15 : le Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand-Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h 30 : Duo S. Ferry.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : *le Petit Prince.*
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J. Bauman ; 22 h. : A. Mortefontaine.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : Generation Hollywood.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, Humeurs tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (506-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Mélodie en *duplex.*
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer, G. Sagel, J. Serizier, Cl. Prechac ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre Présent (203-02-53), 20 h. 30 : Ballet M. Caserta.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-30), 20 h. 30 : Barnum.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30, Magic Story.
Porte Saint-Martin (607 - 37 - 53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Centre d'art celtique (258 - 97 - 62), 20 h. 30 : P. Ewen.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : Jacinta.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h., Riou, P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : H.-F. Thiefaine.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire *(544-57-34), 22 h. 30 :* Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607 - 49 - 93), 20 h. 30 : B. Wooton ; 22 h. 30 : B. Berky.
Palais des sports (828-30-48), 21 h. : Holiday on Ice.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : *Ophelia.*
Théâtre La Bruyère (874 - 76 - 99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : J. Lyon, H. Surmelian (Reichel, Janacek, Chopin, Martinu) ; 21 h. : M.-M. Dupard, D. Bellik (Berg, Schubert, Wolf, Debussy).
Sainte-Chapelle, 21 h. : A.-M. Miranda, N. Nozawa ; Ensemble d'archets français (Vivaldi).
Eglise d'Auteuil, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Leclair, Bach, Mozart, Vivaldi).
Salle Cortot, 21 h. : B. Eydi (Clementi, Schumann, Prokofiev, Sacre, Françaix).
Crypte Sainte - Agnès, 20 h. 25 : Kirjuel, Toulai, Kremski (Kremski).
Salle Pleyel, 18 h. 30 : Orchestre de chambre des Concerts Lamoureux, dir. et sol., J. Estournet (Vivaldi).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : B. V. Asperen (Bach).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : R. Falcinelli, M. Boucheix (Dupré).
Eglise réformée d'Auteuil, 21 h. : S. Milbert, C. Lebro (Schumann, Berlioz).
Eglise Saint - Louis des Invalides, 20 h. 30 : P. Thibaud, Ph. Dubeau (Albinoni, Corelli, Loeillet, Walther, Bach, Thibaud).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : Sextuor de harpes de Paris (Bach, Haendel, Damase, Debussy).
Ranelagh, 20 h. 15 : G. Iglesia (Weichenberger, Lauffensteiner).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. . Orchestre de l'Union des conservatoires du Val-de-Marne, dir. J.-J. Werner (Weber, Sauguet, Damase, Pinchard, Werner, Dubois, Chostakovitch).

Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (272-82-05), 21 h. : J.-L. Longnon.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : O. Franc, J. Quintet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : R. Urtreger.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, J. Di Donato, F. Jeanneau, P. Mate ; 23 h. : Azuquita.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Walter Davis Junior, P. Michelot, K. Clarke.
Galerie Oudin (271-83-65), 20 h. 30 : G. Buquet, M. Courgues, C. Barthelemy.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Little Rosters.
Hippodrome (205-25-68), 20 h. : Manu Dibango.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Cl. Bolling.
Petit Opportun (236-06-26), 23 h. : Tissendier, A. Mattei, B. Teissier, J.-C. Jouy.
Quatre Temps (776-44-26), 21 h. : Ethnic Duo et C. Clark.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h. : Passe Meze.

Dans la région parisienne

Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : la Nuit des rois.
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-70), 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
Chevilly-Larue, C.C. André-Malraux (686-54-48), 20 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Choisy, Kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : Normal... quoi !
Gennevilliers, Théâtre (793 - 26 - 30), 20 h. : Edouard II.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : le Bal.
Le Perreux, C.C. des Bords de Marne (365-09-11), 20 h. 30 : Colonel Cody.
Saint-Denis, Théâtre *Gérard-Philipe* (243-00-59), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle.
Le Vésinet, C.A.L. (976-32-75), 21 h. : Ballet-Théâtre français de Nancy.

SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : le Montreur d'ombres, d'A. Robison ; 19 h. : Yold-up en plein ciel, de M. Robson ; 21 h. : Inspecteur de service, de J. Ford.

Beaubourg (278-55-57), 15 h., Semaine du cinéma tunisien : Rhapsodie berbère ; Carthage l'éternelle ; Kairouan, la médina de Tunis : un défi ; 17 h., l'Ile du bout du monde, d'E. T. Gréville ; 19 h. : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen.

Les exclusivités

ACCROCHE - TOI, J'ARRIVE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont - Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Capri, 2e (508 - 11 - 69) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUE BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56 - 70) ; Paris, 8e (359 - 53 - 99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326 - 79 - 17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE, LES FILLES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
CELLES QU'ON A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37). Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LE CHINOIS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Rex, 2e (236-83-93). Montparnos, 14e (327-52-37).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Germain Village, 5e (634-13-26). Marignan, 8e (359-92-82). Parnassien, 14e (329-83-11)
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA DAME AUX CAMELIAS (*) (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15). Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Murat, 16e (651-99-75) Athéna, 12e (343-00-65), Wepler, 18e (380-70-00).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Forum-Cité, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
DYNASTY (Chin.-Taiwan, v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67)
FAME (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LA FIANCEE DE L'EVEQUE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
FLESH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) H. Sp., Athéna, 12e (343-00-65) H. Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
HURLEMENTS (A., v.f.) (*) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) (*) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-45), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOTOS SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
PALERMO (All., v.o.) : Pagoda, 7e (705-12-15), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52).
RAGING BULL (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23) UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
RECHERCHE (Iran), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 6e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UN MAUVAIS FILS (Fr.), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
VENDREDI 13 (A.) (**), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-57-34), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). — V.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).
LES 101 DALMATIENS (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Grand-Pavois, 15e 554-46-85.
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CONSEQUENCE (All.) v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A.) (*), v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
FANTASIA (A., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90)
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
QUAND LA VILLE DORT (Asphalt Jungle) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325 - 85 - 78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA VA COGNER, film américain de Buddy Van Horne. — V.O. : Publicis - Champs - Elysées, 8e (720 - 76 - 23) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83). — V.F. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742 - 56 - 31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206 - 71 - 33) ; Passy, 16e (288-62-34).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? film français de Georges Lautner. - Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DOS AU MUR, film français de Jean-Pierre Thorn. - Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'INFIRMIERE A LE BISTOURI FACILE, film italien de Michel Massimo Tarantini. — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86).
LA FILLE PRODIGUE, film français de Jacques Doillon. - Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (354-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
JAM DOWN, film français d'Emmanuel Bonn. - Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES PARENTS DU DIMANCHE, film hongrois de Janos Rozsa. — V.O. : Forum - Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
POINT FINAL A LA LIGNE, film français de Jean-François Gallotte et Irène Sohm. - Marais, 4e (278-47-86).
PSYCHOTRONIC MAN, film américain de Jack M. Sell. - Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN PETIT CERCLE D'AMIS, film américain de Rob Cohen. - V.O. : Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVRE VITE, film espagnol de Carlos Saura. - V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82). - V.F. : St-Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUVRIER 80, reportage collectif polonais (à partir de vendredi). - V.O. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. sp.

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUE SANS JOIE (All.) (F. Muet), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SALONIQUE, NID D'ESPIONS (All.), v.o. : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. : studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA STRADA (It.), v.o. : studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOMMY (A.), v.o. : studio Médicis, 5e (633-25-97).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.), (*), v.o. : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. Fr. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

Les festivals

RETROSPECTIVE P. P. PASOLINI (vo.-v.f.), Action-République, 11e (805-51-33) : les Mille et une nuits (v.f.) (n.s.t.t.).
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) : en alternance : Portier de nuit, les Damnés, Flesh Gordon, Taxi driver, The Rocky horror picture show.
HOMMAGE A RENE CLAIR, studio 43, 9e (770-63-40) : A nous la liberté, Le million, 4 juillet, Sous les toits de Paris, Le silence est d'or, Tout l'or du monde.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
HOMMAGE A DOSTOIEWSKI, v.o., Cosmos, 6e (544-28-80) : Les vingt-six jours de la vie de Dostoiewski ; l'Idiot (Lampin) ; l'Idiot (Pyriev) ; Crime et châtiment ; Les frères Karamazov.
ESCURIAL, 13e (707-28-04) (v.o./v.f.). En alternance : Festival d'Après Marguerite Duras : le Marin de Gibraltar ; Une aussi longue absence ; Moderato Cantabile ; Bonaparte et la Révolution (t. l. j.). — Festival Guy Gilles : Absences répétées ; le Jardin qui bascule ; le Clair de terre. — Festival Marguerite Duras : Nathalie Granger ; Détruire, dit-elle ; le Camion ; la Musica. — Festival J.-L. Godard : Alphaville ; Vivre sa vie ; Bande à part ; Une femme mariée.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o./v.f.). En alternance : Tintin et le temple du Soleil ; le Voleur de Bagdad ; les Fourberies de Scapin ; la Provinciale ; Extérieur nuit ; Hester Street ; Rencontre avec des hommes remarquables ; Phantom of the Paradise ; Tommy ; C'est la vie ; Dersou Ouzala ; les Chevaux de feu ; Family Life ; Casanova (Fr.).
A. CHRISTIE, (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Dix Petits Nègres ; Mort sur le Nil.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Promotion du cinéma : la Provinciale.
FESTIVAL DU TIERS-MONDE, (v.o.) Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
FELLINI, (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) : la Cité des femmes ; Prova d'orchestra.
BUNUEL, (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), en alternance : Don Quintin ; l'Amer ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; la Montée au ciel ; Viridiana ; la mort en ce jardin.
FESTIVAL MOUVEMENT OUVRIER, (v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Harlan County U.S.A. ; La vie est à nous ; Borinage (Ivens, muet).
TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99) : les 400 coups ; Jules et Jim ; la Peau douce ; Farenheit 451 ; Tirez sur le pianiste.
SAINT-LAMBERT, 15e (532 - 91 - 68) (v.o./v.f.). En alternance : Tintin et le Temple du Soleil ; les Voyages de Gulliver ; la Flûte à six schtroumpfs ; Mon beau légionnaire ; Nous nous sommes tant aimés ; le Locataire ; les Mille et une nuits ; Satyricon ; Music Lovers ; Délivrance.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04). En alternance : les Aventures de Pinnochio ; Aladin et la lampe merveilleuse ; la Fée du temps ; Médée ; Porcherie ; Caligula.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 14 h. : IF. ; 16 h. (+ S., 0 h 10) : Le dernier tango à Paris ; 18 h 05 : les Visiteurs ; 20 h (+ V. 0 h 10) : Un tramway nommé désir ; 22 h 10 : Marathon man.
RIVOLI - CINEMA, 4e (272-63-32), 12 h 10 : Nouveau festival burlesque américain (v.f.) ; 16 h. : le Cameraman (v.o.) ; 18 h : Une nuit à Casablanca (v.o.) ; 14 h, 20 h : Les disparus de Saint-Agil ; le Criminel (v.o.) ; 22 h : Un chien andalou ; Freaks (v.o.).
CLUNY - PALACE, 5e (354-07-76), Festival Mel Brooks (v.o.) : Un drôle de séducteur.
CINE - POCHE, LUXEMBOURG, 6e (633-97-77) (v.o.), I. 10 h., 12 h. : Rachel, Rachel ; 14 h. à 18 h. : Sept Morts sur ordonnance ; 20 h., 22 h : Un été 42 ; 24 h. : American Graffiti. — 10 h., 12 h. : Harold et Maude ; 14 h. à 18 h. : Mort à Venise ; 20 h., 22 h. : Lisztomania ; 24 h. : Breaking Glass. — II. 10 h., 12 h. : Que le spectacle commence ; 14 h. à 18 h. : Chinatown ; 20 h., 22 h. : Next Stop, Greenwich Village ; 24 h. : Quoi de neuf, Pussicat ?
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. ; I. : 13 h. 15, J., V., L., Mar. : Iphigénie ; 14 h., Mer., S., D. : Jeux interdits. 15 h. 30, Merc., S., D. : la Flûte enchantée ; J., V., L., Mar. : les Trois Jours du condor. 17 h. 45 : Masculin - féminin. 19 h. 50 : L'important, c'est d'aimer ; 22 h. : Breaking Glass. V., S., 24 h. 15 : Easy Rider. — II. : 13 h. 45, Mer., S., D., 13 h. 45, 16 h. 10 : le Seigneur des animaux. 14 h., J., V., L., Mar. : le Dernier Tango à Paris. J., V., L., Mar., 16 h. 10 : Fellini-Roma. 18 h. 30 : J'irai cracher sur vos tombes. 20 h. 30 : A bout de souffle. 22 h. 15 : Pierrot le Fou. V., S., 24 h. : Phantom of the Paradise.
CALYPSO, 17e (380-30-11). I. : Molière, les Damnés (Ang.), Mort à Venise (v.o.), Taxi Driver (v.o.), Bonnie and Clyde (v.o.). — II. : Festival J. Huston (v.o.). 13 h. 50 : Promenade avec l'amour et la mort. 15 h. 40 : Casino Royal. 18 h. : Fat City. 19 h. 50 : les Misfits. 22 h. 05 J'ai même rencontré des Tziganes heureux. V., S., 24 h. : Rollerball.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Alexandre Zinoviev face au gène du communisme

Irritant Zinoviev ! Décidément, ce n'est pas la modestie qui risque de faire périr la nouvelle « vedette » de la littérature dissidente, celui qui n'accepte — et encore ! — de n'être comparé qu'à Soljenitsyne ! A bon entendeur salut, Georges Nivat, vous qui avez cru judicieux d'évoquer l'écrivain Valentin Raspoutine ! A bon entendeur salut, Michel Heller, vous qui vous êtes cru autorisé à regretter quelque peu le Zinoviev première manière, celui des Hauteurs béantes, *celui qui avait recours à l'humour le plus froid non pas pour nous amuser, mais tout simplement parce que l'humour apparemment le plus absurde, la dérision la plus dévastatrice constituent peut-être le meilleur moyen d'accéder à la connaissance de la réalité soviétique.*

L'un comme l'autre — et pourtant Nivat comme Heller ont fait leurs preuves en soviétologie, — se sont vite fait remettre en place, si l'on peut dire, au cours de l'émission « La rage de lire », mercredi soir sur TF 1 : les Hauteurs béantes, *nous a expliqué Zinoviev, ce n'est, certes, pas si mal. Mais leur auteur s'améliore sans cesse, en route vers des hauteurs inégalables qui seront un jour, fatalement, inaccessibles à ses lecteurs (1)... Peut-être Zinoviev a-t-il raison. Seul, l'avenir nous le dira. Mais cette assurance, à peine gommée par la traduction simultanée, ce refus de toute critique, de tout dialogue, cette prétention à une approche strictement scientifique des phénomènes sociaux, a tout de même quelque chose de terriblement soviétique...*

En bon messie — mais il se veut logicien, — Zinoviev n'échappe pas aux contradictions : ce qu'il pourchasse dans l'homme, le péché originel après lequel il en a, c'est la nature même de l'homme, qui n'est même pas un loup pour l'homme, mais un rat. A l'entendre, Zinoviev nous parlerait donc non pas tellement de l'Union soviétique mais du communisme, en germe dans toute créature humaine. Mais à trop vouloir prouver, la démonstration finit par ne plus convaincre, car Zinoviev n'utilise, pour parvenir à ses fins, que le laboratoire soviétique. Que ne lui a-t-on demandé, mercredi soir, pourquoi il n'y a que des dissidents en U.R.S.S. et toute une population d'opposants en Pologne ? Et si les hommes ne sont que des rats bridés par le droit, les arts, une certaine morale, pourquoi lui, Zinoviev, échappe-t-il à la règle et aspire-t-il à mourir, non pas dans son lit, mais aux côtés des futurs résistants polonais ? Serait-il le seul, dans le monde des rats, à vouloir « vivre digne, comme un homme » ?

Zinoviev a cent fois raison sur cent sujets pour qu'on lui passe cette insupportable manie de tout systématiser, de tout simplifier. Il était autrement convaincant dans sa longue tirade sur les méfaits de la stabilité, cette stabilité que beaucoup trop d'Occidentaux ont effectivement fini par considérer comme une vertu suprême. La stabilité, a-t-il dit en substance, c'est la mort d'une société, c'est une société de la mort. Quoi de plus stable, en effet, que la société des cimetières, ces « antichambres du paradis » *pour reprendre le titre d'un de ses ouvrages ?*

NICOLE ZAND.

(1) Alexandre Zinoviev a publié huit livres en Occident, des *Hauteurs béantes* (1976, pour l'édition russe) jusqu'à *Nous et l'Occident* et *le Communisme comme réalité* (1981). Editions l'Age d'homme.

LA GUERRE DES ONDES DANS LES VALLÉES ANDORRANES

L'avenir de Radio-Andorre et de Sud-Radio

Andorra-la-Vella. — « Indépendants » depuis plus de sept siècles, dont les coprinces sont à la fois le président de la République française et l'évêque de la Séo de Urgel (province espagnole de Lérida), les Andorrans, en fait, n'ont que peu d'autonomie. *Privés de partis politiques* (interdits) et de syndicats représentatifs, arrachés par *la conjoncture à la condition médiévale* pour entrer brutalement dans la société de consommation, ces ex-pasteurs-contrebandiers ont vu leur coprincipauté devenir, ces dernières années, un extraordinaire paradis fiscal *dans* lequel les huit mille authentiques citoyens des Vallées *sont confrontés à vingt-deux mille* résidents étrangers dont vingt mille Espagnols et près de deux mille Français.

De notre envoyé spécial

La radiodiffusion a été créée en principauté le 9 août 1934. Depuis, elle a fonctionné sous un régime de concessions accordées par le Conseil général des vallées (l'équivalent du Parlement français) pour l'exploitation, d'une durée indéterminée, des ondes hertziennes. La première de ces concessions fut signée entre 1935 *et 1937 pour soixante* ans par M. Buenaventura Vila. Ses héritiers la cédèrent ensuite à M. Trémoulet qui créa Radio-Andorre.

En 1961, deux autres conventions furent signées avec deux sociétés étrangères : EIRASA *(espagnole)*, qui avait acheté Radio-Andorre aux héritiers de M. Trémoulet, et la SOFIRAD (française), propriétaire de la Radio-des-Vallées, devenue plus tard Sud-Radio *(la radio des* « sudistes »), installée en principauté dans les années 50.

Mais, depuis cinq ans, la « grogne » se fait entendre dans les milieux de l'intelligentsia andorrane qui entendent redonner *au pays une certaine forme* d'autonomie sans pour autant mettre en cause le principe de la coprincipauté. C'est ainsi que le 26 juin 1930, sous la pression d'Andorrans « politisés », le Conseil général des vallées a rappelé que *« les ondes attribuées à l'Andorre font partie du patrimoine inaliénable du pays »*. Les conseillers expliquaient *« qu'ils étaient d'accord pour décider, après expertise, s'ils rachèteraient ou non le matériel des deux stations dont ils reprendraient, le 29 mars 1981, l'exploitation conformément à l'article 3 des conventions venant à expiration à cette date »*. Les textes officiels précisent en effet qu'en cas de rachat les propriétaires seront indemnisés ; dans le cas contraire, ils pourront reprendre leur matériel.

Nous voici donc à la veille de l'échéance. Le parti démocratique andorran (P.D.A.) — qui vit au grand jour malgré son « illégalité » — se déclare convaincu que le problème ne peut être abordé *au plan strictement* économique bien que les sommes impayées soient importantes : 1 248 675 F pour Sud-Radio-SOFIRAD (dont le P.-D.G. est M. Gouyou-Beauchamp), *qui est contrôlé en* majorité par le gouvernement français, et 2 685 338 francs français par Radio Andorre-EIRASA (dont le P.-D.G. est M. Jean Delvigne). *Le P.D.A. ajoute que « ce problème de radiodiffusion a des implications sur la justice, la souveraineté et la dignité nationales. Car, dans la grande bataille engagée en France pour le contrôle des moyens d'expression, la presse a évoqué les intérêts en jeu pour l'attribution à Matra-Europe I-SOFIRAD du troisième canal de télévision directe du futur satellite franco-allemand T.D.F.-I. Mais le pouvoir du coprince français veut délibérément oublier le volet andorran. »*

En 1977, la conférence de Genève, qui a étudié la distribution de la radiodiffusion par satellite, a attribué à la principauté d'Andorre la possibilité de lancer son propre satellite à cinq canaux. Or, affirme le P.D.A., la SOFIRAD espère dans l'avenir prendre le contrôle des canaux de ce futur satellite. Sur ce point un accord aurait été passé entre Paris et Madrid, la France voulant maintenir sa présence sur les ondes andorranes, l'Espagne voulant la raffermir (1).

Le Conseil des vallées avait décidé, le 26 juin 1980, la création d'un organisme public, la « Radiodiffusion andorrane », qu'il espérait mettre en place dès *l'expiration* de l'échéance du 29 mars prochain. Mais, selon le P.D.A., certains conseillers des paroisses (municipalités) auraient amorcé « une véritable capitulation ». *Le* parti s'inquiète de la proposition des délégupés permanents des coprinces (2), acceptée par la syndicature (gouvernement) et la majorité des conseillers majeurs (sénateurs), qui remet en cause *les contrats*. Il demande la convocation *« urgentissime »* de l'Assemblea magna du peuple andorran, la mise en place de moyens d'information et l'ouverture de débats afin *« de démontrer aux sociétés étrangères et aux délégations permanentes que l'Andorre peut décider sans pression d'aucune sorte sur une question qui concerne pleinement la souveraineté de la principauté »*.

Déjà M. Delvigne, pour Radio-Andorre, a affirmé : *« Les exploitants de la station ne feront pas obstacle aux décisions du Conseil général des vallées de reprendre l'exploitation des radios à l'expiration des dernières conventions passées en 1961. »* Ces intentions ont été concrétisées dans un texte qui doit être soumis au Conseil général. En cas d'approbation, un mandataire du Conseil et le représentant des héritiers Trémoulet devront signer un acte par lequel les exploitants de Radio-Andorre *renoncent, au profit du Conseil* général, à leurs droits et s'engagent à lui remettre, dès le 29 mars prochain, l'exploitation.

Madrid n'a cessé d'exercer des *pressions à différents niveaux*, notamment par l'intermédiaire de M. Juan Duran Loriga, directeur général pour l'Europe du ministère des affaires étrangères. Du côté *français, la SOFIRAD* n'a rien laissé échapper de ses intentions, bien que Sud-Radio entende rester un poste périphérique français émettant à partir du territoire andorran, alors que Radio-Monte-Carlo, poste monégasque *contrôlé* par la SOFIRAD, émet depuis le territoire français.

LEO PALACIO.

(1) Sud-Radio, qui « arrose » une partie du Grand Sud-Ouest, fait ses émissions en français. Radio-Andorre, que l'on reçoit bien dans une partie de la région Midi-Pyrénées, utilise les langues française (15 heures), catalane (1 h. 30), espagnole (1 h. 30) et même l'occitan dans un bulletin destiné aux pays d'Oc. *Les sondages donnent* un million et demi d'auditeurs à Sud-Radio et un million à Radio-Andorre.

(2) Ces délégués sont, pour la France, le préfet des Pyrénées-Orientales et, pour l'évêque d'Urgel, un ecclésiastique. Les véritables représentants des coprinces en Andorre sont les viguiers français et épiscopal.

A San Remo, les premiers pas de Radio-K

*Plusieurs fois repoussée, la première émission de Radio-K (101,1 Mhz), à San-Remo, devait avoir lieu ce jeudi 26 mars. Des difficultés techniques dues à la neige, des lenteurs dans les transferts de fonds de l'Italie à la France, d'innombrables questions juridiques ont entraîné un retard d'environ quatre semaines sur la date initialement prévue (*le Monde *du 21 janvier).*

De notre envoyée spéciale

San-Remo. — Cette fois, l'équipe est prête. Et elle est prête à l'épreuve de force qui pourrait bien commencer avec le gouvernement français *(« pas plus que l'anarchie intérieure, le gouvernement ne tolérera l'anarchie venue de l'extérieur »*, avait déclaré M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication en janvier), avec T.D.F. (Télédiffusion de France), qui a déjà envisagé différentes ripostes possibles lors de son dernier conseil d'administration, début mars. *Un* brouillage ? Mais l'émetteur est puissant. *Un procès au gouvernement* italien pour non-respect du droit international des télécommunications ? Mais en implantant leur émetteur en Italie, les animateurs de Radio-K bénéficient d'une situation juridique extrêmement compliquée. Ce n'est pas une « radio libre », c'est une radio périphérique privée, qui émet à *partir de l'étranger sur la* France. Il y a des précédents.

A *San-Remo, on quitte la mer pour* grimper dans la montagne. On traverse la forêt, puis on débouche au-dessus des nuages sur le haut du Monte-Pignone (1 280 mètres). La grosse antenne de la R.A.I. brille au soleil. Derrière, plus petite, il y a celle de Télé-Monte-Carlo, puis, en cherchant, on en distingue d'autres, *dans les creux : antennes de radio* et de télévisions locales, une dizaine, peut-être davantage. L'antenne de Radio-K, un peu en contrebas, sort du toit d'une maison habitée par des *gardiens.*

Ce qui *compte pour l'instant, c'est de commencer* enfin. A quelle heure dans l'après-midi ? Quand tout le monde sera prêt (tout le monde est prêt, apparemment), quand l'émetteur sera en marche (il y a toujours l'impondérable), mais *« quand c'est parti, on ne s'arrête plus* et *ça dure des années »*, explique un des fondateurs de la radio, Pierre Crisol, ancien rédacteur en chef adjoint à R.T.L.

Il y a eu la longue phase préparatoire (le projet remonte à deux ans), de l'époque camping-gaz, puis *sans camping-gaz,* puis avec cuisinière à gaz, des problèmes inconnus, nouveaux, énormes, qui se posaient tous les jours *(« moi, journaliste, je suis devenu un peu le directeur d'une multinationale avec des problèmes d'Etat »*, dit Pierre Crisol). Ils sont là maintenant une dizaine, installés dans une villa à quelques kilomètres de San-Remo.

Le 25 mars au soir, on écoutait des morceaux de *bandes,* des disques. Les animateurs semblaient *préférer ne plus parler des programmes*, des informations, de ce langage nouveau qu'ils cherchent pour la radio. Ils avaient le trac, bien sûr. Quand ça commence, ça ne s'arrête plus.

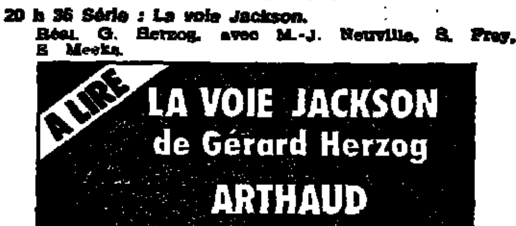
CATHERINE HUMBLOT.



Jeudi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : La voie Jackson.
Réal. G. Herzog, avec M.-J. Neuville, S. Frey, E. Meeks.



21 h 30 Magazine : L'enjeu.
De P. de Closets, E. de la Taille et A. Wettler.
La navette spatiale ; Les cols noirs se rebiffent ; Georges Chavanne : réagir ou disparaître ; Comment décrocher une embauche ?

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Le Grand Echiquier.
De J. Chancel.
Autour de Marie-Paule Belle : Françoise Mallet-Joris, Angelo Branduardi, Edith Butler, Maria Biasi, Michel Wackenheim, Dave, le quatuor Athenaeum, Jacques Debronckart, Martial Solal...

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : « le Clan des Siciliens ».
Film français de H. Verneuil (1968), avec J. Gabin, A. Delon, L. Ventura, I. Demick, A. Nassari, S. Chaplin. (Rediffusion.)
Un jeune tueur, évadé grâce au « clan des Siciliens », indique au patriarche, chef de clan, un coup sensationnel : le vol de bijoux exposés à Rome. Ce vol aura finalement lieu en détournant un Boeing qui transporte la collection.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Leçons de bonheur », de L. Atlan. Avec J. Stoleru, F. Marthouret, J. Bouiva et J. Coste.

22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert « Musique à découvrir » (en direct de l'Auditorium 105) : « le Bal vénitien » de Delvincourt ; « Carnaval à La Nouvelle-Orléans », de D. Milhaud ; « Fantaisie » et « le Bouquet de Béatrice », de Daniel-Lesur ; « Trois espaces sonores », de J. Rivier, avec Ph. Corre et E. Exerjean, pianos, et le Quintette à vent de l'Orchestre national de France.

22 h 30, Ouvert la nuit : le lied schubertien ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent : François Vercken (Vercken, de Lassus, Palestrina, Narayan, Parker, Ohana, Berio).

Vendredi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Pas besoin de se déranger pour voir.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 25 Waldo Kitty.
16 h 54 Croque vacances.
Atomas, la fourmi atomique ; 17 h 2, Bricolage (et à 17 h 38) ; 17 h 6, Variétés (et à 17 h 35) ; 17 h 9, Isidore, le lapin ; 17 h 25, Les comètes ; 17 h 45, Scoubidou.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La voie Jackson.
Réal. G. Herzog. Avec M.-J. Neuville, G. Marchand, S. Frey...
22 h Opéra première : « le Grand Macabre », de Ligeti.
Cet opéra en deux actes de György Ligetti, composé en 1936, a été créé à l'Opéra de Stockholm en 1978. Le compositeur, Daniel Mesguich (le metteur en scène), Bernard Lefort, administrateur de l'Opéra de Paris, la soprano Eliane Lubin et le baryton Peter Gottlieb qui en ont été les interprètes, présentent cette œuvre contemporaine.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le Mensuel.
15 h Série : Le Saint.
16 h Magazine : Quatre Saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... La presse française.
L'essor (de 1830 à 1870).
Une histoire de la presse pendant les périodes critiques : la Révolution, le Ier Empire.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La guerre des insectes.
D'après J. Courtois-Brieux ; adapt. G. Questi ; réal. P. Kassovitz, avec M. Carrière, V. Tennant, M. Fernandes...
Le sac du professeur Anderson a été subtilisé dans l'avion qui le mène à New-York. Où il s'agit d'éviter une catastrophe mondiale.
22 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Trois grands romanciers d'ailleurs.
Avec I. Calvino (« Si par une nuit d'hiver un voyageur »), I. Kadaré (« le Crépuscule des dieux de la steppe » et « le Grand Hiver »), W. Styron (« le Choix de Sophie »), et la participation de M. Rambaud, traducteur de W. Styron, et de D. Salenave, traductrice d'I. Calvino.
23 h 5 Ciné-club (cycle charme du cinéma d'avant-guerre) : L'Habit vert.
Film français de R. Richebé (1937), avec E. Popesco, V. Boucher, J. Berry, A. Lefaur, P. Larquey, M. Lemonnier, C. Lamy, Palau. (N. Rediffusion.)
Membre célèbre de l'Académie française et mari le plus trompé de France, un vieil aristocrate est amené à soutenir la candidature d'un amant de sa femme à un fauteuil d'académicien.
L'esprit satirique d'une comédie de Boulevard « Belle Epoque » (de Flers et Caillavet) transposé dans les années 30 par Louis Verneuil. Des numéros d'acteur éblouissants.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale de la mutualité française.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Dog-connection.
L'horrible trafic de chiens qui se constitue à travers plusieurs pays. Un reportage de C. Druhot.
21 h 30 Dramatique : « les Panthères ».
D'après Boileau-Narcejac. Réal. P. Masson. Avec L. Grinda, A. Boudard, A. Dombasle, M. Colins, D. Ayme, C. Petit, etc.
Fantaisie policière mettant en scène cinq femmes toutes amoureuses d'un compositeur de musique.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paroles d'ici, paroles d'ailleurs *(Quel Küsniewicz et quelle Pologne ?)* ; 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne : H. Corbin et les avicennisants français.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : La nuit appelle l'aurore, avec R. Huyghe et Daisaku-Ikeda.
11 h 2, Musique nouvelle à Lyon.
12 h 5, Agora : Avec J. Grosjean.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes : En Afrique.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : Œuvres, de P. Lagerkvist.
14 h 47, Un homme, une ville : Proust à Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : La musique de A à Z.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : *L'évolution des espèces et la biologie moléculaire.*
20 h, Roger Vailland, esquisse pour le portrait d'un vrai libertin.
21 h 30, Black and blue : Musiques noires.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Quotidien-Musique : Œuvres* de Vivaldi, Stravinski, Scarlatti ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : œuvres pour clavier de M. de Falla ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, *Informations culturelles.*
9 h 2, Le Matin des musiciens : Maurice Ravel : l'ordre et l'aventure (V : Ravel et nous).
12 h, *Musique de table : Musique légère (Roger-Roger,* Nicolai) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Régis Pasquier.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : 15 h, Dialogue instrumental : œuvres d'Hindemith, Brahms, Strauss ; 16 h, L'Opéra de la semaine : « l'Elixir d'amour », de Donizetti, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, dir. J. Pritchard.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine, de D. Lemery ; 20 h, Actualité lyrique.
20 h 20, Concert (émis de Baden) : « Concerto pour violon et orchestre n° 2 en ut dièse mineur » de Chostakovitch, « Symphonie n° 6 en la mineur » de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kondrachine, avec G. Pauk, violon.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec B. Engerer au piano ; 23 h 5, Vieilles cires : L'art de Fritz Busch (Berlioz, Reger) ; 0 h 5, Jazz Forum : Itinéraire de Charles Mingus.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 26 MARS

— *M. Michel Debré,* candidat à l'élection présidentielle, est l'invité de l'émission « Forum » sur R.M.C., à 19 heures.

— *Mme Monique Pelletier,* ministre délégué auprès du premier ministre, et *M. Pierre Juquin,* membre du bureau politique du P.C., participent à l'émission « Face à face » sur R.T.L., à 18 h. 30.

VENDREDI 27 MARS

— *M. Emmanuel Maffre-Beaugé,* député européen élu sur la liste communiste, est l'invité de l'émission « Le choix » sur Sud-Radio, à 7 h. 45.



SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : le Montreur d'ombres, d'A. Robison ; 19 h. : Yold-up en plein ciel, de M. Robson ; 21 h. : Inspecteur de service, de J. Ford.
Beaubourg (276-55-57), 15 h., Semaine du cinéma tunisien : Rhapsodie berbère ; Carthage l'éternelle ; Kairouan, la médina de Tunis ; un défi ; 17 h. : l'Ile du bout du monde, d'E. T. Greville ; 19 h. : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen.

Les exclusivités

ACCROCHE - TOI, J'ARRIVE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont - Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Capri, 2e (508 - 11 - 69) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUE BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56 - 70) ; Paris, 8e (359 - 53 - 99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326 - 79 - 17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE, LES FILLES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75)
CELLES QU'ON A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LE CHINOIS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Rex, 2e (236-83-93), Montparnos, 14e (327-52-37).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11)
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA DAME AUX CAMELIAS (*) (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Murat, 16e (651-99-75) Athéna, 12e (343-00-65), Wepler, 18e (380-70-00).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Forum-Cité, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme 2e (742-97-52)
DYNASTY (Chin.-Taïwan, v.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67)
FAME (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LA FIANCEE DE L'EVEQUE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
FLESH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) H Sp., Athéna, 12e (343-00-65) H. Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26). France-Elysées, 8e (723-71-11). Parnassiens, 14e (329-83-11). Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
HURLEMENTS (A., v.f.) (*) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) (*) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-45), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOTOS SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23). Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52).
RAGING BULL (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99). UGC Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23) UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
RECHERCHE (Iran), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 6e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint - André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), Balzac - Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UN MAUVAIS FILS (Fr.), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
VENDREDI 13 (A.) (**), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-57-34), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
L'IDIOT (Jap., v.o.) . Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60)
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Théâtre Present, 19e (203-02-55).
QUAND LA VILLE DORT (Asphalt Jungle) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325 - 85 - 78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA VA COGNER, film américain de Buddy Van Horne. — V.O. : Publicis - Champs - Elysées, 8e (720 - 76 - 23) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83). — V.F. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742 - 56 - 31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206 - 71 - 33) ; Passy, 16e (288-62-34).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? film français de Georges Lautner. - Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DOS AU MUR, film français de Jean-Pierre Thorn. - Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'INFIRMIERE A LE BISTOURI FACILE, film italien de Michel Massimo Tarantini. — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86).
LA FILLE PRODIGUE, film français de Jacques Doillon. - Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (354-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
JAM DOWN, film français d'Emmanuel Bonn. - Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES PARENTS DU DIMANCHE, film hongrois de Janos Rozsa. — V.O. : Forum - Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
POINT FINAL A LA LIGNE, film français de Jean-François Gallotte et Irène Sohm. - Marais, 4e (278-47-86).
PSYCHOTRONIC MAN, film américain de Jack M. Sell. - Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN PETIT CERCLE D'AMIS, film américain de Rob Cohen. - V.O. : Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVRE VITE, film espagnol de Carlos Saura. - V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82). - V.F. : St-Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUVRIER 80, reportage collectif polonais (à partir de vendredi). - V.O. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. sp.

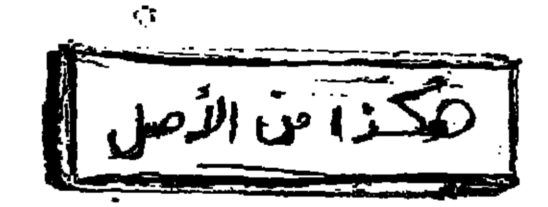
Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34). h. sp.
LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34). h. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17). U. G. C. Marbeuf, 8^e (225-18-45). U.G.C Gare de Lyon, 12^e (343-01-59). — V.f. : Magic-Convention, 15^e (828-20-64), Paramount-Montparnasse, 14^e (329-90-10).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Ermitage, 8e (359-15-71). La Royale, 8e (265-82-66). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CARABINE NATIONALE, (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).
LES 101 DALMATIENS (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46). Grand-Pavois, 15e 554-46-85).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CONSEQUENCE (All.) v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A.) (*), v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354 - 47 - 62) ; A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EASY RIDER (A., v.o.). : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
FANTASIA (A., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90)
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUE SANS JOIE (All.) (F. Muet), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SALONIQUE, NID D'ESPIONS (All.), v.o. : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. ; studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA STRADA (It.), v.o. : studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOMMY (A.), v.o. : studio Médicis, 5e (633-25-97).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.), (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. Fr. : Bio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

Les festivals

RETROSPECTIVE P. P. PASOLINI (vo.-v.f.), Action-République, 11e (805-51-33) : les Mille et une nuits (v.f.) (n.s.t.t.).
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) : en alternance : Portier de nuit, les Damnés, Flesh Gordon, Taxi driver, The Rocky horror picture show.
HOMMAGE A RENE CLAIR, studio 43, 9e (770-63-40) : A nous la liberté, Le million, 4 juillet, Sous les toits de Paris, Le silence est d'or, Tout l'or du monde.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
HOMMAGE A DOSTOIEWSKI, v.o., Cosmos, 6e (544-28-80) : Les vingt-six jours de la vie de Dostoïewski ; l'Idiot (Lampin) ; l'Idiot (Pyriev) ; Crime et châtiment ; Les frères Karamazov.
ESCURIAL, 13e (707-28-04) (v.o./v.f.). En alternance : Festival d'Après Marguerite Duras : le Marin de Gibraltar ; Une aussi longue absence ; Moderato Cantabile ; Bonaparte et la Révolution (t. I.). — Festival Guy Gilles : Absences répétées ; le Jardin qui bascule ; le Clair de terre. — Festival Marguerite Duras : Nathalie Granger ; Détruire, dit-elle ; le Camion ; la Musica. — Festival J.-L. Godard : Alphaville ; Vivre sa vie ; Bande à part ; Une femme mariée.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o./v.f.). En alternance : Tintin et le temple du Soleil ; le Voleur de Bagdad ; les Fourberies de Scapin ; la Provinciale ; Extérieur nuit ; Hester Street ; Rencontre avec des hommes remarquables ; Phantom of the Paradise ; Tommy ; C'est la vie ; Dersou Ouzala ; les Chevaux de feu ; Family Life ; Casanova (Fr.).
A. CHRISTIE, (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Dix Petits Nègres ; Mort sur le Nil.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Promotion du cinéma : la Provinciale.
FESTIVAL DU TIERS-MONDE, (v.o.) Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
FELLINI, (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) : la Cité des femmes ; Prova d'orchestra.
BUNUEL, (v.o.). Palais des Arts, 3e (272-62-98), en alternance : Don Quintin ; l'Amer ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; la Montée au ciel ; Viridiana ; la mort en ce jardin.
FESTIVAL MOUVEMENT OUVRIER, (v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Harlan County U.S.A. ; La vie est à nous ; Borinage (Ivens, muet).
TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99) : les 400 coups ; Jules et Jim ; la Peau douce ; Farenheit 451 ; Tirez sur le pianiste.
SAINT-LAMBERT, 15e (532 - 91 - 68) (v.o./v.f.). En alternance : Tintin et le Temple du Soleil ; les Voyages de Gulliver ; la Flûte à six schtroumpfs ; Mon beau légionnaire ; Nous nous sommes tant aimés ; le Locataire ; les Mille et une nuits ; Satyricon ; Music Lovers ; Délivrance.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04). En alternance : les Aventures de Pinnochio ; Aladin et la lampe merveilleuse ; la Fée du temps ; Médée ; Porcherie ; Caligula.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 14 h. : IF ; 16 h. (+ S., 0 h 10) : Le dernier tango à Paris ; 18 h 05 : les Visiteurs ; 20 h (+ V. 0 h 10) : Un tramway nommé désir ; 22 h 10 : Marathon man.
RIVOLI - CINEMA, 4e (272-63-32), 12 h 10 : Nouveau festival burlesque américain (v.f.) ; 16 h. : le Cameraman (v.o.) ; 18 h : Une nuit à Casablanca (v.o.) ; 14 h, 20 h : Les disparus de Saint-Agil ; le Criminel (v.o.) ; 22 h : Un chien andalou ; Freaks (v.o.).
CLUNY - PALACE, 5e (354-07-76). Festival Mel Brooks (v.o.) : Un drôle de séducteur.
CINE - POCHE, LUXEMBOURG, 6e (633-97-77) (v.o.), I. 10 h., 12 h. : Rachel, Rachel ; 14 h. à 18 h. : Sept Morts sur ordonnance ; 20 h., 22 h : Un été 42 ; 24 h. : American Graffiti. — 10 h., 12 h. : Harold et Maude ; 14 h. à 18 h. : Mort à Venise ; 20 h., 22 h. : Lisztomania ; 24 h. : Breaking Glass. — II. 10 h., 12 h. : Que le spectacle commence ; 14 h. à 18 h. : Chinatown ; 20 h., 22 h. : Next Stop, Greenwich Village ; 24 h. : Quoi de neuf, Pussicat ?
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. : I. : 13 h. 15, J., V., L., Mar. : Iphigénie ; 14 h., Mer., S., D. : Jeux interdits. 15 h. 30, Merc., S., D. : la Flûte enchantée ; J., V., L., Mar. : les Trois Jours du condor. 17 h. 45 : Masculin - féminin. 19 h. 50 : L'important, c'est d'aimer ; 22 h. : Breaking Glass. V., S., 24 h. 15 : Easy Rider. — II. : 13 h. 45, Mer., S., D., 13 h. 45, 16 h. 10 : le Seigneur des animaux. 14 h., J., V., L., Mar. : le Dernier Tango à Paris. J., V., L., Mar., 16 h. 10 : Fellini-Roma. 18 h. 30 : J'irai cracher sur vos tombes. 20 h. 30 : A bout de souffle. 22 h. 15 : Pierrot le Fou. V., S., 24 h. : Phantom of the Paradise.
CALYPSO, 17e (380-30-11), I. : Molière, les Damnés (Ang.). Mort à Venise (v.o.), Taxi Driver (v.o.), Bonnie and Clyde (v.o.). — II. : Festival J. Huston (v.o.). 13 h. 50 : Promenade avec l'amour et la mort. 15 h. 40 : Casino Royal. 18 h. : Fat City. 19 h. 50 : les Misfits. 22 h. 05 J'ai même rencontré des Tziganes heureux. V., S., 24 h. : Rollerball.

هكذا من الأصل





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements achats

PART. ACHÈTE 3/4 PIÈCES A PARIS. ÉCRIRE : TADE, 51, RUE RENNEQUIN (17ᵉ).

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15ᵉ, 566-00-75 recherche Paris 15ᵉ et 7ᵉ pour bons clients appts toutes surf. et immeub. Paiement compt.

ACHÈTE directement URGENT, PARIS 2 à 4 pièces. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER - 873-23-55.

XVIᵉ, XVIIᵉ, NEUILLY 75 m² pied-à-terre, parking impératif. Tél. 577-96-85 ou le soir au 588-75-61.

ACHÈTE comptant sans crédit 3 à 4 PIÈCES, Paris. Urgent. Mme FAURE - 261-68-81 Le soir 900-84-25.

CHIRURGIEN recherche + ou — 120 m² PARIS RIVE GAUCHE Contacter Serge KAYSER 329-60-60, qui transmettra.

Cherche très grand appartement ancien divisible, ou petit immeuble parties libres comptant ou viager. Suis un particulier. Écr. s/nᵒ T026244M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

RECHERCHE, 1 à 2 pièces Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 9ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris (8ᵉ) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS. HÔTELS PARTIC. et VILLAS. ACHAT OU LOCATION **562-02-37**

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94) R.E.R. 200 M

12 APPTS DE STAND. 2-3 et 4 PIÈCES Livraison Juillet. Prix ferme et définitif. Sur place du samedi au lundi de 11 h. à 18 h. 15, quai de la Marne ou tél. 563-57-66.

hôtels particuliers

Sur VILLA MONTMORENCY 10 pièces, beau jardin. STRAUSS Téléph. : 527-50-25.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Près du château, charmant hôtel particulier à rénover. Tél. 524-63-26.

15ᵉ SUD PLEIN SOLEIL Hôtel part. 5-6 p., + gd atel. d'art., 320-73-37.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 12ᵉ SANS COMMISSION Importante société loue dans immeuble récent, bon standing

STUDIO 38 m² loyer 1.335 F charges 402 F.

2 PIÈCES 60 m² loyer 1.821 F charges 629 F, parking 216 F. S'adr. 220, r. du fg St-Antoine de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Tél. 372-52-06.

MONTPARNASSE 14ᵉ Immeuble tout confort SANS COMMISSION **4 PIÈCES** 77 m² loyer 2.859 F Charges 683 F. Parking 274 F. Téléphone pour visite : 273-21-20 heures bureaux.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS Dans imm. neuf jamais habité APPT DE PRESTIGE en dernier étage GRAND DUPLEX 170 m² + TERRASSE 155 m² AVEC BARBECUE grande réception, s. à manger 3 chambres, 2 bains, cuis. équipée, chbre de service, box, 15.000 F/mois 1.200 F de charges. Sur place de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h.

9, RUE STANISLAS 548-49-84 ou 266-36-36.

BEAUBOURG, immeuble caractère, asc., confort, 2 pièces cuisine, bains. 2.450.000 F + charges. 706-22-45.

PARIS-XIᵉ **Métro PARMENTIER ou OBERKAMPF** SANS COMMISSION Immeuble tout confort

STUDIO 35 m² + terrasse, 10 m², loyer 1.478 F, charges 313 F., parking 190 F.

2 PIÈCES 54 m², loyer 1.796 F. Charges 497 F, parking 190 F.

5 PIÈCES 100 m², loyer 3.108 F. Charges 920 F, parking 190 F. S'adresser 53-61, avenue Parmentier. Tél. : 355-52-46.

Région parisienne

Près PARLY 2 Réception + bureau + 2 ch. Sans vis-à-vis. Libre ste. 4.200 F ch. comp. 955-00-60.

Neuilly (Mᵒ Louise-Michel) 3 pièces, 65 m², cuisine équipée, terrasse 2.800 F + chambre. MONAL 051-38-03.

Propriétaire loue VILLA à SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE 5 chbres, salon, salle de séjour. Garage, 2 voit. Vue imprenable. Tél. 227-88-46, heures bureau.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES louer vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris 8ᵉ. rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS PARIS et MAISONS OUEST RÉSID. LOCATION OU ACHAT **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl., loyer garanti 5.000 max. 283-57-02.

locaux industriels

SOCIETE VEND **TERRAIN CONSTRUCTIBLE** (promotion immobilière poss.) **+ STATION SERVICE et PAVILLON D'HABITATION** situés en bordure de la R.N. 311 (rue d'Argenteuil) à Epinay/Seine 93. Faç. 44,60 m, superf. 2.060 m²

Les offres sont à adresser jusqu'au 15 avril 81, dernier délai à la Direction-Comptabilité BP 104, 92045 Courbevoie sous doubles enveloppes cachetées, la seconde contenant l'offre et mentionnant le nom du terrain, ainsi que le nom du journal et la date de parution de l'annonce.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. J. Clerc. Tél. 606-50-80, poste 313, le vendredi toute la journée.

bureaux

PARIS FLASH BUREAU Domiciliation Constit. stés **605-43-21**

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2ᵉ.

MONTPELLIER BUREAU, siège social, permanence, téléphone, télex, secrét. (67) 60-72-99.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services **ASPAC** PARIS-8ᵉ 293-60-60 + votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION DE S.A.R.L. **TÉLEX** secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

SIÈGES DE SOCIÉTÉS avec secrétariat, tél., télex TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES. **Acte S.A. 261-80-88 +**

PARIS-11ᵉ Propriétaire loue 1.600 m² impeccables. 583-83-33.

DOMICILIATION 8ᵉ RC-RM 150 à 300/MOIS TÉLEX, SECRÉTARIAT **AGECO - 294-95-28.**

ÉTOILE dans hôtel part. grand standing 1 ou 2 burx, meublés ou non. Tous services : 285-21-64.

RUE FÉDÉRATION (15ᵉ) proximité Hilton, à louer immédiatement, bureau 2 pièces meublées, bail de 10.000 F par trimestre - Mme de Kerautem. Téléphone : 273-08-73.

fonds de commerce

vends pharmacie, grande ville du Sud-Est, prix 2.000.000 F., cabinet HYBORD, 11 bd M.-Clerc (26) VALENCE.

A VENDRE **PAS-DE-PORTE** à 77400 LAGNY Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1ᵉʳ étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet. **Tél. : 430-19-00** Bail nf, Loyer. min. 1.000 F/m.

COTE D'AZUR NICE 30 m. Promenade des Anglais Particulier vend surface commerciale ARTICLES SPORTS ET LOISIRS, 380 m² 15 mètres vitrines Super emplacement. Gros chiffre d'affaires. Possibilité vente murs. Écrire HAVAS, B.P. 346, 06072 NICE CEDEX. Référence nᵒ 666.

OUVERTURE — LA FONTAINE REBEVAL

Pour les "Nouveaux Parisiens" amoureux de leur vieille ville.

Un immeuble de "haut de gamme" dans un quartier très vivant et commerçant, proche des Buttes Chaumont.

85 appartements grand standing avec terrasse, bow-windows et balcons, du 2 pièces de 42 m² au 5 pièces de 112 m².

La Fontaine Rebeval : le confort raffiné allié au charme du passé.

Bureau de vente : Angle Boulevard de la Villette/Rue Rebeval 75019.
Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h - samedi et dimanche 10 h/12 h - 14 h/19 h. **TÉL. : 205.29.52.**

bélier

Je désire recevoir une documentation "La Fontaine Rebeval"
Nom ______
Adresse ______
Tel. privé ______ Tél. professionnel ______
Coupon à retourner à : Capri, 4, place Raoul Dautry 75015.

CAPRI La volonté de bien construire. 4, Place Raoul-Dautry Paris 15ᵉ **Tél. : 321.47.93**

LE BONHEUR EST A L'OUEST.

Ouverture du programme.
Prêt conventionné possible.

"Les Charmilles" à Montigny-le-Bretonneux.
Votre maison Ile-de-France à 29 km de Paris.

Imaginez-vous, tranquille avec votre famille, dans votre jardin au milieu d'un domaine de 3,6 hectares avec des arbres et une grande pelouse, loin des bruits de la ville, mais avec à deux pas l'infrastructure d'une vraie ville. 55 maisons particulières de un étage avec jardin privé de 250 à 1.000 m². Un choix de 5 types de maisons de 4 à 6 pièces de 141 à 175 m². Chacune est conçue avec intelligence, construite traditionnellement avec des materiaux de première qualite et un soin devenu rare aujourd'hui. De longs toits à forte pente, des decrochés de façade donnent à chaque maison un air tres personnel. Les pièces sont distribuees de façon à vous faire profiter au maximum des surfaces utiles. Vous aussi changez de vie et venez vivre aux Charmilles. Nous sommes à votre disposition pour mieux vous faire connaitre ce programme.

Bureau de vente : Quartier du Plan de l'Église **TÉL. : 043.01.41.**
Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h a 19 h - samedi et dimanche de 10 h 12 h à 14 h 19 h.

bélier

Je desire recevoir une documentation "Les Charmilles".
Nom ______
Adresse ______
Tel privé ______ Tel. professionnel ______
Coupon a retourner a : Capri, 4, place Raoul Dautry 75015.

CAPRI La volonté de bien construire. 4, Place Raoul-Dautry Paris 15ᵉ **Tél. : 321.47.93**

pavillons

Part. vend Pav. La Celle-les-Bordes, 6 p. 140 m² hab. sur terr. pays. de 660 m². A 10 mn de Rambouillet et 10 mn de la Vallée de Chevreuse, en bord. de forêt. R.E.R. à St-Rémy et train à Rambouillet. Px 750.000. Tél. le soir : 485-23-99 apr. 19 h.

TREMBLAY-LES-GONESSE, vd pav. 5 p., tt cft., ch. cent., gar., jard. clos, 900 m². Sam., dim. 11 h à 18 h. 39, rue de Roissy.

MONTESSON LIMITE LE VÉSINET 10 mn R.E.R., pavillon, bon état, séj., 2 ch., cuis., bains, cft., ch. gaz, jard., gar. Prix 430.000 F. Exclusivité. Agence de la Terrasse Le Vésinet - 976-05-90.

ANTHONY 3 minutes RER. Particulier vend charmante maison 4/5 pièces, jardin 490 m². Prix 770.000 F. Téléphone 624-32-24.

LA CELLE-SAINT-CLOUD Coquet pavillon en meulière quartier résidentiel, 3 pièces, cuisine, w.-c., bains, terrasse, garage, sous-sol, excellent état, jardin, 650.000 F. 576.73-94.

POIGNY-LA-FORÊT (78) - 6 km GARE **PAV.** moderne sur sous-sol complet, plain-pied, séj., cuis., bains, tt cft, cuis. d'été. Jard. 800 m². 690.000 F. Très gdes facilit. de paiement. **CHARON - 483-32-54**

ANTONY centre. Pavillon, 8 p., jard. Conv. prof. libér. 580.000. PESCHARD - Tél. : 866-00-27.

villas

HOUILLES, pr. gare, belle maison sur 300 m², 6 pièces, cuis., bains. Survitrage, garage, parfait état, constr. traditionnelle 1962. 379-92-24.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE villa stand., hors domaine. 140 m² habitable. Séj. 47 m², 3 chbres, 2 bns, ss-s. compl., ter. clos. 1.250.000 F. 056-53-19.

2 KM ST-NOM-LA-BRETÈCHE dans résidence, piscine tennis, séj. 43 m², cuisine 14 m, 3 ch., 2 bs, combles aménageables gar., terr. 900 m². Parfait état 1.050.000 F. 056-53-19.

CHEVREUSE 78 Ds Résid. « Les Hauts-de-Chevreuse ». Maison récente de 225 m² hab. sur 750 m² de jardin. Dble séjour + s. à manger (cheminée). 5 chbres + 3 s. de bains + cuisine équip. Dble garage. Après 19 h. 750-21-45.

Étang-la-Ville - St.-Germain. Rueil : VILLAS NEUVES standing, de 4 à 8 P., habit. de suite reprise poss. de v/habitation. Lelu, tél. : 534-57-40.

Près RER. BOISSY, part. vend dans résidence luxueuse : piscine, école, ville haut standing, sur 1.100 m² environ. 7 pièces principales, cheminée, cuisine équipée, 3 salles de bains, cellier, garage. Impeccable. 002-24-87.

fermettes

MONTARGIS 110 km autoroute Sud. Sortie gros bourg. A SAISIR TRÈS RARE sur PARC 1 HECTARE Planté vieux chênes. Splendide fermette aménagée, réception, séjour rustique, cheminée, cuisine, 5 chambres, bains, w.-c., grenier, grange attenante. Px total 318.000 F. Traite avec 32.000 F cpt. TURPIN RELAIS MIEL Montargis, tél. (38) 85-22-92 et après 19 heures 16 (38) 96-22-29.

ISOLÉE dans région verdoyante et boisée, belle fermette TYPIQUE BERRICHONNE, construction pierre, toiture bon état, 2 pièces, carrelage ancien, cheminée rustique, four à pain, grenier amén., grange, écurie, cellier (4 pièces possibles), garage, terrain atten. 1.300 m², eau, électricité, branchées. PRIX : 106.000 FRANCS crédit personnalisé jusqu'à 90 %. **PROGECO** 12, place Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX, tél. (16-54) 22-09-31 ou 22-30-21.

maisons de campagne

Entre mer et montagne dans petit village près de Béziers, maison de campagne, 6 pièces, garage, terrasse et jardin d'agrément. Prix 380.000 F. Téléphone (67) 28-82-47.

terrains

LOUVECIENNES Pr. Paris Ouest EXCEPTIONNEL Terrain boisé 6.000 m² site CHATEAU DU BARRY. Permis de construire accordé. VILLA GRD LUXE - PRIX ÉLEVÉ Continental Immobilier Tél. : 742-58-34.

PART. vend magnifiques terrains boisés avec tennis, bord de mer. MORBIHAN, Bastard, 2, rue Meissonier, 75017 Paris.

A VENDRE NORMANDIE 3 belles parcelles 1.400 m² chacune, viabilisées, dans joli bourg près les ANDELYS, campagne agréable, 25 km ROUEN. 100 km PARIS, proximité autoroute. Tél. (16-47) 05-28-21 (16-47) 27-27-78.

BOUGIVAL Cadre exceptionnel proche gare (50 trains/jour : Saint-Lazare). Terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier Tél. : 742-58-34. Immobilière 78 Tél. : 969-50-55.

chalets

SERRE-CHEVALIER Hautes-Alpes, station hiver-été (pied des pistes) vend séper. ou en total., gd chalet 240 m² tt cft, 10 p. + 2 stud. individ. Tél (92) 24-01-89.

propriétés

Normandie vends Propriété de caract., parfait état, 120 m² hab. Tt cft. Terr. 1.700 m² planté, clos, dépendances. 720.000 F. Env. photo. Tél. : (33) 27-05-63.

A 3 KM CENTRE **AIX-EN-PROVENCE** Splendide propriété de standing, sur 15.000 m², bâtisse rénovée, 420 m² habitables, piscine, dépendances, arbres centenaires, soleil, calme, confort. Prix : 2.250.000 F. Téléphone : (91) 54-92-93.

MORANGIS TS TRANSPORTS Excep. villa, 8 p., tt cft, p. de taille, s.-sol tot., toit. 4 pentes, gde fac. sur 758 m² clos. Prix 1.200.000. Créd. 283-92-44.

SCEAUX PARC, AV. LE NOTRE, maison début XXᵉ élevée sur s.-sol. **6/7 P.** cft., terrasse avec gar., sur 1.000 m² jar. 1.950.000 F - Tél. 577-96-85.

Courson-Monteloup (91680) Propriété 6-7 pièces, cuis., w.-c. A rénover. Jardin 1.800 m² clos murs. 385.000 F - 280-67-82.

LOIRET luxueuse ferme sur 25 ha, possible augmenter superficie jusqu'à 40 ha. Etang. Possibilité location chasse 180 ha attenants. Ecr. Havas Montargis nᵒ 200534.

LE VÉSINET BELLE PPTÉ familiale, récept. 80 m², 6-7 chambres, bibliothèque, pav. de gardiens, PISCINE, PARC 2.000 m². IMMOB. OUEST, tél. 976-18-18.

VEND ou ÉCHANGE belle ppté de l'Eure, 135 km Paris, contre appt Paris, valeur 800.000 F. 742-32-95. w-e (32) 45-00-34.

LE PERREUX Particulier vend propriété 360 m² hab, sur 1.000 m² de jardin paysagé, piscine chauffée, pavillon de gardien, garage 2 voitures, excellent état. 1.650.000 F. Tél. h. de bur. : 371-76-19 ; le soir, samedi et dimanche : 324-33-22.

A vendre, Bourgogne Morvan, belle propriété de caractère, confort. Tél. (85) 52-04-04.

Malans (70), prox. Dole (39) vens gde propté maison maître, dépendances, verger, entrée, close. Bord riv. Visit. 18-20 avril ap.-m. T. (91) 88-09-08, soir.

MONTIGNY-SUR-LOING au bord rivière, belle maison de caractère, 10 pièces, garage, tout confort. Pav. garde, parc paysagé 4.500 m². VUE IMPRENABLE. Prix 1.200.000 F à débattre. IMMO 112, tél. 355-59-88.

BRETAGNE SUD Particulier vend très belle prop. 7 pièces, 3 bains, parc 6.500 m², accès direct sur bras de mer, vue exceptionnelle, site protégé, proximité plage et petit port. Tél. : 723-92-87.

30 KM Ouest, ppté rurale de charme pr recevoir, liv. 80 m², s. à mang. 35 m², 5 ch., bur., 3 bns, gde cuis. aménagée, jard. 1.000 m². Tél. 975-76-14.

manoirs

44-56 : MANOIR vieux logis avec 2 ha, ville région Rochefort-en-Terre, 5 pièces, cft, 1.500 m² boisés : prix 170.000 F. **CELTIQUE (40) 71-80-18.**

domaines

LOIRET 135 km PARIS, joli TERRITOIRE chasse et culture de 52 ha, bois et plaine dont étang 5 ha, bâtiments fermes à restaurer, possibilité augmenter superficie. Écrire Havas GIEN, Nᵒ 200.672.

LOIRET 125 km PARIS, joli MANOIR 15 pièces, tout confort, dépendances, sur 8 ha très beau parc, étang, possibilité location chasse, 60 ha attenant. Écrire Havas Montargis, Nᵒ 200.671.

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements 45-41-18-89-58. Écr. nᵒ 200.593, agence Havas, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

châteaux

Part. vend château XVIIᵉ, 4 ha, 14 p., Bourgogne, A6, Pouilly. Prix 770.000 F. Téléphone (80) 90-08-75.

viagers

Sociétés spécialiste viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garantie. Étude gratuite discrète.

MICHEL-ANGE RUE 115 m² Bel imm., tout cft, 3ᵉ, asc. Occupé 75 ans. 410.000 + 2.301/mois 266-32-35 **FONCIAL**

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, 8e. 266-32-35. Spécialiste 42 ans d'expérience. Étude gratuite, rente indexée.

GARCHES, part. vend. viager libre, pavillon 5 p., tt cft., 2 têtes 68/72 ans bouquet 370.000 F., mens 2.900 F., sur place samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 13, rue des Renaudières.

GRAND 3 P., CFT, 2ᵉ ét. imm. 10ᵉ. Mᵒ STRASBOURG-ST-DENIS 138.000 F + 1.000 F. Occupé femme 77 ans. Viagers F. CRUZ, 8, r. La Boétie - Tél. 266-19-00.

WAGRAM - PEREIRE Très bel imm. sans vis-à-vis, 5ᵉ, asc., balcon, 4 p., 105 m². Occupé 1 tête. 350.000 cpt + 4.500 F/mois 266-32-35 **FONCIAL**

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris (11ᵉ). Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience. Discrétion, conseils.

INFORMATIONS « SERVICES »

CONSOMMATION

Les garanties après-vente

L'acheteur d'une machine à laver, d'un réfrigérateur, d'un robot ; celui qui, par exemple, s'est rendu au dernier Salon des arts ménagers, peut être attiré par les prix, souvent attrayants, qu'on lui propose. Mais le prix d'achat n'est pas tout.

Il faut savoir que 27 % des téléviseurs vendus chaque année tombent en panne, 20 % des lave-vaisselle et 16 % des machines à laver le linge. Et aussi que trois cent cinquante mille dépanneurs se rendent chaque jour à domicile pour effectuer des réparations. Ces dépannages sont souvent coûteux, et l'on pourrait parfois les éviter si, au moment de l'achat, on avait recueilli auprès des vendeurs un maximum de renseignements concernant, en particulier, la qualité du service après-vente et la nature des garanties proposées.

Jusqu'à présent, à moins d'être très averti, il était difficile de les connaître avec précision. Trop pressés d'attirer le client par des prix d'appel, les vendeurs négligeaient souvent de leur donner des informations précises concernant, par exemple, le coût de la livraison à domicile ou de la mise en service, ou bien, en cas de panne, les frais de déplacement du réparateur. Les choses devraient changer cette année. Après dix ans de concertations et de discussions entre professionnels, pouvoirs publics et organisations de consommateurs, l'AFNOR, l'Association française de normalisation, vient d'établir un contrat type de garantie, le contrat AFNOR X 50-002, et incite tous les vendeurs à le proposer à leurs clients.

En six articles, ce contrat permet de savoir précisément et par écrit ce que le vendeur garantit à son client.

L'article premier rappelle les références de l'appareil.

L'article 2 précise si la livraison se fait à domicile et si elle est gratuite.

L'article 3 concerne la mise en service par le vendeur. Est-elle gratuite, sinon combien coûte-t-elle ? Quand sera-t-elle effectuée ?

Le vendeur doit également préciser ce que la mise en service comprend : vérification du bon fonctionnement de l'appareil, explications, remise d'une notice d'emploi et d'entretien, ainsi que du certificat de garantie.

Les articles 4 et 5 portent sur les garanties :

— La garantie légale, qu'on appelle aussi garantie des vices cachés. La loi prévoit (article 1641 du code civil) que le vendeur ou le constructeur est responsable des défauts qui rendent tout appareil impropre à l'usage. Cette garantie est gratuite, obligatoire et n'est pas limitée dans le temps ;

— La garantie contractuelle, en revanche, c'est-à-dire celle proposée par le vendeur, est facultative, gratuite, mais limitée dans le temps. Il s'agit le plus souvent d'une garantie pièces et main-d'œuvre.

En plus de cette garantie, les vendeurs proposent parfois, moyennant le paiement d'un forfait, une assurance complémentaire, qu'ils nomment à tort garantie, à tort puisqu'elle est payante, alors que le terme de garantie implique la gratuité. Les prestations que cette « assurance » couvre réellement doivent être clairement indiquées dans le contrat.

Il faut d'ailleurs en lire attentivement les clauses, car les vendeurs font payer parfois à leur client ce que la loi leur accorde gratuitement. Enfin, au dernier article de ce contrat, sont exposées les différentes possibilités de recours qui sont offertes aux consommateurs en cas de litige : B.P. 5000, associations de consommateurs, etc.

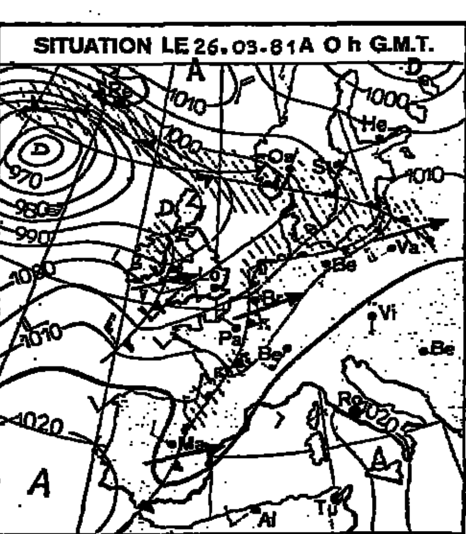
Pour être conformes à la norme, ces nouveaux contrats de service après-vente doivent être complètement remplis et annoncer sans ambiguïté les prestations fournies. Bien qu'ils aient été portés à leur connaissance, les professionnels ne sont pas obligés de les proposer à leurs clients. Aux clients, cependant, de faire leur choix en fonction des garanties qu'on leur offre.

DOMINIQUE DAMBERT.

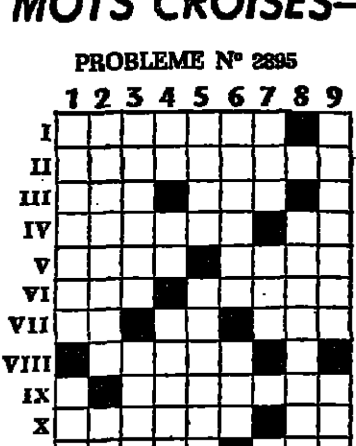
★ On peut se procurer le contrat AFNOR X 50-002 de garantie et de service après-vente au siège de l'Association française de normalisation, tour Europe, Cedex 7, 92080 Paris - la Défense. Tél. 778-13-26.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.03.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.3.81 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 mars à 0 heure et le vendredi 27 mars à 24 heures :

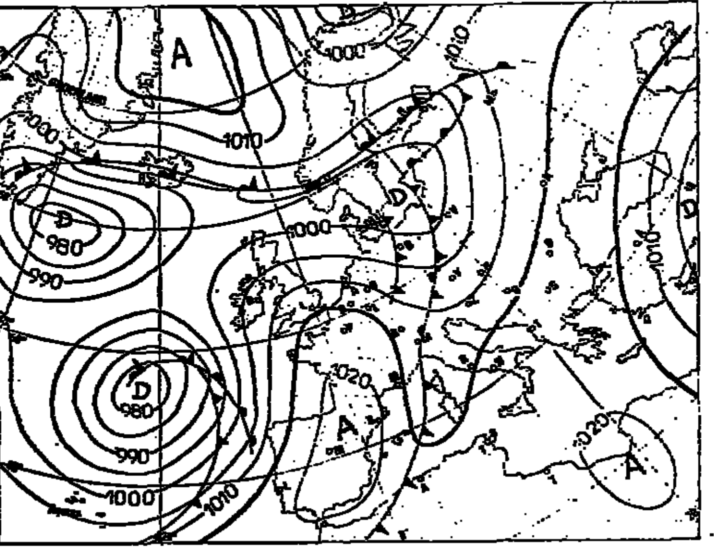
Une haute pression se manifestera vendredi sur la France, mais elle ne sera que passagère : une perturbation affectera l'après-midi et le soir nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Vendredi 27 mars, il y aura encore quelques ondées orageuses le matin en Corse, mais de belles éclaircies se développeront ensuite. Sur le reste de la France, la matinée sera un peu plus fraîche que la veille. Des bancs de brume ou de brouillard se formeront en fin de nuit, ils se dissiperont en fin de matinée. Au cours de la journée, le ciel deviendra très nuageux dans l'Ouest. Il pleuvra l'après-midi sur le littoral de l'Atlantique et ces pluies gagneront, dans la soirée et la nuit, le Bassin aquitain, la Vendée, la Bretagne, puis la Normandie et l'ouest du Bassin parisien ; elles seront parfois accompagnées d'orages. Sur toutes ces régions, les vents de secteur sud se renforceront ; ils deviendront forts le soir près des côtes et au large. Sur le reste de la France, malgré des nuages passagers, le temps sera le plus souvent ensoleillé.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du mercredi 25 mars ; le second, le minimum de la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 mars) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 25 et 13 ; Bordeaux, 28 et 11 ; Bourges, 24 et 11 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 27 et 10 ; Dijon, 23 et 10 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 19 et 10 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille-Marignane, 24 et 14 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 13 ; Paris-Le Bourget, 23 et 13 ; Pau, 27 et 10 ; Perpignan, 20 et 13 ; Rennes, 17 et 11 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 11 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 15 et 10 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 21 et 11 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 8 et 6 ; Genève, 21 et 11 ; Jérusalem, 20 et 7 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 14 et 10 ; Madrid, 24 et 7 ; Moscou, 8 et 3 ; Nairobi, 29 et 29 ; New-York, 7 et 1 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 17 et 8 ; Stockholm, 6 et 0.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



PROBABILITÉS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

SAMEDI. — Sur les Vosges, le Jura et les Alpes, temps médiocre avec pluie jusqu'à 2 000 mètres et au-dessus, neige parfois assez forte. Sur les Pyrénées et le Massif Central, une amélioration, mais toujours des averses de neige possibles.

DIMANCHE. — Temps plus variable, généralement beau le matin sur toutes les montagnes. Il fera un peu plus frais dans l'après-midi sur les Pyrénées, puis, sur le Massif Central, nouvelle arrivée d'une zone de pluie avec de la neige au-dessus de 2 300 mètres.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■				■	
IV							■		
V					■				
VI				■					
VII			■			■			
VIII	■						■		■
IX		■							
X							■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Occasion pour un sujet quelque peu Chinois de vous mener en bateau. — II. Personne jouant des flûtes en faisant « piano ». — III. Ville d'eaux d'où partit une dépêche altérée. Enjôlée. — IV. Régions se situant au nord de l'Atlas. Personnel. — V. Dans l'Orne. A une bonne presse à l'atelier. — VI. On l'a vue au Capitole, on la voit à Toulouse, mais il serait insolite de la rencontrer au Capitole de Toulouse. Purgatives ou sudorifiques selon la dose. — VII. Note. Facilement accepté par celui qui dédaigne l'argent. Epoque où les tas sur la grève ont remplacé les grèves sur le tas. — VIII. Enlevés par quelque chose de prenant ou pris par quelque chose d'enlevé. — IX. Rafraîchissements surtout réservés aux hommes. — X. Tels des régimes auxquels aspirent les tout jeunes. Qui se désintéresse manifestement du marasme de l'industrie textile. — XI. Crochets sinueux se situant en haut des quartiers. Ne saurait constituer un conseil de prudence.

VERTICALEMENT

1. Fut, pendant la guerre de Troie, un excellent agent de liaison. Eternel fauché. — 2. Marchand de mort. Ne se prend généralement que coupé. — 3. Fait perdre la face. Les uns sont électriques, d'autres travaillent sous tension. — 4. Relation du cercle. Le premier impair. Vaticinateur à l'époque d'Astérix. — 5. Repose sur un sommier. Clés de lutte. — 6. Sorte de préavis avant expulsion. Petit tamis de passage. — 7. Bon chez une personne accommodante. Fait prendre, *ex abrupto*, une position horizontale. — 8. De supposés voisins distants de quelques dizaines de millions de kilomètres. — 9. Vide son sac. Exsude.

Solution du problème n° 2894

Horizontalement

I. Rubanerie. — II. Italiques. — III. Vite. — IV. Ali ; Binic. — V. Lime ; Peso. — VI. Te ; Fessu. — VII. Sentir ; Es. — VIII. Tin ; Mie. — IX. Us ; Gare. — X. Capelines. — XI. Ecu ; Etêté.

Verticalement

1. Rival ; Sauce. — 2. Utilité ; Sac. — 3. Bâtiment ; Pu. — 4. Ale ; Tige. — 5. Ni ; Finale. — 6. Equiper ; Rit. — 7. Ru ; Nés ; Mène. — 8. Ienisseï ; Et. — 9. Es ; Couseuse.

GUY BROUTY.

BREF

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres sera organisé à la préfecture du Pas-de-Calais pour le recrutement de quatre médecins à temps complet au service de protection maternelle et infantile. Les candidatures sont à adresser avant le 30 avril 1981 à la préfecture du Pas-de-Calais.

★ Renseignements complémentaires au bureau du personnel (tél. : 21-96-00, poste 303).

EXPOSITIONS

« LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIEVE ». — L'exposition « La montagne Sainte-Geneviève, deux mille ans d'art et d'histoire » est présentée désormais jusqu'au 24 mai au musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003 Paris, tous les jours, de 10 heures à 17 h. 45, sauf le lundi.

LOISIRS

L'ILE-DE-FRANCE ARTISTIQUE. — Une carte sur le patrimoine artistique de la région d'Ile-de-France, éditée par l'Institut géographique national, vient d'être région avec le concours de l'ensemble des services des sept départements concernés. Cette carte au 1/150 000 présente tous les monuments, sites et emplacements remarquables de la région d'Ile-de-France, accessibles au public.

★ 20 F environ dans les points de vente habituels des cartes I.G.N., et en particulier au service de vente et éditions, 107, rue la Boétie, 75008 Paris.

MAISON

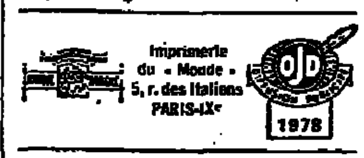
PAPIER - PEINTURE. — Donner l'impression d'une peinture à l'huile, telle était l'idée de Le Corbusier lorsqu'il créa une collection de papiers peints unis pour Salubra. Cette firme réédite ces papiers, imprimés selon une technique, qui leur donne un grain semblable à celui d'une peinture et dans les coloris mis au point par Le Corbusier : rose, grenat, bleu et jaune vifs, vert, rouge, beige, plus un blanc. Ces papiers peints sont vendus entre 10 francs et 30 francs le mètre linéaire, en 80 cm de large.

★ « Targos-Structures 2 », Salubra, 35, rue du Moutier, 93304 Aubervilliers. Tél. : 834-17-98. Liste des dépositaires sur demande.

TRANSPORTS

S.N.C.F. : LE GUIDE DU VOYAGEUR. — Comment préparer un voyage, acheter un billet, réserver des places, voyager avec son chien, enregistrer des bagages, voyager avec son automobile ou sa motocyclette, quelles sont les réductions offertes... La S.N.C.F. répond à toutes ces questions dans le nouveau « Guide pratique du voyageur ». Cette brochure de vingt-six pages est distribuée gratuitement dans toutes les gares et les agences de voyages.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 MARS

« Gainsborough », 10 h. 30, Grand Palais, Mme Zujovic.

« Bourdelle », 15 h., 16, rue Antoine-Bourdelle, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Exposition Jean Carlu », 15 h., 18, rue de Paradis, Mme Meyniel.

« Place Vendôme », 15 h., place Vendôme, Mme Oswald.

« Cour de Rouen », 15 h. 15, 25, rue Racine, Mme Barbier.

« Chefs-d'œuvre du Moyen Age », 15 h., 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais, Mme Angot.

« Fouquet », 10 h. 30, musée du Louvre, pavillon de Flore (Arcus).

« Cimetière du Montparnasse », 15 h., 3, boulevard Edgar-Quinet (l'Art pour tous).

« Hôtel de Lassay », 15 h., 6, place du Palais-Bourbon, Mme Camus.

« Hôtel de Lassay », 15 h., 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Maison des Carmes », 14 h. 30, 70, rue de Vaugirard, Mme Ferrand.

« Hôtel Meurice », 14 h. 45, métro Tuileries, Mme Fleuriot.

« L'Opéra », 15 h., marches, Mme Hager.

« Pissarro », 15 h., Grand Palais, che, M. de La Roche.

« Ancienne Egypte », 15 h., métro Louvre (Lutèce-Visites).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., P.-Y. Jaslet.

« Le Grand-Orient de France », portail de l'église (Paris et son histoire).

« Rue du Bac », 14 h. 30, métro Bac (Paris pittoresque et insolite).

« Notre-Dame », 15 h., métro Cité (Résurrection du passé).

Banque de France », 15 h., 1, place du Général-Catroux (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Pissarro », 10 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. Choffel : « La reine Mathilde » ; M. J. Muma : « Les grèves actuelles sont-elles sociales ou politiques ? » ; M. P. Bas : « Changer le régime ou changer les gouvernants ? » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. J. Bosio : « Les nouvelles méthodes de production du pétrole ».

15 h., 5, rue Largillière, M. F. Schwarz : « Les cycles historiques de l'ère du Verseau » (Nouvelle Acropole).

17 h. 30, 12, rue Cortot, Mme C. Dumas : « Les prémices du Chat noir : les hydropathes » (Centre culturel de Montmartre).

17 h. 45, 106, rue de la Pompe, Mme S. Lion : « Anatole France et la poésie » (Société Anatole-France).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER · TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES JONQUILLES

TIRAGE N° 21 DU 25 MARS 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	31	150	6	6 866	1 000
				0 696	5 000
2	4 622	1 000	7	47	150
	6 382	1 000		77	150
3	823	500		1 547	10.150
	0 113	1 000	8	8	70
	5 123	1 000		6 088	5 070
	5 863	1 000		2 948	10 070
	49 243	100 000		196 938	500 070
4	824	500		292 168	3 000 070
	844	500	9	939	500
	6 414	5 000		969	500
	9 734	5 000		6 199	5 000
5	5	70		40 149	50 000
	0 235	1 070	0	80	150
	4 805	1 070		4 930	1 000
	9 135	1 070		9 530	5 000
6	036	500			

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DU PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE SAMEDI 28 MARS 1981 A GRETZ (SEINE-ET-MARNE)

LOTO — TIRAGE N° 12 : 2 · 18 · 23 · 28 · 47 · 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 31

PROCHAIN TIRAGE LE 1er AVRIL 1981 VALIDATION JUSQU'AU 31 MARS APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 25 MARS 1981 - N° 21

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 mars 1981 :

UN DECRET

● Modifiant l'annexe II aux articles D. 131-7 à D. 131-10 du code de l'aviation civile concernant les services civils de la circulation aérienne.

UN ARRETE

● Instituant un certificat d'aptitude de chocolatier-confiseur.

UNE LISTE

● D'admission au concours pour le recrutement de magistrats ouvert en application de l'article 21 (alinéa 1er) de la loi organique du 29 octobre 1980.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	826 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

SOCIAL

HONORAIRES MÉDICAUX

Le tarif de la visite passe de 60 à 66 F à partir du 30 mars

Le tarif des visites des médecins généralistes « V » qui était fixé à 60 F depuis juillet 1980 est passé à 66 F à partir du 30 mars (soit + 10 % alors que l'indice officiel des prix s'est accru de 8,4 %, mais seulement de + 13,79 % depuis juillet 1979, alors que durant cette période les prix ont augmenté de 21,34 %). Pour les spécialistes, ce barème est fixé à 81 F, au lieu de 78 F, et pour les psychiatres à 113 F, au lieu de 110 F. Enfin, la lettre « K », pour les actes de chirurgie, passe de 9,20 F à 9,60 F. Ainsi les dirigeants de la Caisse nationale d'assurance-maladie ont-ils annoncé le 25 mars ces mesures *qui satisfont une partie des* revendications de la profession médicale. Elles vont au-delà de l'avenant tarifaire de la convention régissant les relations médecins-Sécurité sociale qui ne prévoyait qu'un relèvement de 3 F du barème de la visite du *généraliste* et de 0,20 F pour les « K ».

Le tarif accordé aux généralistes est supérieur de 1 franc à celui dit « syndical » appliqué de fait, et illégalement, depuis des mois par les adhérents de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), principale organisation de la profession (44 000 adhérents).

Ces décisions, annoncées par la direction de la caisse, ne surprennent guère, depuis le ralliement à la convention de la C.S.M.F., fin janvier, après huit mois d'opposition (*le Monde* du 27 janvier). La Confédération avait alors, selon ses dirigeants, accepté de signer, adoptant un « *oui mais* » pour « *veiller au grain, limiter les risques de la convention, protéger le droit des malades et celui des médecins* ». Et, de fait, s'asseoir à la table de la négociation.

Depuis, la discussion s'est poursuivie entre la caisse et les syndicats signataires, la Fédération des médecins de France (F.M.F.), dont le président, M. Pierre Belot, vient d'être réélu à l'unanimité, et la C.S.M.F. M. Maurice Derlin, président de la caisse, avait lui-même donné le ton, dès le 21 janvier, souhaitant « *une prochaine adaptation tarifaire* » de la lettre « V ».

Pour la C.S.M.F., le relèvement du tarif de la visite « *n'est que le rattrapage d'un retard d'un an. Cet acompte permet d'attendre la prochaine échéance tarifaire prévue en juin 1981* ». La F.M.F. estime, elle aussi, que « *cet acompte provisionnel* » permet « *de poursuivre avec sérénité les études techniques* » relatives à une nouvelle revalorisation.

La satisfaction semble assez générale à la veille des élections. Cette échéance n'étant sans doute pas étrangère à la bonne volonté ainsi exprimée par les pouvoirs publics à l'égard d'un corps médical quelque peu contestataire.

D. R.

APPEL A UNE JOURNÉE D'ACTION DU LIVRE C.G.T. ET C.F.D.T.

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. appelle les ouvriers du labeur à effectuer au minimum trois heures d'arrêt de travail le 27 mars pour protester contre la détérioration de l'emploi dans l'industrie graphique et à participer ce jour-là à un rassemblement place du Palais-Royal, à Paris. Cette consigne de grève ne concerne pas la presse parisienne, indique-t-on encore à la C.G.T.

Pour leur part, la Fédération du Livre papier-carton C.F.D.T. et le syndicat des journalistes C.F.D.T. appellent les travailleurs de la presse quotidienne régionale et départementale à « *une journée d'action pouvant aller jusqu'à un arrêt de travail* » le 27 mars pour « *la revalorisation des bas salaires et l'ouverture de négociations sur les nouvelles techniques dans toutes les formes de presse* ».

Enfin, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. appelle également à une grève des quotidiens régionaux et départementaux de vingt-quatre heures, ce même jour, « *entraînant donc la non-parution des journaux le 28* ».

LA GRÈVE DES FONCTIONNAIRES C.G.T.

« Une action politique », estime M. André Giraud, ministre de l'industrie

La grève des fonctionnaires, postiers, électriciens, employés communaux, C.G.T., décidée ce jeudi 26 mars pour s'opposer au « démantèlement » du service public, a été lancée pour « des *considérations politiques* », a déclaré M. André Giraud, ministre de l'industrie, qui a ajouté : « On peut se demander s'il ne s'agit pas là d'une répétition générale de l'état de grâce dont parlait un candidat à la présidence de la République. »

M. Marchais avait assuré, lundi à Antenne 2 : « L'état de grâce, je l'ai vécu en 1936 (...), cela a été la lutte des travailleurs pour imposer leurs revendications. »

Protestant notamment contre le « blocage » du pouvoir d'achat — en 1980, il a baissé, pour la première fois depuis l'instauration de la politique contractuelle, de 0,12 % à l'E.D.F., et l'on prendra connaissance ci-dessous de la situation salariale dans la fonction publique, — les fonctionnaires C.G.T. ont organisé, ce jeudi matin, une manifestation de la place de Clichy au Palais-Royal, à Paris (*voir page 38*).

Un incident a d'autre part eu lieu à Nanterre : la police est intervenue pour dégager les portes d'un dépôt R.A.T.P. bloquées par des autobus disposés par les grévistes.

Controverse sur l'évolution du pouvoir d'achat en 1980 : + 0,57 % ou – 2,74 % ?

Quelle a été l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires en 1980 ? Il a baissé de 0,17 %, selon la C.F.D.T., qui a pris en *compte à la fois l'indice officiel* des prix et l'indice d'évolution du traitement général de la fonction publique ; *il a chuté de 2,07 %*, par rapport à l'indice I.N.S.E.E., et de 2,74 % selon son propre indice, assure la C.G.T., qui parle *de rémunération de base nette* ; il s'est maintenu, avec une légère progression pour les plus bas salaires, d'après *l'I.N.S.E.E.* ; il s'est accru de 0.57 %, ont calculé les services du premier ministre (voir le tableau ci-dessous), qui prennent en considération la masse salariale brute — en progression de 14,25 % en 1980, — notion rejetée par l'ensemble des syndicats, qui raisonnent en niveau de salaire. Bref, dès que l'on fait parler la poudre des statistiques, on peut, c'est connu, tout faire dire aux chiffres sous la torture des équations.

Une chose est sûre : le traitement de base, en donnée brute, *des agents de l'Etat a augmenté*, l'an dernier, de 13,7 %, et la hausse des prix a été de 13,6 %. « *L'Etat a donné l'exemple dans le secteur public* », affirme le secrétariat d'Etat à la fonction publique, qui précise que les deux *principaux objectifs du gouvernement en la matière ont été atteints : maintien du pouvoir d'achat pour la quasi-totalité des* fonctionnaires et revalorisation des bas salaires. C'est ainsi qu'en septembre 1980 une prime a été versée : 300 francs pour les agents percevant moins de 3 731 francs bruts à Paris et 3 616 francs dans la dernière zone de salaire ; 150 francs pour les employés de l'Etat gagnant entre 3 731 francs bruts et 4 438 francs à Paris, entre 3 616 francs et 4 314 francs dans la dernière zone. C'est bien la preuve, disent les syndicats, *que le pouvoir d'achat n'était pas,* à cette époque, maintenu.

Il en sera de même, assurent les deux mêmes organisations, jusqu'au 30 avril. En effet, l'accord salarial, signé le 28 mars *1980 entre le secrétariat d'Etat à* la fonction publique et la FEN, F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et les *autonomes, est exceptionnellement* valable jusqu'au 31 mars, la politique contractuelle ayant été mise entre parenthèses le temps de l'élection présidentielle. Au 1er avril, interviendra une revalorisation automatique (hausse *des prix des mois connus* plus 1 % et moins les augmentations intervenues dans l'intervalle), que les intéressés ne percevront donc qu'à la fin du mois, avant que ne s'ouvrent de nouvelles négociations.

	1972 %	1973 %	1974 %	1975 %	1976 %	1977 %	1978 %	1979 %	1980 %
Augmentation de la masse salariale par rapport à l'année précédente (1)	8,80	11,75	17	18,50	15,16	12,23	12,20	11,91	14,25
Hausse annuelle des prix	6,90	8,50	15,20	9,60	9,90	9	9,70	11,80	13,60
Evolution du pouvoir d'achat	+ 2,40	+ 4,10	+ 2,90	+ 6	+ 5,07	+ 2,60	+ 2,80	+ 1	+ 0,57
— dont G.V.T. (2)	0,25	0,52	0,38	0,06	0,30	0,50	0,60	0,50	– 0,50

(1) *A effectif constant.*

(2) G.V.T. : glissement-vieillesse-technicité. Il s'agit des revalorisations de salaire résultant de l'ancienneté et de la qualification technique de l'employé.

★ Sources : services du premier ministre.

Il reste que, selon l'INSEE, *le pouvoir d'achat des fonctionnaires a connu une réelle érosion* depuis 1977. Entre octobre 1972 *et octobre 1976*, la *progression* annuelle moyenne du pouvoir d'achat, au regard du traitement net de retenues pour pension de retraite et cotisation maladie, a été de 2,2 % pour la catégorie A, de 3,1 % pour la catégorie B et de 3,2 % pour les catégories C et D. D'octobre 1976 à octobre 1980, c'est d'une régression qu'il s'agit pour la catégorie A (— 0,1 %), la catégorie B (— 0,3 %, et d'une infime hausse pour les deux plus basses catégories (+ 0,1 %).

Ce renversement de tendance a deux causes principales : les importantes revalorisations caté*gorielles, qui ont eu lieu de 1970* à 1974 pour les catégories C et D, de 1972 à 1976 pour la catégorie B, de *1974* à 1977 pour la catégorie A, et, avec l'arrêt, depuis, des réformes catégorielles, l'augmentation des cotisations de la Sé*curité sociale. Une réforme com*plète de la grille des salaires est en cours et l'on sait que le maquis des *rémunérations*, primes et indemnités en vigueur dans la fonction publique est particulièrement inextricable.

Enfin, comme dans le secteur privé, mais de façon moins importante, l'éventail hiérarchique (1) s'est resserré ces dernières années, passant *dans le secteur* public de 1 à 5 en décembre 1972 à 1 à 3,9 en décembre 1976 et à 1 à 3,8 en *octobre 1980*, non compris les douze mille hauts fonctionnaires, qui ne représentent que 0,6 % des effectifs. — M. C.

1) Ecart entre le salaire minimum net et maximum net.

Un maquis inextricable

Dans les 13,7 % d'augmentation accordés au titre de 1980, figurent les 3 % attribués au 1er janvier 1981 et c'est là l'essentiel de la polémique entre le gouvernement et certains syndicats. « *A partir du moment où il y a rattrapage en fin d'année*, disent notamment la C.G.T. et la C.F.D.T., *M. Barre affirme qu'il a maintenu le pouvoir d'achat. C'est d'autant plus faux que ces 3 %, les fonctionnaires ne les ont touchés qu'au 31 janvier 1981. L'augmentation précédente datant du 1er octobre, ils ont perdu durant toute cette période.* »

● *La C.G.T. envisage la nationalisation des grands groupes agro-alimentaires.* — Au cours d'une conférence de presse, mercredi 25 mars, les responsables des fédérations de l'agriculture, des forêts et de l'industrie alimentaire ont présenté un programme de nationalisation qui concerne d'abord B.S.N.-Gervais-Danone, la Générale Sucrière, Beghin-Say, Stella-Artois, Heineken, les pâtes alimentaires, les eaux minérales. Pour un second temps, *la C.G.T. prévoit la nationalisation* de Pernod-Ricard, General Biscuits et des installations en France de Nestlé *et* Unilever. D'autre part, les trois fédérations (agriculture, forêts, industries alimentaires) devraient se réunir en une seule fédération agro-alimentaire et forestière. Le congrès constitutif se tiendra au Havre du 11 au 14 juin.

● *Accident mortel dans une mine du Pas-de-Calais.* — Blessé à la tête par un éboulis, à la fosse numéro 4, de Lens (Pas-de-Calais), un sous-chef porion, M. Georges Duquesnoy, quarante-quatre ans, est décédé quelques heures plus tard, mercredi 25 mars. Un millier de mineurs observeront, vendredi, une journée de deuil pour les obsèques de la victime, qui avait vingt-deux ans d'expérience professionnelle

● *Puits d'Estival : trois mineurs inculpés.* — Trois mineurs cégétistes ont été inculpés, mercredi 25 mars, à Alès (Gard), pour des actes commis dans le cadre de l'occupation qui se prolonge depuis le 5 mai 1980 au puits d'Estival. Le premier a été inculpé de vol de charbon et de destruction de journaux — le périodique des houillères — le second de vol et recel de charbon, le troisième de recel de charbon : les mineurs, qui occupaient le puits depuis le 5 mai 1980, en avaient extrait du charbon vendu au bénéfice des grévistes. Un demi-millier de mineurs ont manifesté devant le palais de justice et la sous-préfecture.

ÉNERGIE

Les économies d'énergie dans l'industrie font l'objet d'un nouveau dispositif d'aides

M. Giraud, ministre de l'industrie, a présenté le 25 mars un bilan élogieux de son action en faveur des économies d'énergie. Avec 100 millions de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) économisées depuis 1974 (par rapport aux tendances antérieures), la France est « *championne pour ses performances d'économies d'énergie* ». Et qu'importe si pour les investissements réalisés dans ce domaine par tonne consommée — seul critère incontestable qui annonce de surcroît les bilans à venir — la France est loin derrière l'Allemagne fédérale par exemple...

De *cette insuffisance* des investissements, M. Giraud a d'ailleurs conscience. S'ils ont déjà été *multipliés par dix ce qui n'est* pas difficile lorsqu'on part de zéro ou presque), il faudra encore *dans les années à venir les multiplier* par trois. Aussi le ministre a-t-il annoncé un nouveau dispositif d'aide à l'industrie.

Certes, « *il appartient à chaque industriel de prendre la responsabilité de ses décisions* ». Comme la hausse des prix de l'énergie rend ces investissements « *très rentables* », l'aide directe aux industriels avait été supprimée il y a quelques mois. On la rétablit sous une autre forme : les tout premiers acquéreurs de certains matériels nouveaux peuvent bénéficier d'une subvention égale à 25 % du coût. De plus, l'Agence peut participer au financement de recherche et développement de matériels et procédés nouveaux. Enfin, dans les procédures nouvelles, les investissements d'économies *et* de substitutions d'énergie réalisés entre le 1er octobre 1980 et le 31 décembre 1985 *ouvrent droit à une déduction* fiscale de 10 %. — B. D.

SOCIAL

L'ANNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS

Une série de manifestations viennent de se dérouler à Strasbourg, où s'est tenu, du 19 au 23 mars, le Vᵉ Salon Réadapt, organisé principalement par les fabricants d'appareillages pour infirmes. C'est, pour la France, le point culminant des modestes cérémonies officielles de l'Année internationale des personnes handicapées (« le Monde » du 24 mars).

Au-delà des célébrations académiques, le problème posé est immense, aussi bien pour notre pays — qui compte plus de deux millions de personnes de moins de soixante-cinq ans frappées d'un handicap des fonctions motrices, sensorielles ou psychiques — que pour le reste du globe, où l'on recense quelque quatre cent cinquante millions d'hommes, de femmes et d'enfants handicapés : le dixième de la population mondiale !

Les nations en voie de développement ne bénéficient que de 10 % de l'aide mondiale dans ce domaine, alors que l'on y comptabilise 80 % des besoins. Jean Benoit décrit, dans un premier article, la situation en Afrique noire.

I. — Le tiers-monde délaissé

De notre envoyé spécial JEAN BENOIT

Yaoundé. — Il y a encore trois mille lépreux au Cameroun. L'un d'eux, accompagné de sa femme et de son fils, est arrivé de la brousse au dispensaire de Dschang en pays bamiléké, dans le département de la Ménoua, à quelque 300 kilomètres de la capitale. Ils marchaient dans la poussière depuis 3 heures du matin ; lui, progressant tant bien que mal avec son pied artificiel ; elle, portant sur le dos un garçonnet aux jambes torses. Il se sont assis sur un muret, dans la cour de l'établissement baptisé hôpital public, puis ont demandé une radiographie, des vaccins et des médicaments — cette magie des Blancs, qui fait s'aligner des files d'attente devant la pharmacie de la ville.

Fort d'une expérience acquise sur le terrain, l'infirmier en chef Victor Saatong, maire adjoint, remplace le médecin quand celui-ci est en tournée. Il a répondu qu'il n'y avait pas de service de radiographie à Dschang — une agglomération de deux cent cinquante mille habitants, à une heure de « tôle ondulée » du plus proche hôpital digne de ce nom, situé à Bafoussam. Il a expliqué qu'il n'y avait pas de réfrigérateur pour les vaccins, et qu'il faut autre chose que des médicaments pour soigner l'enfant. Il a offert un peu de nourriture, puis a envoyé ses hôtes dans un autre quartier, chez les Mandicourt, un jeune couple de kinésithérapeutes français, volontaires de l'organisation Terre des hommes.

Eric Mandicourt examine les jambes de l'enfant — un cas de rachitisme grave — et, par la même occasion, la prothèse du père, un appareil d'avant le déluge : *« On va te donner un beau pied tout neuf. Depuis quand es-tu amputé ? »* L'homme ne comprend que le dialecte bamiléké. Un interprète africain intervient et le père rétorque qu'il n'a pas été amputé, qu'il a eu la lèpre, mais qu'il est guéri. Puis, désignant son fils : *« Et lui, tu vas le guérir ? »* Le « kinési » secoue tristement la tête : *« On ne peut que lui mettre des attelles d'aluminium pour redresser les os. Il réapprendra peut-être à marcher, mais ne te fais pas trop d'illusions. Ce sera long et difficile. Il gardera peut-être ce handicap. »*

Un être humain sur dix

Handicap. Un mot terrible, synonyme de difficultés, d'angoisse, et souvent d'exclusion, même en Afrique rurale où les structures patriarcales ne suffisent pas toujours à protéger l'être affaibli.

Les statistiques restent fragmentaires. Cependant, dès 1968, une enquête menée par Rehabilitation International, la plus grande confédération mondiale d'organisations au service des handicapés, fournissait une évaluation proche de celle d'aujourd'hui, corroborée par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) : de par le globe, 450 millions de personnes, dont 140 millions d'enfants, présentent un handicap congénital ou acquis, c'est-à-dire, pour reprendre la définition de l'O.M.S., un manque ou une anomalie durable ou transitoire, d'ordre organique ou psychique, provoquant une diminution des fonctions essentielles.

En somme, un être humain sur dix souffre d'un handicap important et, malgré les progrès de la science, le nombre des victimes s'accroîtrait de trois millions par an, compte tenu de phénomènes nouveaux, propres à nos civilisations. Selon le Bureau international du travail, plus pessimiste encore, les handicapés seront deux fois plus nombreux en l'an 2 000 qu'aujourd'hui si la tendance actuelle se poursuit.

Or, indique l'O.M.S., 50 % des infirmités pourraient être prévenues.

D'autre part, le phénomène touche de façon plus dramatique le tiers-monde : il y a 300 millions de handicapés dans les pays en voie de développement. Cette situation est d'autant plus tragique que, de l'avis des organisations internationales, près de 90 % des ressources permettant d'aider les handicapés sont dépensées dans les pays industrialisés, alors que 80 % de ces personnes habitent le tiers-monde.

L'Afrique noire en première ligne

L'Afrique noire vient au premier rang de cette calamité, parce que le nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées fuyant les sécheresses ou les guerres civiles aggrave la crise alimentaire qui touche vingt-huit pays du continent. L'urbanisation à outrance et la pratique de la monoculture ont détourné les paysans de leurs territoires de chasse et de leurs jardins, au profit des grandes cultures d'exportation, alors que manquent sur place les produits de base (*).

Le Cameroun, dans son extrême diversité — au nord le prolongement du Sahel ; au sud la forêt équatoriale — est représentatif de cette situation qu'aggravent les « sautes d'humeur » du climat ou les invasions périodiques de criquets pèlerins. Selon les dirigeants de Terre des hommes, plus d'un millier d'enfants y sont morts de faim en 1980, sans que la communauté internationale leur ait porté secours.

Au centre de rééducation des handicapés de Dschang, une inscription rappelle que *« Bonne nourriture plus vaccinations égalent « Mõ y ti tien »*. En dialecte bamiléké, *« Mõ y ti tien »* veut dire : *« L'enfant est bien. »*

Mais comment parvenir à ce résultat, alors que les mères travaillent aux champs toute la journée, laissant aux enfants plus âgés le soin de s'occuper des plus petits ? A l'hôpital public, où Terre des hommes a ouvert une école destinée aux mères de famille, Victor Saatong observe que la malnutrition découle autant du manque d'information des mères que des conditions socio-économiques. Elle est à l'origine de diverses formes de scoliose et de rachitisme et surtout du kwashiorkor, maladie grave due à une carence en protéines, qui retarde la croissance et peut conduire à la mort. Elle favorise les autres maladies : rougeole, parasitoses, paludisme, poliomyélite. Le rachitisme sévit particulièrement chez les Bamilékés.

« Hélas, disent Eric et Jeanine Mandicourt, *nous ne faisons réellement que du curatif. Le « suivi » est malaisé. Lorsque commence le travail de kinésithérapie et de rééducation, les familles qui n'habitent pas en ville ne reviennent pas nous voir ; les villages sont trop éloignés. »* Même point de vue à Yaoundé, au Centre national de réhabilitation des handicapés, l'un des rares établissements de ce type en Afrique, fondé par le cardinal Léger, mais toujours inaccessible aux enfants des savanes environnantes. Sœur Michèle Simon, une autre « kinési » française, adjointe au directeur africain de ce Centre nationalisé, estime que dans 50 % des cas les mères ne reviennent pas avec leurs enfants pour les trois rappels mensuels de vaccin antipoliomyélitique, ni pour les rappels ultérieurs, tous les cinq ans : les familles n'ont pas notre notion du temps.

Les mères ne reviennent pas

Agents de changement ou de survie, les travailleurs sociaux se heurtent parfois à l'immobilisme ambiant — les autorités ont d'autres priorités — mais aussi aux intérêts locaux s'ils les dérangent, aux structures existantes et... aux trafiquants de médicaments. *« Il faut des nerfs solides pour résister à l'envie de tout lâcher,* avoue un militant de Terre des hommes, *et surtout ne pas venir avec une âme de boy-scout, comme un de nos prédécesseurs qui s'est retrouvé rapatrié sanitaire au bout de six mois ! »*

Ne pas venir, non plus, avec une âme de coopérant civil à 10 000 francs français par mois : les volontaires de Terre des hommes, les Volontaires du progrès et ceux de beaucoup d'autres organisations qui font, chacune à leur niveau, un immense travail en Afrique, sont payés au SMIC ou guère plus, comme ces deux enseignantes orthophonistes, Jeanne-Marie Lézier et Evelyne Provost, qui dirigent avec quatre collègues camerounais l'école pour enfants sourds de Yaoundé. Elles ont la vocation, comme ce jeune médecin de brousse, Pierre-André Logez, qui cherche depuis trois mois un groupe électrogène pour son hôpital. Ou comme ce colonel honoraire de l'armée de l'air française, Daniel de Rouffignac, qui, plutôt que de rentrer en Europe, a préféré fonder un atelier protégé intégré aux quartiers populaires de Yaoundé, l'un des premiers du genre en Afrique. Ou cette religieuse, le docteur Hélène Ressicaud, directrice d'une école d'infirmières et coordinateur des services médicaux du Secours catholique dans cette partie de l'Afrique. Ou cette autre, le docteur Couperie, elle aussi militante de Terre des hommes, qui se rend en brousse avec un infirmier à chaque saison sèche et visite un demi-millier d'enfants. Ou le Père David, qui a construit de ses mains, au bout de cinq pistes différentes à la frontière gabonaise, pays de la mouche tsé-tsé, cinq cases où des dizaines d'enfants handicapés, nourris grâce à la contribution du Programme alimentaire mondial, sont accueillis par des veuves, en attendant ses visites. Et nombre d'Africains — il y a parmi eux de plus en plus de médecins et d'infirmiers — se dévouent corps et âme à la tâche.

L'action des volontaires, comme celle des coopérants, n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Selon l'UNICEF, six maladies infantiles, faciles à prévenir, font autant de victimes en deux ans dans le monde qu'on en a dénombré pendant la première guerre mondiale : chaque année, cinq millions d'enfants de moins de quinze ans meurent de la rougeole, de la coqueluche, du tétanos, de la polyo, de la tuberculose et de la diphtérie ; un nombre égal en demeurent aveugles, estropiés ou, de quelque autre manière, infirmes à vie.

L'immunisation contre ces six maladies pourrait assurer une protection de 80 % à 100 % au prix de 15 F seulement par enfant — somme astronomique, certes, pour un Etat africain. Sur les 80 millions d'enfants qui naissent chaque année dans les pays en développement, moins de un sur dix est immunisé. La poliomyélite, dont le virus est transmis par les excréments et les expectorations, mais aussi par l'eau des piscines, affecte un enfant sur cinq. Des études menées au Ghana ont révélé des signes de paralysie chez 7 % à 20 % des écoliers examinés. Au Cameroun, des médecins estiment que 80 % des cas de « polio » pourraient être évités... à condition que les vaccins puissent être transportés, conservés, distribués, administrés en temps utile. D'où l'importance de la participation des parents aux campagnes d'immunisation.

Les visites prénuptiales, pré ou post-natales, le dépistage à l'école, les bilans de santé ? En Afrique, tout cela n'existe pratiquement pas, sauf dans les grandes villes. Quant à la protection sociale, qui devrait accompagner tout malade ou infirme, elle est laissée aux soins dévoués mais précaires des associations caritatives.

Selon Mme Delphine Tsanga, ministre des affaires sociales du Cameroun, l'Année internationale des personnes handicapées *« pourrait être l'occasion d'une réflexion profonde tendant à mettre les Africains, dans ce domaine, à l'abri des modèles étrangers à leurs valeurs propres et à les doter de dispositifs conformes à leurs réalités ».* Mais est-ce bien ce qui se prépare ?

★ Cf. *L'Afrique étranglée*, de René Dumont. Ed. du Seuil, collection « L'histoire immédiate ».

Prochain article :

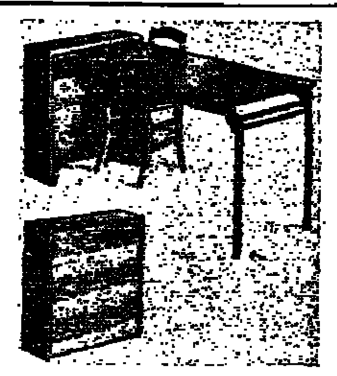
EN FRANCE : DU GHETTO A L'INTÉGRATION UN CHEMIN DIFFICILE

TERRE DES HOMMES

Terre des hommes (*), association déclarée sans but lucratif (loi de 1901) a été fondée en 1963 afin d' « intervenir, par une aide adaptée directe et complète, auprès de l'enfance malheureuse et de sensibiliser l'opinion publique sur les causes profondes de sa détresse » *Elle étend toutefois son activité à d'autres formes du malheur humain. Son budget annuel (huit millions de francs) est alimenté uniquement par des dons privés. Sur le plan international, l'association a constitué une fédération dont les mouvements nationaux adhérents conservent une autonomie d'action totale.*

Les actions de Terre des hommes se situent sur les trois continents.

(*) 11, boulevard Biron, 93400 Saint-Ouen, tél. Paris 255-05-37. C.C.P 11.670.57 W Paris.



CONJONCTURE

POUR QUE SES COMPTES SOIENT ÉQUILIBRÉS

Les tarifs de Gaz de France devraient être relevés de 30 % en 1981

Les tarifs de vente du gaz sont relevés uniformément de 5 % sur tous les usages en même temps à compter du 27 mars. Cette décision, entérinée par le Comité des prix du mercredi 25 mars, tient partiellement compte du renchérissement de nos approvisionnements extérieurs. En 1980, en effet, le prix du gaz importé a augmenté de 59 %. Or les importations couvrent 70 % de la *consommation intérieure* et le prix d'achat du gaz entre pour les deux tiers dans le prix final du gaz. La hausse des prix devant se poursuivre en 1981, c'est près de 30 % d'augmentation des tarifs qu'il faudrait à Gaz de France pour avoir, comme en 1980, des comptes équilibrés.

Les fabricants d'engrais azotés (Rhône-Poulenc, C.d.F.-Chimie, COFAZ, Grande-Paroisse) vont être particulièrement pénalisés par cette hausse. Le gaz est la matière première la plus couramment employée pour la fabrication de ce type de fertilisant (6 milliards de francs au total de chiffre d'affaires).

Qui plus est, leur compétitivité envers leurs concurrents européens, britanniques et néerlandais surtout, qui ont accès à un gaz beaucoup moins cher (jusqu'à 60 %), va être encore un peu plus compromise. Cette augmentation des tarifs incitera sans doute Rhône-Poulenc à accélérer la modernisation de ses installations existantes et la construction d'une nouvelle unité de 1 000 tonnes/jour de nitrate d'ammonium près de Nantes, dont le coût est évalué à 300 millions de francs.

● *Le prix Robert-Schumann* a été remis le 24 mars à Bonn à M. Pierre Uri, qui a élaboré le traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et a travaillé étroitement à la rédaction du rapport Spaak jetant les bases du traité de Rome.

Les prix des produits pétroliers seront-ils libérés le 1er juillet ?

« Nous croyons savoir qu'en cas de succès de l'actuelle majorité aux élections présidentielles, la liberté des prix pour les produits pétroliers encore soumis à taxation (super, essence ordinaire, gazole et fuel domestique) pourrait être décrétée le 1er juillet 1981 et assortie d'un engagement de modération de la profession », écrit le *Bulletin de l'industrie pétrolière*, publication proche de cette profession.

Ainsi s'expliquerait le changement de la règle du jeu. Depuis août 1978, il était admis que seraient répercutées avec trente jours de retard les hausses à la production et que tous les deux mois serait examinée l'évolution du cours du dollar.

Or, les deux derniers relèvement des produits pétroliers — le 7 février et le 26 mars — n'ont pas tenu compte de cette règle tacite. Le communiqué des ministères de l'économie et de l'industrie ne dit pas autre chose lorsqu'il précise : *« Cet ajustement fait suite à une première étape effectuée le 7 février dans l'esprit d'un étalement progressif des hausses de coût. Il amène les prix français hors taxes des produits raffinés sensiblement au niveau moyen des prix pratiqués dans les différents pays de la C.E.E. »*

Une fois les prix au niveau européen, les raffineries françaises n'auront plus rien à craindre de cette libération. (*Est-il besoin de souligner qu'ils* ont plus perdu en 1980 sur le fuel lourd, dont les prix sont libres, que sur les produits administrés ?) Pour les consommateurs, c'est une autre affaire, malgré les faibles cours du marché de Rotterdam, car on peut penser que les intermédiaires en profiteront pour revaloriser des marges qu'ils jugent très insuffisantes. — B. D.

Les tarifs des restaurants et des cafés ne sont plus soumis à taxation

En plus de l'augmentation des prix des produits pétroliers et du gaz (voir par ailleurs), trois *décisions ont été annoncées par* le gouvernement à l'occasion du comité des prix du mercredi 25 mars. La première concerne *la libération* des prix des corps gras (huile, margarine, végétaline) et du beurre. La deuxième est celle de la mise en liberté des tarifs des restaurants et des cafés. La troisième est la décision de principe de mise en liberté des tarifs des fruits et légumes, de la viande de bœuf et du lait dont certains prix étaient encore contrôlés.

Les deux premières décisions, qui sont publiées au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* du 26 mars, sont applicables immédiatement. La troisième ne le sera que dans les jours ou les semaines à venir.

En ce qui concerne la liberté rendue aux tarifs des restaurants et des cafés (menus conseillés et boissons pilotes vont disparaître), les professionnels se sont engagés *à ne pas augmenter leurs prix* en 1981 plus que la hausse moyenne du coût de la vie. Mais aucun texte réglementaire ne sanctionne ces engagements dits « de modération ». Il est probable que ces libérations entraîneront des hausses parfois importantes. Le prix du « petit noir » par exemple n'avait pas été réajusté depuis fin décembre 1979.

En même temps qu'étaient connues ces mesures, le ministère de l'économie rendait public, mercredi 25 mars, l'indice des prix de détail pour février. Comme nous l'avons indiqué dans nos éditions de mercredi, l'augmentation a été de 0,9 % (+ 12,7 % par rapport à février 1980).

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 1,3 % (+ 10,4 % en un an) à cause notamment des produits à base de céréales (+ 1,2 %), des volailles (+ 1,8 %), des poissons (+ 1,4 %), des laits et fromages (+ 1,2 %), des corps gras et beurre (+ 2 %), des légumes et fruits (+ 1,6 %), des boissons alcoolisées (+ 2,3 %), ces dernières subissant les effets des relèvements des droits sur les alcools.

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 0,9 % en février par rapport à janvier et de 13,1 % en un an. Les hausses sont fortes sur les produits d'entretien et les savons (+ 1,2 %), les combustibles et l'énergie (+ 1,7 %).

Les seuls produits manufacturés du secteur privé augmentent de 0,7 % (+ 11,9 % en un an).

● *Les prix des services* augmentent de 0,9 % en un mois et de 14,1 % en un an. Les augmentations sont particulièrement fortes sur les postes « soins personnels, soins de l'habillement » (+ 1,4 %), ce qui est imputable aux tarifs des coiffeurs, sur les transports publics (+ 1,3 % à cause notamment des taxis), sur les « services d'utilisation de véhicules privés » (+ 1,4 %), à cause surtout des garages et stations-service, enfin, sur les « hôtels - cafés - restaurants - cantines » (+ 1,6 %) du fait, en février des hausses du tarif des hôtels.

AFFAIRES

Le groupe britannique I.C.I. sera-t-il contraint de trouver un partenaire ?

Quel sera le sort du groupe britannique International Computer Limited (I.C.L.), premier constructeur européen d'ordinateurs (7,2 milliards de francs de chiffre d'affaires) ? Les 200 millions de livres de crédits bancaires garantis par le gouvernement britannique (« le Monde » du 21 mars) suffiront-ils à redresser sa situation ?

Pour I.C.L., l'histoire a tendance à se répéter. Voilà un peu plus de dix ans, on s'interrogeait déjà sur son avenir. Une ébauche de coopération avec la C.I.I. avait achoppé sur des problèmes techniques, la firme restant — comme Honeywell — fidèle au principe de l'incompatibilité avec les ordinateurs d'I.B.M., les Français misant alors sur la compatibilité. Les problèmes financiers de la jeune firme restant pendants, Burroughs s'était offert d'en prendre le contrôle. *In extremis, le gouvernement conservateur* avait repoussé l'offre alléchante et décidé d'aider son champion à survivre seul. Pendant quelques années il y parvient, mais depuis quelques mois rien ne va plus. I.C.L. est victime tout à la fois de l'environnement économique, de la politique de Mme Thatcher, de ses propres erreurs stratégiques et, paradoxalement, de sa *réussite : il s'est octroyé* 50 % du marché de l'informatique en Grande-Bretagne.

Avec une telle base installée, I.C.L. était contrainte à une audacieuse politique d'exportation pour maintenir un fort taux de croissance. Or elle a subi de plein fouet le renchérissement de la livre. N'ayant pas implanté d'usines à l'étranger (sauf aux États-Unis et en Inde), *elle a dû* supporter, dans le même temps, l'évolution des coûts de main-d'œuvre. Au cours des cinq dernières années, sa masse salariale a progressé en moyenne de 20 % par an. I.C.L. a, de surcroît, raté le « démarrage » du marché de la mini-informatique. Certes, la firme va prochainement sortir des petits et moyens ordinateurs. Mais *elle a perdu environ dix-huit* mois, pendant lesquels ses concurrents ont profité du boom de la mini.

S'est ajouté à cela l'*« effet Thatcher »* : la vente par l'État de sa participation de 25 % dans I.C.L. ; la remise en cause de la politique d'achats préférentiels de la part des administrations, n'étaient pas faits pour calmer les esprits.

Il n'en fallait pas plus pour que les rumeurs alarmistes se propagent. Après d'âpres discussions, le gouvernement a finalement *consenti à donner sa garantie* à des lignes de crédit bancaire d'un montant de 200 millions de livres. En outre, des aides directes à la recherche continueront d'être versées. Mais ce ballon d'oxygène, accordé après un sévère audit financier, a ses contreparties. Ainsi, outre les mesures de rationalisation déjà envisagées (fermeture d'une usine, suppression *de trois mille cinq cents* emplois), d'importants changements devraient intervenir dans l'état-major d'I.C.L.

Un champ limité

Reste que ces aides, données du bout des doigts par Mme Thatcher, ne résolvent pas les problèmes de fond. Pour tenir *le choc face* à I.B.M. et aux autres constructeurs, et maintenir son effort de recherche, il va falloir définir une stratégie. Ou bien le gouvernement met sur pied une sorte de « plan calcul », garantit un plan de financement à moyen et long terme — mais Mme Thatcher le veut-elle, le peut-elle ?, — ou bien I.C.L. doit trouver un partenaire.

Dans cette optique, plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. La première consisterait à trouver un groupe privé, disposant de moyens financiers importants et désireux de se diversifier dans l'informatique. Apparemment, *ils ne sont pas légion.*

Reste alors la seconde hypothèse : l'association avec une firme étrangère déjà présente dans le secteur. Elle peut prendre diverses formes : coopération ponctuelle sur des sujets précis, (*composants*, commercialisation, recherche) ou accord plus vaste. Les spécificités d'I.C.L., ses produits et leur *« incompatibilité I.B.M. »* restreignent cependant le champ des partenaires possibles.

Mis à part l'Allemand Nixdorf, *les noms les plus cités sont* ceux de trois américains. Avec N.C.R., les complémentarités au niveau des produits sont grandes. Burroughs, *mal* implanté dans les pays de l'Est, et qui connaît de gros problèmes en Grande-Bretagne, peut être intéressé par les fortes positions commerciales d'I.C.L. dans ces régions. Enfin, Sperry Univac trouverait dans la firme britannique les matériels bas de gamme qui lui manquent, et l'ouverture sur un certain nombre de pays, ne serait-ce que *la Grande-Bretagne.*

A Londres, les avis sont, semble-t-il, partagés. Une chose est certaine : l'avenir d'I.C.L. est dans les mains de la classe politique britannique.

J.-M. QUATREPOINT.

● *L'imprimerie Oberthur*, de Rennes, qui avait déposé son bilan lundi 23 mars, a été mise en règlement judiciaire, mardi, par le tribunal de commerce de Rennes. Le transfert des activités de l'imprimerie vers des zones industrielles mieux adaptées pourrait lui permettre de retrouver un équilibre financier grâce à la vente des terrains qu'elle occupait en plein centre de la ville.

A MANUFRANCE

La société coopérative ouvrière a pris contact avec M. Bernard Tapie

De notre correspondant

Saint-Étienne. — Les six cents cégétistes de la S.C.O.P.D.E. (Société coopérative ouvrière de production et de distribution) de Manufrance ont repris le travail le mardi 24 mars pour une journée seulement dans les ateliers de production qu'ils occupent depuis le 22 octobre. La veille, ils avaient participé à une assemblée d'information en présence notamment de MM. Leguen, secrétaire général de l'UGICT et *Krasucki, secrétaire confédéral de* la C.G.T.

« Le ministère du travail vient de reconnaître dans une lettre le caractère légal de la S.C.O.P.D.E. », ont affirmé les responsables cégétistes, celle-ci créerait mille emplois, mais son agrément dépend du tribunal de commerce de Saint-Étienne. Bernard Tapie, P.-D.G. de Manufrance, n'a toujours pas trouvé de candidat valable pour la reprise de la D.P.M. (Division des produits manufacturés), mais la coopérative envisage de passer des accords pour la commercialisation avec la Movitex pour la vente par correspondance, et avec Sérinel pour *le Chasseur français*, ont notamment indiqué les deux dirigeants syndicalistes. M. Krasucki a ajouté que sa centrale était prête à soutenir *« tout arrangement que la S.C.O.P.D.E. pourrait conclure ».*

Toujours est-il que, mardi, M. Pierre Giraud, président du directoire *de la coopérative*, a rendu publique la réponse qu'il a adressée au syndic de l'ancienne société, au P.D.G. de celle-ci, M. Tapie, et au président du tribunal de Saint-Étienne. Outre la reprise symbolique du travail, le fait que le P.-D.G. de l'ancienne société soit l'un des destinataires constitue à la fois une première et une ouverture de *la part de la coopérative.* Ses dirigeants ont toujours voulu ignorer M. Tapie. Il y a moins d'un mois, le 25 février, ils avaient même annulé la rencontre qu'ils devaient avoir avec le syndic, M. Tapie s'étant joint à ce dernier.

Le syndic et le juge commissaire, M. Plaine, avaient alors demandé par lettre à la S.C.O.P.D.E. de leur *fournir avant le 31 mars* des renseignements plus précis sur des propositions de reprise du secteur métallurgique (armes, cycles, machines à coudre), ainsi que les garanties bancaires, les capitaux fixes et les liquidités dont elle disposerait. S'il a détaillé les conditions de la reprise, M. Giraud n'a, en revanche, donné *aucune des informations* financières réclamées.

PAUL CHAPPEL.

La régie Renault annonce plusieurs journées de chômage partiel en avril

La régie Renault va mettre en chômage partiel plusieurs dizaines de milliers de salariés (trente mille à quarante-cinq mille selon la direction, soixante mille selon la C.G.T.) pendant la période de Pâques. Sept journées chômées (cinq avant le jour de Pâques, le 19 avril, deux après) seront appliquées aux usines de Douai, Flins, Sandouville, et cinq journées (avant Pâques) aux usines de Billancourt, Choisy et Maubeuge. Il y aura également quatre journées chômées à *Cléon, trois* à Dreux, et une journée au Mans.

Grâce au fonds de régularisation des ressources de la Régie, ces journées seront indemnisées à hauteur de 93,5 % du salaire mensuel normal pour sept journées perdues, 95 % pour cinq jours, 97,5 % pour deux jours...

A la mi-février, la Régie avait déjà décidé deux journées de *chômage partiel dans quatre* usines de production (Sandouville, Douai, Flins, Orléans) Les effectifs de Cléon avaient chômé aussi deux journées, le *27 février* et le 2 mars.

La direction explique ces mesures par la nécessité d'adapter la production à la demande européenne *afin de limiter le gonflement* des stocks. Après d'excellents résultats en 1980, la Régie a vu ses ventes diminuer depuis le début de l'année; en France, ses immatriculations de voitures ont chuté de 17,5 % en janvier et février.

Les syndicats ont protesté mercredi 25 mars contre ces mesures. La C.G.T. a jugé cette décision « scandaleuse » en soulignant que les travailleurs les plus durement touchés verront leurs rémunérations *mensuelles réduites d'environ* 500 F et en dénonçant le transfert en Belgique d'un tiers de la fabrication des R-4, soit soixante-cinq mille véhicules par an. La C.F.D.T. s'est également élevé contre ces mesures, estimant que la situation actuelle n'était pas alarmante. La C.F.D.T. a indiqué que les ateliers de Renault situés en Belgique chômeront aussi du 13 au 22 avril, et ceux installés en Espagne du 10 au 25.

● *RECTIFICATIFS.* — Dans l'article intitulé « le renchérissement des produits pétroliers ne tient pas compte des variations du *dollar » (le Monde* du 26 mars), une coquille a rendu impossible la comparaison des prix du super hors taxe en France et en moyenne dans *la* C.E.E. (en dollar pour 1 000 litres). Nous aurions dû écrire : 399,66 en France (et non 339,66) contre 399,17 en moyenne dans la C.E.E.

D'autre part, une coquille *typographique dans* l'article sur la démographie en Indonésie *(le Monde* du 21 mars), a faussé le chiffre concernant les importations de riz dans ce pays. Nous aurions dû écrire : 2 millions de tonnes et non 72 millions.

● *Contrat pour Technip au Maroc.* — Un important contrat a été signé le 26 mars entre la société française Technip et le Maroc, à travers la Société marocaine de l'industrie du raffinage (SAMIR). Ce contrat d'une valeur de 700 millions de francs prévoit la construction, clé en main, d'un complexe de production de lubrifiants (capacité annuelle de *100 000 tonnes*) de paraffine et de bitume.

● *Grève chez British Leyland.* — La plupart des quatre mille employés administratifs de l'usine de Longbridge, dans le centre de l'Angleterre, se sont mis en grève pour quarante-huit heures, mercredi 25 mars, afin de protester contre la décision de la direction de licencier quatre mille deux cent cinquante employés dont mille à Longbridge. Les syndicats ont averti qu'après cette grève ils entendaient mener *« des actions de guérilla »* visant à perturber la production.

ÉTRANGER

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX SOVIÉTIQUES AVEC L'OCCIDENT ONT ÉTÉ EXCÉDENTAIRES EN 1980

La balance commerciale de l'Union soviétique à l'égard de l'Ouest est légèrement positive en 1980. Si l'on excepte un *faible* excédent en 1974, cette balance a toujours été déficitaire depuis le début de l'ère de la détente.

Les exportations soviétiques vers l'Occident ont en effet atteint le record de 15,8 milliards de roubles (110 milliards de francs) et les importations 15,7 milliards de roubles, et ce malgré le déclin du commerce soviéto-américain.

La *forte hausse des prix du* pétrole (l'U.R.S.S. vend 75 millions de tonnes hors des pays de l'Est) et du gaz explique en grande partie la forte croissance de ces exportations en valeur (+ 26 %). L'Occident représente désormais 33 % des débouchés soviétiques, les pays de l'Est 54 % et le tiers-monde 13 %.

LA BELGIQUE RELÈVE SES TAUX D'INTÉRÊT

La Banque nationale de Belgique a dû, mercredi 25 mars 1981, relever son taux d'escompte, le portant de 12 % à 13 %. Cette mesure est complétée par un relèvement plus sensible du taux des avances au secteur bancaire, qui passe de 13 % à 15 %. Ces décisions ont été prises afin de soutenir le franc belge, déjà très affaibli depuis un mois, et qui est retombé, mardi 24 mars, à son cours plancher au sein du système monétaire européen à la suite de la dévaluation de la lire italienne.

La Banque nationale a dû consacrer 9 milliards de francs belges au soutien de sa monnaie la semaine *dernière. Les rumeurs d'une dévaluation* de cette monnaie ont recommencé à circuler sur les places financières européennes, bien que le premier ministre belge, M. Wilfrid Martens, ait, il y a quelques jours, réaffirmé une nouvelle fois devant le Parlement l'opposition de son gouvernement à toute opération de ce genre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,9340	4,9370	— 120	— 90	— 265	— 205	— 625	— 520
$ can.	4,1780	4,1810	— 260	— 210	— 450	— 380	— 770	— 640
Yen (100)	2,3450	2,3500	+ 15	+ 50	+ 80	+ 125	+ 420	+ 500
DM	2,3580	2,3620	— 30	— 10	— 35	— 5	+ 40	+ 110
Florin	2,1280	2,1320	+ 20	+ 45	+ 50	+ 85	+ 200	+ 270
F.B. (100)	14,3820	14,3950	— 400	— 240	— 710	— 470	—1850	—1300
F.S.	2,5860	2,5900	+ 80	+ 105	+ 160	+ 210	+ 560	+ 645
L. (1 000)	4,7260	4,7330	— 400	— 300	— 720	— 600	—1900	—1650
£	11,1560	11,1670	— 125	— 20	— 135	0	— 30	+ 230

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 7/8	12 1/8	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	11 3/4	12
$ E.-U.	40	40 1/4	14 1/4	14 1/2	10	15 1/4	15 1/16	15 5/16
Florin	8 7/8	9 1/8	9 3/4	10	10	10 1/4	10 1/4	10 1/2
F.B. (100)	12 7/8	13 1/8	13 1/4	13 1/2	13 5/8	13 7/8	14	14 1/4
F.S.	1/2	2	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8
L. (1 000)	18	20	20	21	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 1/2
£	12 3/4	13	12 3/4	13	12 5/8	12 7/8	12 3/8	12 5/8
F. français	10 3/4	11	10 3/4	11	11	11 1/4	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde **équipement**

TRANSPORTS

La Swissair : cinquante ans de vrais et bons services

Il y a tout juste cinquante ans, ce 26 mars, que les premiers avions frappés de la croix helvétique commençaient à sillonner le ciel européen ; la nouvelle compagnie s'appelait Swissair. Avec ses treize appareils, ses dix pilotes et son réseau de 4 800 kilomètres, elle avait bien, certes, quelques espérances, mais certainement pas les ambitions qu'elle a réalisées au cours de ce demi-siècle. L'an dernier, les cinquante jets de la compagnie ont transporté près de sept millions de passagers et 177 600 tonnes de fret sur un réseau de 270 000 kilomètres.

La crise du transport aérien n'a eu, pour l'instant, qu'une faible répercussion sur l'activité de ce transporteur universellement réputé pour la qualité de son service. Vingt-quatre mille passagers de moins qu'en 1979, un taux d'occupation des sièges légèrement en baisse (62,1 % contre 63,5 %) et un accroissement du trafic de 10 % au cours du premier trimestre 81 sont autant de chiffres dont se contenterait plus d'un directeur de compagnie aérienne en Amérique comme en Europe. Les résultats financiers sont un peu plus préoccupants : l'exploitation des services aériens s'est soldée par un déficit de 57 millions de francs suisses, le bénéfice total du groupe (44 millions de francs suisses) provenant de la vente d'avions et d'activités connexes (mécanique, hôtellerie, restauration, assurances). Davantage que la baisse d'activité, l'explosion des coûts est à l'origine du revers financier de Swissair qui, avec des disponibilités de près de 1 milliard de francs suisses, n'est quand même pas au seuil de la misère...

Aussi ses dirigeants peuvent-ils se permettre d'avoir, sur l'avenir, une vue non seulement lucide (*« Les temps sont tellement incertains que les pythies ont dû déclarer forfait »*, a déclaré M. Armin Baltensweiler, président de la direction, en présentant le bilan 1980) mais relativement sereine. *« Tenir tête à la concurrence »*, tel est le programme des prochaines années lancé par M. Hellmuth Scherrer, directeur général marketing. Transporter autant de passagers que le pays compte d'habitants est, certes, un slogan frappant, mais lourd de contreparties. Il signifie, en effet, que beaucoup de passagers de Swissair ne sont pas Helvétiques, ce que dénoncent les compagnies concurrentes. Dans les négociations bilatérales de trafic, ces dernières exigent donc des compensations financières en échange de ce qu'elles considèrent — et un peu hâtivement peut-être — comme un détournement de clientèle. L'an passé, Swissair a dû payer plus de 50 millions de francs suisses à des compagnies étrangères pour avoir le droit de desservir leur pays, soit à peu près l'équivalent de son déficit d'exploitation.

Les amis et les autres

M. Scherrer est donc fondé à avoir la dent dure envers ses concurrents, qui abusent de leurs privilèges en interdisant toute compétition véritablement libre. Il divise les compagnies aériennes en deux camps : celles qui partagent les vues suisses (K.L.M., Sabena) et celles qui ne les soutiennent pas (Air France, British Airways, Lufthansa, SAS). La querelle rebondit avec l'introduction des tarifs spéciaux en Europe. Ces derniers, explique M. Scherrer, ne peuvent être utilisés d'un point à un autre que par les compagnies nationales desservant ces deux points. *« En pratique*, ajoute-t-il, *cela signifie qu'un tarif spécial avantageux Londre-Rome, par exemple, ne peut être employé que pour la ligne directe de British Airways et d'Alitalia. D'après ce système, Swissair serait exclue du marché. »* Dénonçant les visées monopolistiques de ses adveraires, constatant que, *« une fois de plus, les idéaux des pères fondateurs de l'IATA sont dangereusement foulés aux pieds »*, M. Scherrer regrette que *« les puissants menacent ainsi directement les plus faibles »*.

Afin de « tenir » malgré tout une progression annuelle de 7 % qu'elle estime juste suffisante pour compenser les effets de l'inflation, Swissair doit absolument grignoter la clientèle étrangère, car on marche local — le plus fort taux d'Europe d'usagers de l'avion — est stationnaire. Si les petits voisins misent sur le protectionnisme, il existe outre-mer un potentiel de trafic important. *« Nul doute*, poursuit M. Scherrer, *que, pour les prochaines decennies, l'avenir du transport aérien mondial se jouera dans les pays en voie de développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, et non pas, au moins pour ce qui concerne Swissair, dans le transport de masse à bon marché. »* Swissair, dit encore M. Scherrer, n'arrivera à tenir bon que si elle se consacre avec détermination à la clientèle qui a les plus hautes exigences de qualité. *« Swissair est ainsi condamnée à la qualité. »*

JAMES SARAZIN.

● *Baisse du trafic aérien aux Etats-Unis.* — Les compagnies aériennes américaines ont enregistré en février une diminution de 10,6 % en moyenne de leur trafic voyageurs sur leurs lignes intérieures et internationales. Cette baisse a été plus forte sur les lignes intérieures que sur les lignes internationales. — *(A.F.P.)*

LAKER AIRWAYS : BIENTOT LONDRES-ZURICH SI...

Le C.A.A., l'autorité britannique de l'aviation civile, vient d'autoriser la compagnie Laker Airways à exploiter, à partir du 1er avril 1982, une liaison aérienne entre Londres (aéroport de Gatwick) et Zurich. Pour être applicable une telle décision doit rencontrer, de la part des autorités suisses, un aval jugé jusqu'ici improbable.

Inventeur du « train du ciel » sur l'Atlantique nord, Sir Freddie Laker souhaite depuis longtemps (*le Monde* du 22 juin 1979) desservir les routes européennes. Son ambition est de créer un réseau reliant entre elles trente-cinq villes du vieux continent qui seraient desservies par des vols à bas tarifs. C'est un peu dans cette perspective qu'il avait commandé à Airbus Industrie dix gros porteurs moyen-courriers A-300 B4, qui ont d'ailleurs commencé à lui être livrés.

Les droits de trafic qu'il demandait lui ayant, toutefois, été refusés au début de l'année 1980, Sir Freddie Laker avait menacé de poursuivre le gouvernement britannique devant la Cour européenne de justice pour violation du traité de Rome, avant d'être une nouvelle fois débouté de ses demandes à l'automne dernier par le ministre anglais du commerce.

URBANISME

Une exposition sur les projets recalés de la Tête Défense

Curieux bon choix

Une exposition des projets pour la tête Défense, organisée par l'Etablissement public, est ouverte aux visiteurs à partir de ce 26 mars à la Galerie de l'Esplanade (1). L'architecte Claude Parent a décidé de ne pas participer à cette manifestation pour protester contre la façon dont le choix du lauréat a été fait et ne pas mettre son nom *« dans une vilaine histoire »*. *« Au moins, quand il y a un jury désigné, responsable de son jugement, on peut contester son choix »*, explique Claude Parent. *« Ici, on ne peut mettre en cause personne : il n'y a pas de jury mais une série d'avis évanescents. Les responsables de l'opération répondent qu'ils ont pris des avis compétents et qu'ils ont jugé en synthèse. »*

Claude Parent, qui avait dessiné avec son confrère Remondet, une grande porte monumentale pour la Défense, veut *« alerter les architectes »* et le public sur *« l'écart incohérent entre les intentions affichées et le résultat »*. Il s'agit là, à la Défense, sur l'axe majeur de la capitale, de poser *« le dernier jalon vant la plaine de Montesson, comme le rappelaient les textes d'un triomphalisme inouï remis aux concurrents »*. On affirme des intentions exemplaires pour faire de cet endroit une vitrine de la qualité architecturale française et un symbole, et on accouche d'une souris, d'un *« bon projet de promoteur éclairé »*, déclare l'architecte furieux.

« L'architecture française est contestée à l'étranger et pourtant les architectes ont besoin de s'exporter; il leur faut des vitrines. Nous en avions trois, les Halles, La Villette et la Défense. Nous n'en avons plus. Il y a une différence telle entre les intentions et le jugement que je demande, ajoute Claude Parent, *si ce ne sont pas en définitive les intérêts financiers qui ont pesé sur le jugement. Les promoteurs, c'est la seule explication possible. Je conteste la façon dont je suppose que le choix a été fait. Et la démagogie qui consiste à afficher la démocratie après ; quand tout est décidé, on donne la parole aux architectes. »*

L'organisation d'un véritable concours et la désignation d'un jury indépendant, seule procédure saine qui n'a pas été utilisée pour les grands projets depuis le Centre Beaubourg aurait évité ce genre de polémique.

La consultation des vingt-trois équipes d'architectes (l'un d'eux, M. Roger Taillibert, a refusé de répondre) a été lancée par l'EPAD en mai 1980. Elle prenait le relai d'un premier tour de table organisé l'année précédente et auquel avait d'ailleurs participé, avec un projet semblable, le lauréat, M. Jean Willerval.

La trop belle maquette

Les responsables ont défini un programme assez clair : 100 000 mètres carrés de bureaux (notamment pour un ministère qui s'est évaporé entre-temps), un grand hôtel, une halle publique, autour d'une *« grande place urbaine dans le langage fonctionnaliste »* (*le Monde* du 30 mai 1979). Rendus en juillet, les projets ont été examinés par les techniciens qui ont jugé de leur réalisme. A savoir : prendre pied sur un terrain déjà fort encombré (deux autoroutes, la gare du R.E.R. et une ligne de chemin de fer). Plusieurs projets, dont certains émanaient de professionnels confirmés, très mal notés de ce point de vue, ont été pratiquement recalés.

Les architectes - conseils de l'EPAD, MM. Robert Auzelle, Pierre Dufau et Claude Boistière, ainsi que deux représentants de l'administration ont aussi donné leur avis. Enfin, quelques promoteurs spécialisés ont été interrogés sur la commodité des bâtiments proposés. M. Jean-Paul Lacaze, directeur de l'EPAD, a transmis au ministre une « synthèse » de ces avis qui mettait en avant les projets de MM. Emile Aillaud, Jean Willerval, et, juste derrière, ceux de l'agence Delta, de Henrique Ciriani et de Jacques Kalisz.

Avant que le conseil d'administration ne propose officiellement au ministre, le mardi 27 janvier, le nom de Jean Willerval, des navettes et des consultations diverses ont eu lieu (*le Monde* des 18-19 janvier, 28 et 30 janvier). Les projets plus nettement néo-classiques et qui faisaient explicitement référence au Louvre, comme ceux de Denis Sloan ou de Claude Vasconi, avaient eu à un moment la faveur du ministre. Enfin, reste à préciser le rôle joué par le promoteur Christian Pellerin, qui construit une bonne part des immeubles actuellement en chantier à la Défense (notamment avec les architectes Andrault et Parat et Jean Willerval).

Ce promoteur, qui se présente comme le « sauveur » de la Défense, a fait construire une somptueuse maquette du quartier (coût : 2 millions de francs) dans laquelle il avait inclus plusieurs versions possibles de la tête Défense, avant même le jugement officiel. Pour ceux qui ont donné leur avis (et dont il fait partie), on peut supposer que cet outil, beaucoup plus explicite que toutes les petites maquettes de l'établissement public, s'imposait.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Galerie de l'Esplanade, La Défense. Du 26 mars au 28 avril, tous les jours, y compris le dimanche, de 11 heures à 19 heures.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SICOMI

Le conseil d'administration, réuni le 20 mars 1981, a arrêté les comptes de l'exercice 1980 de la société.

Le bénéfice ressort, après amortissements et provisions, à 85 024 364 F, en progression de 17,95 %.

(en milliers de francs)

	1979	1980	Variation %
Engagements bruts	1 470 230	1 575 174	+ 7,14 %
Loyers	197 286	223 366	+ 13,22 %
Amortissements et provisions « A 64 »	59 016	69 446	+ 17,67 %
Bénéfice net	72 087	85 024	+ 17,95 %
dont plus-value de cession	—	1 405	—
Bénéfice distribué	61 941	72 231	+ 15 %
En francs par action :			
Dividende net	33,55	37	+ 11,55 %
+ Avoir fiscal	0,05	0,48	

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 26 mai 1981, un dividende global de 37,48 F par action comprenant un avoir fiscal de 0,48 F, contre 33,60 F pour l'exercice antérieur sur un capital légèrement augmenté.

IMMINDO S.A.

Le conseil d'administration d'IMMINDO S.A., société immobilière d'investissement, s'est réuni, le 24 mars 1981 sous la présidence de M. Gérard Dangelzer, afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980. Il a fixé au 22 mai prochain la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

L'année écoulée a été marquée par l'achèvement et la mise en location, à compter du 1er septembre 1980, d'un nouveau programme de trente-six logements situés à Puteaux. A ce jour, la totalité de ce programme est louée.

La commercialisation par appartements de l'ensemble immobilier de Clayes-sous-Bois est actuellement entièrement achevée : elle aura permis d'assurer le financement de l'opération de Puteaux.

Dans le cadre de la rénovation de son patrimoine, la société a également vendu à la fin du mois de décembre 1980 la totalité de l'ensemble immobilier de cent trente-sept logements situés à Nantes. La réalisation de la vente s'est déroulée dans de bonnes conditions ; le produit de la cession permettra de financer la construction d'un nouveau programme.

Le patrimoine de la société comprend actuellement treize immeubles représentant sept cent six appartements et 9 555 mètres carrés de surfaces commerciales ; le prix de revient moyen des immeubles s'élève à 3 000 francs environ le mètre carré utile, bureaux et parkings inclus.

Les recettes locatives encaissées au titre de l'exercice 1980 se sont élevées à 20 563 585,35 francs contre 19 475 891,58 francs pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,60 %. Cette faible progression des recettes résulte de la vente des immeubles de Nantes et de Clayes-sous-Bois et de l'incidence limitée dans le temps des produits locatifs de l'immeuble de Puteaux.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 27 077 878,62 francs contre 16 694 555,29 pour 1979, l'exercice 1980 ayant enregistré 11 346 312,20 francs de plus-values nettes à long terme.

Ces résultats permettront au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 13 francs à chacune des un million deux cent cinquante mille actions composant le capital social. Il est rappelé que le dividende versé au titre de l'exercice précédent s'élevait à 11,70 francs.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN AMÉRIQUE LATINE

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, vient de se rendre successivement en Colombie et à Panama.

En Colombie, où le bureau de représentation de la Société générale, dirigé par M. Jean Bottagisio, vient de s'installer dans de nouveaux locaux, M. Maurice Lauré a rencontré de nombreuses personnalités gouvernementales et dirigeants d'entreprise. L'adresse du bureau de représentation est la suivante :

Société générale
Oficina de Representacion
Calle 33 n° 6-94, 8° piso
Edificio Lonja de Propiedad Raiz
BOGOTA 1
Tél. : 285-66-48, 285-66-05, 285-99-23
Télex : 43381 SITAB CO

A Panama, M. Maurice Lauré a inauguré le 19 mars la succursale offshore de la Société Générale, en présence de M. Rogelio Fabrega Zarack, ministre des finances, de M. Mario de Diego, président de la Commission bancaire nationale, et des dirigeants des principales banques de la place. La nouvelle implantation, dont la direction générale est confiée à M. Serge Bissautier, est située à l'adresse suivante :

Société Générale
Edificio Iberoamerica
Calle 50
PANAMA
Tél. : 64-96-11 (dix lignes groupées)
Télex : INTEL 3363 / TRT 6460 et 6461
SGPANAMA PA

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS (SOBI)

Réuni le 6 mars 1981, au siège social, sous la présidence de M. Jean de La Chauvinière, le conseil de la Société de Banque et d'Investissements (Sobi) a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Le bilan totalise 926 millions de francs contre 863,8 millions en 1979. L'activité de la banque s'est poursuivie normalement au cours de l'année 1980 : les financements réalisés pour des durées supérieures ou égales à un an se sont élevés à 102 millions de francs. Au 31 décembre 1980, l'encours global des crédits s'établissait à 443,3 millions de francs contre 410,9 millions en 1979. Les refinancements auprès d'organismes bancaires ou institutionnels sont passés de 109,9 millions de francs à 167,6 millions et les dépôts à terme de la clientèle privée représentent 56 % des ressources extérieures.

Le bénéfice net s'élève à 2 564 107 francs contre 1 900 843 francs en 1979. Le conseil a décidé de convoquer l'assemblée générale des actionnaires le 25 mai 1981 et de lui proposer la distribution d'un dividende de 8 francs par action contre 6,40 francs l'année dernière.

Le conseil a enregistré la démission de M. Pierre Bartholin et a coopté, pour le remplacer, M. Nicholas A. Maxwell-Lawford, resident director de Barclays Bank S.A.

Par ailleurs, usant de la faculté qui lui avait été donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 1979, le conseil a décidé de procéder à une augmentation du capital de la Banque de 10 millions de francs à 15 millions de francs par incorporation de réserves. Cette opération s'effectuera au mois de juin 1981.

vallourec

Le conseil d'administration, dans sa séance du 24 mars 1981, a arrêté les comptes de l'exercice 1980. Ceux-ci font apparaître une perte d'exploitation de 31,7 millions de francs, contre une perte d'exploitation de 148,2 millions de france en 1979. La dotation au fonds d'amortissement des immobilisations et frais d'établissement a été de 188 millions de francs contre 198,7 millions en 1979.

Après notamment un solde négatif des plus et moins-values à long terme de 42,6 millions de francs, une reprise obligatoire de provision pour hausse des prix de 34,1 millions de francs ainsi que de provision pour investissements de 4,8 millions de francs, le résultat net bilan est en perte de 40,6 millions de francs. En 1979, un solde positif des plus et moins-values à long terme de 111,4 millions de francs et une reprise de provision pour hausse des prix de 14 millions de francs avaient conduit à un résultat net de 1,6 million de francs.

Le redressement de l'exploitation de Vallourec est donc sensible et devrait se poursuivre grâce en particulier à tous les secteurs qui touchent à l'énergie ; par ailleurs, les perspectives du groupe Entrepose sont encourageantes. Cependant, le conseil a estimé qu'il ne convenait pas encore de reprendre la distribution d'un dividende, ni de procéder à une nouvelle répartition d'actions Entrepose.

Le chiffre d'affaires consolidé de 1980 s'élève à 11 198 millions de francs, en progression de 19 % par rapport à 1979. Les comptes consolidés ne sont pas clos mais devraient conduire à un résultat traduisant également l'évolution constatée dans l'exploitation de Vallourec.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T.

Obligations 14,60 % 1980

Les intérêts courus du 1er avril 1980 au 31 mars 1981 sur les obligations C.N.T. 14,60 % 1980 seront payables à partir du 1er avril 1981 à raison de 262,80 francs par titre de 2 000 francs nominal, contre détachement du coupon numéro 1, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 29,20 francs (montant global : 292 francs).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 43,78 francs, soit un net de 219,02 francs.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série des numéros 462 985 à 550 484 sortis au tirage au sort du 17 février 1981 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 francs coupon numéro 2 au 1er avril 1982 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels, ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris-15e.

Il est rappelé :

— d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 MARS

Modeste reprise

Interrompue vingt-quatre heures, la progression des cours a repris jeudi à la Bourse de Paris. Elle n'a pas toutefois revêtu l'ampleur prise deux jours auparavant par le précédent mouvement de hausse au début de la nouvelle période d'engagements à terme et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,5 % environ.

Des points de fermeté ont fait leur réapparition dans plusieurs compartiments. Parmi les vedettes de la séance, l'on retiendra surtout les noms de Chiers (+ 14,5 %), Comptoirs modernes (+ 5,5 %), B.S.N. (+ 4,3 %), Cofimeg (+ 4,2 %), CIT-Alcatel (+ 4,1 %), Printemps (+ 3,4 %) et, un peu plus loin, Penarroya (groupe Initial) en progression de 3,2 %.

La performance accomplie la veille par Wall Street en s'élevant très au-dessus de la barre des 1 000 pour atteindre un sommet inviolé depuis huit ans aurait-elle revigoré le marché ? Ce n'est pas vraiment certain, comme il n'est pas sûr non plus que ce ralentissement de la hausse des prix de détail en février ait eu un quelconque effet. En fait rendu peu vulnérable par une position à découvert qu'il pourrait aisément absorber en quatre ou cinq séances, le marché continue à tirer de lui-même sa propre énergie avec la poursuite des opérations spéciales. Cette fois, c'est Imétal qui est le point de mire de la Bourse. Des rumeurs d'OPA circulent, et deux noms de candidats possibles sont même avancés : Elf Aquitaine et Askland Oil. Affaire à suivre.

Légère reprise de l'or avec l'once à 534 dollars (+ 6 dollars) à Londres et le lingot à 86 850 F (+ 850 F) à Paris. Le napoléon, en revanche, a baissé, revenant de 860 F à 854,50 F.

NEW-YORK

Au plus haut depuis huit ans

Après avoir été pris par un nouvel accès de faiblesse, Wall Street a retrouvé mercredi toutes ses forces et, dans un bel élan, a refranchi, pour la quatrième fois de l'année, la barre des 1 000 points. Le marché y a mis tant d'ardeur, qu'à la clôture l'indice Dow Jones des industrielles s'inscrivait à 1 015,21 (+ 19,09 points), soit à son niveau le plus élevé depuis huit ans. Le 23 janvier 1973, l'on s'en souvient, le « Dow » s'était établi à 1 018,66. La vedette a été tenue par les pétroles, les valeurs d'armement et les « Blue chips » en général.

L'exploit accompli est d'autant plus significatif que sur 1 936 valeurs traitées, 1 095 ont monté et seulement 497 ont baissé.

Quel ressort anime donc le New-York Stock Exchange quand le durcissement de la crise en Pologne, avec tous les risques qu'elle comporte, suffirait à elle seule à décourager les investisseurs les plus entreprenants ? Le phénomène est d'abord psychologique.

De l'avis des spécialistes, la certitude acquise par les opérateurs que le marché avait la capacité de se maintenir au-dessus des 1 000 a favorisé l'apparition de nouveaux courants d'achats dans le but de ne pas rater un train de hausse.

Dans un autre ordre d'idée, l'augmentation de 1 % des prix de détail en février a été réappréciée autour du « Big Board » à sa juste valeur. De fait, elle provient pour l'essentiel (0,7 %) de la majoration des coûts de l'énergie. Cette analyse plus fine des causes de l'inflation a ravivé la spéculation.

VALEURS	Cours 24 mars	Cours 25 mars
Alcoa	35 1/2	36 1/8
A.T.T.	51	52
Boeing	34 3/4	35 3/8
Chase Manhattan Bank	45 7/8	45 5/8
Du Pont de Nemours	49 5/8	51 1/4
Eastman Kodak	80 3/8	81 1/8
Exxon	70 3/4	71 5/8
Ford	24 1/2	24 1/2
General Electric	66	67 1/4
General Foods	32 7/8	33 1/8
General Motors	55	54 7/8
Goodyear	20	20 1/8
I.B.M.	62 1/8	64
I.T.T.	33 3/4	33 3/8
Kennecott	53 3/4	55 1/8
Mobil Oil	67 5/8	68 5/8
Pfizer	52 3/4	53 3/8
Schlumberger	101	104 1/4
Texaco	36 3/4	37 1/2
U.A.L. Inc.	25	26 1/8
Union Carbide	60 7/8	62
U.S. Steel	33 3/8	34 1/2
Westinghouse	30 7/8	31 1/2
Xerox Corp.	57 1/4	58

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CONTINENTAL PARKER-SITRAM. – Suspension des cotations à la Bourse de Paris *en prévision d'offres publiques sur* les actions de ces deux sociétés.

MIDLAND BANK. – Introduction des actions le 2 juin à la Bourse de Paris.

VALLOUREC. – Redressement de l'exploitation en 1980 avec une perte ramenée de 148,2 millions de francs l'année précédente à 31,7 millions. Les comptes se soldent néanmoins par un déficit net de 40,6 millions de francs (contre un bénéfice de 1,6 million mais en raison essentiellement d'un solde négatif de plus ou moins-values de 42,6 millions contre un solde de 111,4 millions en 1979).

C.G.I.P. – Bénéfice net pour 1980 : 64,23 millions de francs contre 50,81 millions. Dividende global : 15 F contre 12,75 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	24 mars	25 mars
Valeurs françaises	101,8	102,1
Valeurs étrangères	108,8	108

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

	24 mars	25 mars
Indice général	111,5	111,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 mars ..... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/3	26/3
1 dollar (en yens)	209,10	209,45

BOURSE DE PARIS 26 MARS COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Stá Cent.)	773	771
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	340	338
Epargne de France	376	376
Financ. Victoire	303	305
France I.A.R.D.	140	134 40
GAN (Sté Centr.)	753	752

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	174 50	170	Immobail B.I.P.	222	220	(M) S.O.F.I.P.	95	....
U.A.P.	583	560	Immobanque	296 10	297 80	Fonc. Lyonnaise	1150	1190

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2476	2472	2472	2450
3001	C.N.E. 3%	2980	2980	2978	2985
510	Afrique Occ.	512	513	512	505
490	Air Liquide	487 10	494 50	493	488
120	Als. Part. Ind.	123 50	126	126	123 50
370	Als. Superm.	368	365 10	366 10	366 10
245	E.J. Lefebvre	253	250	250	250
123	E. Saun.-Duv.	126	126 50	126 50	....
555	Essilor	550	560	560	550
250	Esso S.A.F.	254	252 10	254	252 10
340	Eurafrance	340 50	340 50	341	....
1110	Europe n°1	1100	1100	1100	1087
76	Nouvelles Gal.	75 80	75	75	73 70
310	Olida-Caby	310	308	308 90	309 90
103	Opfi-Paribas	103 20	103	102 80	102
98	Papet. Gascogne	97	97	97	95 20
117	Paris-France	124 50	119	119	118 10
107	Pechelbronn	109	108	108	106
295	U.I.S.	307 90	297	303	297
156	U.C.B.	156 10	159	159	156 10
171	Un. Fr. Banque	171	172 50	172 60	170
168	U.T.A.	171	173	173 80	173
9	Usinor	9 30	9	9	8 10
85	— (obl.)	94 90	94 90	94 80	94 80
270	Gen. Motors	286	275 50	275 50	....
50	Goldfields	51 70	52 20	52 20	51 80
98	Harmony	98 60	98	98	96 20
9	Hitachi	9 25	9 45	9 45	9 40
280	Hoechst Akt.	280 50	275	276	273
28	Imp. Chemical	27 80	28	28 05	28
585	Siemens A.G.	572	572	572	571
88	Sony	92 50	91 05	92	92 80
280	Unilever	282 80	286	287	....
104	Un. Min. 1/10	103	103 80	103	....
280	Unit. Techn.	277 30	285 50	286	286
375	West Drief.	368	366 10	375	371
245	West Deep	253	258	258	263 20
370	West Hold.	363	370	370	363
295	Xerox Corp.	288	291 80	291 80	286 20
3 15	Zambia Corp.	3 25	3 33	3 30	3 27

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 921	4 945	4 790	5 040
Allemagne (100 DM)	235 690	235 810	229	241
Belgique (100 F)	14 378	14 397	13 600	14 300
Pays Bas (100 fl.)	212 940	213 060	206	217
Danemark (100 krd)	74 930	74 990	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 610	91 790	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 134	11 170	10 760	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 670	9 685	....	....
Italie (1 000 lires)	4 723	4 735	4 544	4 900
Suisse (100 fr.)	258 590	258 990	254	267
Suède (100 krs)	107 650	107 900	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 320	33 355	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 801	5 820	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 720	8 765	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 156	4 182	4 030	4 280
Japon (100 yens)	2 355	2 346	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/3
Or fin (kilo en barre)	88200	87000
Or fin (en lingot)	86000	86850
Pièce française (20 fr)	860	854 50
Pièce française (10 fr)	477	479 90
Pièce suisse (20 fr)	610	611 90
Pièce latine (20 fr)	579 90	580 10
Souverain	730 20	735 10
Pièce de 20 dollars	3254	3250 40
Pièce de 10 dollars	1565	1589
Pièce de 5 dollars	800	802 50
Pièce de 50 pesos	3560	3552
Pièce de 10 florins	605	609 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *La fédération de Paris de la Ligue des droits de l'homme* organise le lundi 30 mars, à 20 h. 45, salle Martin-Luther-King, 32, rue Olivier-Noyer, à Paris (14e), une réunion d'information sur le thème : *« Bilan du septennat dans le domaine des libertés et des droits de l'homme. »*

Le numéro du « Monde » daté 26 mars 1981 a été tiré à 540 881 exemplaires.

A B C D E F G

La grève des fonctionnaires C.G.T.

● **Les coupures de courant ont été peu nombreuses**
● **Une importante manifestation à Paris**

Diverses baisses de production ont eu lieu à partir de 1 heure du matin ce jeudi, des coupures de courant ont été observées entre 9 heures et 9 h. 30. Elles n'ont entraîné que de faibles délestages qui ont gêné 10 % de la clientèle privée, surtout en province.

Selon la C.G.T., la baisse de production a atteint 30 % dans la matinée, et les consignes de grève ont été respectées dans la majorité des usines. Toutefois, précise la C.G.T., certains établissements *« tenus en main par la C.F.D.T. »*, par exemple la centrale nucléaire du Tricastin, ne sont pas entrés dans la grève. D'autre part, toujours selon la C.G.T., la direction avait remis en service plusieurs usines à fuel ou en révision, qui étaient arrêtées les jours précédents, et elle avait interdit l'accès des navettes de délestage aux grévistes dans les « postes de transport » du courant. En conséquence, les délestages ont surtout frappé les zones rurales, conclut la C.G.T., qui avait souligné, avant la grève, qu'elle entendait gêner le moins possible les particuliers.

En fin de matinée, le secrétariat d'Etat aux P.T.T. indiquait, pour sa part, que le nombre des grévistes (moyenne nationale) était de 15,5 %, se répartissant ainsi : 13 % dans la poste et 19 % dans les télécommunications.

A Paris, cependant, une importante manifestation s'est déroulée jeudi matin.

Un long cortège

Précédé de deux autobus de la R.A.T.P., recouverts d'affichettes revendicatives, et conduit par MM. Séguy et Krasucki, un long cortège d'une vingtaine de milliers de personnes — 8 500 selon la police, 70 000 selon les organisateurs — a défilé, pendant trois heures, ce jeudi, de la place Clichy au Palais-Royal, à Paris, provoquant de vastes embouteillages, sur le coup de midi, notamment dans le quartier de la Madeleine. La C.G.T. organisait seule cette manifestation, mais on pouvait remarquer quelques rares banderoles communes avec la C.F.D.T., en particulier dans les rangs des personnels hospitaliers.

Malgré la pluie battante qui tombit en fin de parcours, et qui inspirait ce slogan aux manifestants : *« Le temps est pourri, le gouvernement aussi »*, ce défilé bruyant et parfois coloré ne cessait pas de reprendre avec conviction des mots d'ordre trè classiques : *« Halte à la casse du service public »*, *« Union, action contre la répression »*, *« Giscard, c'est foutu, tes agents sont dans la rue »* *« Quarante heures, c'est beaucoup trop, trente-cinq heures, c'est ce qu'il nous faut »*, et, en signe de solidarité avec les travailleurs du secteur privé, *Cho-chômage, ras-le-bol »*.

Postiers, personnels hospitaliers et communaux constituaient les délégations les plus nombreuses, mais on notait aussi la représentation de nombreux secteurs du service public et de quelques entreprises nationalisées (ministères, transports, police, pompiers, etc.), réclamant tous *« le droit de vivre, travailler et décider à Paris »* et *« des agents plus payés, vraiment protégés et libres »*. Un tract intitulé « Le 26 mars et le 26 avril, la lutte et le vote Georges Marchais », indiquait : *« Les communistes participent activement à cette bataille. »* [contre le « démantèlement » du service public], *ils soutiennent (...) l'initiative des fédérations C.G.T., ils sont aujourd'hui avec vous dans la rue. »*

(Lire nos autres informations page 33.)

● *Intervention de la police dans un dépôt d'autobus.* — Les forces de police sont intervenues, le jeudi 26 mars, vers 6 heures, afin de dégager les portes du dépôt de la R.A.T.P. de Nanterre (Hauts-de-Seine), bloquées par une quarantaine d'autobus. La direction indique 10 % de grévistes chez les conducteurs d'autobus, et un trafic tout à fait normal dans le métro et le R.E.R.

Au Havre

ONZE RESPONSABLES CÉGÉTISTES DÉSAPPROUVENT L'ATTITUDE DE LEUR CENTRALE

Onze militants syndicaux C.G.T. du Havre viennent, à leur tour, d'exprimer devant la presse, le 26 mars, leur opposition au soutien implicite que la direction de la confédération apporte à la candidature de M. Marchais.

Ces contestataires sont tous des responsables syndicaux, tels que M. Chenu, secrétaire général du syndicat des officiers de la marine marchande C.G.T., le secrétaire général du syndicat C.G.T. de Renault-Sandouville et plusieurs dirigeants de l'union départementale C.G.T. : deux secrétaires, deux membres du bureau et un autre de la commission exécutive.

Un conflit avait éclaté, au sein de l'union départementale de la Seine-Maritime, lorsque, le 13 mars, trente et un militants à Sandouville avaient déclaré reprendre l'appel lancé quelques jours plus tôt par un « collectif » de Marseille, et s'élevant contre *« l'alignement de la C.G.T. sur les positions du parti communiste français »*.

La commission exécutive départementale avait fait savoir qu'elle approuvait pleinement l'orientation confédérale, et que les « 34 » tenaient des *« propos identiques à ceux employés par tous les adversaires des travailleurs et de la C.G.T. »*

En fait, il se trouvait, parmi les « 34 », un certain nombre de militants de la Ligue communiste. Mais on notera que, avant leur intervention, l'Union départementale C.G.T. comptait un bon nombre de signataires de la pétition *« pour l'union dans les luttes »* que combat la direction de la la centrale.

M. MARCHAIS ET LES INCIDENTS DE BYDGOSZCZ (suite)

Pour avoir relevé que les déclarations de M. Marchais à Antenne 2, lundi, avaient été censurées par *l'Humanité*, *le Monde* est accusé par ce journal, ce jeudi, de « s'être livré à une *« falsification grossière »*, à la *« désinformation systématique »*, etc., par *« haine de classe »* et pour *« alimenter sa campagne anticommuniste »*.

Le malheur est que cette réplique passe complètement à côté de la question que nous avions soulevée, et qui était le blâme jeté par M. Marchais sur le syndicat Solidarité — et sur lui exclusivement, — en ce qui concerne les sanglants incidents de Bydgoszcz. *« Au sein du mouvement Solidarité*, avait dit le candidat communiste, *il y a des gens qui se livrent à des provocations — celle à laquelle nous avons assisté il y a trois jours. »* Cette dernière référence avait été omise du compte rendu de *l'Humanité*, ce que nous avions relevé. Grâce à nous, *l'Humanité* en informe enfin ses lecteurs ce jeudi.

M. Marchais avait en même temps critiqué les « dogmatiques » du parti, ce dont *l'Humanité* accuse *le Monde* de *« s'être bien gardé d'informer ses lecteurs »*. Le quotidien communiste feint d'oublier que tous ces passages avaient été très fidèlement reproduits par *le Monde* du 25 mars, y compris celui (omis par *l'Humanité*) dans lequel le candidat communiste faisait un éloge du *Figaro*.



Matra et British Aerospace créent une société commune pour vendre des satellites de télécommunication

Les sociétés Matra (France) et British Aerospace (Grande-Bretagne) viennent de s'associer pour créer une filiale commune, Satcom International, spécialisée dans la vente de satellites de télécommunications. Cette filiale, dont le capital sera détenu paritairement par les deux groupes, se propose d'offrir à la clientèle internationale des satellites de télécommunication drivés des programmes français Télécom-1 et européens E.C.S. et O.T.S. Cela ne signifie pas cependant, même si cette orientation reste prioritaire dans la politique établie par les deux partenaires, que Satcom International ne s'intéressera pas à d'autres catégories de matériel. Sa prochaine réponse en portera témoignage : elle doit, au début du mois de mai, faire des offres à l'appel lancé par l'Overseas Telecommunications Commission pour la fourniture du segment spatial du système australien de télécommunications par satellites dont la maîtrise d'œuvre, si la proposition était retenue, serait confiée au groupe français.

En créant cette filiale, les deux industriels ont pour premier souci de mettre en place une entité juridique capable de se présenter dans de bonnes conditions sur le marché international. Cette action, il convient de le noter, s'est accompagnée d'une sorte de partage du marché. Ainsi, British Aerospace aurait-elle la haute main sur les appels d'offres émanant des pays nordiques, de l'Extrême et du Moyen-Orient, tandis que Matra se réserverait l'Amérique latine et l'Australie. Dans l'hypothèse où des contrats seraient passés à Satcom International, les industriels étrangers (l'Allemand Erno, le Suédois Saab, et d'une manière plus épisodique l'Italien Aeritalia, l'Espagnol Inta et le Danois Rowsig), associés traditionnels de la firme française et du groupe britannique au sein du consortium Mesh, travailleraient à ces programmes.

La Suède et la Norvège vont accroître leur coopération industrielle et pétrolière

Le premier ministre norvégien, Mme Gro Harlem Brundtland et son homologue suédois, M. Thorbjörn Fälldin, ont signé, le 25 mars, à Oslo, un accord de coopération économique, énergétique et industriel. La Norvège s'engage à vendre à la Suède au moins 2 millions de tonnes de pétrole de la mer du Nord par an à partir de 1983 et 2 millions et demi de tonnes à partir de 1984 pendant vingt ans. La Suède fournira au pays voisin environ deux terawatts-heures d'électricité par an entre 1982 et 1997.

De notre correspondant

Stockholm. — Si l'on considère qu'il a fallu plusieurs années de pourparlers, souvent laborieux, pour aboutir à cet accord, le résultat peut paraître maigre. Les quantités de pétrole promises par Oslo ne représentent qu'environ 10 % de la consommation actuelle de la Suède, et la majeure partie du brut sera probablement raffinée en Norvège. Les prix des hydrocarbures suivront exactement ceux du marché international.

Les Norvégiens veulent importer de l'électricité parce que leurs besoins dans ce secteur sont entièrement couverts par l'électricité hydraulique, dont la production varie selon les saisons. Certes, il serait possible de développer cette source d'énergie et d'exploiter de nouveaux cours d'eau mais les projets de construction de barrages se heurtent à de nombreuses protestations locales. On l'a vu récemment a Alta, dans le nord du pays, où les écologistes et certaines associations lapones ont finalement réussi à obtenir une nouvelle suspension, jusqu'au printemps, des travaux de construction d'une centrale.

« L'accord que nous venons de signer ne constitue certainement pas une date dans l'histoire des relations entre la Suède et la Norvège, mais il présente l'avantage d'être concret », a déclaré le ministre norvégien du pétrole et de l'énergie, M. Johanson. Il est évident qu'il est moins ambitieux que le projet de coopération pétrolière et industrielle envisagé en 1978 par le groupe Volvo et l'Etat norvégien, projet qui devait échouer en raison de l'opposition des petits actionnaires de la première société privée suédoise.

L'accord prévoit aussi la création d'un fonds de coopération industrielle. Les deux gouvernements s'engagent à harmoniser leurs législations *« pour éliminer les obstacles à la coopération au niveau des entreprises et faciliter les mouvements de capitaux entre les deux pays »*.

ALAIN DEBOVE.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean François-Poncet* a reçu Mme Allende, le mercredi 25 mars. L'entretien entre la veuve du président chilien, renversé par le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973, et le ministre français des affaires étrangères a porté sur la question des droits de l'homme au Chili, a précisé le Quai d'Orsay.

● *Des hommes politiques espagnols* de tous les horizons ont condamné, mercredi 25 mars, l'attitude de la France à l'égard de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (C.E.E.). Ils ont déclaré que la France s'était opposée à toute mention précise dans le communiqué final du Conseil européen de Maastricht d'une date pour l'admission de l'Espagne dans le Marché commun et à toute accélération des négociations à cet effet. M. Ignacio Camunas, l'un des dirigeants de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), estime que l'attitude de la France était manifestement hostile. M. José Miguel Bueno, du parti socialiste, a qualifié de *« pitoyable »* la position de la France. M. Jaime Ballesteros, du parti communiste, l'a jugée *« négative »* et *« électoraliste »*. — *(Reuter.)*

● *Quatre attentats à l'explosif* ont été commis dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 mars au Pays basque français. Ils visaient la chambre de commerce et une école publique de Bayonne, le Yacht-Club de Ciboure et enfin un village de vacances à Saint-Palais. D'importants dégâts matériels ont été causés, mais il n'y a eu aucune victime.

Ces attentats n'étaient pas encore renvendiqués le jeudi 26 mars dans la matinée.

M. SANTARELLI DEVIENT PORTE-PAROLE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Manuel Santarelli vient d'être nommé porte-parole de la Commission des communautés européennes. C'est la première fois depuis le début du Marché commun que ce poste revient à un Français.

Cette désignation coïncide avec une réorganisation des services de presse et d'information de la commission. Le président Jenkins (1977-1980) avait réuni dans une même direction générale le groupe du porte-parole chargé des relations avec la presse (jusqu'alors dirigé par un Italien, M. Benjamino Olivi) et la direction générale de l'information qui assure les relations publiques de la Commission. Le poste de directeur général avait été occupé successivement par MM. Renato Ruggiero, aujourd'hui représentant permanent de l'Italie auprès des Communautés, et Enzo Perlot, devenu chef du service de presse du ministre italien des affaires étrangères. Le président Thorn, qui a pris ses fonctions le 1er janvier, a décidé de rétablir la situation qui existait avant l'arrivée de M. Jenkins. — Ph. L.

[Né en 1930 à Tunis, M. Santarelli, licencié en lettres et diplômé d'études supérieures d'allemand, est fonctionnaire européen depuis 1958. Depuis 1963, il s'est occupé des affaires de presse et d'information. Il avait été nommé porte-parole adjoint de la commission en 1973. Ses qualités professionnelles et personnelles sont très appréciées par l'ensemble des journalistes accrédités auprès des Communautés.]

M. JEAN-MARC VOELCKEL EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU TOGO

Le *Journal officiel* du vendredi 27 mars annoncera la nomination de M. Jean-Marc Voelckel comme ambassadeur, à Lomé (Togo), en remplacement de M. Bertrand Desmazières.

[Né en 1927, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. J.-M. Voelckel a servi outre-mer de 1951 à 1959. Intégré à cette date aux affaires étrangères, il a été en poste à deux reprises à l'administration centrale (Nations unies et organisations internationales), à Vienne, au cabinet du gouvernement militaire français de Berlin, à Casablanca et à Bonn. Il était depuis 1978 consul général à Sarrebruck.]

En Mauritanie

LES QUATRE CHEFS DU PUTSCH MANQUÉ ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Nouakchott *(Reuter.)*. — Les quatre officiers mauritaniens accusés d'être les chefs du putsch manqué du 16 mars à Nouakchott ont été passés par les armes jeudi 26 mars à 6 heures (7 heures à Paris), à 30 kilomètres à l'ouest de la capitale.

Le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi, ancien vice-président du Comité militaire de salut national (C.M.S.M.), le lieutenant-colonel Abdel Kader, ancien membre du C.M.S.M. et ancien ministre, et les lieutenants Niang Moustapha et Mohamed Doudou Seck, avaient été condamnés à mort le 24 mars par une cour martiale (*le Monde* du 26 mars). Le chef de l'Etat ayant rejeté leur recours en grâce, la sentence était exécutoire immédiatement.

● *Quatre groupements nationalistes érythréens rivaux* combattant le gouvernement éthiopien, soutenu par Moscou, se sont mis d'accord pour fonder un comité de coordination, annoncé, jeudi 26 mars, à Rome, un représentant du Front de libération du peuple érythréen (F.L.P.E.). Il s'agit du F.L.P.E., le plus important des quatre groupes, du Front de libération érythréen - Conseil révolutionnaire (FLE-C.R.), du Front de libération érythréen - Forces populaires de libération (FLE-F.P.L.) et des Forces populaires de libération - Comité révolutionnaire (F.P.L.-C.R.). Ils s'étaient réunis il y a quelques jours, à Tunis, sous les auspices de la Ligue arabe. — *(Reuter)*